GRAND ATLAS 2020

autrement

Sous la direction de FRANK TÉTART

MONDIALISATION
Toujours plus d'inégalités ?

GÉOPOLITIQUE
Un nouveau choc des puissances ?

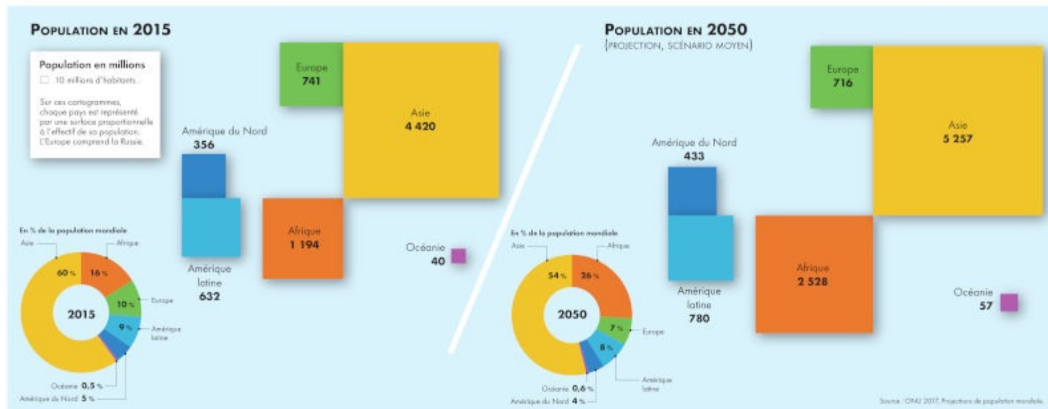
FRANCE
Une crise de la démocratie ?

DOSSIER SPÉCIAL : FAUT-IL AVOIR PEUR DE LA CHINE ?



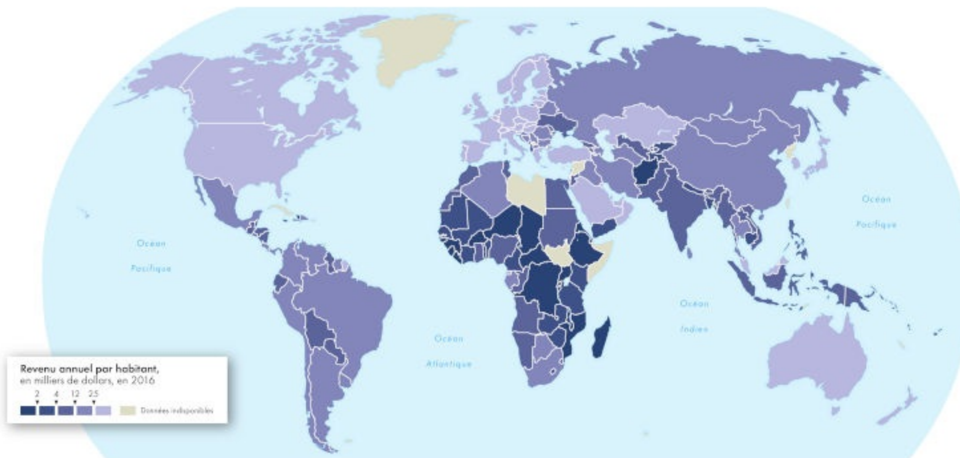
Courrier international

franceinfo:



Population en 2050

- En 2050, c'est l'Asie qui reste le continent le plus peuplé, représentant 54 % de la population.
- L'Inde prend la 1re place avec 1 659 millions d'habitants, devant la Chine.
- Le Nigeria dépasse le Pakistan, le Bangladesh, l'Indonésie et même les États-Unis.
- Il naît chaque année 7 millions de Nigérians contre 4 millions d'Américains.



Inégalités de revenus dans le monde

- Les 10 % les plus pauvres touchent 1,7 % du revenu total de la planète.
- Une personne qui fait partie des 10 % les plus riches de la planète possède un revenu en moyenne 20 fois supérieur à celui d'une personne qui se trouve parmi les 10 % les plus pauvres.

LES 10 CHIFFRES-CLÉS DE LA POPULATION MONDIALE

(classement mondial, d'après G. Pison, *Atlas de la population mondiale*, 2019)

SUPERFICIE
(en milliers de km²)

136 137	17 098	552
MONDE	Russie 1er	France (métropolitaine) 47e

POPULATION
(2019, estimation, en millions d'habitants)

7 535,8	1 404	65,5
MONDE	Chine 1er	France (métropolitaine) 22e

POPULATION EN 2050
(projection, en millions d'habitants)

9 846	1 676	72
MONDE	Inde 1er	France (métropolitaine) 28e

DENSITÉ
(nombre d'habitants/km²)

55	23 945	118
MONDE	Macao (Chine) 1er	France (métropolitaine) 98e

REVENU NATIONAL BRUT EN PPA
(parité de pouvoir d'achat en dollars US)

16 316	124 740	42 380
MONDE	Qatar 1er	France (métropolitaine) 27e

NOMBRE DE NAISSANCES ANNUELLES

148 310	28 134	747
MONDE	Inde 1er	France (métropolitaine) 42e

TAUX DE MORTALITÉ
(décès pour 1 000 habitants)

8	1	9
MONDE	Qatar 1er	France (métropolitaine) 180e

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE
(en années, sexes confondus)

72	84	82
MONDE	Japon 1er	France (métropolitaine) 10e

INDICE DE FÉCONDITÉ
(nombre d'enfants par femme)

2,5	7,3	1,9
MONDE	Niger 1er	France (métropolitaine) 146e

INDICE DE JEUNESSE
(proportion de moins de 15 ans, en %)

26	50	18
MONDE	Niger 1er	France (métropolitaine) 178e

Grand Atlas 2020

Frank Tétart
Docteur en géopolitique de l'Institut français de géopolitique (Université Paris 8), diplômé en relations internationales (Paris 1) et titulaire d'une maîtrise d'allemand (Paris 4), **Frank Tétart** est aujourd'hui enseignant dans le secondaire, ainsi qu'à Paris Sorbonne Abou Dhabi (PSUAD), Paris 1 et Paris Sud. Il a aussi enseigné en France à Sciences Po Paris, en Suisse à l'Institut européen de l'université de Genève et aux Émirats arabes unis, où il a résidé de 2011 à 2016, dans diverses universités locales. Il est l'un des co-auteurs de l'émission *Le Dessous des Cartes* depuis ses débuts et a participé au lancement en tant que rédacteur en chef des revues *Moyen-Orient* et *Carto* (2009 à 2011).
Outre de nombreux articles sur Kaliningrad, sujet de sa thèse, il a publié *Nationalismes régionaux : Un défi pour l'Europe* (De Boeck, 2009), la *Géographie des conflits* (CNED/SEDES, 2011), *Péninsule Arabique, cœur géopolitique du Moyen-Orient* (Armand Colin, 2017), ainsi que des articles sur le golfe Persique, la géopolitique de l'Europe et la mondialisation. Chez Autrement, il dirige depuis 2013 l'édition annuelle du Grand Atlas et a publié l'*Atlas des religions : Passions identitaires et tensions géopolitiques* en 2015.

Cécile Marin
Cécile Marin est géographe-cartographe. Elle travaille au *Monde diplomatique* et a réalisé de nombreux atlas pour les éditions Autrement depuis 2002.

Avec les équipes de *Courrier international* et de franceinfo.

Cet ouvrage a été réalisé en partenariat avec *Courrier international* **et franceinfo (www.franceinfo.com)**

Maquette : Twapimoa
Coordination éditoriale : Anne Lacambre

Lecture-correction : Carol Rouchès

ISBN : 978-2-7467-5452-2

87, quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13
www.autrement.com

Dépôt légal : août 2019

Grand Atlas 2020

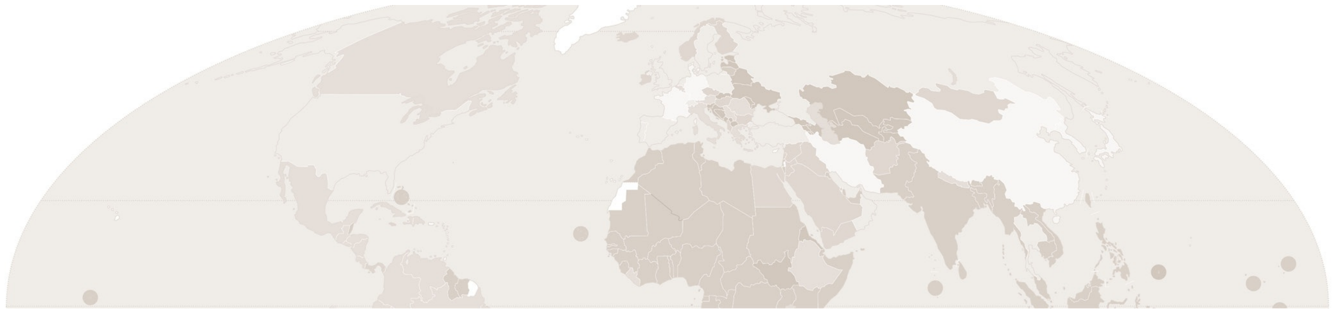
Comprendre le monde en 100 cartes

Sous la direction de Frank Tétart

Cartographie adaptée par Cécile Marin

Éditions Autrement

Collection Atlas/Monde



Grand Atlas 2020

Tensions, crises et conflits

Les défis de la mondialisation

L’automobile, un secteur très mondialisé
La drogue : un marché hypermondialisé
La France, leader mondial du tourisme
Une opinion publique mondialisée ?
L’esclavage persiste illégalement dans le monde
Courrier International
L’Europe doit défendre ses intérêts
franceinfo
GAFA : ces géants numériques devenus aussi indispensables qu’incontrôlables

Et demain ?

Allonger la vie encore plus...
Un monde toujours plus urbain
Demain, moins de voitures en ville ?
Quelles énergies, demain ?
Changer de modèle agricole
Vers une agriculture urbaine ?
Moins de neige, fonte des glaciers et de la banquise ?
Courrier International
Les scientifiques en émoi
franceinfo
Les énergies renouvelables en perte de vitesse
franceinfo
L’irrésistible ascension numérique de la Chine

Faut-il avoir peur de la Chine ?

Chine, géant démographique
La Chine globalisée et connectée
Les trois Chines
Le Xinjiang, front pionnier de l’Ouest
Que fait la Chine en Afrique ?

Postface

Annexes

INTRODUCTION

Un monde de confrontation

Le monde qui arrive sera forgé par le choc des titans : d'un côté, les États-Unis de Donald Trump et de l'autre, la Chine de Xi Jinping. En plus de deux ans au pouvoir, le président américain a largement bouleversé les règles du monde. Les accords internationaux, le sens de la diplomatie, une certaine notion de la mesure et du compromis… Tous ces éléments ont été renversés par le tsunami Trump. Il a parfois surpris les observateurs en créant des ponts là où on ne les attendait pas, comme avec la Corée du Nord, ravivé des alliances historiques, avec le Royaume-Uni du Brexit, et entretenu une étrange relation d'amour-haine avec la Russie de Poutine. D'un autre côté, il a déclenché des tensions avec ses voisins, le Canada et le Mexique, usant avec ce dernier de l'arme commerciale pour tenter de réguler les flux migratoires. Mais l'élément le plus déterminant de sa présidence, c'est surtout l'affrontement majeur avec la Chine. La guerre commerciale qu'il a déclenchée en 2018 en haussant de plus en plus les tarifs douaniers, semble partie pour durer. Le locataire de la Maison-Blanche, qui a lancé près d'un an et demi à l'avance sa campagne pour sa réélection, a aussi fait toute la preuve de son désintérêt pour les traités et accords internationaux, notamment l'accord sur le nucléaire iranien, pourtant obtenu de haute lutte par son prédécesseur, Barack Obama, et ses alliés européens. Le TTP, l'accord transpacifique, qui visait à intégrer les économies de l'Asie Pacifique et des États-Unis, avait été le premier sacrifié sur l'autel de l'isolationnisme américain.

Un isolationnisme qui se double pourtant d'une volonté forte d'imprimer sa marque sur la diplomatie mondiale. Comme beaucoup avant lui, Donald Trump a l'ambition de réussir un plan de paix israélo-palestinien. Il a laissé à son gendre, Jared Kushner, le soin de proposer un projet qui, à n'en pas douter, fera la part belle à l'allié israélien, envers lequel le président américain

a multiplié les gestes, du transfert de l'ambassade à Jérusalem à la reconnaissance du Golan syrien occupé depuis 1967. Pourtant le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahou ne semble pas tant en mesure de se préoccuper de la paix. Fragilisé sur le plan politique, et rattrapé par des affaires de corruption, il ne peut compter que sur sa popularité pour assurer sa survie politique.

Le sursis peut parfois durer un moment. Au Venezuela, Nicolas Maduro tient sur une brèche depuis un moment, alors que le pays connaît une crise économique d'une ampleur inédite. L'ONU estime que fin 2019, un Vénézuélien sur six aura quitté son pays. Pourtant le pouvoir, mis à mal par la rébellion du président par intérim Juan Guaido, soutenu notamment par Donald Trump, a montré sa capacité à se maintenir. Quoi qu'il en soit, il ne suffit pas du départ d'un homme pour qu'un système disparaisse, comme l'ont appris les Algériens qui ont réussi, par leurs manifestations pacifiques, à chasser Abdelaziz Bouteflika du pouvoir. Mais malgré les promesses d'une démocratie plus transparente, le « système Boutef » s'est en grande partie maintenu après son départ. De même, au Soudan, les promesses de printemps ont été mises à l'arrêt. Alors qu'en Afrique, des États connaissent une transition politique, d'autres peinent toujours face à la menace terroriste. Dans les pays du Sahel, le djihadisme pose un défi toujours plus grand aux États qui ne parviennent pas à contrôler le territoire. Pour la France, engagée à leurs côtés, l'équation devient plus complexe, interrogeant la finalité de la présence des soldats de l'Hexagone dans la région.

« Nos enfants n'auront pas le temps de débattre des changements climatiques. Ils devront vivre avec les effets. De simplement nier le problème trahit l'esprit de notre pays. »

Barack Obama, le 10 janvier 2017
(discours d'adieu)

Le tableau n'est pourtant pas si noir sur la planète, il serait même plutôt vert, au moins en Europe, où les dernières élections ont confirmé l'émergence d'une conscience écologique des peuples. Alors que sur le continent

américain, Trump aux États-Unis et Bolsonaro au Brésil, détricotent les avancées en ce sens, de l'autre côté de l'Atlantique, les citoyens, et en première ligne les jeunes, appellent à la mobilisation. La lycéenne Greta Thunberg a sans doute fait plus pour la cause climatique en quelques mois que quarante ans de COP. Mais la vague verte n'a pas complètement embrayé la montée du populisme, un phénomène qui, du Brésil aux Philippines, a fait la preuve de sa bonne santé. En France, le clivage politique extrême droite contre République en marche apparaît désormais incontournable pour la présidentielle de 2022. Cette tension se retrouve au niveau européen, entre Macron et le très médiatique ministre de l'Intérieur italien Matteo Salvini. À l'heure où Angela Merkel tire bientôt sa révérence et où le Royaume-Uni n'en finit pas de quitter l'UE, l'avenir du leadership en Europe reste à déterminer. Comment celle-ci parviendra-t-elle à se réinventer dans un avenir à 27 ? Comment pourra-t-elle continuer à concilier un Orban en Hongrie avec l'Espagne du socialiste Sanchez ? Pourra-t-elle surtout trouver sa place dans un monde largement façonné par la confrontation entre les géants américain et chinois ? Dans la guerre commerciale tout comme dans le dossier iranien, les Européens font les frais des décisions américaines, sans pouvoir s'y opposer de manière crédible.

Le multilatéralisme, la diplomatie et la modération ont été sacrifiés sur l'autel du chacun pour soi. Mais il revient aux dirigeants de la planète et surtout aux peuples de choisir de ne pas subir un monde façonné uniquement par la vision du dirigeant américain, ou de n'avoir que pour seule alternative le monde chinois. Et dans ce monde de géants, que deviennent les institutions internationales ? L'ONU, pourtant pionnière sur le changement climatique, lance des appels qui peinent à se faire entendre. Sur la question de la résolution des conflits, la plus importante des institutions internationales a perdu de son poids. Plus que jamais, la nécessité d'une gouvernance mondiale se fait ressentir, mais qui sera prêt à s'emparer de la question ?

Afin de toujours répondre aux interrogations du lecteur face à ce monde en pleine transformation et de lui apporter des clés de lecture éclairantes, la septième édition du Grand Atlas est marquée par le changement. Dès la couverture, vous pourrez découvrir les grands événements de l'année 2020, les chiffres clés de la démographie des États du monde, ainsi que des cartes présentant quelques-uns des enjeux globaux pour les appréhender en un clin d'œil. Ensuite, l'ouvrage se dote de deux nouvelles rubriques, l'une historique pour se rappeler l'ingérence et l'imbrication des événements et la façon dont

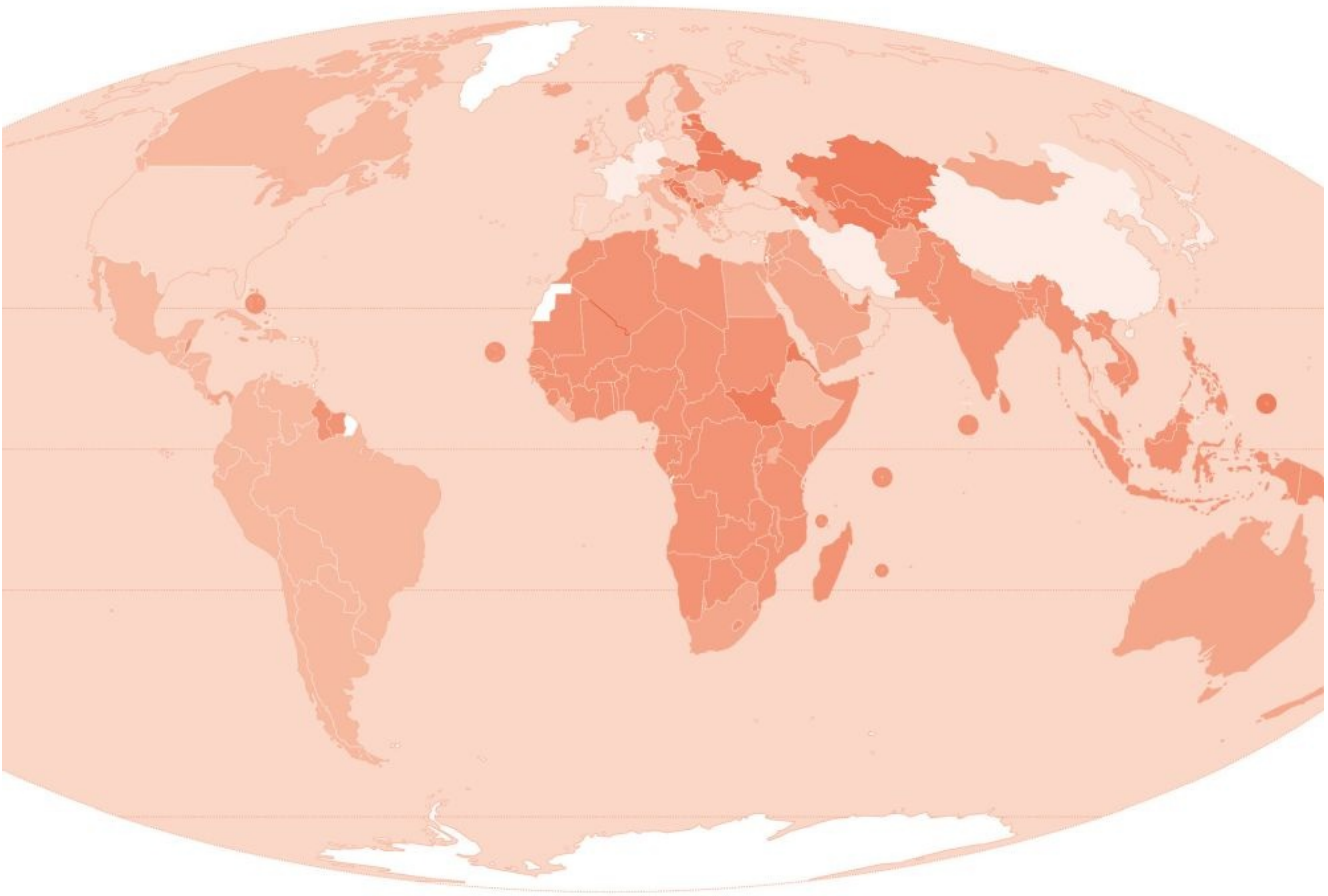
ils peuvent constituer des « contrecoups », comme les nomme Yves Lacoste, quelques années ou décennies plus tard. La seconde nouvelle rubrique se veut plus prospective en offrant à voir ce qui fera le monde de demain.

Pour le reste, l'atlas reste organisé de la même façon : la première partie offre une vue d'ensemble des grands enjeux géopolitiques de l'année en cours. Les suivantes s'attellent à analyser les grands défis qui touchent à l'avenir de notre planète : celui de la stabilité d'abord, sans laquelle tout développement et progrès sont impossibles ; celui de la préservation des ressources et de l'environnement, clé de la pérennité de l'humanité ; et enfin, le processus de mondialisation qui règle désormais l'économie et les relations internationales tout en créant un système dual marqué par des inégalités croissantes à toutes les échelles.

La dernière partie thématique s'interroge cette année sur l'évolution de la Chine et sa place dans le monde, qui est aujourd'hui omniprésente.

Comme dans les éditions précédentes, les analyses proposées entièrement actualisées émanent des plus éminents spécialistes français (géographes, politologues, démographes, sociologues…). Elles cherchent à donner du sens aux événements en les replaçant dans des contextes politiques et historiques plus globaux, et dans leurs géographies grâce à plus de 100 cartes aux échelles et projections variées.

Hamdam Mostafavi,
rédactrice en chef *Courrier international,*
et **Frank Tétart**



Les grands enjeux de 2020

L'urgence climatique
Le mur de Trump ou l'Amérique unilatéraliste
Le populisme s'étend au Brésil
Le Venezuela : fuite en avant ?
Élections européennes : quelles leçons pour l'UE ?
Europe : l'immigration pour compenser le vieillissement ?
31 octobre 2019 : le Brexit et après ?
Crise de la démocratie en France ?

Le droit d'asile en question ?

L'enjeu de la protection des données

Faut-il encore produire et manger de la viande ?

Courrier International

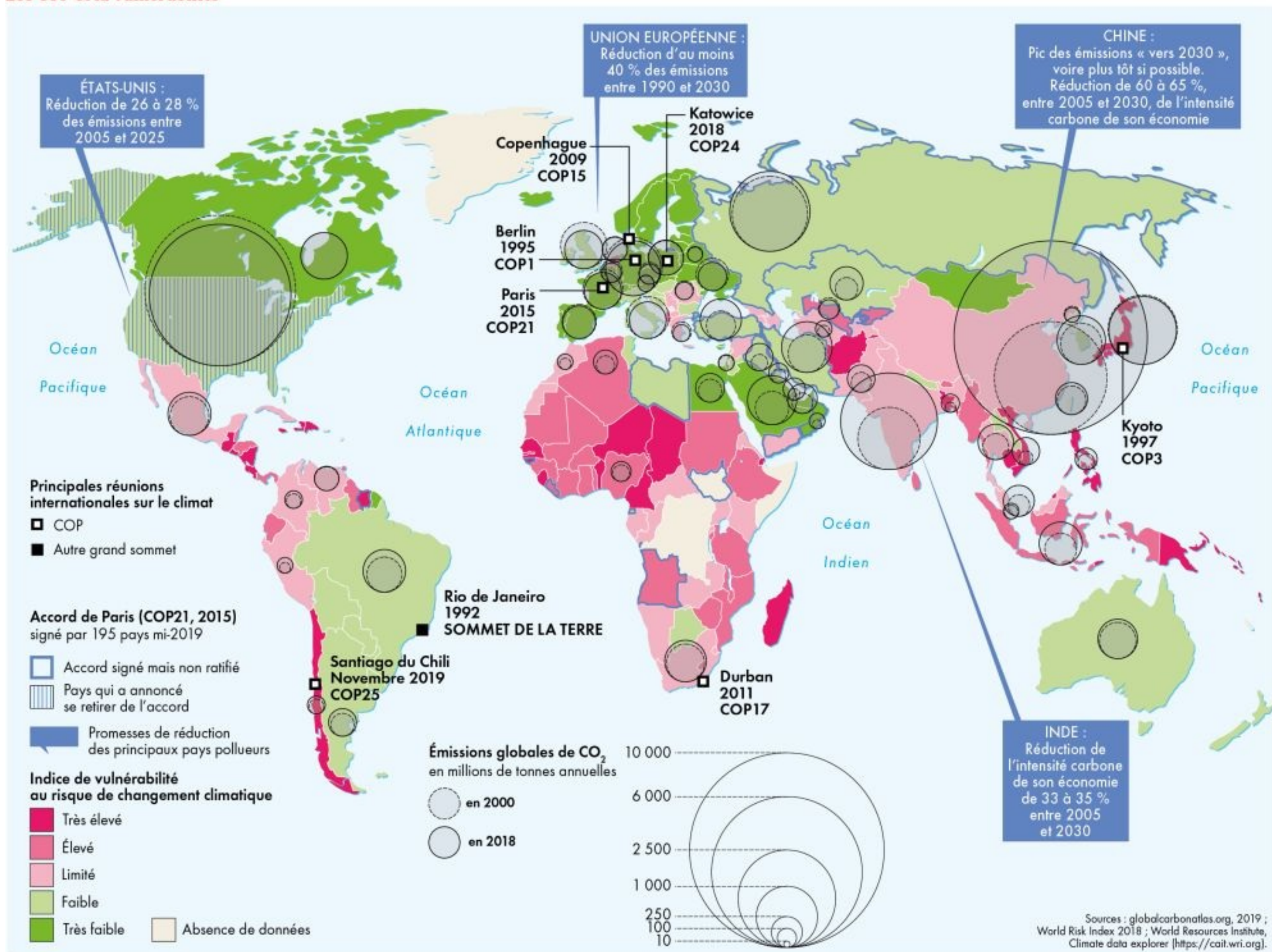
Le coup d'État permanent

franceinfo

L'appel de la jeunesse !

L’urgence climatique

Le 16 mars 2019, des millions de jeunes sont rassemblés dans 2 200 villes du monde de 123 pays pour « la marche du siècle ». Cette mobilisation pour le climat, lancée à l’initiative de la Suédoise Greta Thunberg, âgée de 15 ans, dénonce l’inaction des États accusés de ne pas agir, ni suffisamment ni assez rapidement, face au dérèglement climatique depuis l’accord de Paris (COP21).



La promesse de Paris

Aboutissement de quatre ans de négociations, l’accord de Paris signé le

12 décembre 2015 par 195 États (aujourd'hui par la totalité, sauf les États-Unis) marque une étape majeure dans les efforts pour appliquer une politique mondiale de lutte contre le réchauffement climatique de la planète en le contenant entre 1,5 °C et 2 °C d'ici à la fin du XXIe siècle. Pour ce faire, les États s'engagent sur des objectifs nationaux de limitation des émissions de gaz à effet de serre (GES) à mettre en œuvre à partir de 2020. Cependant, la somme de ces engagements n'est pas à la hauteur des besoins : elle mène a minima à +3 °C.

C'est donc aux COP suivantes de trouver les chemins pour tenir l'objectif de Paris, c'est-à-dire une limitation du réchauffement climatique. Or, si la COP22 à Marrakech (Maroc) se distingue par l'entrée de l'Afrique dans la lutte climatique, avec l'idée de la faire avec les 17 Objectifs du développement durable définis en 2015 par l'ONU pour être atteints en 2030, elle est aussi marquée par la perspective du retrait américain à la suite de l'élection du climatosceptique Donald Trump à la présidence des États-Unis. Quant aux COP suivantes – 23, sous la présidence de la République de Fidji et 24 à Katowice en Pologne –, leurs résultats sont en demi-teinte, loin des attentes et de l'urgence à agir. D'abord, à Katowice, les États ont échoué à s'entendre sur une hausse des efforts collectifs. Ensuite, l'établissement d'un ensemble de règles pour permettre de fixer un cadre d'application à l'accord de Paris, le fameux « *rule book* » a bien été acté, mais il est décevant. Il met certes en place un cadre de transparence et de contrôle de la tenue des engagements des États, avec une certaine flexibilité pour les pays moins développés, mais il ne fait plus référence aux droits humains ni aux dédommagements financiers attendus des États développés pour leur responsabilité dans les causes du réchauffement. Enfin, les engagements financiers reposent essentiellement sur de l'endettement, ce qui inquiète les pays les plus vulnérables sur les fonds qui leur seront finalement alloués.

Accélération du réchauffement

Et pourtant, urgence il y a ! 2018 a été la quatrième année la plus chaude dans le monde, et en France, depuis le début de l'ère industrielle. La température a été en moyenne à la surface du globe de 14,7 °C. 17 des 18 années les plus chaudes jamais mesurées appartiennent d'ailleurs au XXIe siècle et ce constat révèle une tendance qui n'est pas près de s'inverser. Ces vingt dernières années, l'évolution du climat se caractérise par une fréquence, une intensité, une étendue spatiale et une durée inhabituelles des extrêmes météorologiques. Les catastrophes naturelles en 2017 ont causé plus de dégâts que durant les cinq dernières années.

Pas un continent n'échappe à la multiplication des événements météorologiques extrêmes : tempêtes sur la façade atlantique de l'Europe, cyclones aux Caraïbes, dans les océans Indien et Pacifique ; sécheresses inattendues en Chine, au Brésil, aux États-Unis, en Afrique ; canicule en Russie, record de pluie au Bangladesh. Toutefois, les intempéries d'aujourd'hui ne sont pas plus violentes que celles d'hier : il y eut maintes fois dans l'histoire de la Terre des Xynthia submergeant les littoraux et des sécheresses affamant des régions entières. Lors de la dernière déglaciation qui a commencé il y a 20 000 ans, la température moyenne de la planète augmenta de 5 °C et le niveau des mers s'éleva de 120 mètres. Or ce changement climatique s'étala sur 10 000 ans. Aujourd'hui, nous constatons une élévation moyenne de 0,74 °C en un siècle. C'est cette rupture dans l'échelle du temps qui est préoccupante.

Catastrophes extrêmes

Nous allons vers un climat plus chaud, avec plus d'eau dans l'atmosphère, une eau mobilisable pour des événements dits extrêmes. Les scientifiques attendent des canicules record combinées à des pluies torrentielles et des inondations, des hivers qui n'en sont pas, une augmentation du nombre annuel de jours chauds et de nuits chaudes, ainsi que d'autres événements extrêmes comme les cyclones d'une intensité rare.

GRETA THUNBERG, PRIX NOBEL 2019 ?

Le député norvégien Freddy André Øvstegård a proposé Greta Thunberg pour le prix Nobel de la paix 2019 pour son engagement « la grève de l'école pour le climat », parce que, selon lui, « le changement climatique, si on ne l'enraye pas, sera la principale cause des guerres, conflits et flux de réfugiés à l'avenir ».

Le mur de Trump ou l'Amérique unilatéraliste

Depuis janvier 2017, la première puissance mondiale est présidée par Donald Trump, un homme d'affaires au franc-parler qui manie l'art de la provocation et s'emploie à remettre les intérêts américains au centre de sa politique (« *America First* »). Le renforcement de la frontière avec le Mexique par la construction d'un mur est l'une de ses priorités, pour lutter contre l'immigration clandestine et les trafics de drogue.

Une promesse de campagne

Cette promesse de campagne de Trump s'avère toutefois polémique et difficile à mettre en œuvre, notamment en raison de son coût exorbitant estimé à 6,5 millions de dollars par mile (1,6 km). Après plus d'un mois de bras de fer avec le Congrès, Trump a dû renoncer mi-février 2019 au financement de son mur estimé à 5,7 milliards de dollars et mettre fin au « *shutdown* », le blocage de l'administration fédérale dans l'attente du vote du budget. Le 15 mars, le Sénat a invalidé l'état d'urgence instauré par le président afin de débloquer les fonds nécessaires à la construction du mur, avant que celui-ci y mette son veto, au nom de la sécurité de la nation.

Depuis son élection, le président Trump a fait de la construction de ce mur, dont la construction a été entamée par ses prédécesseurs, une priorité afin d'endiguer l'immigration et les trafics. Ce sont en effet les attentats du 11 septembre 2001 qui avaient entraîné une prise de conscience de la porosité des frontières, source de vulnérabilité du fait de l'association entre migrants et risque terroriste, et conduit l'administration Bush (2001-2009) à durcir sa politique anti-immigration. Le président avait fait voter en 2006 un processus unilatéral de fermeture matérielle de la frontière (Secure Fence Act), visant à édifier un mur sur un tiers de sa longueur, combiné à l'installation de capteurs électroniques.

1 052 km de barrières ont ainsi été érigées entre 2006 et 2010 sur la frontière terrestre, essentiellement entre les aires urbaines de San Diego en Californie et d'El Paso au Texas, à partir de pièces en tôles récupérées des pistes d'atterrissage installées en Irak, lors de la première guerre du Golfe. En

parallèle, la militarisation de la zone frontalière a été renforcée, avec une augmentation jusqu'en 2011 du nombre d'hommes et de patrouilles. Trump veut compléter ce système sur 1 600 km supplémentaires, le long de la frontière avec le Texas, délimitée par le Rio Grande.

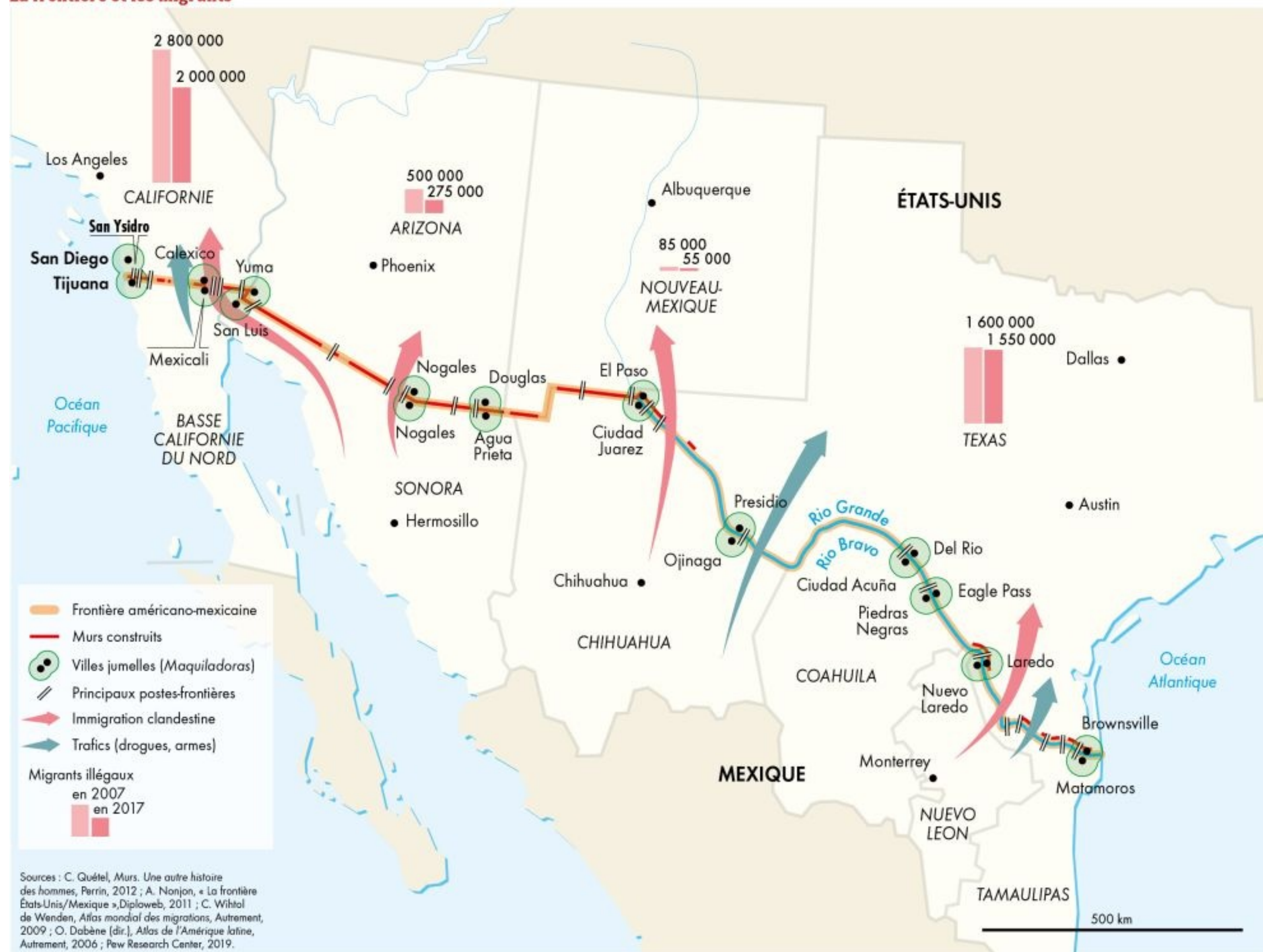
La Mexamérique, la zone frontière la plus dynamique du monde

Selon le géographe Michel Foucher, il serait absurde de vouloir clôturer la frontière la plus active au monde, formant la « Mexamérique », une zone d'interface entre les cultures américaines et mexicaines, selon le terme forgé en 1981 par le journaliste américain Joel Garreau.
De part et d'autre de la frontière, une trentaine de « villes jumelles » se sont progressivement développées. Elles témoignent des intenses échanges économiques entre les deux pays et concentrent les entreprises ou *maquiladoras* (usines d'assemblage), filiales de firmes étrangères le plus souvent américaines, qui profitent des exonérations fiscales et du faible coût de la main-d'œuvre mexicaine pour exporter des produits finis vers le marché américain. Elles sont aussi des points de passage privilégiés pour traverser la frontière, avec 190 millions de passages légaux et 11 millions de camions chaque année. Des vingt-cinq postes-frontières qui la parsèment, celui de San Ysidro, qui relie San Diego et Tijuana, voit transiter quotidiennement près de 25 000 piétons et 50 000 véhicules vers les États-Unis. C'est l'un des plus gros trafics frontaliers au monde.
De plus, la migration de masse en provenance du Mexique a été divisée par trois au cours des dix dernières années. Le pays a en effet achevé sa transition démographique et créé des emplois grâce à l'ALENA. D'un pays d'émigration, le Mexique se transforme en pays de transit pour des migrants venus majoritairement d'Amérique centrale.

Un mur très politique

Ce projet de mur est toutefois emblématique de la politique étrangère de Trump, qui rejette le multilatéralisme et ses institutions forgées depuis 1945 par les Américains, prônant l'unilatéralisme et le nationalisme comme fils directeurs.

La frontière et les migrants



3 145 km SÉPARENT LES ÉTATS-UNIS DU MEXIQUE

Cette frontière n'a été définitivement stabilisée qu'en 1853, avec l'achat Gadsden. Elle s'étend de l'océan Pacifique au golfe du Mexique, traversant surtout des régions désertiques, et longeant le Rio Grande (Rio Bravo pour les Mexicains) dans sa moitié orientale.

Le populisme s’étend au Brésil

Les élections présidentielles au Brésil ont porté au pouvoir le candidat d’extrême droite en octobre 2018. Après le Brexit au Royaume-Uni, l’élection de Donald Trump à la Maison-Blanche en 2016, la formation d’un gouvernement populiste en Italie fin mai 2017, le populisme, phénomène aussi vieux que la politique, continue de se répandre dans le monde. Traduit-il un repli identitaire face à la mondialisation, ou rend-il compte d’un malaise plus profond ?

Le populisme en réaction

Le terme « populisme » désigne des réalités disparates, qui ont en commun un style politique fondé sur une rhétorique enflammée, dénonçant les inégalités, aujourd’hui celles nées de la mondialisation qui oppose les perdants (le « peuple ») aux gagnants (« l’élite »). Le populisme se définit ainsi comme une réaction aux crises de la représentation politique provoquées par les fractures liées à la mondialisation ainsi que de ses conséquences au niveau international. Il prône l’unité de la nation sous l’autorité d’un leader.

La tradition populiste de l’Amérique latine

L’Amérique latine est depuis plus d’un siècle une terre d’élection du populisme. Dans les années 1940, Getúlio Vargas au Brésil et Juan Domingo Perón en Argentine sont de véritables archétypes du leader populiste, providentiel et charismatique. Mais le coût élevé de leurs réformes sociales et de l’industrialisation artificielle au nom de l’indépendance nationale se heurte aux réalités économiques et surtout à la lassitude des élites, et conduit à leur chute.

Depuis les années 1990, de nombreux dirigeants politiques sud-américains gouvernent en utilisant des méthodes et en tenant des discours qui les rattachent à la tradition populiste. Ils sont qualifiés de néopopulistes. Ce terme s’applique à des présidents classés à droite comme à gauche du spectre politique, brouillant encore plus les limites du phénomène. Ainsi, en 1989 et 1990, les libéraux Carlos Menem en Argentine et Alberto Fujimori au Pérou mènent des campagnes électorales durant lesquelles ils multiplient les promesses, avant de mettre en place des plans d’ajustement structurel

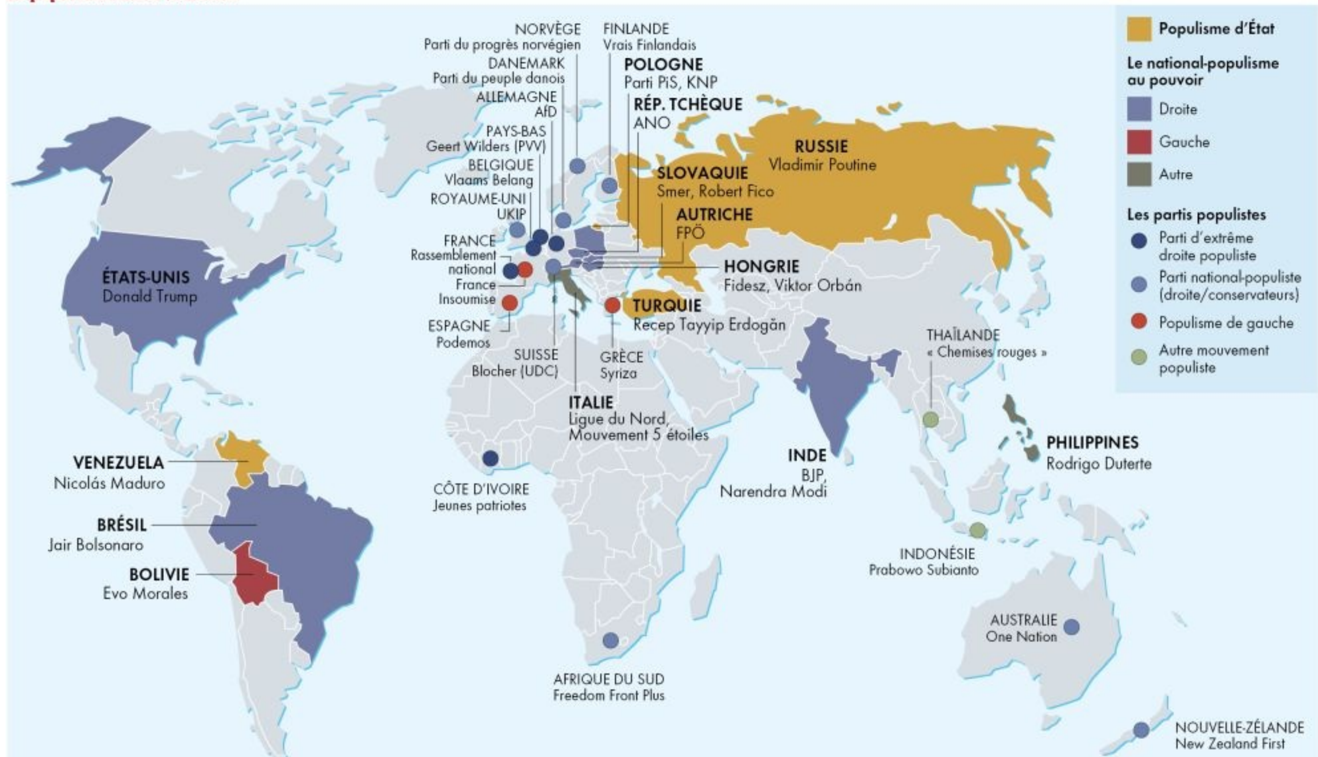
radicaux. Dans les années 2000, le président de droite colombien Álvaro Uribe est souvent considéré comme populiste.
À gauche, l'incarnation du néopopulisme est le président vénézuélien Hugo Chávez, et dans sa lignée, Rafael Correa (Équateur) et Evo Morales (Bolivie). Tous les trois ont engagé leur pays dans des processus de changements de régime, marqués par une escalade rhétorique dans la relation avec leurs opposants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays (États-Unis). Ils utilisent les mêmes techniques de mise en scène de l'exercice du pouvoir : ils tiennent une fois par semaine leur Conseil des ministres dans une ville de province, et en public. Ils sont tellement présents sur les écrans de télévision qu'ils sont surnommés « téléprésidents ». À l'occasion de ces exercices, les présidents font tout pour satisfaire en temps réel les demandes de leurs concitoyens, et n'hésitent pas à limoger des ministres lorsque cela se révèle impossible. La générosité de Chávez, dépensant sans compter ses pétrodollars, lui vaut ainsi une très grande popularité.
Quant à Bolsonaro, le nouveau président brésilien élu à l'automne 2018, il se voit comme un « Trump tropical », à la fois ultralibéral et antisystème. À l'instar de son modèle, il use frénétiquement des réseaux sociaux sur des sujets frivoles.

Une vague populiste mondiale

En Europe, depuis une quinzaine d'années émergent des forces « nationalistes-conservatrices » (Pologne, Hongrie) et des partis « national-populistes » (Italie, France, Royaume-Uni, Autriche, Pays-Bas et Allemagne) qui rejettent l'Europe, les migrants et la mondialisation. En Italie, le succès électoral du mouvement 5 Étoiles (gauche) et de la Ligue du Nord (droite) qui ont formé une coalition gouvernementale montre qu'ils se nourrissent de l'impuissance des vieux partis et de l'Europe à faire face aux crises économiques et migratoires. Lors des élections européennes de mai 2019, ces partis populistes, à la fois eurosceptiques et nationalistes, ont marqué des points, en obtenant 172 sièges, contre 154 au cours de la précédente législature, ce qui aura un impact certain sur le processus décisionnel au sein du Parlement européen.
En Russie et en Turquie est apparue une sorte de populisme d'État incarnée par Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan : deux figures autoritaires et charismatiques qui sont parvenues à mobiliser les sentiments nationalistes de leurs concitoyens contre un monde étranger présenté comme hostile, allant jusqu'à mettre en œuvre des actions armées pour défendre leurs intérêts, comme en Syrie.

En Asie, c’est en Inde et aux Philippines que le phénomène est le plus marqué, avec l’arrivée au pouvoir, respectivement du leader nationaliste hindou du BJP, Narendra Modi et de Rodrigo Duterte, le candidat « des gens d’en bas de l’échelle ». Aux États-Unis, le nouveau président incarne la voix retrouvée du peuple, l’homme providentiel, qui en alliant nationalisme et protectionnisme, cherche à résister aux accords de libre-échange et à la Chine, néfastes aux intérêts du peuple américain, et à redonner toute sa place à l’Amérique (« *America First* »).
Au fond, le populisme n’est-il pas une pathologie de la démocratie, qui traduit, dans un monde ultraconnecté et instantané, la volatilité des attentes des citoyens, face à une intégration sociale et une gouvernance défaillantes ?

Le populisme dans le monde



« Bolsonaro est un candidat du système. Le système capitaliste, avec son idéologie néolibérale, a vu en lui son premier défenseur. […] 71 % des citoyens classés comme “aisés” par les sondeurs brésiliens ont voté pour Bolsonaro, alors que 59 % des citoyens “modestes” ont voté pour son rival. »

Nicolas Framont, *Marianne*, 30 octobre 2018.

Le Venezuela : fuite en avant ?

Depuis l'instauration de l'état d'urgence en mai 2016, le Venezuela s'enfonce progressivement dans le chaos, contribuant à une fuite massive de la population vers les pays voisins. L'instabilité politique n'est donc pas qu'un vieux démon en Amérique latine, même si le pluralisme politique y rime désormais avec amélioration globale des conditions de vie, et que le renforcement des contre-pouvoirs remet en cause l'impunité des dirigeants.

L'instabilité politique en Amérique latine

Dans les années 2000, l'amélioration globale des conditions socioéconomiques et le renforcement du pouvoir judiciaire favorisent une reprise de confiance envers les institutions démocratiques.

Néanmoins, plusieurs facteurs d'instabilité pèsent encore sur les démocraties latino-américaines : crises de gouvernabilité, scandales de corruption, enjeux sécuritaires, etc. Au Honduras, le président M. Zelaya est renversé par les militaires en 2009. Au Paraguay, le président F. Lugo est destitué par son Congrès en 2012. Au Guatemala, où l'appui à la démocratie était déjà l'un des plus faibles de la région en 2013 (40,7 %), le président Otto Pérez Molina est destitué et arrêté pour corruption en septembre 2015, à la suite de pressions populaires inédites. Cette crise ébranle le système politique et provoque l'élection de l'ancien comique de télévision Jimmy Morales. Enfin, dans différents pays, les efforts pour rendre la vie politique plus transparente renforcent le retentissement des scandales en tous genres (corruption, assassinats politiques, etc.).

Au Mexique, la disparition de 43 étudiants de l'École normale d'Ayotzinapa en 2014 met à jour les collusions entre l'État et le narcotrafic, provoquant une vague d'émotion et d'importantes mobilisations. Au Brésil, la presse dévoile en 2015 un système de corruption de grande ampleur : le détournement de plusieurs milliards de dollars de l'entreprise publique Petrobrás, via des surfacturations et autres marchés truqués, pour alimenter les caisses des partis politiques et enrichir des élus. Le Parti des travailleurs de Lula au pouvoir est directement impliqué, les élites politiques et économiques sont discréditées et le mécontentement se fait entendre dans les rues. En 2013,

avant ces scandales, seuls 36,6 % des Mexicains et 48,5 % des Brésiliens approuvaient la phrase : « La démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement. » Dans ces deux pays, la tentation autoritaire a sensiblement augmenté et les Brésiliens ont voté massivement pour Bolsonaro à la présidentielle d'octobre 2018, un ancien militaire d'extrême droite, qui promet de rétablir l'ordre.

Dérive autoritaire au Venezuela

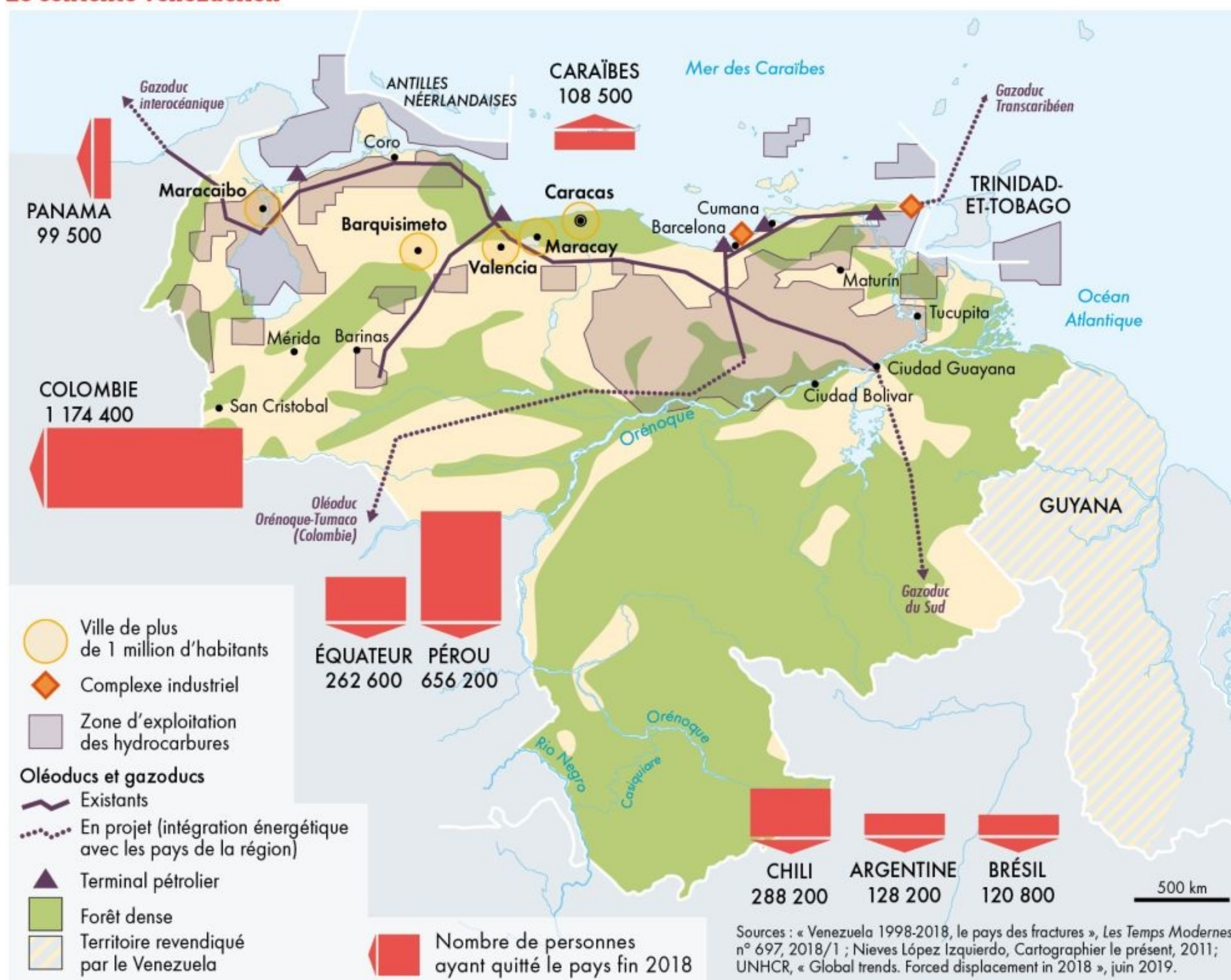
Lancée en 1999, la révolution bolivarienne a été validée par les urnes à de nombreuses reprises par les Vénézuéliens. La popularité d'Hugo Chavez, alimentée par le partage de la rente pétrolière, est très grande parmi les catégories populaires qui ont longtemps été les oubliées de la démocratie. En 2013, le retournement de la conjoncture économique dû à la baisse des prix du pétrole et le décès de Chavez signalent une inflexion. Nicolás Maduro, le successeur désigné de Chavez, se montre incapable de faire face à la crise économique majeure marquée par un chômage massif, des pénuries de nourriture, de médicaments et d'électricité, et une paupérisation croissante de la population. En décembre 2015, l'opposition au régime gagne les élections législatives. Maduro s'emploie alors à marginaliser la Chambre des députés et fait élire une Assemblée constituante qui s'octroie tous les pouvoirs.

En 2018, Maduro se fait réélire à l'occasion d'élections marquées par de nombreuses irrégularités. Le régime emprisonne ses opposants, réprime les manifestations et intimide la population, tout en pourvoyant de l'aide alimentaire à ses fidèles. L'économie, soumise à des sanctions internationales, est exsangue et le pays vit un drame humanitaire (3 millions de personnes fuient le pays avant tout vers la Colombie). Le régime tente de survivre en s'appuyant sur son armée tandis que Juan Guaido, leader de l'opposition, s'est proclamé président par intérim sans parvenir à prendre le pouvoir, malgré le soutien qu'il a reçu des États-Unis et des Européens, qui l'ont reconnu comme chef d'État légitime. Des négociations se sont engagées sur l'avenir du pays à Oslo fin mai 2019.

Crises politiques en Amérique latine



Le contexte vénézuélien



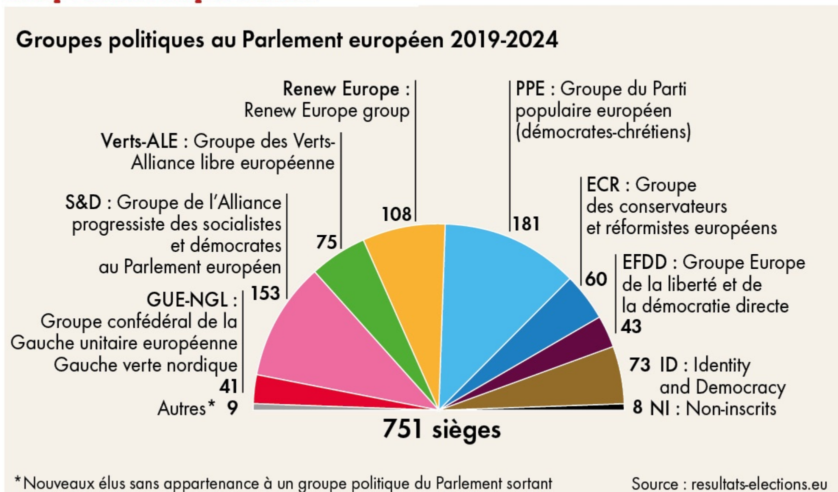
1 370 000 %

C'est le taux d'inflation du Venezuela en 2018, selon le Fonds monétaire international qui prévoit 10 000 000 % en 2019. Un record mondial !

Élections européennes : quelles leçons pour l'UE ?

Du 23 au 26 mai 2019, 427 millions d'Européens ont été appelés à voter pour désigner les 751 députés du Parlement européen pour les cinq prochaines années. Bien que l'Union européenne (UE) soit aujourd'hui la première puissance commerciale et la première puissance économique de la planète devant les États-Unis et la Chine, elle ne séduit plus les citoyens européens. Pourtant, en dépit de la poussée des partis populistes et nationalistes qui revendiquent un projet moins européen, la participation est en hausse.

Composition du parlement



Recul de l'abstention

L'emblème de l'euroscepticisme croissant d'une majorité de citoyens européens s'est traduit en juin 2016 par le référendum britannique pour la sortie de leur royaume de l'Union européenne. Toutefois, en raison des longues et intenses tractations pour trouver un accord de retrait entre Bruxelles et Londres, cet événement a paradoxalement plutôt poussé les Européens à se mobiliser pour ce scrutin. Le taux de participation est ainsi en hausse de 8,9 points par rapport à 2014. C'est la première leçon de ces élections. Au niveau de l'Union, c'est plus d'un électeur européen sur deux

(51 %) qui a voté. À l'échelle des États, le taux de participation est plus contrasté : au Luxembourg et en Belgique, où le vote est obligatoire, il oscille entre 84 et 88 % ; à Malte, il atteint 72 %. Au Danemark, il atteint 66 % et en Espagne, 64,3 %, en hausse de 20 points par rapport à 2014, tout comme en Pologne (45,6 %). Le Portugal, Malte, la Bulgarie, la Grèce, l'Italie et le Luxembourg ont en revanche été marqués par un abstentionnisme en hausse. Le mauvais élève de la classe européenne reste la Slovaquie, dont la participation pourtant en hausse de 10 points par rapport au scrutin de 2014 n'a été que de 22,7 % !

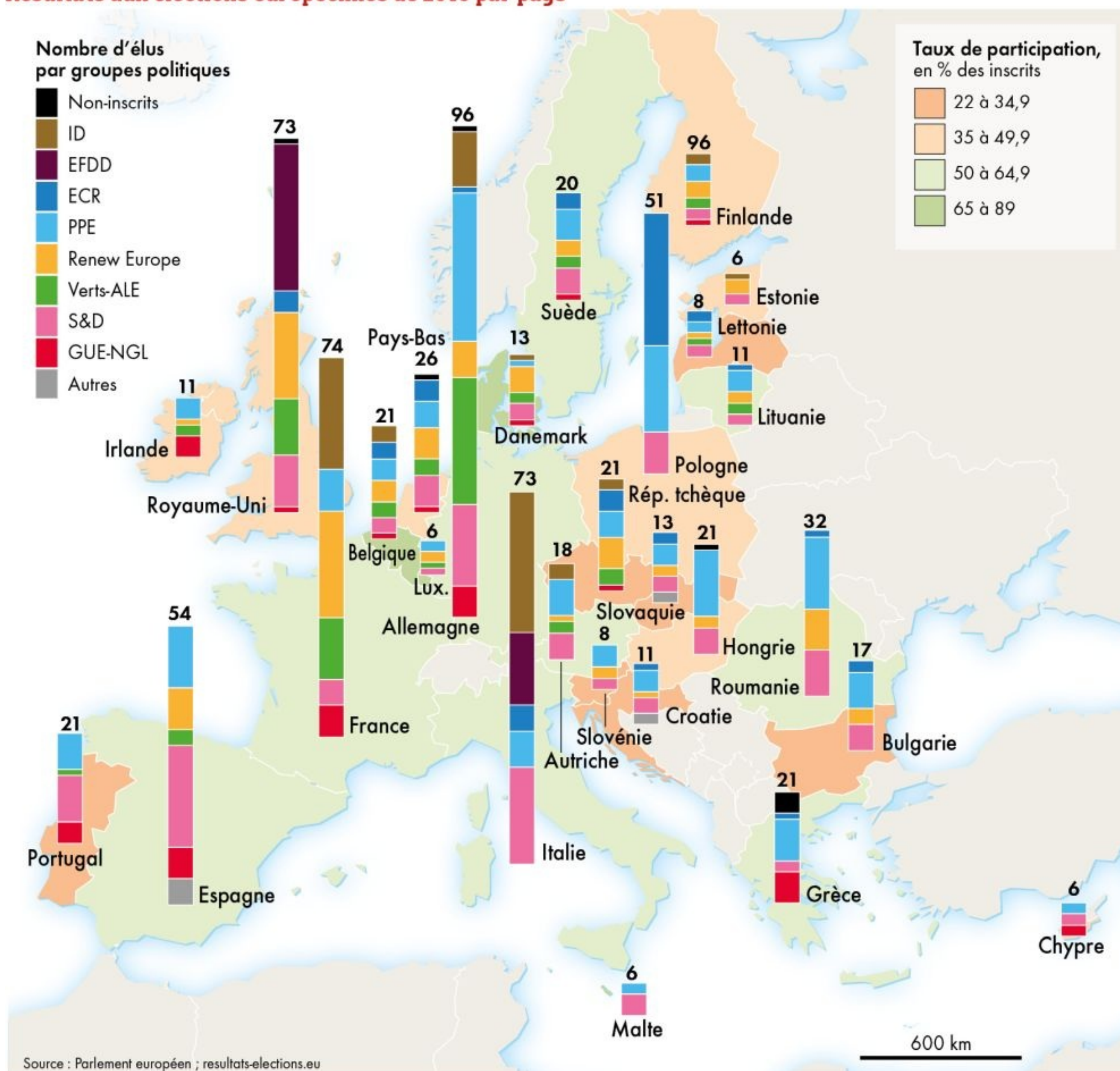
Poussée populiste

Quant à la composition de la nouvelle assemblée, elle est marquée par la percée des partis populistes et nationalistes et le repli des deux grandes formations historiques du Parlement européen : le Parti populaire européen (PPE, démocrates-chrétiens à droite) et le Parti socialiste européen (PSE, à gauche) transformé en 2009 en Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D) pour intégrer en son sein le Parti démocrate italien. Représentant les deux tiers du parlement jusqu'en 1999, ces deux formations cumulent à présent 44,2 % des voix contre 54 % pour la législature précédente. Le clivage gauche-droite s'érode donc au Parlement européen de la même façon qu'au niveau des États membres. Il renforce le groupe parlementaire de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE), parmi lequel siègent les députés français de la République en marche d'Emmanuel Macron. Il bénéficie aussi aux verts.
Toutefois, avec 179 sièges sur 751, le PPE reste le premier des groupes parlementaires, suivi des sociaux-démocrates, tandis que les droites extrêmes, nationalistes et souverainistes gagnent du terrain, obtenant au total 177 sièges, soit presque un quart de l'hémicycle. Le Rassemblement national et son allié italien de La Ligue ont appelé à la formation d'un large groupe populiste « Identité et démocratie » au Parlement. Mais ils ne sont pas parvenus à convaincre tous les euro-sceptiques européens, notamment les 29 élus britanniques du Brexit Party de Nigel Farage et les 26 élus polonais du Parti droit et justice (PiS). Ce groupe ne compte que 73 eurodéputés issus de 9 pays. Deux autres groupes eurosceptiques et souverainistes existent donc au Parlement européen : l'Europe de la liberté et de la démocratie directe (ELDD) avec 43 sièges ; et les Conservateurs et réformistes européens (CRE) principalement autour du PiS polonais. Pour les géographes Sylvain Kahn et Jacques Levy, ces élections traduisent non pas « un raz-de-marée, mais une infiltration de la droite par la radicalité et

l'extrémisme », autour des trois principaux thèmes : « la xénophobie, l'islamophobie, et la désacralisation de l'État de droit ». Des partis déjà au pouvoir dans bon nombre d'États européens, ou qui y aspirent, comme le Rassemblement national.

Quelle leçon pour la France ?

C'est d'ailleurs ce parti qui est arrivé en tête avec 23,3 % des voix contre 22,41 % pour La République en marche (LREM) du président Macron. Un score plus serré qu'attendu entre ce qui forme aujourd'hui les deux grandes forces politiques françaises. Cette élection traduit une fracture qui n'est plus seulement géographique, mais également territoriale opposant villes et campagne ; pôles urbains et périphéries.
À l'échelle nationale, la liste RN est arrivée en tête dans 20 359 communes rurales sur 27 754 (73,4 %), et s'affirme dans les communes des pôles moyens, tandis que LREM domine dans les pôles urbains, et notamment dans l'aire urbaine parisienne où le parti arrive en tête dans plus de la moitié des 409 communes d'Île-de-France, talonné par les Europe Écologie-Les Verts (EELV). Ce parti arrive en troisième place avec 13,47 % des suffrages, devançant les Républicains (LR), qui essuient une sérieuse défaite en ne recueillant que 8,48 % des voix. Quant à la gauche socialiste, elle n'obtient que 6,19 % des voix et la gauche populiste de La France insoumise (LFI), 6,31 %.



« L'existence de l'UE n'est plus l'enjeu de la vie politique européenne, car personne ne veut ou ne peut plus se donner sa disparition comme objectif. Le nouveau clivage confronte les tenants d'une république d'échelle européenne, qui promeut l'émancipation des individus et l'autonomie de la société, et les tenants d'une entité européenne utilisée pour promouvoir un État de non-droit et un monde mythiquement figé dans le communautarisme. »

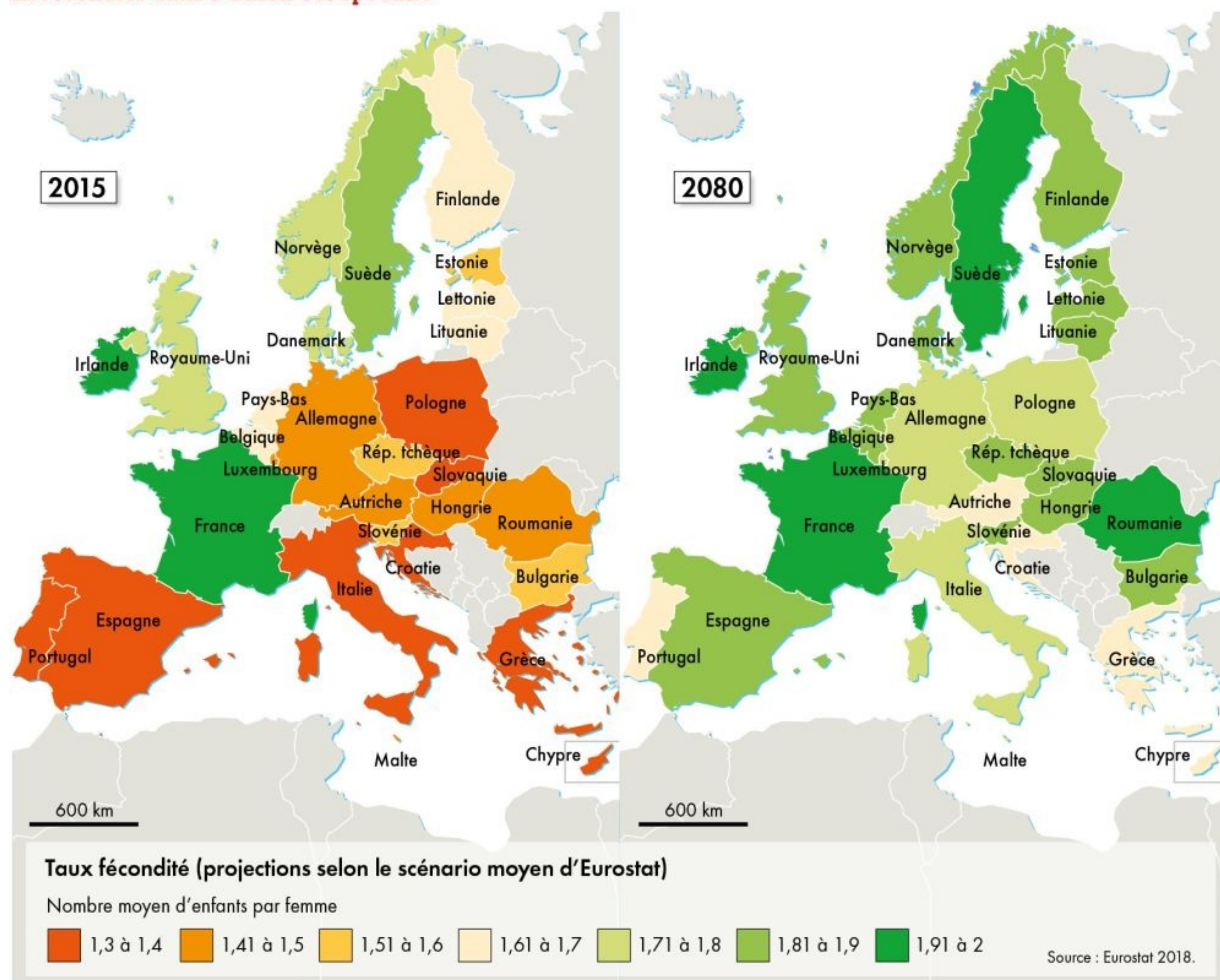
Sylvain Kahn et Jacques Levy, Géographes (tribune dans *Le Monde*,

2 juin 2019).

Europe : l’immigration pour compenser le vieillissement ?

Dans plusieurs pays d’Europe, les décès sont aujourd’hui plus nombreux que les naissances, mais la population continue à augmenter en raison d’un excédent migratoire (différence entre les entrées de migrants sur les sorties). La population de l’Europe ne pourra se maintenir à terme à son niveau actuel que grâce à une immigration importante, même dans le cas où la fécondité se relèverait.

La fécondité dans l’Union européenne



Vers un déficit des naissances

Les projections démographiques publiées par Eurostat en 2018 annoncent dans leur scénario moyen que les naissances resteraient stables et les décès continueraient à augmenter, de telle sorte que le déficit des naissances sur les décès se creuserait pour atteindre un million et demi en 2060. L'augmentation des décès est pratiquement inévitable même si l'espérance de vie continue de progresser. Les générations nombreuses nées pendant le baby-boom, qui ont entre 55 et 75 ans en 2015, vont vieillir puis mourir. En écho au baby-boom, on enregistrera un boom des décès 80 à 90 ans plus tard.

Le scénario d'Eurostat suppose un relèvement progressif de la fécondité jusqu'à un niveau de 1,85 enfant par femme, les différents pays convergeant vers ce niveau en 2150. Il suppose aussi que l'immigration va continuer, le solde migratoire se situant autour d'un million par an tout en diminuant lentement. À ce niveau, les migrations compenseraient l'excédent des décès sur les naissances et la population se maintiendrait à l'horizon 2080.

L'avenir de l'Europe

Entre 1960 et 2015, la population des 28 pays composant l'Union européenne en 2015 est passée de 407 à 509 millions d'habitants. L'augmentation d'un peu plus de 100 millions vient principalement de l'excédent des naissances sur les décès. Au début des années 1960, par exemple, il naissait dans l'ensemble des 28 pays de l'Union près de huit millions de bébés chaque année – contre un peu plus de cinq millions en 2015 – et on enregistrait un peu plus de quatre millions de décès. L'excédent naturel (trois millions et demi), pour une population qui ne comptait alors que 400 millions d'habitants, entraînait un accroissement de huit pour mille par an, un taux dix fois supérieur à celui des années 2000-2009.

Les nombreuses naissances reflétaient le baby-boom, lequel allait pourtant se terminer rapidement : les naissances, après avoir atteint un pic en 1964 (7,8 millions), ont ensuite diminué sous l'effet de la baisse de la fécondité. Celle-ci est passée de 2,7 enfants en moyenne par femme en 1965 à 1,6 en 2015. Simultanément, les décès ont augmenté, passant de 4,1 millions en 1960 à 5,2 millions en 2015. Il semble étonnant que la hausse des décès n'ait pas été plus forte, car la population a sensiblement augmenté dans l'intervalle et a vieilli, elle comprend notamment un nombre plus important de personnes âgées.

Mais la durée de vie s'est allongée, l'espérance de vie gagnant 11 ans en

55 ans (elle est passée de 70 à 81 ans entre 1960 et 2015). Ce progrès a permis le maintien du nombre absolu de décès à peu près au même niveau.

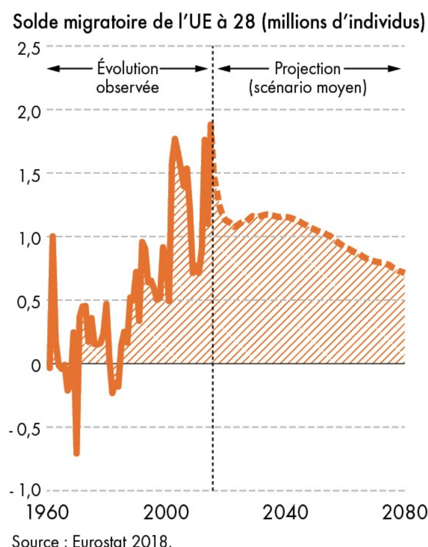
L'immigration peut-elle assurer le maintien de la population ?

Si la population de l'Union continue à augmenter à la fin des années 2010, c'est presque exclusivement grâce aux migrations. L'excédent migratoire, différence entre les entrées et les sorties de migrants, s'est beaucoup accru au cours des années 1990 et 2000 et a atteint plus de 1,2 million par an entre 2005 et 2015.
Pour illustrer le rôle de l'immigration dans l'évolution démographique de l'Europe, Eurostat a calculé des projections en faisant l'hypothèse qu'à partir de 2015 le solde migratoire était nul. Ce scénario « sans migration » est irréaliste mais il a une portée pédagogique : il montre ce que serait l'évolution si l'immigration était stoppée en Europe à partir d'aujourd'hui. Dans ce cas, la population des 28 aurait diminué dès 2015, la diminution s'accélérant progressivement jusqu'à une population de 400 millions en 2080, contre plus de 500 aujourd'hui, soit une perte de 100 millions (20 %) en 65 ans, la ramenant à son niveau de 1960.

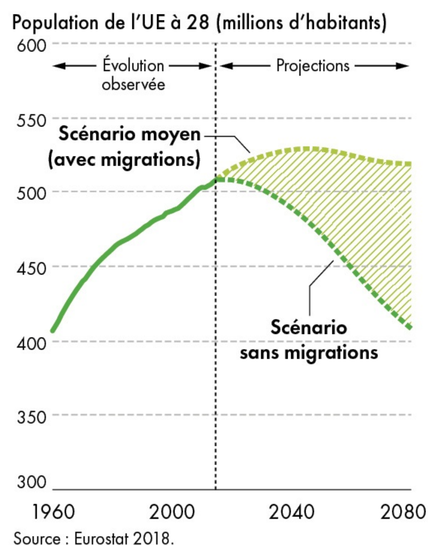
L'Europe doit-elle se préparer à un afflux massif de migrants subsahariens ?

Les migrants subsahariens occuperont une place grandissante dans les sociétés du Nord tout en restant très minoritaires : environ 4 % de la population en 2050 d'après les modèles migratoires. En comparaison des habitants des autres régions du monde, les subsahariens émigrent peu en effet en raison même de leur pauvreté. Et lorsqu'ils émigrent, c'est à 70 % dans un autre pays subsaharien. On est donc loin de « La ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route vers l'Europe, le Vieux Continent », annoncé par le journaliste Stephen Smith en 2018 dans son essai éponyme très médiatisé et même cité par le président de la République, mais très vite critiqué par la communauté scientifique (voir encadré).

Solde migratoire



Scénario de l'évolution de la population européenne



« S'il faut craindre une "ruée", ce n'est pas celle des étrangers venus du Sud pour transformer l'Europe en "Eurafrique" mais celle qui consiste à se jeter sur la première explication venue ou à s'emparer précipitamment de métaphores outrancières pour frapper l'opinion à bon compte. »

François Héran, démographe au Collège de France,
« Comment se fabrique un oracle. La prophétie de la ruée africaine sur l'Europe »,

La Vie des idées, 18 septembre 2018.

31 octobre 2019 : le Brexit et après ?

Prévue initialement pour le 31 mars 2019, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a finalement été reportée au plus tard au 31 octobre 2019. Le pays pourra quitter l'Union avant si le parlement approuve l'accord régissant les nouveaux rapports du pays avec les États membres de l'UE, alors que les députés l'ont déjà refusé à plusieurs reprises, obligeant le pays à participer aux élections européennes. Cette situation plonge le pays dans l'incertitude, notamment quant à ses relations futures avec les pays européens et le reste du monde.

Incertitude politique pour le Royaume-Uni

La géographie du vote en juin 2016 en faveur du Brexit montre très précisément les profondes lignes de fractures existantes entre « nations » et régions britanniques. Les régions les plus pauvres en reconversion industrielle, tels les Midlands, le Yorkshire et Nord-Ouest, ont voté pour la sortie de l'UE, tandis que les villes, dont la capitale Londres se sont exprimées contre. Elle souligne également les clivages identitaires de cet État multinational, à la recherche d'un nouveau projet commun pour son avenir, au risque de voir se dérouler un nouveau référendum sur l'Écosse, et peut-être une réunification de l'Irlande.

Avec le Brexit, s'est ouvert une période d'incertitudes politiques et économiques pour le Royaume-Uni, déjà touché par le ralentissement de son économie, l'inflation, une baisse de la livre sterling, et par des tensions avec les nationalistes écossais et les Irlandais du Nord majoritairement pro-européens. Il a déjà entraîné la démission de la Première ministre britannique, Theresa May, en mai 2019, en raison du refus du Parlement de ratifier l'accord de sortie signé avec Bruxelles. Il pourrait aussi affaiblir la première place boursière européenne, puisque sans accord sur les services financiers, il sera interdit aux banques et autres entreprises liées à la place boursière londonienne de vendre des prestations dans le reste de l'Union.

Quelle relation future avec l'UE ?

Dès juin 2017, le Royaume-Uni s'est pourtant engagé avec Bruxelles dans des négociations visant à organiser sa sortie de l'Union et à envisager leurs

futures relations politiques et commerciales. Après 17 mois de longues et intenses négociations, un accord a été trouvé en novembre 2018 contenu dans un projet de traité de 585 pages et trois protocoles annexes concernant l'Irlande, Gibraltar et Chypre.

Il règle d'abord le montant de la facture que Londres devra acquitter à Bruxelles, son « solde de tout compte » en quelque sorte, qui est évalué entre 40 et 45 milliards d'euros. Un protocole annexe vise ensuite à préserver la frontière « ouverte » entre l'Irlande du Nord et la République irlandaise, car elle est depuis les accords de 1998 un gage à la paix scellée entre catholiques et protestants de l'Ulster. Il instaure un mécanisme de « filet de sécurité » (*backstop*), qui pourrait permettre de maintenir l'Irlande du Nord dans le marché intérieur, bien que le Royaume-Uni n'y soit plus. L'accord de retrait britannique prévoit en effet la mise en place d'un territoire douanier unique, sorte d'union douanière, à l'instar de celle existant entre l'UE et la Turquie. Cet arrangement spécial ne contente pas bien évidemment les Brexiters, et explique en partie le rejet de l'accord à Westminster.

Toutefois, au niveau de la sécurité et de la défense, Londres devra renégocier une coopération privilégiée, tout comme pour l'accès à Galileo, le programme de navigation par satellite, car rien n'est prévu dans l'accord de retrait. Et plus globalement, le Royaume-Uni aura à redéfinir son rôle international et trouver l'équilibre entre Washington et Bruxelles, tout en préservant la relation stratégique et militaire avec Paris.

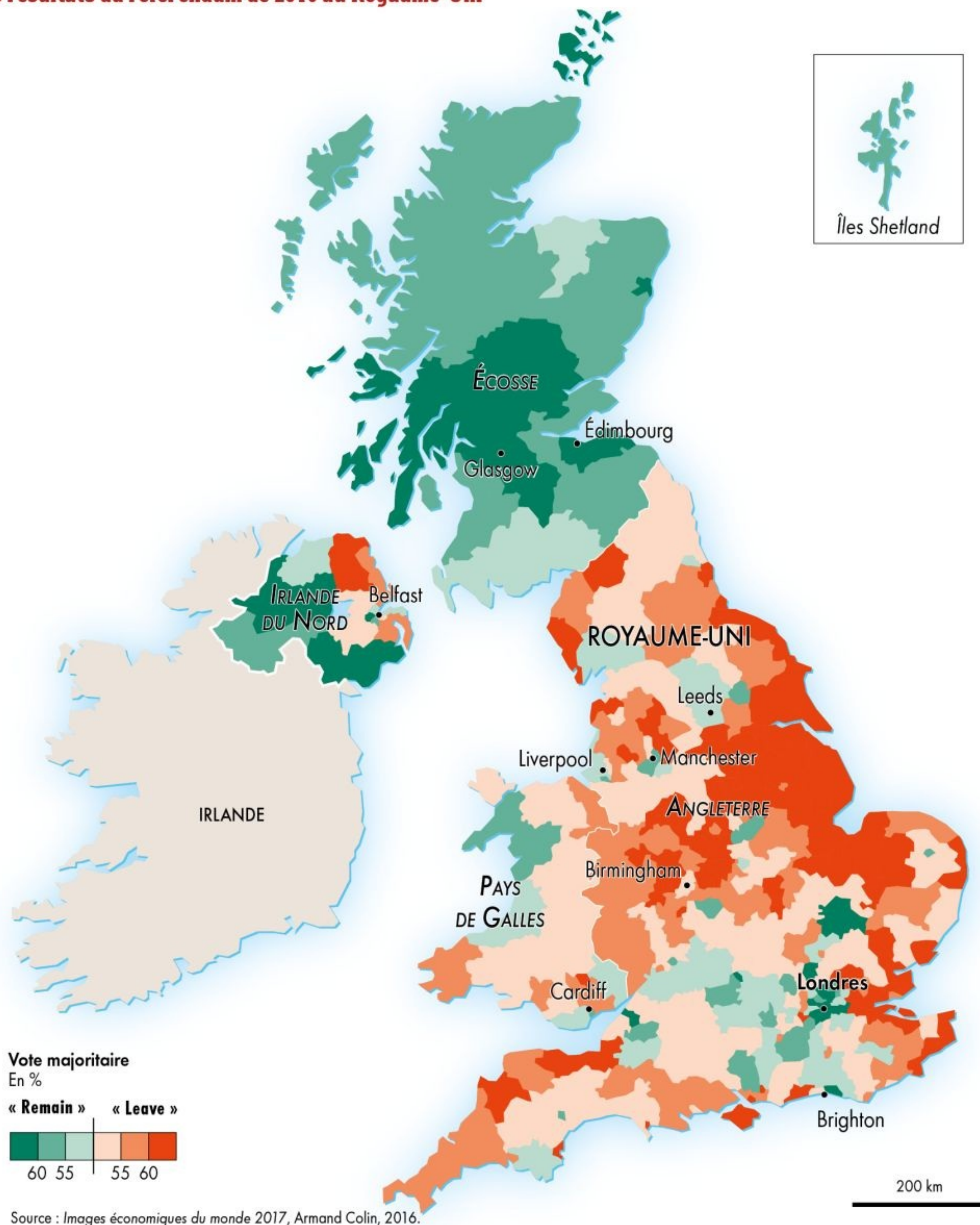
Pour la mise en œuvre de l'accord, une période de transition est prévue sur 21 mois à partir du lendemain du divorce, soit le 31 octobre 2019. Elle doit permettre d'établir si le Royaume-Uni, qui réalise la moitié de ses exportations dans l'UE, continuera à participer, entièrement ou partiellement, au marché unique, ou prendre part comme la Norvège à l'Espace économique européen (EEE). Cette option l'obligerait toutefois à contribuer au budget européen et à accepter les quatre libertés de circulation, dont celle des travailleurs. Elle paraît peu probable, la limitation de l'émigration ayant été l'une des principales revendications du Brexit, tout comme une diversification des échanges commerciaux du Royaume en direction du Commonwealth, comme y aspirent certains fervents soutiens du Brexit.

Le rétrécissement de l'Europe

La concrétisation du Brexit amorce également une période d'incertitudes pour le projet européen, certes fragilisé par la crise de la dette, l'afflux massif de migrants et l'euroscepticisme. Mais paradoxalement, la poussée populiste aux élections européennes a été d'une moindre ampleur que le prévoyaient

les sondages ; peut-être en réaction à l'inconnu que représente la sortie de cette Union unique au monde, aujourd'hui première puissance commerciale et première puissance économique de la planète devant les États-Unis, la Chine et le Japon.

Avec le Brexit, l'Union européenne, pour la première fois de son histoire, ne change pas de configuration territoriale en raison d'un élargissement, mais de la sortie d'un de ses membres. Depuis son lancement au début des années 1950, la Communauté économique européenne fondée entre six États d'Europe de l'Ouest s'est élargie passant à 9 en 1972, puis 10 en 1980, 12 en 1986, puis 15 États en 1995, avant d'intégrer 12 nouveaux membres de 2004 à 2007, scellant ainsi les retrouvailles d'une Europe divisée pendant un demi-siècle de guerre froide. Depuis l'entrée de la Croatie en juillet 2013, l'Union européenne comptait 28 États, elle repasse à 27 fin octobre 2019 après le retrait britannique.



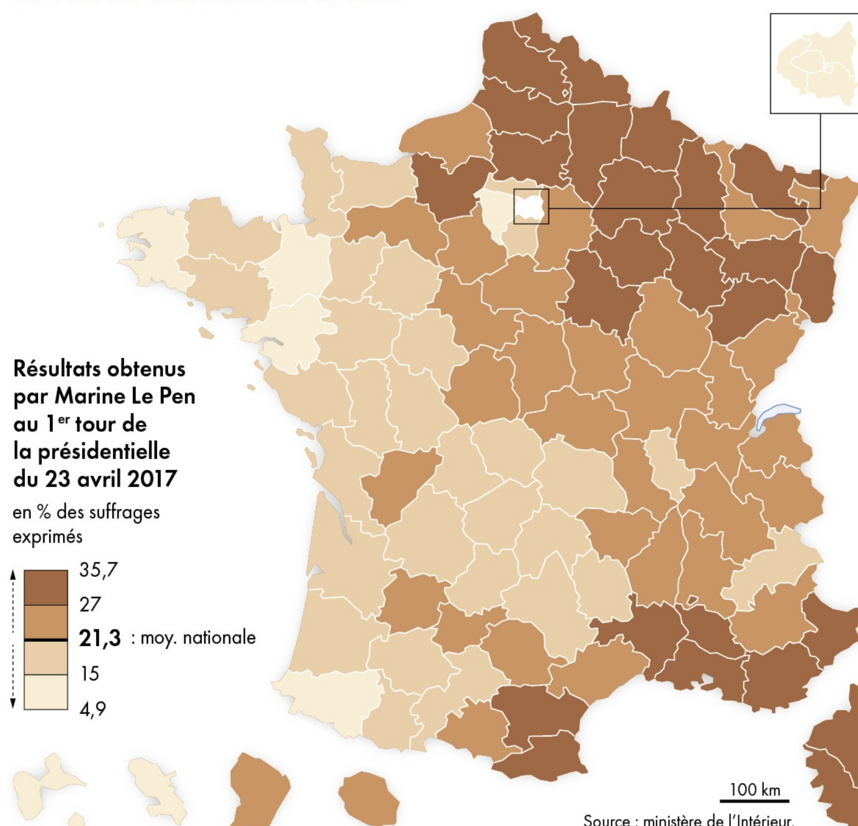
HARD BREXIT

Signifie pour le Royaume-Uni la sortie du marché unique (et le retour des

droits de douane), mais aussi de l'Union douanière européenne (dont la Turquie fait partie), ainsi que le retour des visas et/ou permis de travail pour pénétrer sur le sol britannique.

Crise de la démocratie en France ?

Le mouvement des « gilets jaunes » apparu à l'automne 2018 en France montre que par-delà les élections et les réformes qui se succèdent, point une désillusion croissante. Celle-ci prend parfois la forme de discours de contestation, se traduit par la montée de l'extrême droite, la perte de confiance à l'égard des politiques et l'abstention, à tel point que l'on peut se demander si la démocratie française ne traverse pas une crise de basse intensité.



Un discrédit des politiques ?

Si les années 1970 avaient été ponctuées d'affaires troubles, à l'image de la mort plus que suspecte du ministre Robert Boulin, les décennies suivantes sont surtout marquées par d'importants scandales politico-financiers liés en

particulier au financement des partis politiques. Si la justice parvient tant bien que mal à instruire certains dossiers, à l'image de l'affaire emblématique du sang contaminé, elle achoppe encore souvent sur des résistances qui jettent le doute sur l'égalité devant la loi. À cela s'ajoute tout un lot de révélations, de la fille cachée de François Mitterrand à la vie privée de Dominique Strauss-Kahn.

La répétition de ces scandales d'un nouveau type peut être interprétée comme l'affirmation du « quatrième pouvoir » médiatique ou comme la démonstration d'une longue complaisance des élites, trop certaines de leur impunité. Quoi qu'il en soit, le soupçon gagne l'opinion et nourrit la crise de légitimité du personnel politique, dont témoigne l'affaissement rapide et constant des cotes de confiance.

De manière générale, la société s'interroge davantage sur la représentativité d'un personnel dirigeant souvent issu des mêmes milieux, sinon des mêmes écoles : la dénonciation de « l'énarchie » devenant un leitmotiv insistant qui résume à elle seule la critique des élites et explique le choix du président Macron de proposer la suppression de l'ENA en mai 2019 pour sortir de la crise des « gilets jaunes ».

Votée en 2000, la loi sur la parité contribue à une plus grande mixité, mais reste très inégalement appliquée. En parlant de la « France d'en bas » qu'il prétend représenter, le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin invente une formule qui traduit ce sentiment de déconnexion des élites. Cette crise de confiance s'ajoute à l'impression d'un État inefficace et nourrit la croissance d'une abstention restée relativement stable jusqu'aux années 1970. Les Français n'ont pas tout à fait abandonné les urnes, comme le confirme la forte participation à l'élection présidentielle, mais ils sont de moins en moins nombreux à prendre part aux élections européennes (50,5 % en 2019) et même aux législatives (à peine 60 à 70 % de participation à partir des années 1990, contre près de 80 % dans les années 1960-1970). À quoi s'ajoute la spectaculaire montée en puissance d'un vote protestataire.

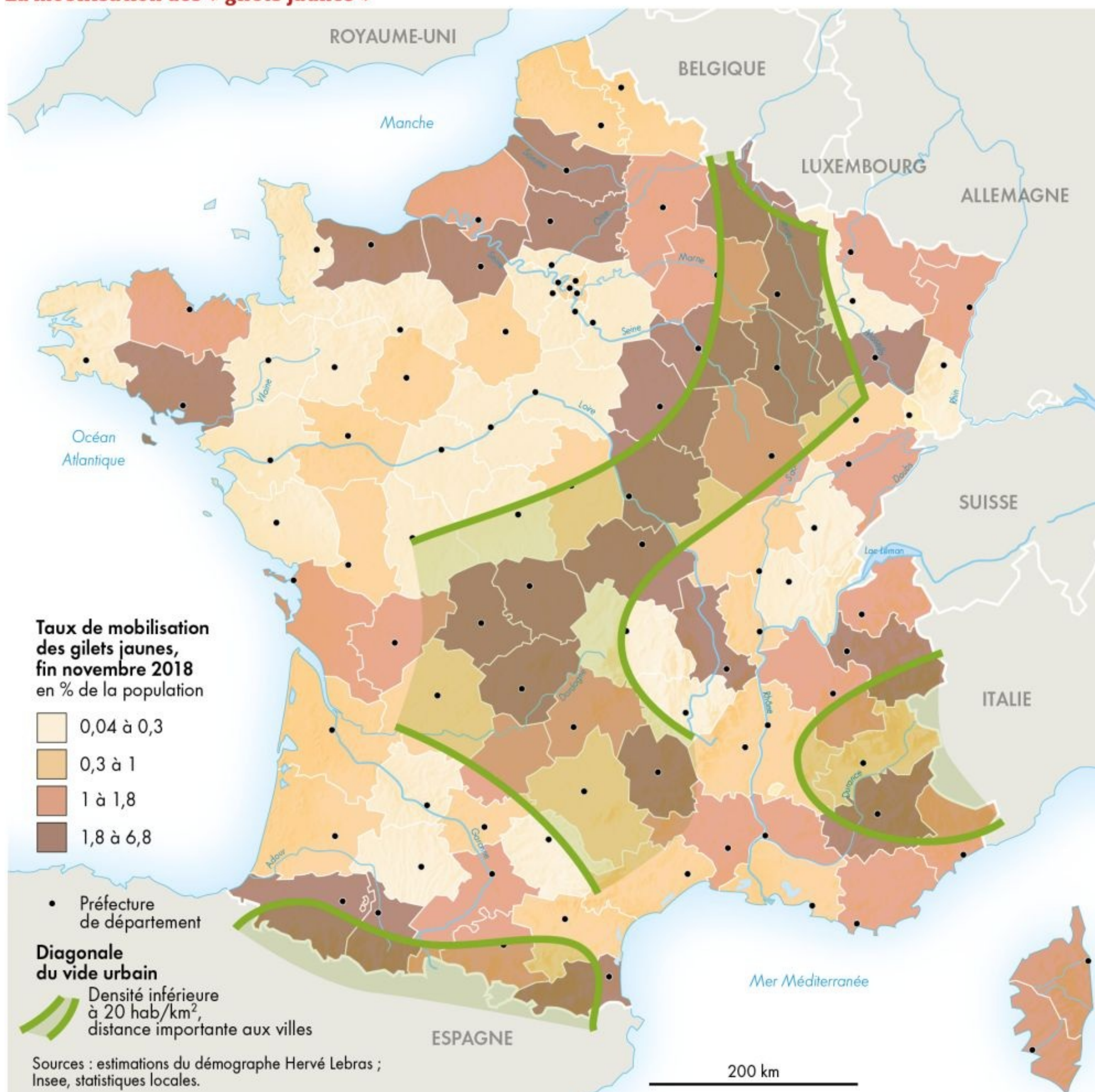
La poussée de l'extrême droite

Bruyant mais peu audible, le Front national créé en 1972 tire profit de la montée du chômage pour instiller une petite musique xénophobe (« un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop ») qui lui offre ses premiers succès électoraux au milieu des années 1980. Le « coup de tonnerre » du 21 avril 2002 est lui particulièrement marquant : avec 4,8 millions de voix au premier tour de la présidentielle, Le Pen dépasse à peine les scores atteints en 1995 (4,6 millions) et 1988 (4,4), mais il profite du

niveau exceptionnel de l'abstention et de l'effondrement des partis de gouvernement pour accéder au second tour, où il se heurte cependant à une considérable mobilisation populaire et électorale.

À la fin des années 2000, Jean-Marie Le Pen, vieillissant et contesté, transmet (non sans tension) la tête du parti à sa fille, Marine, qui enregistre à son tour d'importants succès (7,7 millions de voix à la présidentielle en 2017). Mais le Front national a beau revendiquer le titre de « premier parti de France », ce qui est discutable, il reste incapable d'accéder au pouvoir. Même s'il dispose d'un socle de militants et d'électeurs convaincus, il repose encore sur le ralliement des mécontents, qui se recrutent notamment dans une France périurbaine mal à l'aise face aux dynamiques de la modernisation. En témoigne l'émergence du mouvement des « gilets jaunes ». Quoi qu'il en soit, les idées du Front national, devenu Rassemblement national (RN) depuis le 1er juin 2018, infusent dans la société et inspirent des stratégies de récupération électorale, contribuant ainsi à banaliser les thèmes xénophobes.

La mobilisation des « gilets jaunes »



LE SENS DE LA NUANCE

Si les formes institutionnelles de la démocratie font incontestablement l'objet d'une crise, c'est aussi parce que l'exigence démocratique s'accroît. Il faut donc garder le sens de la nuance quand on évalue la crise d'impopularité du personnel politique : qu'elle soit indéniable ne signifie pas qu'elle soit tout à fait inédite, encore moins qu'elle remette en question l'attachement à la démocratie.

Le droit d'asile en question ?

Le droit de rechercher l'asile en d'autres pays en cas de persécution a été consacré par l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est principalement régi par la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés et par le Protocole de New York du 31 janvier 1967 qui l'a complété. En 2019, 148 États ont adhéré à l'un d'eux.

Les réfugiés dans le monde

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est chargé depuis 1951 de coordonner l'action internationale de protection et d'assistance aux réfugiés. Selon son rapport *Tendances globales* publié en juin 2019, le nombre de déplacés de force fin 2018 pour des motifs de persécution, de violence, de conflits ou de violations des droits de l'homme a atteint son plus haut niveau avec 70,8 millions de personnes déracinées. Parmi celles-ci, 3,4 millions sont vénézuéliens, 25,9 millions sont des réfugiés originaires de trois principaux pays : la Syrie, l'Afghanistan et le Soudan du Sud, accueillis principalement en Turquie, au Pakistan et au Liban. Ce total inclut 5,5 millions de Palestiniens sous mandat de l'UNWRA. 41,3 millions sont des déplacés internes (Syrie, Colombie, Afghanistan) ; et 3,5 millions des demandeurs d'asile en cours de procédure (Allemagne, États-Unis, Italie). 67 % des réfugiés dans le monde proviennent de seulement cinq États : la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, la Birmanie et la Somalie et 52 % sont des enfants âgés de moins de 18 ans.

Parmi les 13,8 millions de nouveaux déplacés de force en 2018, 10,8 millions sont restés dans leur pays et seuls 2,8 millions sont devenus demandeurs d'asile ou réfugiés hors de celui-ci. La majorité des persécutés deviennent ainsi des déplacés internes dans leur pays et s'ils le fuient, ils séjournent généralement à proximité, de sorte que ce sont les pays en développement proches des zones de crise qui supportent l'essentiel des charges de l'accueil (30 % en Afrique, 26 % au Moyen-Orient et Afrique du Nord, 17 % en Europe, 16 % en Amérique et 11 % en Asie-Pacifique). Le Liban, par exemple, accueille le plus de réfugiés au monde proportionnellement à sa population nationale, avec un ratio de un réfugié pour six habitants. Il est suivi par la Jordanie (1 pour 14) et la Turquie (1 pour 22). Si on y ajoute les

réfugiés palestiniens, le ratio passe à 1 pour 4 au Liban.

Sur le continent européen

Au sein de l'Union européenne (UE), le droit d'asile est garanti par l'article 18 de la charte des droits fondamentaux, « dans le respect de la Convention de Genève » de 1951 et du Protocole de 1967. Pour offrir un statut uniforme et un degré égal de protection sur tout le territoire de l'UE, quatre règlements (Dublin III, Eurodac, FAMI et Bureau européen d'asile) et cinq directives (qualification, procédure, accueil, regroupement familial, protection temporaire) mettent en œuvre le régime d'asile européen commun.

Fondé sur la responsabilité du pays d'entrée pour traiter les demandes d'asile, le règlement Dublin III est critiqué : il fait peser une charge excessive sur les États périphériques de l'Union, à l'est et au sud, et ses mécanismes de transfert fonctionnent mal. Les discussions entamées pour réformer ce régime à la suite de « la crise migratoire de 2015-2016 » sont laborieuses et difficiles, en raison des intérêts divergents des États et de l'absence de solidarité entre eux. En raison des nombreux conflits sévissant au Moyen-Orient (Syrie, Irak et Afghanistan) et en Afrique, la demande d'asile y a atteint un pic en 2015 (1 257 000 demandes contre 562 000 en 2014) et en 2016 (1 204 000), avec une hausse très marquée en Allemagne, Autriche, Hongrie, Suède et Grèce. En 2016, le taux d'octroi d'une protection (statut de réfugié, protection subsidiaire ou permis de séjour à titre humanitaire) a été de 61 % en première instance selon Eurostat, mais avec des différences significatives selon les pays et les nationalités.

À la suite de la déclaration commune UE-Turquie de mars 2016 et à l'accord incitant la Turquie à retenir les déplacés de force sur son sol, la demande d'asile a fortement reculé en Europe en 2017 (–50 % à fin septembre, dont –70 % en Allemagne). La route de l'Est ayant été pratiquement fermée, les entrées qui s'effectuaient par la Grèce se font par la route du Sud (Méditerranée), l'Italie étant désormais placée en première ligne avec l'Espagne.

Quoiqu'elle s'en défende, l'UE rend de plus en plus difficile l'accès à son territoire et cherche, par tous moyens, à externaliser la charge de l'examen des demandes d'asile. L'accent mis sur les programmes de réinstallation conduits par le HCR et de relocalisation pose la question du maintien de voies légales d'accès au territoire pour les demandeurs d'asile.

Le cas de la France

Le droit d'asile est reconnu en France par l'article 53-1 de la Constitution et régi par le livre VII du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et, en appel, par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). En amont de la saisine de l'OFPRA, le demandeur d'asile doit s'adresser à la préfecture pour y déposer sa demande et obtenir une autorisation provisoire de séjour. 100 412 demandes ont été présentées à l'OFPRA en 2017, se décomposant en 73 689 premières demandes, 19 141 mineurs accompagnants, 7 442 réexamens et 140 réouvertures de dossiers.

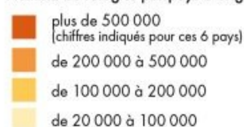
Les principaux pays d'origine de la demande d'asile ont été l'Albanie (7 630), l'Afghanistan (5 987), Haïti (4 934), le Soudan (4 486), la Guinée (3 780) et la Syrie (3 249). Il s'agit du chiffre le plus élevé jamais enregistré. Près de 43 000 personnes ont été placées sous la protection de l'OFPRA, sous le statut de réfugié ou au titre de la protection subsidiaire (+17 %). Le taux d'octroi de la protection a atteint 36 %, à savoir 27 % devant l'OFPRA et 9 % devant la CNDA, le plus élevé depuis 1990 même si ce taux varie fortement selon la nationalité d'origine.

L'office a pris plus de 115 000 décisions en 2017 (+30 %), ce qui a eu pour conséquence de ramener le délai moyen d'examen des demandes à près de trois mois (–50 % par rapport à début 2015). Il dénombrait, fin 2016, 227 000 personnes protégées, dont 87 % sous statut de réfugié.

Départ et accueil des réfugiés

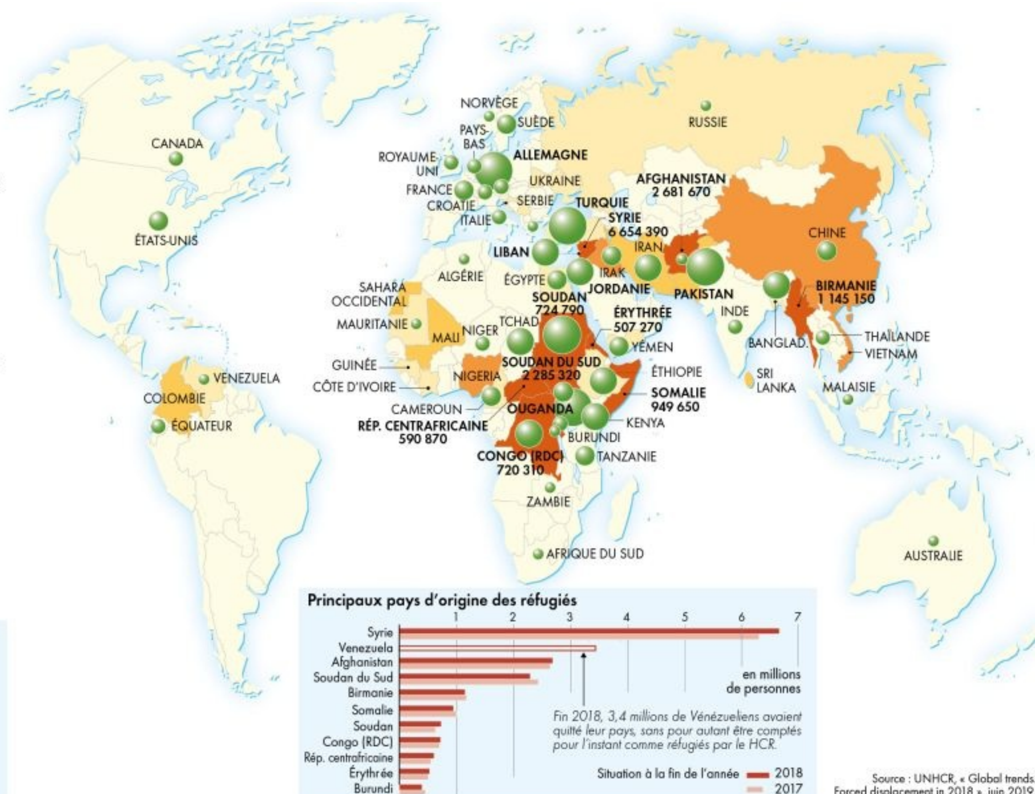
Population réfugiée à la fin de l'année 2018

Nombre de réfugiés par pays d'origine



Nombre de réfugiés par pays d'accueil





LES CHIFFRES DU HCR EN 2018

- 70,8 millions de personnes relevant de la compétence du HCR
- 20,4 millions de réfugiés
- 41,3 millions de déplacés internes
- 3,5 millions de demandeurs d'asile

Source : UNHCR, « Global trends. Forced displacement in 2018 », juin 2019.

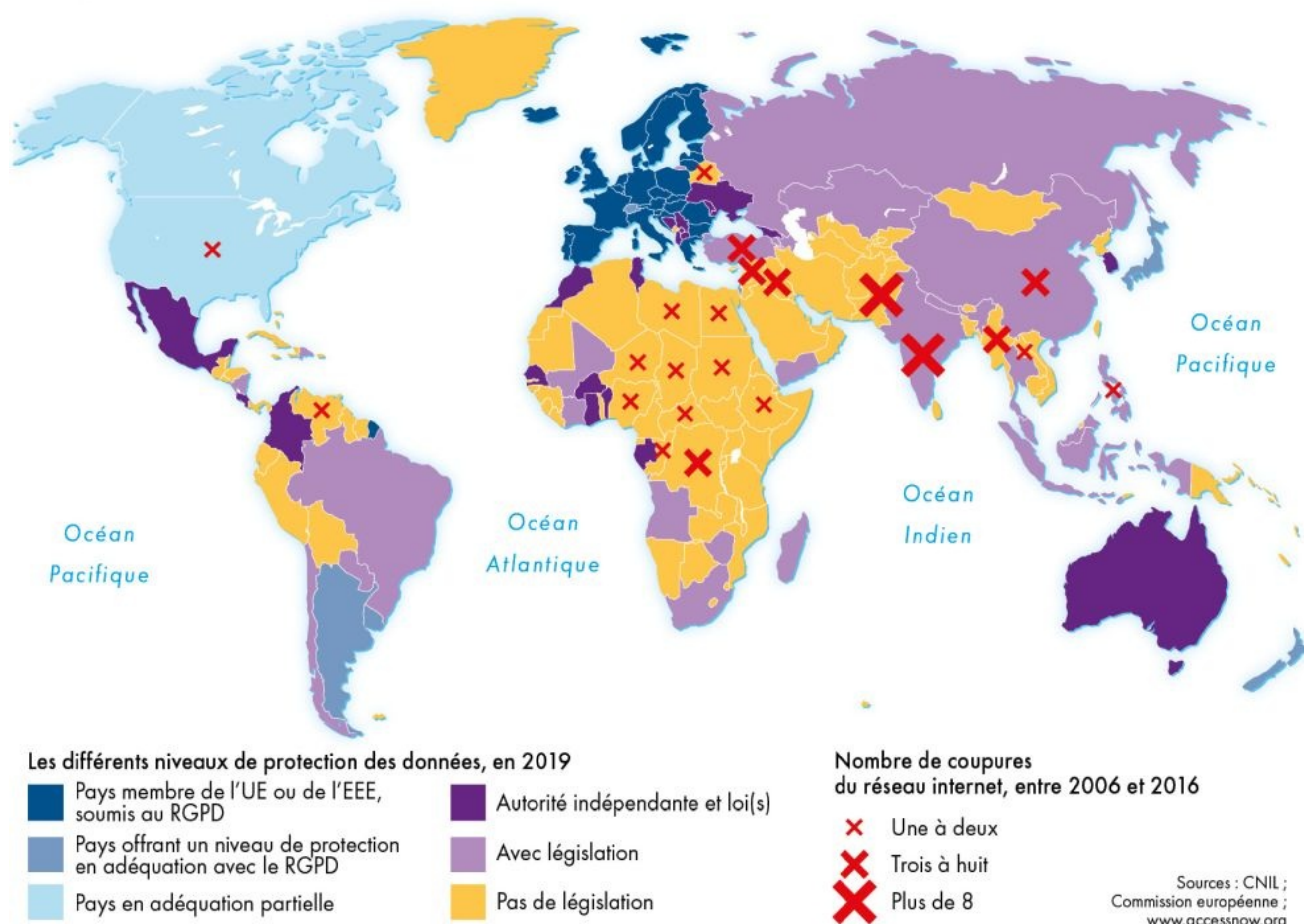
37 700

C'est le nombre de nouveaux déplacés dans le monde chaque jour, en 2018 selon le HCR.

L’enjeu de la protection des données

L’évolution technologique bouleverse le quotidien des individus. Né il y a 28 ans, l’Internet est un fabuleux outil d’accès à la connaissance et aux échanges. Mais ces apports du numérique ne sont pas sans risques : collecte de très nombreuses données, utilisation non consentie des données personnelles, entraînant usurpation d’identité, harcèlement, discriminations et aussi diffusion de fausses informations. Ces évolutions appellent à la protection de l’individu numérique.

Entre protection et censure



Garantir les droits de l’individu numérique

En 1977, alors que l’informatique ne faisait qu’émerger, le premier président

de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), Jacques Thyraud, vantait ainsi les mérites de l'adoption d'une loi relative à l'informatique et aux libertés : « Il existe dans ce monde des nations qui respectent les droits de l'homme et d'autres qui ne les respectent pas. On peut espérer que celles qui les respectent sauront tenir compte également des principes qui sont énoncés dans cette loi » (débat au Parlement, 17 nov. 1977).

Dès l'origine, la protection des données a donc été comprise comme un droit fondamental, intrinsèquement lié à la personne humaine et à sa dignité. Les principes et le dispositif de la loi se sont révélés robustes et ont été régulièrement enrichis en fonction des évolutions technologiques. Ils ont surtout démontré leur pertinence dans un univers numérique où l'on sait désormais collectivement – depuis les révélations d'Edward Snowden ou, plus récemment, celles concernant Cambridge Analytica – qu'il n'y a qu'un pas à franchir du service à l'intrusion, de la personnalisation à la surveillance. Ainsi, les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) offrent des services « gratuits », mais dont le prix est l'usage intensif et invisible des données qu'elles vendent et utilisent pour le marketing ciblé, qui constitue leur modèle économique.

À cet égard, la loi française a récemment consacré un principe nouveau d'autodétermination informationnelle. Ce droit « chapeau » surplombant l'ensemble des autres droits de la personne vise à offrir à celle-ci la maîtrise de ses données, c'est-à-dire la possibilité d'en décider et d'en contrôler les usages à une époque où les données personnelles sont partout, relayées par une myriade de capteurs (achats en ligne, déplacements, données de bien-être, etc.) et d'acteurs.

La protection des données personnelles : une préoccupation grandissante

En écho à ces évolutions, les individus sont depuis plusieurs années de plus en plus soucieux des risques relatifs à leurs données personnelles. Ainsi, la CNIL a reçu plus de 8360 plaintes en 2017, ce qui constitue un niveau « record ». Elles ont trait notamment à la e-réputation (sites, réseaux sociaux), aux pratiques commerciales intrusives (prospection en ligne ou par téléphone) ou à des pratiques abusives constatées dans un contexte professionnel (vidéosurveillance, géolocalisation).

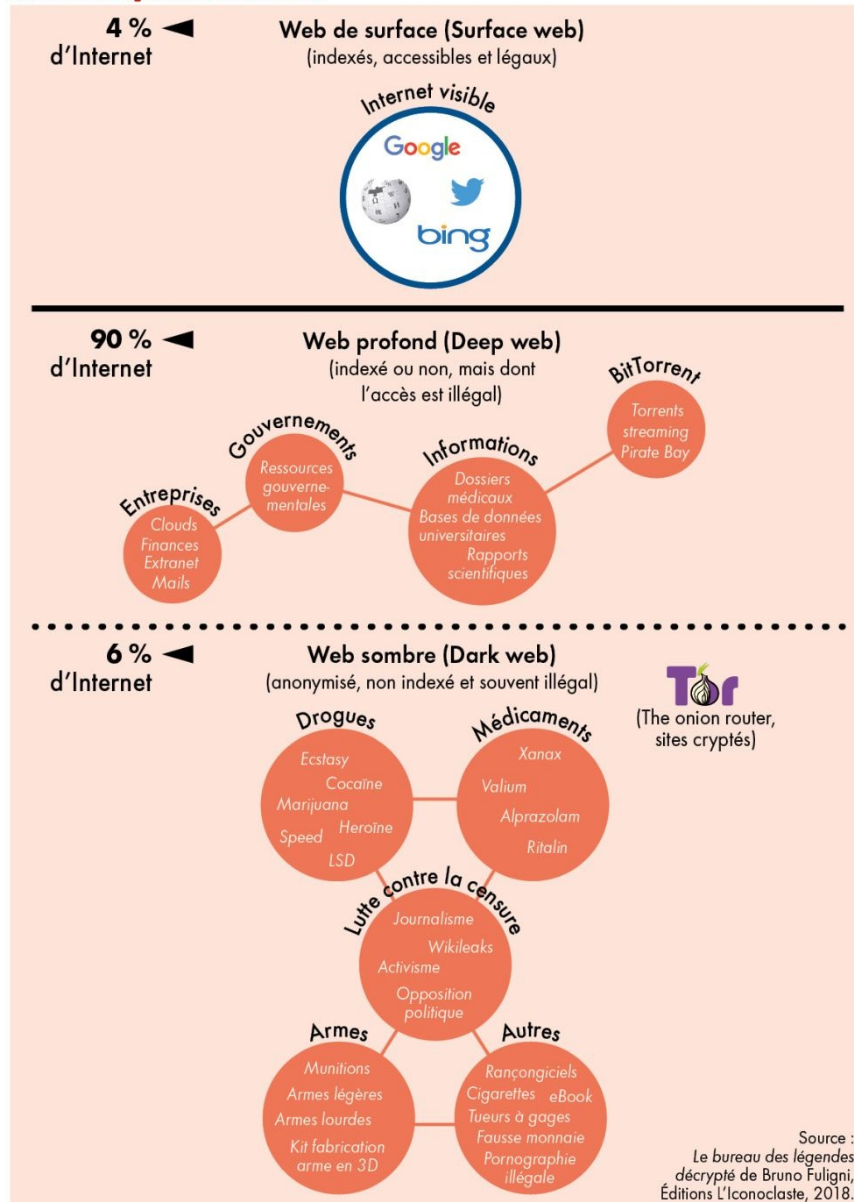
Dans ce contexte, intervient le nouveau cadre juridique européen, le règlement sur la protection des données personnelles (RGPD), qui entre en

application le 25 mai 2018. Si une centaine de pays disposent aujourd'hui d'une législation en matière de protection des données personnelles, l'approche européenne se distingue par son très haut niveau de protection : responsabilisation de tous ceux qui traitent des données qui doivent se doter d'outils et de processus internes pour démontrer leur conformité de façon continue ; droits renforcés des personnes, voire nouveaux comme le droit à la portabilité des données ; protection effective vis-à-vis des acteurs étrangers dès lors que ceux-ci offrent un produit ou un service qui cible des consommateurs européens. Le RGPD fournit également une réponse moderne à l'asymétrie actuelle de pouvoirs entre individus atomisés qui n'exercent aujourd'hui pas encore suffisamment leurs droits et les grands opérateurs, en ouvrant la possibilité d'actions collectives. De manière générale, le RGPD veut offrir un cadre de confiance aux individus comme aux opérateurs, considérant que celui-ci constituera un avantage concurrentiel pour l'Europe.

Quid de l'intelligence artificielle ?

L'infrastructure numérique, profondément évolutive, n'a pas terminé de poser des défis à l'exercice des droits de l'homme. Les nouvelles technologies font émerger des questionnements inédits sur leurs conséquences individuelles et collectives. C'est le cas de l'intelligence artificielle que la CNIL, à l'issue d'un débat public d'environ un an et ayant impliqué 60 partenaires, a identifié – pour son caractère imprévisible, son déploiement ultra-compartimenté, son échelle d'application – comme un chantier essentiel dans les années à venir. Elle considère que pour « garder la main » sur les évolutions technologiques, deux principes nouveaux devraient être retenus : la loyauté et la vigilance, qui pourraient constituer une nouvelle génération de « droits système » pour une gouvernance éthico-juridique de l'IA.

Qu'est-ce que le darknet ?



BIG BROTHER EN CHINE

En Chine, à la répression des dissidents, des journalistes dénonçant la corruption, s'ajoute l'utilisation des *big data* pour juger le comportement de tous les citoyens : tout savoir de ce que fait une personne dans la vie réelle grâce à la vidéosurveillance couplée à la reconnaissance faciale ou sur l'Internet permettra de sanctionner les déviants.

Faut-il encore produire et manger de la viande ?

Alors que la consommation de viande ne cesse de progresser dans le monde, en particulier en relation avec la transition alimentaire, cette consommation fait aujourd'hui l'objet de débats dans les pays riches, notamment pour son piètre bilan écologique.

Une consommation mondiale en hausse

Bien que la consommation de viande – en particulier de viande bovine – fasse de plus en plus l'objet de débats dans les pays développés dont la France, celle-ci continue à progresser à l'échelle mondiale. Dans les pays pauvres et émergents, elle constitue toujours une marque de promotion sociale. Cette progression s'effectue toutefois selon des rythmes différents. Depuis la fin des années 1990 jusqu'à 2015-2016, elle a été de plus 1 % par an pour la viande bovine, de plus 2 % par an pour la viande porcine, et de plus 4 % par an pour la viande de volaille.
Ces rythmes contrastés sont largement à mettre en relation avec les prix payés par les consommateurs pour ces différentes catégories de viandes, ces prix étant eux-mêmes en relation avec les capacités des animaux d'élevage à transformer des calories végétales en calories animales : le rapport est de 2 pour 1 pour les volailles, de 4 pour 1 pour les porcins et de 7 à 8 pour 1 pour les bovins. La viande de volaille bénéficie en outre, et quel que soit le pays, du privilège d'être exempte de tout interdit alimentaire, à la différence du porc pour l'islam et le judaïsme et du bœuf pour l'hindouisme.

Les différentes formes d'élevage

La production de viande est effectuée selon des modalités plus ou moins intensives. Les formes les plus extensives sont encore largement développées chez les peuples semi-nomades d'Afrique ou d'Asie, en Australie et en Argentine ainsi qu'au Brésil. Dans ce pays, elles accompagnent la progression du front pionnier agricole au détriment de la forêt amazonienne.
Les formes semi-intensives sont largement représentées en Europe et en

particulier en France : elles reposent sur des systèmes de polyculture-élevage associant, selon des modalités agro-écologiques, cultures et activités d'élevage. Les formes les plus intensives sont celles des élevages « industriels » hors-sol dans lesquelles les animaux sont nourris avec des aliments d'origines plus ou moins lointaines, qu'on leur apporte dans des bâtiments ou des parcs d'engraissement établis en plein air dont ils ne sortent pas, à l'image des *feed lots* des États-Unis. À l'échelle mondiale, ces élevages hors-sol concernent beaucoup plus les granivores (porcs et volailles) que les ruminants pour les raisons exposées plus haut.

Pour la viande bovine, les trois premiers producteurs mondiaux sont les États-Unis, le Brésil et l'Union européenne. Ils sont suivis par l'Inde. La première firme mondiale – JBS – est brésilienne et elle a développé des activités d'élevage dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Quant à la place de premier exportateur mondial, elle est occupée depuis 2014 par… l'Inde, devant le Brésil et l'Australie. Les exportations indiennes portent sur de la viande de buffle principalement expédiée vers les pays du Moyen-Orient après abattage selon les normes halal.

Pour la viande de volaille – première viande mondiale pour la production et les échanges depuis 2016 –, on retrouve les États-Unis, la Chine, l'Union européenne et le Brésil parmi les premiers producteurs. Depuis 2004, le Brésil est devenu le premier exportateur mondial devant les États-Unis. Ses exportations vers le Moyen-Orient y concurrencent très fortement les exportations européennes de poulets congelés.

Une production qui fait débat

Depuis une décennie, la production et la consommation de viande font débat. Il est reproché à la production de viande de générer d'importants volumes de gaz à effet de serre, de consommer de très abondantes quantités de grains (céréales et graines oléagineuses) et de prendre insuffisamment en compte le bien-être animal. En témoignent les scandales de maltraitance animale dans plusieurs abattoirs français dénoncés par des associations militantes telles L214. En outre, la consommation de viande rouge et de viande transformée augmenterait les risques de cancer, selon l'Organisation mondiale de la santé, qui recommande d'en manger avec modération.

Toutefois les animaux fournissent aussi, outre de la nourriture, une fumure organique susceptible de se substituer aux engrais chimiques.

La production de viande dans le monde



SUR LA SELLETE

Accusées d'être à l'origine d'importantes émissions de GES et de détourner de la consommation directe par les hommes d'importantes quantités de grains, les activités d'élevage sont aujourd'hui remises en question.

Courrier international
EUROPE

Le coup d’État permanent

C’est petit à petit que les populistes détricotent l’État de droit : mesure après mesure, à la barbe des médias. À l’image de Viktor Orbán en Hongrie, analyse ce spécialiste.



*Dessin d'***Otto** *paru dans* **The Guardian,** *Londres.*

—The Guardian (*extraits*) *Londres*

La démocratie est en crise et, à en croire certains, l'ignorance en serait responsable. Prenez le slogan d'un grand quotidien américain [*The Washington Post*] : *"La démocratie meurt dans les ténèbres."* Une réponse simpliste à l'ascension des forces autoritaires et populistes partout dans le monde. La popularité de cette réponse s'explique sans aucun doute par le fait qu'elle en appelle à la logique des Lumières, selon laquelle le savoir est synonyme de pouvoir et de progrès. Par conséquent, selon cet argument, si les gens savaient seulement à quel

point des hommes politiques comme Trump sont néfastes, ils se détourneraient d'eux, et la démocratie serait sauvée.

Démontage. Il est sûr que la transparence est cruciale si l'on veut que la démocratie libérale prospère, mais cela ne veut pas dire que la transparence *engendre* la démocratie libérale, ni que son absence la *tue* – comme le montrent des siècles de démocratie au niveau national, et des années au niveau européen. L'ennui, avec cette conception, c'est qu'elle repose sur un large éventail d'idées fausses, en particulier celle qui veut qu'il suffise d'éclairer pour obtenir les Lumières.

En réalité, bien peu de démocraties sont mortes dans les ténèbres. Même dans le cas exemplaire de la république de Weimar [1919-1933], où Adolf Hitler est arrivé au pouvoir par les voies démocratiques, puis a aboli la démocratie et plongé le monde dans les pires abîmes de son histoire, cela ne s'est pas passé dans les "ténèbres". Tout le monde savait, ou aurait dû savoir, ce que représentait Hitler. *Mein Kampf*, son best-seller rédigé en prison après un putsch avorté, était peut-être mal écrit, mais Hitler y réitérait ses vues antisémites et antidémocratiques jusqu'à la nausée. Et il a démantelé le système sous les yeux de médias indépendants qui étaient encore bien vivants.

Plus près de nous, on a rarement vu des dirigeants autoritaires abolir la démocratie libérale du jour au lendemain. Au lieu de cela, ils commencent par éroder lentement mais sûrement ses fondations libérales, avant de s'attaquer à ses fondations électorales. De Recep Tayyip Erdogan [en Turquie] à Vladimir Poutine [en Russie], de Nicolás Maduro [au Venezuela] à Viktor Orbán [en Hongrie], les démocraties font l'objet d'un démontage méticuleux, et souvent prudent, bout par bout, sous le regard de médias relativement libres et indépendants, du moins au départ. Ces dirigeants ne font pas mystère de leurs penchants autoritaires, de leur mépris pour l'opposition, ni de leur intention de bouleverser le système politique.

Dans bien des cas, ils défendent chaque coup porté isolément à l'édifice en citant en exemple des décisions comparables prises dans d'autres démocraties occidentales. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán,

excelle à ce jeu-là, prélevant des institutions et des règles individuelles dans un large éventail d'États membres de l'UE pour composer ce que la sociologue américaine Kim Lane Scheppele a fort justement surnommé “l'État Frankenstein”. Tout comme le monstre de Frankenstein imaginé par Mary Shelley, créé à partir de morceaux de cadavres différents, l'État Frankenstein est constitué de différentes règles démocratiques. Prise individuellement, chacune est ou peut être démocratique, mais c'est leur *combinaison* précise qui accouche d'un régime antidémocratique.

Les médias ne prennent conscience de la menace réelle que quand il est trop tard.

Ce n'est donc pas en s'intéressant à chaque composant pris individuellement que l'on va dénoncer l'État Frankenstein. Tant que ces composants ne sont pas reliés entre eux, aucune mesure ne suffit, en elle-même, à susciter un sentiment d'inquiétude, et encore moins d'urgence, parmi les citoyens et les associations. Les démocraties peuvent tout aussi bien mourir en pleine lumière que dans les ténèbres. Les médias qui se contentent de “transmettre les informations” plutôt que de les analyser passent à côté des tendances et ne prennent conscience de la menace réelle que quand il est trop tard. Il faut que les médias se défassent de leur addiction, mutuellement profitable, à des personnalités autoritaires médiagéniques comme Trump, et qu'ils braquent leurs projecteurs sur les véritables menaces pour la démocratie, au lieu de se concentrer sur les diversions des populistes. Mais même s'ils le font, les démocraties mourront toujours si les élites classiques, culturelles, économiques, politiques et religieuses continuent à collaborer avec les despotes au lieu de s'opposer ouvertement à eux. Et elles continueront à mourir si les politiciens démocrates ne proposent pas de meilleures solutions que les dirigeants autoritaires.

Complicités. Le meilleur exemple de cet état de fait déplorable reste la Hongrie, qui a franchi [en décembre] la dernière étape la séparant d'un régime autoritaire (efficace) en supprimant tout contrôle indépendant de

la justice sur l'exécutif. S'il est vrai que cette mesure a été prise "dans les ténèbres" – du moins dans le pays, les séides d'Orbán contrôlant pratiquement tous les médias hongrois –, les étapes précédentes, elles, ont été franchies au grand jour, sous le regard scrutateur de divers médias toujours indépendants.

De plus, les médias internationaux ont couvert en détail la création par Orbán de son "État illibéral". Mais du fait de la complicité des élites étrangères, de l'industrie automobile allemande au Parti populaire européen (PPE), l'UE n'a pas pu, ni voulu, agir. Tous invoquent le prétexte que la collaboration [avec le dirigeant hongrois] permettrait de le modérer, alors que l'exclusion risque de le radicaliser encore plus. Mais ils soulignent aussi, à juste titre, qu'Orbán est le politicien le plus populaire dans son pays, et que l'opposition, extrêmement divisée et en partie complice, n'offre aucune autre solution digne de ce nom.

Peut-être les médias pourraient-ils se pencher davantage sur tous ces facteurs et leurs interconnexions dans le cadre d'analyses éclairées. Nous devons nous intéresser aux tendances sous-jacentes dans les "nouvelles du jour", au lieu de nous laisser distraire par le moindre tweet de Trump et de nous concentrer uniquement sur les fruits les plus faciles à cueillir (comme les dernières conférences de presse scandaleuses ou intrigues de palais de la Maison-Blanche). Après tout, si les démocraties ne peuvent prospérer dans les ténèbres, les autocraties, elles, s'accommodent mal de la lumière.

—Cas Mudde

Publié le 15 décembre 2018

L'auteur

Cas Mudde

Politologue néerlandais, ce professeur à l'université de Géorgie, aux États-Unis, est une référence dans le domaine des études sur le populisme. C'est lui qui, en 2004, a donné dans un article universitaire la définition de ce phénomène la plus communément utilisée aujourd'hui : une idéologie qui divise la société en deux groupes

antagonistes (le *"peuple pur"* et *"l'élite corrompue"*) et pour laquelle la politique ne devrait consister que dans l'expression inaltérée de la "*volonté générale*" du peuple. Cas Mudde a coécrit, avec Cristóbal Rovira Kaltwasser, une *Brève introduction au populisme,* parue en français aux éditions de l'Aube (2018).

SOURCE 

THE GUARDIAN

Londres, Royaume-Uni

Quotidien, 134 443 ex.

theguardian.com

L'indépendance et la qualité caractérisent ce titre né en 1821, qui abrite certains des chroniqueurs les plus respectés du pays. *The Guardian* est le journal de référence de l'intelligentsia, des enseignants et des syndicalistes. Orienté au centre gauche, il se montre très critique vis-à-vis du gouvernement conservateur. Contrairement aux autres quotidiens de référence britanniques, le journal a fait le choix d'un site en accès libre, qu'il partage avec son édition dominicale, *The Observer.* Les deux titres de presse sont passés au format tabloïd en 2018. Cette décision s'inscrivait dans une logique de réduction des coûts, alors que *The Guardian* perdait de l'argent sans cesse depuis vingt ans. Une stratégie payante : en mai 2019, la directrice de la rédaction Katharine Viner a annoncé que le journal était bénéficiaire, une première depuis 1998.

franceinfo:



© Ink Drop / Shutterstock

Londres, Royaume-Uni, 15 février 2019. Marche pour le climat.

L’appel de la jeunesse !

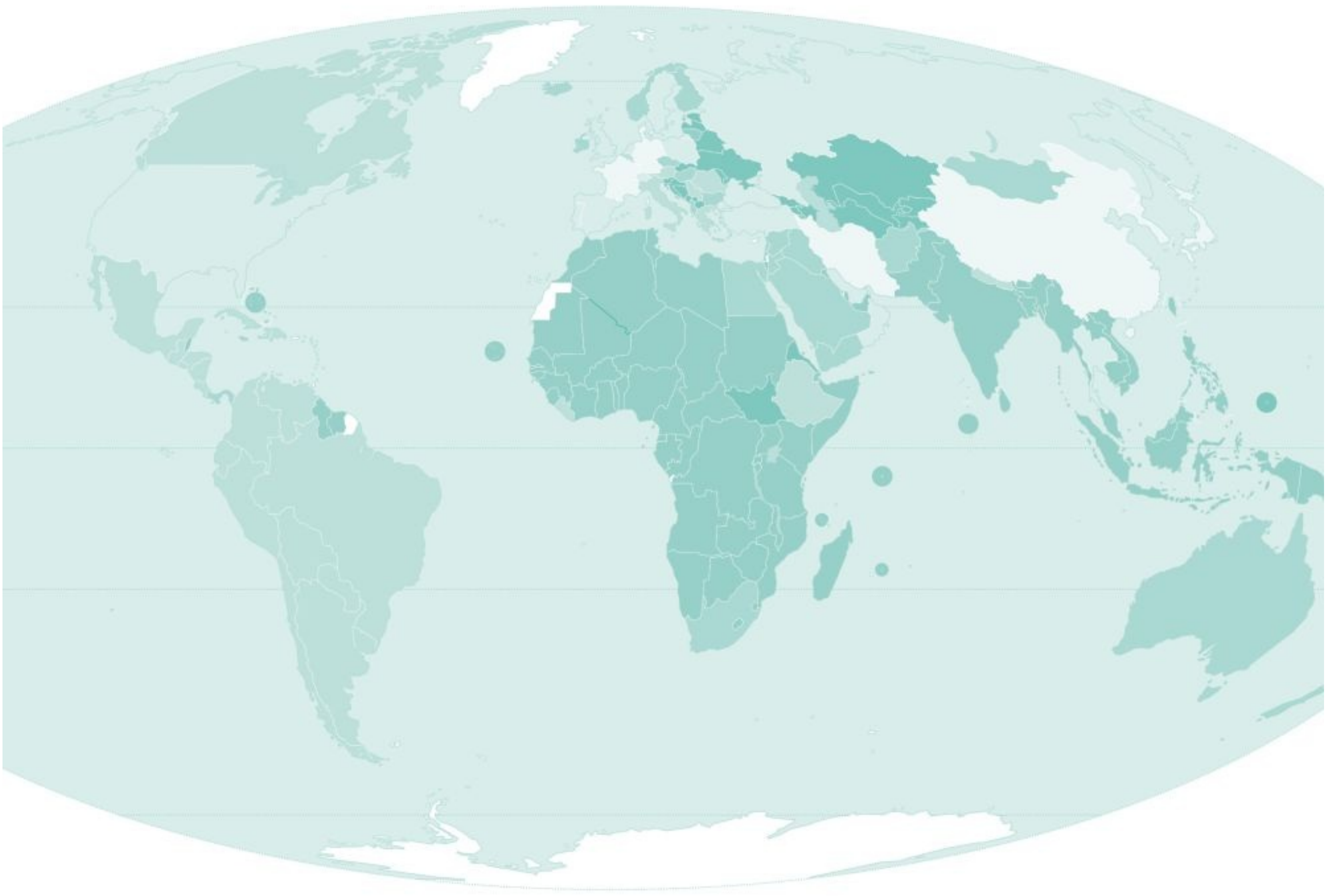
n moins d’un an, la jeune Greta Thunberg est devenue, à l’âge de

E 16 ans, la porte-parole de la lutte pour le climat et une véritable icône de la cause environnementale. Marquée très jeune par la découverte des crises climatiques et de la perte de biodiversité, elle a commencé en 2018 une grève scolaire pour que son pays prenne des mesures plus ambitieuses en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Pourtant la Suède s'est fixé pour objectif d'être neutre en carbone d'ici 2045, mais l'adolescente estime cette échéance trop lointaine. Pour elle, « il y a le feu » et des actions immédiates doivent être entamées pour respecter l'accord de Paris sur le climat de 2015. L'adolescente a donc pris les devants : elle est devenue végane, a convaincu ses parents de renoncer à l'avion et de se mettre à la voiture électrique. Tous les vendredis, elle se rend devant le Parlement suédois avec son panneau « en grève scolaire pour le climat ». Grâce à la force virale des réseaux sociaux et à sa participation à de nombreuses conférences internationales, le message de Greta Thunberg s'est répandu partout sur la planète. En particulier en Europe où ses déplacements soulèvent les foules. Sa grève prend de l'ampleur et s'étend dans plus de 200 villes dans le monde entier : en Australie, au Royaume-Uni, au Canada, en Allemagne, en Finlande, aux Pays-Bas, mais surtout en Belgique. En janvier 2019, des milliers d'étudiants et de lycéens ont suivi la grève du vendredi pour le climat et pour la défense de leur avenir. Ils ont aussi trouvé leur propre Greta. En Belgique, Anuna De Wever et Adélaïde Charlier sont les porte-parole flamande et francophone des jeunesses pour le climat. Au Canada, Rebecca Hamilton, 16 ans, se retrouve à son tour propulsée sur le devant de la scène en organisant des grèves pour le climat dans un pays qui mesure déjà l'impact du réchauffement climatique sur son pergélisol. Aidés ou orientés par les associations environnementales comme les Amis de la Terre, Greenpeace, ces jeunes créent aussi leurs propres collectifs locaux ou internationaux : Youth for Climate ou Little Citizens for Climate. En France, le mouvement est plus ponctuel et n'a pas encore vu l'émergence de sa propre Greta. Il faut dire que sa mise en lumière médiatique lui a valu de nombreuses critiques comme celle d'être

manipulée par ses parents et par un magnat de la communication. Pourquoi tant de haine contre une enfant de 16 ans ? Sûrement parce qu'elle est le révélateur d'une vérité qui renvoie chacun à son propre comportement et que son action interroge très fortement le monde économique qui cherche encore la bonne réponse à apporter aux crises environnementales.

Anne-Laure Barral,
journaliste, spécialiste environnement





Retour sur l'histoire

Il y a 100 ans naissait un nouvel ordre mondial
Il y a 90 ans, la montée des extrêmes
Il y a 75 ans, la libération de l'Europe
Il y a 50 ans, on a marché sur la Lune
Il y a 40 ans, la révolution islamique en Iran
Il y a 40 ans, l'invasion de l'Afghanistan
Il y a 30 ans, la chute du mur de Berlin
Courrier International

Téhéran a-t-il les moyens de ses ambitions ?

franceinfo

Sommes-nous de nouveau dans les années 1930 ?

Kennedy et la Lune ou la foi du converti

Il y a 100 ans naissait un nouvel ordre mondial

La conférence de Paris en 1919 avait l'espoir de fonder une paix durable en Europe, doter le monde de moyens de sécurité collective et ainsi donner naissance à un nouvel ordre mondial. La Seconde Guerre mondiale va occulter cette volonté et ne conserver que l'idée que le traité de Versailles a concouru à humilier l'Allemagne et conduit à un nouveau conflit.

À partir de janvier 1919, la conférence de Paris réunit les vainqueurs de la Première Guerre mondiale. Pointant « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », les Quatorze Points du président Wilson forment la base des négociations et inspirent la création de la Société des Nations (SDN). Cette organisation est fondée sur la libre détermination et la coopération des États, Wilson voulant garantir les intérêts des petits comme des grands États.

Assurer la sécurité collective

La SDN naît officiellement lors de l'entrée en vigueur du traité de Versailles, le 10 janvier 1920. Son siège est à Genève, dans un pays neutre, la Suisse. C'est la première organisation de sécurité collective au monde jamais créée. Elle répond à un double objectif : « Garantir la paix et la sécurité internationales en prévenant et réprimant les guerres et développer la coopération entre les nations dans tous les domaines pour favoriser le progrès culturel et social. » Les États membres s'engagent donc à se garantir mutuellement leur indépendance politique et leur intégrité territoriale. Ils doivent aussi défendre tout pays victime d'une atteinte à ces droits et acceptent de ne pas recourir à la guerre. En cas d'échec des négociations, la Société des Nations pourra exercer des sanctions politiques, économiques ou militaires.

Favoriser la coopération

Dans le domaine de la coopération entre nations, la SDN dispose de vastes compétences : elle est chargée du contrôle des mandats internationaux (par exemple, les mandats français et anglais au Proche-Orient), elle protège les

minorités, réprime les trafics de drogue ou la traite des femmes et réglemente le commerce et les dispositions sociales. C'est dans ce contexte qu'est d'ailleurs créé un bureau international du travail. Enfin, une cour permanente de justice internationale est prévue.
À sa fondation, la Société des Nations ne compte que 32 membres, qui sont les pays vainqueurs signataires des traités de paix, mais elle a vocation à s'élargir. L'assemblée peut désigner de nouveaux membres à la majorité des deux tiers, y compris parmi les vaincus. Elle est l'un des deux organes délibérants de l'organisation. Elle rassemble les délégués des États membres qui disposent chacun d'une voix. Le conseil est le second organe de décision : il comprend cinq membres permanents : la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon et la Chine, c'est-à-dire les grands vainqueurs de la Grande Guerre, ainsi que des membres non permanents. Les États-Unis n'y sont pas représentés, car le Sénat américain a refusé de ratifier le traité de Versailles, affaiblissant d'emblée la nouvelle organisation de sécurité collective. Reste que « l'esprit de Genève » souffle pendant près d'une décennie sur le monde, favorisant la conciliation générale.

« Place à la conciliation, à l'arbitrage, à la paix ! »

L'échec de la politique de fermeté face à l'Allemagne au sujet du paiement des réparations inspire un virage diplomatique en France, dont le principal artisan est Aristide Briand. Solidement installé au Quai d'Orsay de 1925 à 1932, « le monstre de souplesse » (l'un de ses surnoms) privilégie la voie du rapprochement avec le voisin rhénan. Premier succès, les accords de Locarno (1925) stabilisent les frontières occidentales de l'Allemagne, qui entre, l'année suivante, à la SDN. Briand n'hésite pas à rencontrer longuement son homologue allemand, Gustav Stresemann, pour avancer dans la voie de la conciliation, discuter des réparations et surmonter des tensions et des haines dont il ne faut toutefois pas sous-estimer l'ancrage.
Signé en août 1928 par 57 États, le pacte Briand-Kellog porte ainsi solennellement renonciation à la guerre, tandis que le plan Young (1929) étale le paiement des réparations et permet d'accélérer la fin de l'occupation française de la Rhénanie. Il est facile d'ironiser *a posteriori* sur la prétendue naïveté de cette politique de sécurité collective qui manque cruellement de garanties pratiques et qui suscite de vives oppositions, notamment à droite de l'échiquier politique. Elle n'en forme pas moins « l'ébauche de la constitution d'une famille européenne », selon Aristide Briand, qui y gagne une forte popularité auprès des milieux pacifistes, mais aussi dans une large frange du mouvement des anciens combattants. Que l'on puisse réduire à un

an la durée du service militaire actif témoigne des espoirs – ou des illusions – de désarmement de la fin des années 1920.

La SDN, tribune des renoncements

La conjoncture internationale s'inverse dramatiquement à partir de 1931. La crise de 1929 qui touche les États-Unis, puis rapidement l'Europe et particulièrement l'Allemagne, engendre un climat de méfiance et de rivalités. Impuissante devant cette crise économique, la SDN n'est bientôt plus qu'une tribune des renoncements dont Hitler retire l'Allemagne pour mieux la réarmer. En mars 1936, la remilitarisation de la Rhénanie scelle l'échec du traité de Versailles, que la France ne sait ou ne veut plus faire respecter. Tandis que la guerre d'Espagne révèle la faiblesse des démocraties, les provocations nazies s'enchaînent, de l'Anschluss autrichien aux accords de Munich qui scellent le dépeçage de la Tchécoslovaquie.
La faute en revient pour partie aux incertitudes et aux revirements diplomatiques de la France et du Royaume-Uni. Au milieu des années 1930, force est de constater que la SDN ne sert plus à rien. Or l'idée de sécurité collective perdure avec la création de l'ONU en 1945.

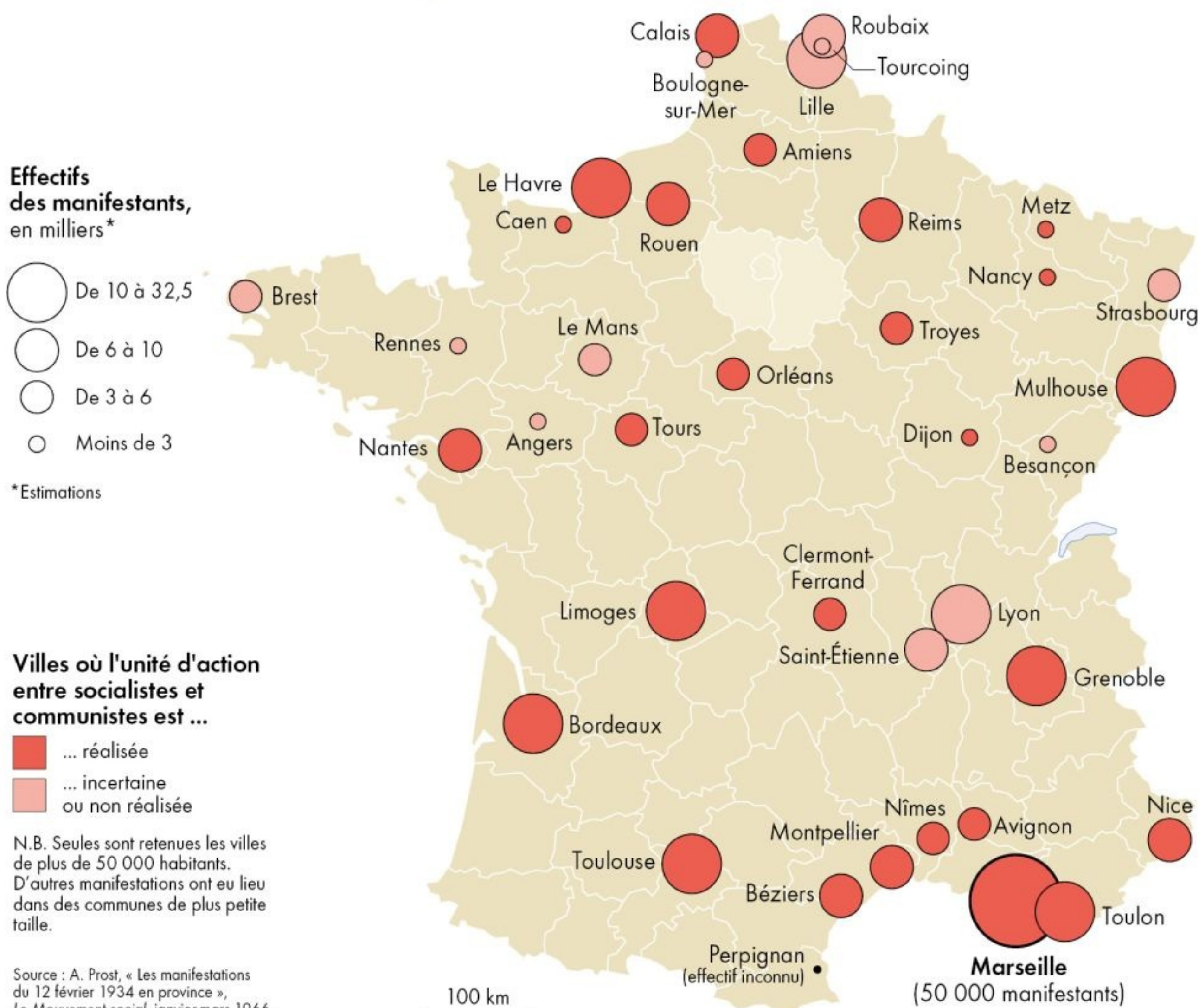


L'ESPRIT DE GENÈVE

Dix ans après la création de la Société des Nations, Robert de Traz publie *L'Esprit de Genève*, un essai retraçant les origines de cette tradition à travers trois figures marquantes : Jean Calvin, Jean-Jacques Rousseau et Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, dont l'héritage contribua à faire de Genève un symbole de dialogue, de paix et de démocratie.

Il y a 90 ans, la montée des extrêmes

La poussée du Front national (aujourd'hui Rassemblement national) sur fond d'un populisme croissant à l'échelle européenne et mondiale et du mouvement des gilets jaunes à l'échelle nationale serait, selon certains analystes, le signe d'un retour des nationalismes virulents et cloisonnés, générateurs de tensions politiques et de conflits. Comme dans les années 1930, faisons-nous face aujourd'hui à la montée des périls ?



Le temps des ligues

Avec la crise économique liée au krach boursier de 1929 et la poussée d'un antiparlementarisme alimenté par le scandale Stavisky, du nom d'un escroc étrangement « suicidé » et lié aux milieux politiques, la tension monte en 1934, attisée par le jeu trouble des élus de la droite parisienne. Le paysage de l'extrême droite est alors aussi dynamique que diversifié : aux côtés de l'Action française de Charles Maurras qui s'articule autour d'un journal professant une idéologie traditionaliste, haineuse et antisémite, on trouve les partisans d'un virage autoritaire, les Croix-de-Feu, organisation paramilitaire du colonel de La Rocque ou de plus petits groupes tels que le Parti franciste de Marcel Bucard ou la Solidarité française, inspirés par le modèle fasciste.

Cette tension politique conduit à l'imposante manifestation du 6 février 1934, place de la Concorde, dont les débordements provoquent une répression brutale et désordonnée (15 morts, 1 435 blessés). La crise atteint un paroxysme : tandis que la droite fait basculer la majorité radicale à laquelle elle attribue la responsabilité du drame, les gauches dénoncent « un coup de force fasciste ».

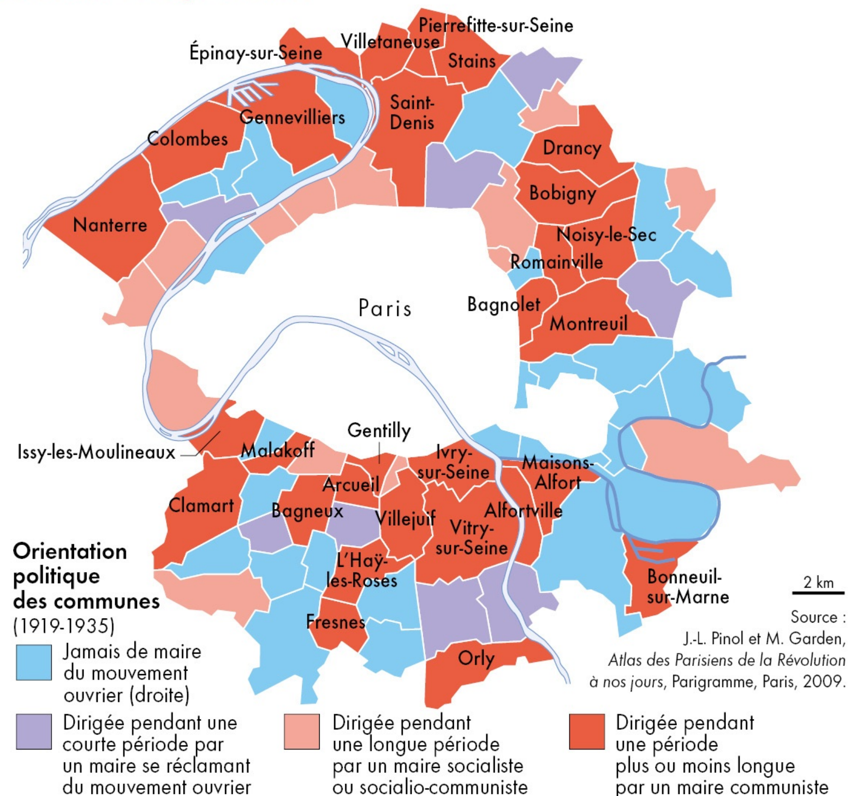
L'antifascisme comme mot d'ordre

La riposte prend d'abord la forme, le 9 février, d'une manifestation communiste, place de la République, qui se solde par un nouveau drame (6 morts). Trois jours plus tard, les autres forces de gauche organisent à leur tour grèves et manifestations qui prennent, dans de nombreuses villes, une dimension unitaire imprévue : le mot d'ordre antifasciste devient un puissant vecteur de rassemblement à la base. La « banlieue rouge » est l'un des théâtres de cette mutation politique. Les socialistes y sont puissamment enracinés, mais de plus en plus concurrencés par les communistes. À Bobigny comme à Saint-Denis, c'est toute une jeunesse ouvrière qui s'inscrit dans un tissu d'associations socioculturelles souvent liées au Parti communiste qui contribue à doter ces espaces déshérités d'un véritable esprit de groupe, voire d'une fierté identitaire.

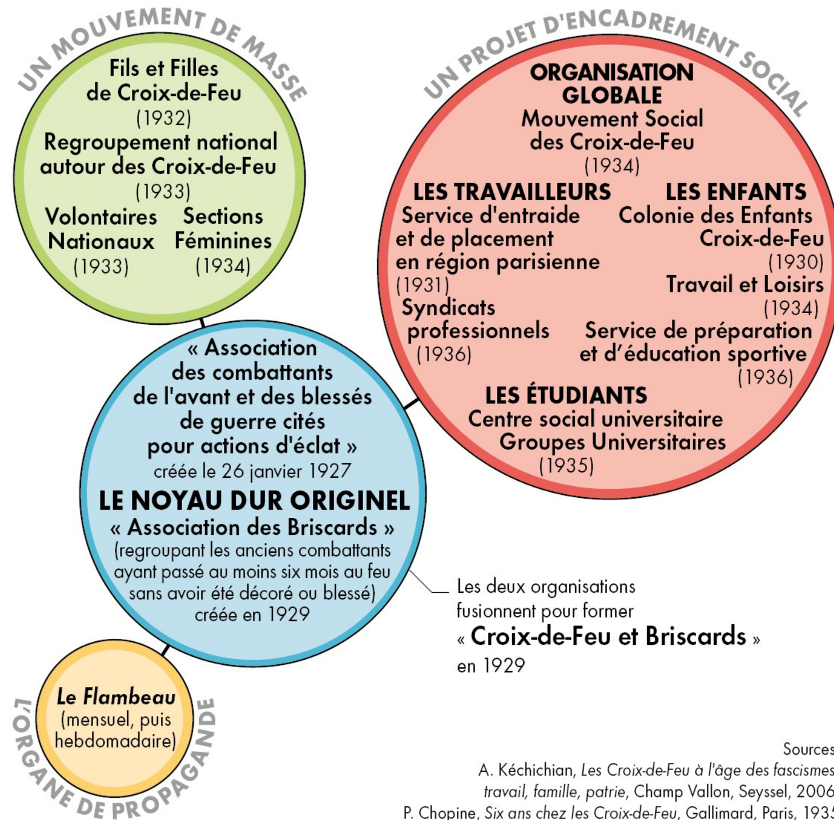
La grande manifestation du 15 juillet 1935 scelle la nouvelle alliance du peuple de gauche (communistes, radicaux, socialistes) rassemblé par l'antifascisme, mais surtout réuni autour des valeurs républicaines.

L'historien Serge Berstein rappelle, en parlant d'un « affrontement simulé », que les tensions politiques croissantes des années 1930 n'ont pas dégénéré en guerre civile. Les gauches font le choix d'une stratégie électorale et légale. À l'extrême droite, les Croix-de-Feu montent considérablement en puissance

et dépassent les 500 000 adhérents. Fier de sa devise « Travail, Famille, Patrie », le mouvement s'étend, se ramifie et entretient des groupes paramilitaires qui se livrent à des démonstrations spectaculaires, les « concentrations ». Toutefois, la radicalisation du paysage politique nourrit globalement un climat de violence.



Croix-de-Feu



Sources :
A. Kéchichian, *Les Croix-de-Feu à l'âge des fascismes : travail, famille, patrie*, Champ Vallon, Seyssel, 2006 ;
P. Chopine, *Six ans chez les Croix-de-Feu*, Gallimard, Paris, 1935.

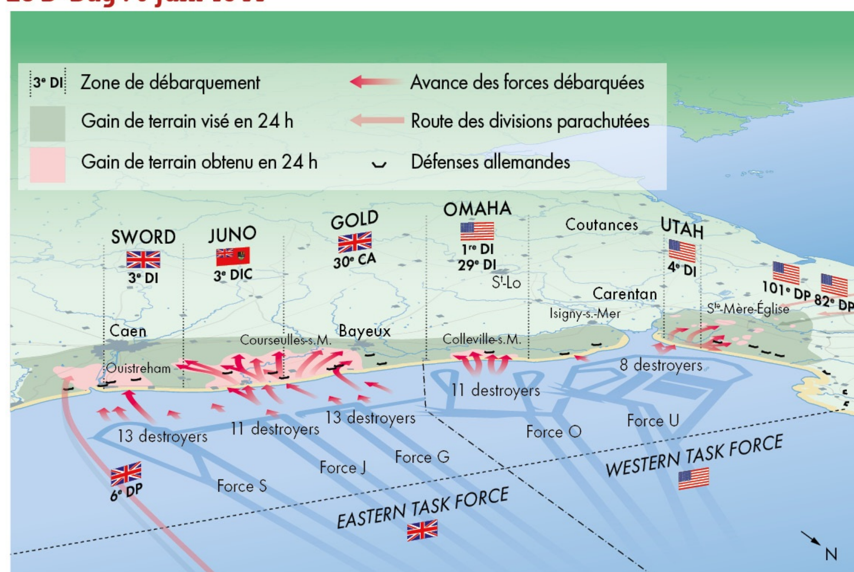
« Il est bien difficile d'être modéré et calme ; tout le monde est extrémiste et on se laisse entraîner. Il y a des moments où je me sens affreusement révolutionnaire : quand je vais sur les Champs-Élysées, j'ai envie de sortir mon revolver. »

Georges Pompidou alors étudiant parisien.

Il y a 75 ans, la libération de l’Europe

La libération de l’Europe du joug nazi n’est pas du seul fait américain, mais également des Soviétiques qui après la bataille de Stalingrad repoussent l’armée allemande. Elle conduit le 8 mai 1945 à la capitulation de l’Allemagne. Mais elle est lourde de conséquences pour l’Allemagne et les pays libérés par l’URSS, dès lors soumis à leur domination. Sur les ruines des champs de bataille, elle favorise une redistribution radicale de la puissance.

Le D-Day : 6 juin 1944



Les débarquements

La victoire soviétique le 2 février 1943 au terme de la bataille de Stalingrad marque le coup d’arrêt et le début du déclin de l’expansion allemande européenne sur le front de l’Europe de l’Est. Dès lors, l’armée soviétique s’attelle à repousser la Wehrmacht hors d’URSS, puis avec ses alliés américains et britanniques à libérer l’Europe du joug nazi. Les débarquements alliés amorcés dès novembre 1942 au Maghreb préparent ceux prévus sur le continent européen : d’abord en Sicile, en juillet 1943, puis ceux de Normandie, opération Overlord du 6 juin 1944 et de Provence au mois d’août 1944. Les troupes allemandes sont repoussées sur les deux fronts. Paris est libérée les 25 août 1944, et malgré une offensive dans les

Ardennes, l’étau se resserre sur Hitler, qui se suicide trois jours avant la prise de Berlin par l’Armée rouge (2 mai 1945).
Le 25 avril 1945, les armées américaines et soviétiques ont effectué leur jonction sur l’Elbe. La rencontre est immortalisée par la photographie de la poignée de main de deux officiers. C’est l’aboutissement d’une difficile reconquête du continent qui s’est faite par le sud et l’ouest, par les troupes anglo-américaines et par l’est, sous les coups de l’Armée rouge qui, depuis la défaite allemande de Stalingrad et la grande offensive des blindés soviétiques à Koursk, durant l’été 1943, reprend progressivement le contrôle de l’Europe centrale et orientale.
La capitulation de l’Allemagne nazie laisse l’Europe dans un état de chaos absolu : plus de 40 millions de morts, les génocides des Juifs et des Tsiganes, les destructions liées aux combats, aux bombardements et aux pillages systématiques qui ont affecté la quasi-totalité de l’Europe centrale et orientale, des sociétés partout désemparées. C’est aussi sur ce terreau que la guerre froide prend naissance.

La course à la libération

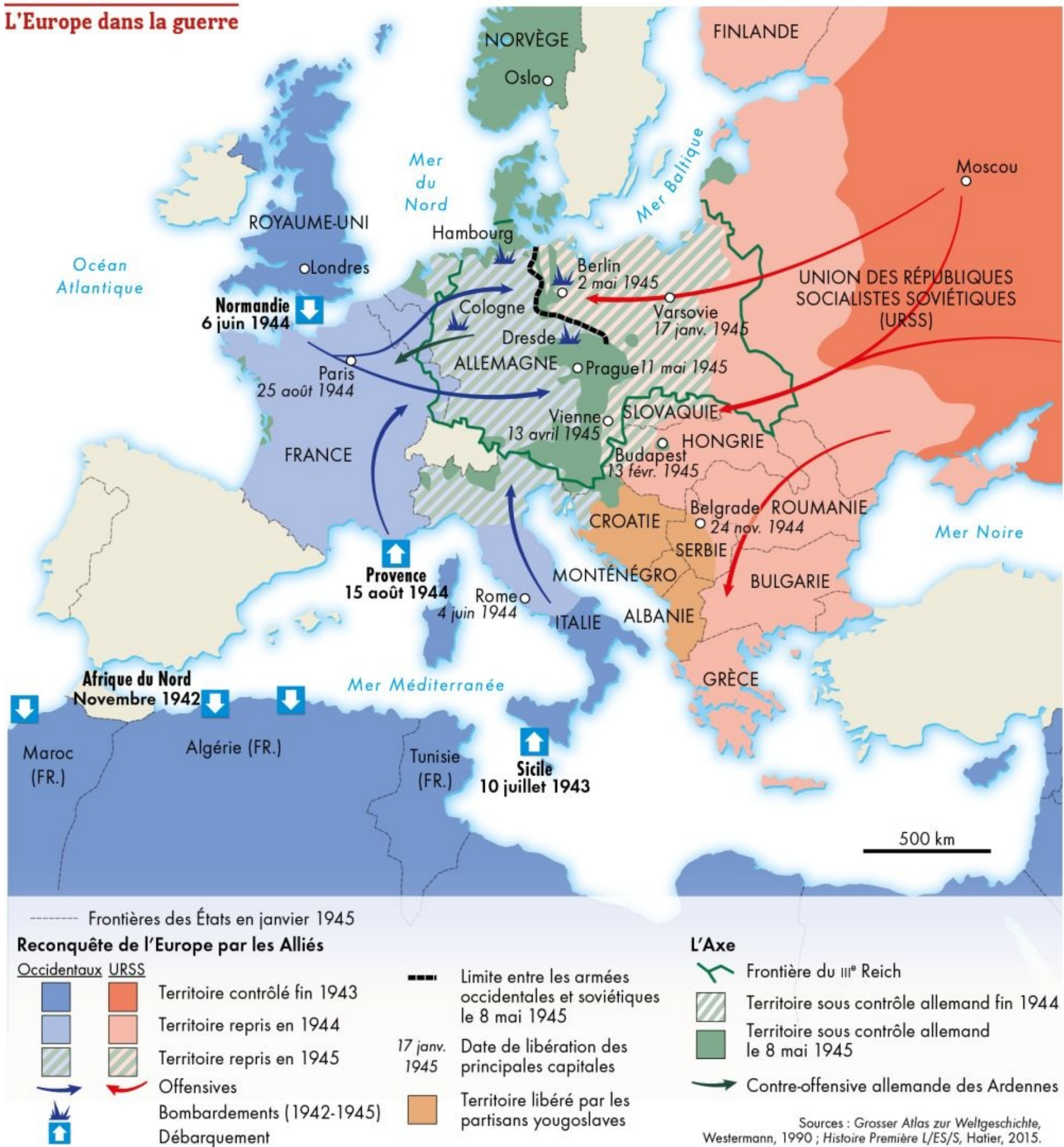
À la conférence de Moscou d’octobre 1943, la Grande Alliance prend une décision lourde de conséquences. Les pays libérés seront provisoirement administrés, sur le terrain, par la ou les seules puissances occupantes, les Soviétiques faisant notamment valoir qu’en Italie, ce sont bien les Américains et les Britanniques qui se chargeront de la tâche. Il ne s’agit pas alors de tracer des lignes de partage, étant entendu que toute présence étrangère cessera le jour où les pays libérés se seront de nouveau dotés d’institutions propres. Cela revient toutefois à légitimer une course à la libération que l’URSS est seule à pouvoir mener à l’est du continent. L’Armée rouge pénètre ainsi successivement dans les grandes capitales de l’Europe centrale et orientale et entre dans Berlin le 2 mai 1945. La Yougoslavie est une exception. Malgré une lutte farouche entre les résistances royalistes et communistes, la majeure partie du territoire s’est libérée seule. Le régime de Tito ne doit donc rien à personne.

La capitulation du Japon

La Seconde Guerre mondiale prend fin en Asie seulement le 2 septembre, après la capitulation du Japon. Le 15 août 1945, l’empereur Hirohito s’est adressé pour la première fois à son peuple en annonçant à la radio la capitulation du Japon. Depuis le début de l’année, les principales villes du

pays subissaient les raids des B-29 américains, mais deux événements précipitent la décision du gouvernement japonais : les bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août, et l'entrée en guerre de l'URSS le 8 août, trois mois après la capitulation allemande, conformément aux engagements pris à Yalta. Sans doute la perspective d'une occupation soviétique fut-elle déterminante. Les Japonais, qui cherchaient à obtenir des Américains le maintien des institutions impériales après la défaite, savaient que jamais l'URSS ne ferait une telle concession.

Les États-Unis avaient-ils besoin d'user de l'arme nucléaire ? La question fait toujours l'objet de débats complexes. Elle ne s'est en revanche guère posée sur le moment, tant Hiroshima paraissait pour Truman l'aboutissement naturel du programme scientifique et militaire lancé dès 1941. Les États-Unis surestimaient la capacité de résistance du Japon et leur objectif principal était de mettre au plus vite un terme à une guerre coûteuse sur le plan économique et humain. Il est toutefois clair qu'ils n'avaient aucune envie de voir l'URSS participer à l'occupation du Japon et que les deux bombardements atomiques étaient aussi une façon de montrer à Moscou que, dans cette région du monde, ils étaient en position de force.



LA DIMENSION MORALE D'HIROSHIMA

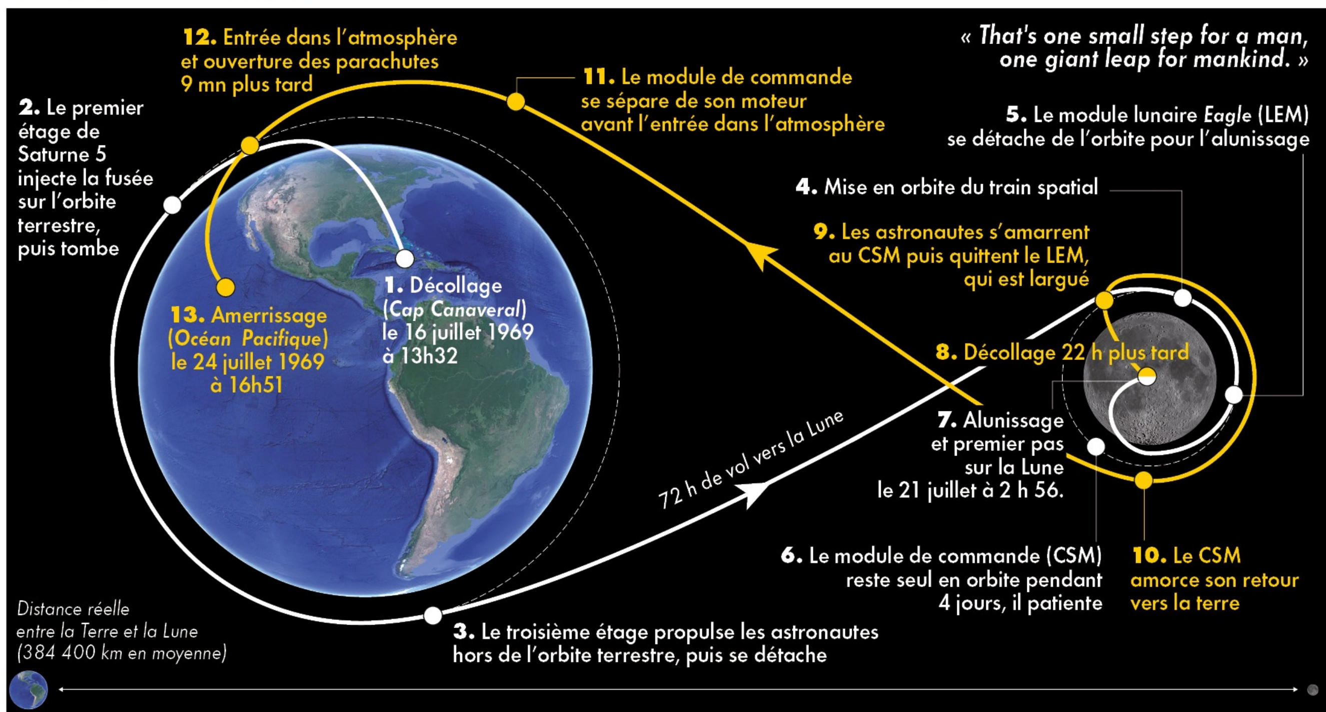
« La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir dans un avenir plus ou moins proche entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques. »

Albert Camus, éditorial de *Combat,* 8 août 1945.

Il y a 50 ans, on a marché sur la Lune

En janvier 2019, 50 ans après les Américains, les Chinois atteignent la face cachée de la Lune. Cet exploit montre l'enjeu renouvelé de la conquête spatiale qui participe de l'émergence et de l'affirmation des puissances sur la scène mondiale et lance la course à la planète Mars, nouvel objectif des Américains face à la Chine.

Le voyage lunaire d'Apollo 11



La science au service de la propagande

Dans les années 1950, la course à l'espace se greffe aux recherches que les deux Grands effectuent sur les missiles balistiques. Dans l'espace, mais aussi dans les stades, les États-Unis et l'URSS se livrent, aux yeux du monde entier, une bataille d'autant plus spectaculaire qu'ils sont, pour une fois, directement aux prises. C'est un affrontement soigneusement mis en scène, avec ses héros et ses héroïnes, ses coups de théâtre et ses vainqueurs d'un soir, qui mêle enjeux sportifs, scientifiques et politiques. La guerre froide se joue dès lors sur des terrains en apparence pacifiques.

Le premier coup de tonnerre vient de l'Est. Le 4 octobre 1957, le monde entier peut capter le signal émanant du Spoutnik, le premier satellite artificiel au monde de 58 cm de diamètre. Bien qu'annoncée, cette contribution soviétique à l'Année géophysique internationale prend le monde entier par surprise. « Les Spoutnik, déclare Khrouchtchev, prouvent que le socialisme a gagné la compétition entre les pays socialistes et capitalistes […], que l'économie, la science, la culture et le génie créateur du peuple se développent mieux et plus vite sous le socialisme. » Remettant en cause la supériorité technologique américaine, l'événement provoque une crise importante aux États-Unis : un nouvel espace à conquérir s'offrait à l'homme et c'était l'Union soviétique qui ouvrait la voie. Il marque aussi le début de la course à l'espace et de la compétition que vont se livrer pendant un quart de siècle Soviétiques et Américains. Les deux Grands comprennent vite en effet les atouts, en termes d'image, qu'ils pourront en retirer.

Le premier homme dans l'espace

Or quatre ans plus tard, le vol orbital effectué par Youri Gagarine confirme l'avance de l'URSS. Les États-Unis réagissent dès 1958 en créant une agence spatiale, la NASA, dont l'objectif devient, après le discours de Kennedy évoquant une « nouvelle frontière » à conquérir, d'envoyer un équipage humain sur la Lune. Dès lors, la dimension spectaculaire prime sur les aspects scientifiques. Le programme Apollo, dont le coût s'élève à 24 milliards de dollars, est un succès et permet aux Américains de rattraper, puis de dépasser les Soviétiques. Les premiers pas de Neil Armstrong sur la Lune le 20 juillet 1969 sont suivis en direct par 500 millions de téléspectateurs. La bannière étoilée flotte désormais à 385 000 km de Washington, sur le satellite de la Terre. Dix-sept ans après Gagarine, Armstrong se présente à son tour comme le représentant de toute l'humanité. Le programme Apollo sanctionne le statut de première puissance spatiale des États-Unis, un statut inchangé 50 ans plus tard.

La course à l'espace marque alors le pas, l'émotion retombe. Chacun se replie sur des programmes aux ambitions scientifiques plus affirmées, le développement des stations orbitales pour l'URSS et des navettes spatiales pour les États-Unis. En 1975, apogée de la détente, la mission conjointe Apollo-Soyouz confirme la nouvelle donne.

La Chine relance la course à l'espace

Aujourd'hui le « club » très fermé des puissances spatiales compte une

douzaine d'États : les États-Unis qui dominent technologiquement et financièrement le domaine ; l'Europe, le Japon et la Russie, puissances spatiales confirmées aujourd'hui rattrapées par les puissances émergentes chinoise et indienne ; et enfin, Israël, l'Iran et les deux Corées, puissances en devenir. L'affirmation de la puissance chinoise sur la scène internationale passe par un programme spatial ambitieux, dont le budget reste toutefois encore assez modeste (6 milliards de dollars), soit trois fois moins que celui de la NASA (21 milliards) et qui reste à l'écart des grands programmes internationaux, en raison de la décision américaine d'exclure la Chine des transferts de technologies sensibles.

Le voyage de Gagarine



Course à l'espace

★ ÉTATS-UNIS		URSS ☭	
		Première mise en orbite d'un satellite artificiel, Spoutnik 1 (4 octobre) La chienne Laïka est le premier être vivant envoyé dans l'espace	**1957**
1958	Premier satellite américain, Explorer 1 Création de la NASA		
		Survol de la Lune par la sonde Luna 1	**1959**
1961	Alan Shepard, premier Américain dans l'espace (5 mai)	Youri Gagarine est le premier homme dans l'espace à bord de Vostok 1 (12 avril)	**1961**
1962	Lancement du programme Apollo Survol de Vénus par la sonde Mariner 2		
		Valentina Terechkova est la première femme dans l'espace	**1963**
1965	Survol de Mars par la sonde Mariner 4	Alexeï Leonov effectue une sortie dans l'espace	**1965**
		La sonde Luna 9 se pose sur la Lune	**1966**
1969	Le 21 juillet, alunissage du module *Eagle* (mission Apollon 11). Neil Armstrong et Buzz Aldrin posent le pied sur la Lune	Le 21 juillet, la sonde Luna 15 s'écrase sur la Lune. Elle avait pour mission de ramener des échantillons.	**1969**
		Première station spatiale habitée mise sur orbite, Saliout 1	**1971**
1972	Dernière mission lunaire du programme Apollo	La sonde Venera 8 se pose sur Vénus	**1972**
1975	Mission conjointe Apollo-Soyouz	Mission conjointe Apollo-Soyouz	**1975**
1976	La sonde Viking 1 se pose sur Mars		

7 584

C'est le nombre d'objets lancés dans l'espace depuis 1957, dont 97 % sont dans des orbites assez proches de la Terre, entre 250 km et 36 000 km d'altitude. Mais seulement 1 200 sont considérés comme actifs en 2018 par l'European Space Agency. L'espace compterait plus de 750 000 débris de plus d'un centimètre.

Il y a 40 ans, la révolution islamique en Iran

En Iran, l'année 1979 marque une rupture décisive : la victoire d'une révolution au caractère religieux très fort, qui a un retentissement régional et international considérable. Cette révolution continue aujourd'hui de produire des effets bien au-delà des frontières du pays, car l'Iran est progressivement devenu une puissance régionale incontournable, et ce, d'autant plus depuis l'effondrement du régime de Saddam Hussein en 2003.

En 1979, le régime monarchique du chah, Mohammad Reza Pahlavi, est renversé par une révolution dont les visions, les références et les objectifs sont étroitement liés à une certaine interprétation de l'islam chiite. La monarchie est remplacée par un nouveau régime, la République islamique, et une nouvelle constitution est adoptée. Elle proclame dès son article 4 que « l'ensemble des lois, des règlements civils, pénaux, financiers, culturels, militaires, politiques, et autres doit être basé sur les préceptes de l'islam… »

Le système politique de la République islamique

Le système en vigueur est complexe, car tout en consacrant le principe de la souveraineté de Dieu, il laisse une place à l'expression du peuple (c'est un régime républicain). L'article 2 affirme en effet que la République islamique est un régime « basé sur la foi en un Dieu unique, l'exclusivité de sa souveraineté, son pouvoir exclusif de légiférer et la nécessité de se soumettre à ses commandements… » C'est dans ce cadre que s'inscrit la doctrine du *velayat-e faqih* imposée par l'ayatollah Khomeiny et présentée en ces termes par l'article 5 de la Constitution : « Dans la République islamique, pendant l'absence de son Éminence le Vali-e-Asr (imam du Temps, dont les chiites attendent la résurrection), la direction des Commandements de Dieu et l'imamat des croyants est à la charge d'un jurisconsulte religieux (*faqih*) juste et vertueux. » L'ensemble du système est donc placé sous la tutelle (*velayat*) de ce dernier, le guide suprême, qui est lui-même (après l'ayatollah Khomeiny) désigné par une assemblée d'experts (tous des religieux) élue, de

manière particulièrement surveillée, pour huit ans par le peuple. Les pouvoirs du Guide sont considérables (article 110) : il détermine et supervise la politique générale, il est le chef des armées, il nomme à tous les postes clés de l'État, il règle les différends entre les pouvoirs…

La Constitution consacre aussi la souveraineté populaire, mais seulement de manière induite puisqu'elle précise bien que « la nation exerce ce droit accordé par Dieu… » ; cela permet donc l'élection au suffrage universel direct d'une Assemblée consultative islamique et d'un président exerçant le pouvoir exécutif tous les 4 ans. La dernière élection présidentielle qui a eu lieu en mai 2017 a été remportée par Hassan Rohani, un modéré réélu pour un deuxième mandat. Les lois votées par l'Assemblée consultative « n'ont pas de valeur légale sans l'approbation du Conseil des gardiens » (article 93) également chargé de l'interprétation de la Constitution, du contrôle et de la validité des candidatures aux élections. Il est composé de douze membres dont six jurisconsultes religieux nommés par le Guide. À cet agencement constitutionnel complexe, il convient d'ajouter le Conseil de discernement, institution s'apparentant à un Conseil d'État et dont tous les membres, d'une manière ou d'une autre, sont nommés par le Guide.

Si les femmes sont électrices depuis 1963, elles sont exclues des fonctions les plus importantes de l'État, consacrant ainsi au niveau politique un énorme recul des droits des femmes depuis l'avènement de la République islamique dans laquelle sévit une discrimination systématique des sexes dans de nombreux domaines. L'Assemblée consultative ne compte en effet que 3 % de femmes. La révolte verte de juin 2009 contestant l'élection de Mahmoud Ahmadinejad a aussi montré que le pouvoir en place doit aussi compter avec d'importantes contradictions internes.

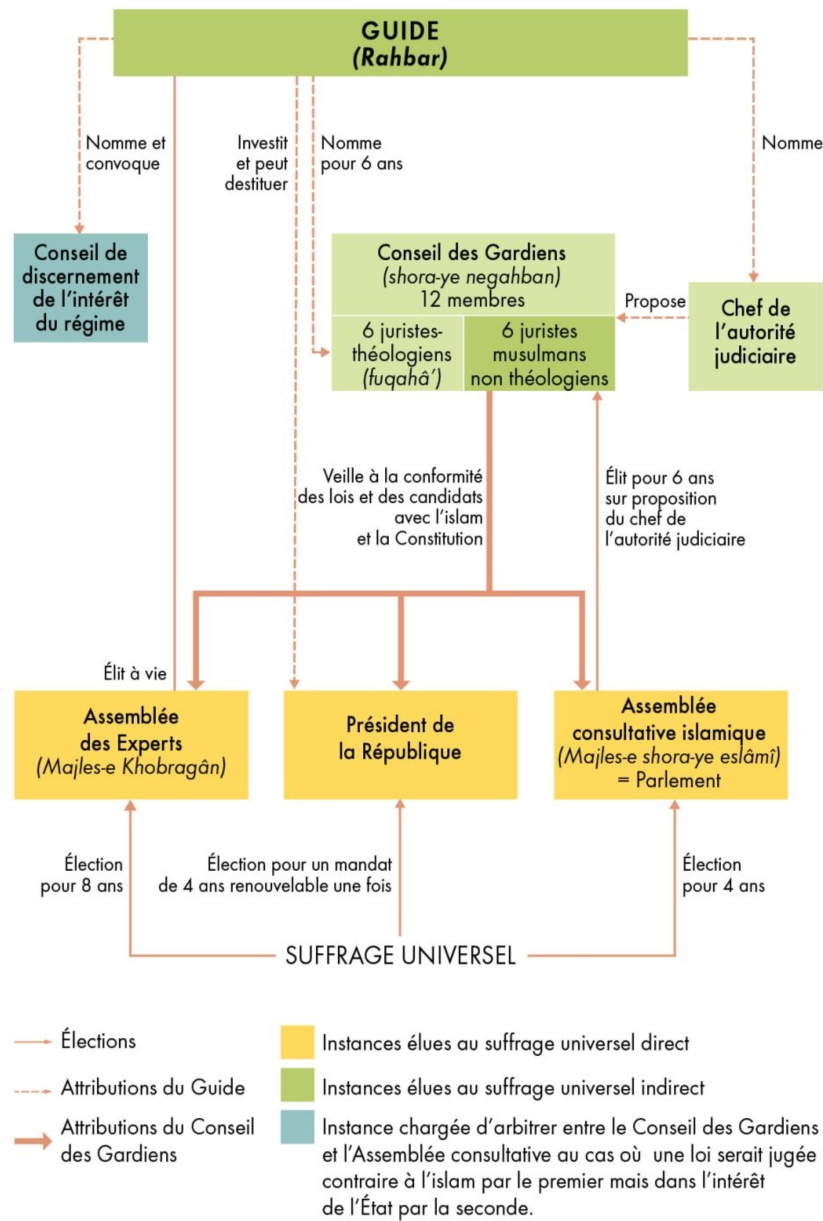
L'instrumentalisation du chiisme

Véritable obsession pour les pays arabes du Golfe depuis la révolution, l'Iran a beau être mis au ban des nations jusqu'en 2015, il pèse beaucoup sur la scène régionale. Vaste pays de 1,6 million de mètres carrés, l'Iran est aujourd'hui le pays le plus étendu du Moyen-Orient, après l'Arabie saoudite et avant l'Égypte, mais aussi le plus peuplé avec 80 millions d'habitants. Avec presque 10 % des réserves mondiales prouvées de pétrole, et les deuxièmes réserves mondiales de gaz, l'Iran est une importante puissance énergétique, qui compte parmi les dix plus grands producteurs d'hydrocarbures mondiaux. Elle détient en outre 7 % des réserves minérales de la planète, avec un potentiel largement inexploité. Puissant sur les plans démographique et militaire, le pays mise, depuis la révolution de 1979, sur

l'instrumentalisation du chiisme comme vecteur de son rayonnement, même si le caractère perse de la nation n'a pas été abandonné. Ce désir d'influence se concrétise notamment par la création du Hezbollah libanais et par l'alliance avec des pouvoirs alliés : la Syrie des Assad, le nouvel Irak, dont le pouvoir est, depuis l'invasion américaine de 2003, entre les mains de la majorité chiite, ou les houthistes au Yémen.

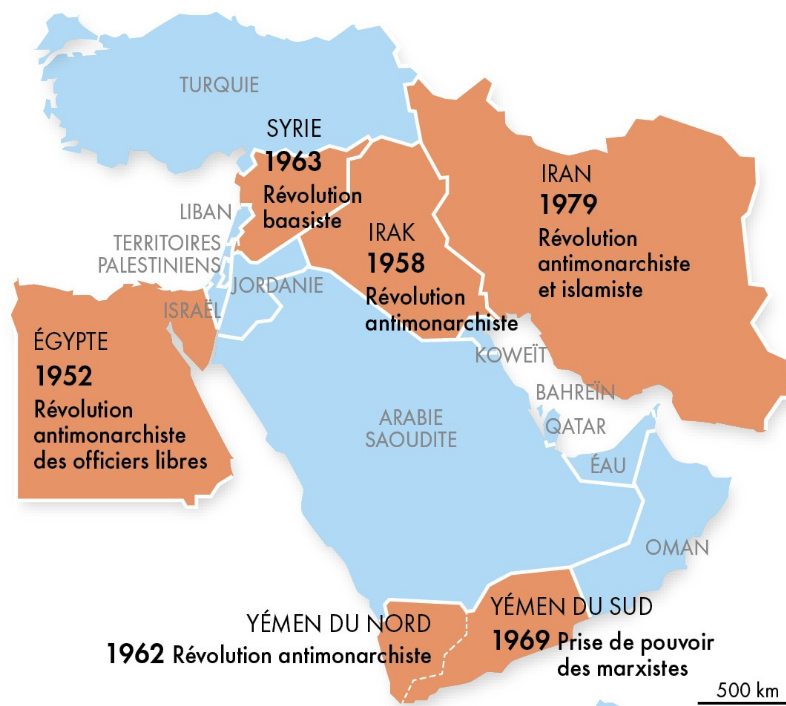
L'accord sur le nucléaire du 14 juillet 2015, signé entre l'Iran et la communauté internationale après 12 années de négociations afin d'encadrer le programme nucléaire iranien, a permis à Téhéran de sortir de son isolement et suscité l'espoir de voir l'Iran contribuer à la stabilisation régionale, faisant baiser les tensions avec les pays arabes du Golfe et Israël. Mais l'alignement stratégique de l'administration Trump sur Riyad et Jérusalem écarte aujourd'hui cette perspective. Le régime est redevenu l'ennemi des Américains et de nouveau acculé par des sanctions économiques rétablies en 2018 visant à sa disparition. Ce contexte contribue à de fortes tensions dans le golfe Persique.

Les institutions de la République islamique



D'après une traduction française de la Constitution iranienne de 1979 révisée en 1989 : www.jurispbolis.com .

Révolutions et changements de régimes, 1950-1980



« LE PIRE ACCORD JAMAIS SIGNÉ »

Ce sont les termes que le président Trump utilise pour qualifier l'accord sur le nucléaire de juillet 2015, dont les États-Unis se sont finalement retirés en janvier 2018.

Il y a 40 ans, l'invasion de l'Afghanistan

En 1979, l'Union soviétique envahit l'Afghanistan pour secourir le régime communiste au pouvoir. Près de quarante ans plus tard, le pays est toujours en guerre. Dépeint comme « le tombeau des empires » par les Britanniques, qui ne parvinrent jamais à le dominer, l'Afghanistan fut aussi une défaite pour les Soviétiques. Aujourd'hui, ce sont les Américains qui concèdent qu'il ne pourra y avoir de solution militaire à ce qui est à ce jour leur plus longue guerre.

Les raisons de l'intervention soviétique

Depuis les années 1950, l'Afghanistan est dans la mouvance de Moscou. Le coup d'État de 1978, mené par des officiers communistes afghans, renforce cette proximité, sans engendrer de condamnation de l'Occident. Le pouvoir communiste est toutefois fragilisé par le développement d'une résistance armée et par les divisions internes au Parti démocratique du peuple entre le Khalq dirigé par le président Taraqi et le Parcham dirigé par le Premier ministre Amîn. Ces tensions débouchent sur l'assassinat du premier par le second en octobre 1979.

Devant la peur de l'effondrement d'un régime allié, les Soviétiques conduisent le 27 décembre une intervention aéroportée à Kaboul qui élimine Amîn et porte au pouvoir son rival Babrak Karmal. Cette intervention est suivie de l'envoi de troupes pour consolider la position du nouveau gouvernement. L'URSS justifie son action au nom de l'« internationalisme prolétarien ». Elle a répondu à l'appel à l'aide d'un gouvernement communiste. Mais elle est condamnée par l'Assemblée générale de l'ONU. Les pays musulmans dénoncent une ingérence et les États-Unis, fragilisés dans la région par la perte de leur principal allié, l'Iran, après la révolution islamique, y voient la preuve d'un nouvel expansionnisme soviétique. En rétorsion, ils décident d'un embargo partiel sur la vente de céréales et d'équipements à l'URSS et boycottent les Jeux olympiques de Moscou de 1980.

En réalité, les motivations soviétiques s'expliquent par des préoccupations

défensives, l'URSS partageant 2 500 km de frontières avec l'Afghanistan. Les dirigeants soviétiques craignent qu'à la faveur de la crise politique ne s'installe un régime proaméricain ou que l'islamisme ne gagne le pays et déstabilise les républiques soviétiques musulmanes voisines.
Avec l'intervention de l'Armée rouge en 1979, l'Afghanistan devient le théâtre d'une guerre qui modifie profondément les rapports entre les deux Grands.

La guerre (1979-1989)

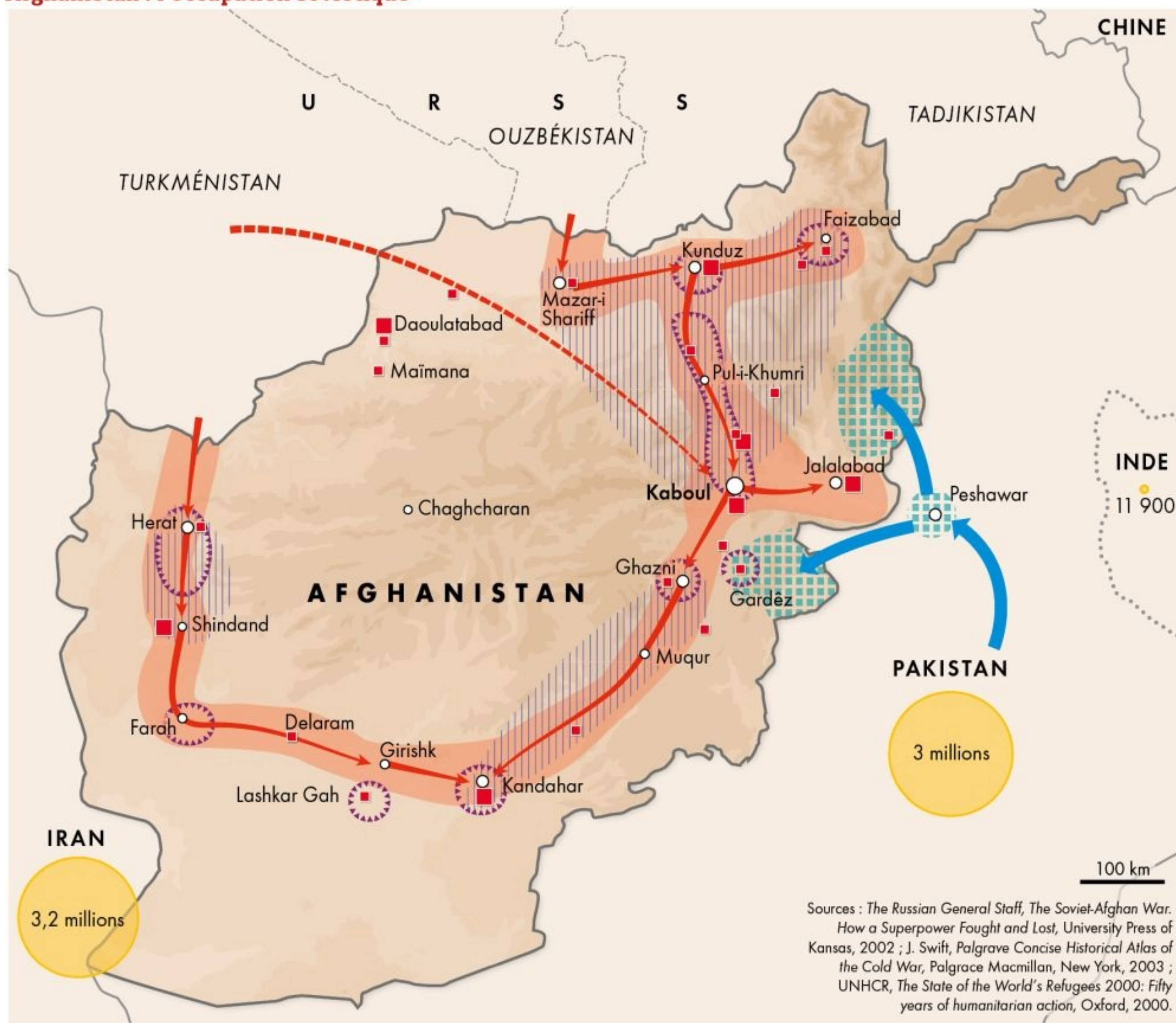
Ce qui ne doit être au départ qu'une courte opération militaire devient avec l'effondrement de l'armée afghane une guerre mobilisant au milieu des années 1980 jusqu'à 120 000 soldats soviétiques sur le terrain et occasionnant jusqu'à 2 000 morts par an. Malgré ses moyens, l'Armée rouge ne contrôle que les axes principaux, les grandes villes et les aéroports et ne parvient à tenir les bastions rebelles que quelques mois durant.
En face, la résistance afghane est dans un premier temps divisée dans un pays sans grande cohésion nationale, mais l'invasion soviétique permet aux organisations islamistes, qui bénéficient en priorité de l'aide versée par le Pakistan, de s'affirmer au premier plan. Cet appui, financé par l'allié américain et l'Arabie saoudite, se traduit notamment par la création de camps d'entraînement à Peshawar et la venue de 25 000 combattants étrangers en majorité arabes et saoudiens.
Lorsqu'il arrive au pouvoir en 1985, le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev mène une stratégie plus agressive à l'égard des moudjahidin (« combattants de la foi », persuadés qu'ils mènent une guerre sainte face à l'envahisseur soviétique) le long de la frontière pakistanaise pour couper l'aide dont ils bénéficient, tout en réduisant l'engagement de l'armée soviétique pour minimiser les pertes, effectivement moins importantes après 1985, et réduire les dépenses militaires. Ayant acquis la conviction que la guerre ne peut être gagnée, il ordonne en 1988 le retrait pur et simple des troupes stationnées en Afghanistan.

Une guerre sans fin

La guerre fait plus d'un million de morts afghans, et quelque 63 000 victimes (morts et blessés) côté soviétique, selon les chiffres officiels, soit plus de 10 % du contingent. Cette proportion monte à plus de 20 % en tenant compte des soldats qui après la guerre sont morts de leurs blessures ou se sont suicidés. Elle est un traumatisme pour la société soviétique, mettant un terme au mythe de l'infaillibilité de l'Armée rouge, contribuant par son coût à

affaiblir durablement l’économie du pays et se traduisant par une perte de confiance des citoyens soviétiques dans leur système politique.
Cette guerre déstabilise en outre durablement le pays. La guerre civile oppose aujourd’hui plusieurs factions, dont les talibans, mais aussi Daech, et des puissances étrangères, les Américains à la tête des forces de l’OTAN. Un conflit sans fin, dont l’issue passe pourtant par une solution politique et un partage du pouvoir.

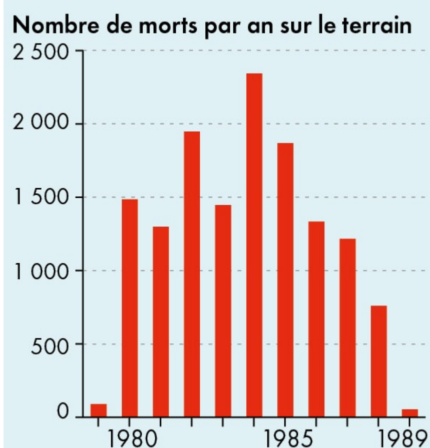
Afghanistan : l'occupation soviétique



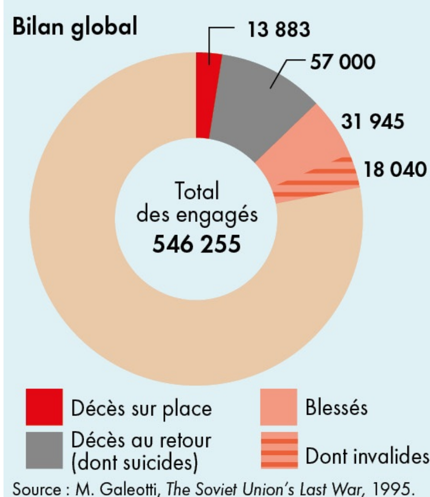
Invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques

- Axe d'invasion terrestre
- Axe d'invasion aérien
- Territoire contrôlé par les troupes soviétiques pendant la guerre
- Principales implantations des forces armées soviétiques et des Spetsnaz (forces spéciales)
- Principales zones de combat
- Centre initial de résistance moudjahidin
- Lieu de regroupement des troupes avant l'évacuation en 1988-1989
- Aide américaine aux moudjahidin via le gouvernement pakistanais
- Réfugiés afghans dans les pays voisins en 1990

Bilan de la guerre



Source : R. F. Baumann, *Russian-Soviet Unconventionnal Wars in the Caucasus, Central Asia, and Afghanistan*, 1993.



Source : M. Galeotti, *The Soviet Union's Last War*, 1995.

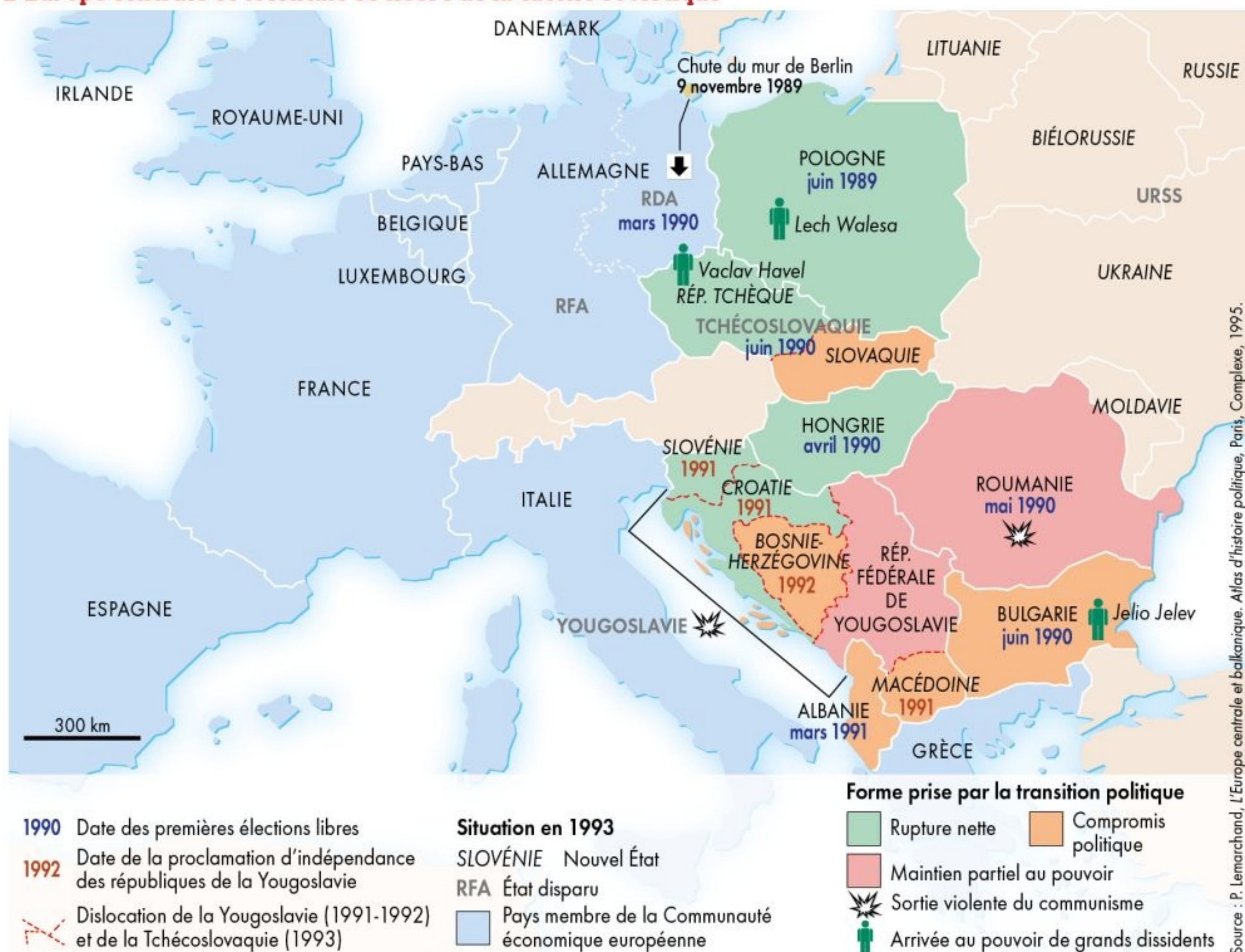
2,5 millions

C'est le nombre de réfugiés afghans enregistrés par le HCR. Ils constituent la plus vaste population réfugiée au monde par son nombre.

Il y a 30 ans, la chute du mur de Berlin

La guerre froide s'achève officiellement avec la défection de l'Union soviétique à la fin de l'année 1991. Mais c'est la chute du mur de Berlin, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, par la force symbolique qu'il incarnait, qui marque le mieux la fin de la division du continent européen entre les deux blocs opposés idéologiquement, politiquement et économiquement.

L'Europe centrale et orientale se libère de la tutelle soviétique



La disparition du bloc de l'Est

Avec la *perestroïka* (reconstruction) et la *glasnost* (transparence), le dirigeant soviétique M. Gorbatchev entend changer l'URSS et prône une « nouvelle

pensée » en politique extérieure pour sortir le pays de l'état de tension. Il réussit, grâce à un style moderne et occidental, à séduire l'opinion internationale et à gagner la confiance des chefs d'État. En décembre 1988, il annonce la réduction des forces armées (500 000 hommes en deux ans) et le retrait de troupes et de matériel d'Europe centrale et de Mongolie.

Gorbatchev appuie les réformateurs au sein des PC d'Europe de l'Est. Et tout va très vite. Dans un grand élan d'affirmation nationale, les partis communistes perdent leur monopole, la démocratie pluraliste est établie. À Varsovie, Solidarność (Solidarité) entre au gouvernement en août 1989 à la suite de la victoire électorale. Certains dirigeants communistes s'accrochent au pouvoir, mais ne peuvent résister face à l'ampleur des manifestations. Le 29 décembre 1989, le dissident Vaclav Havel est élu président à Prague à l'issue de la « révolution de velours ». En RDA, les manifestations de rue culminent en octobre. Suivent la « chute du mur » et la victoire électorale de la démocratie chrétienne en RDA en mars 1990. La Roumanie et la Bulgarie font exception : là, les révolutions de palais en 1989 contre les dictateurs Nicolae Ceausescu et Todor Jivkov tentent de sauver le système.

Ces évolutions, qui aboutissent notamment à la réunification allemande le 3 octobre 1990 remettent en cause l'équilibre entre les blocs, et la négociation du retrait des troupes accompagne la désatellisation de l'Europe orientale. Dès juin 1991, les soldats soviétiques quittent le sol tchèque et hongrois, le rapatriement des 370 000 soldats stationnés en RDA commence.

L'implosion de l'URSS

La démocratisation stimule les forces centrifuges en URSS. Le 23 août 1987, anniversaire du pacte germano-soviétique, les Baltes manifestent en nombre. La répression des manifestants de Tbilissi en avril 1989 attise le sentiment antirusse tandis que les tensions interethniques contenues jusque-là explosent : pogrom anti-arménien en Azerbaïdjan en février 1988, heurts entre Abkhazes et Géorgiens en juillet 1989, affrontements meurtriers entre Kirghizes et Ouzbeks en juin 1990. En mars 1991, Gorbatchev devenu président de l'URSS et soucieux de contrer sa désintégration, propose un référendum sur une Union rénovée, auquel 76 % des votants répondent « oui ». Mais 6 républiques sur 15 boycottent le scrutin, et ce référendum consacre la popularité de Boris Eltsine en Russie : 70 % des Russes approuvent sa proposition d'élire le président de la RSFSR au suffrage universel. En juin, Eltsine est élu président de Russie avec 57,3 % des voix.

Les républiques baltes font figure de pionnières en déclarant leur indépendance dès le printemps 1990 malgré l'hostilité de Moscou, quand les

autres républiques n'en sont qu'à proclamer leur souveraineté. En janvier 1991, l'Armée rouge et les troupes spéciales du ministère de l'Intérieur, sous prétexte de faire appliquer la conscription, lancent un assaut contre la télévision de Vilnius qui fait 14 morts. Le 19 août, les conservateurs du Parti tentent un dernier coup de force contre la « braderie de la patrie soviétique ». Ce putsch manqué provoque la déclaration d'indépendance de toutes les républiques et, le 25 décembre, Gorbatchev démissionne : l'URSS n'existe plus. La désintégration de la Yougoslavie s'opère en revanche dans la violence.

L'effondrement de l'Union soviétique



GORBATCHEV, LE MAL-AIMÉ

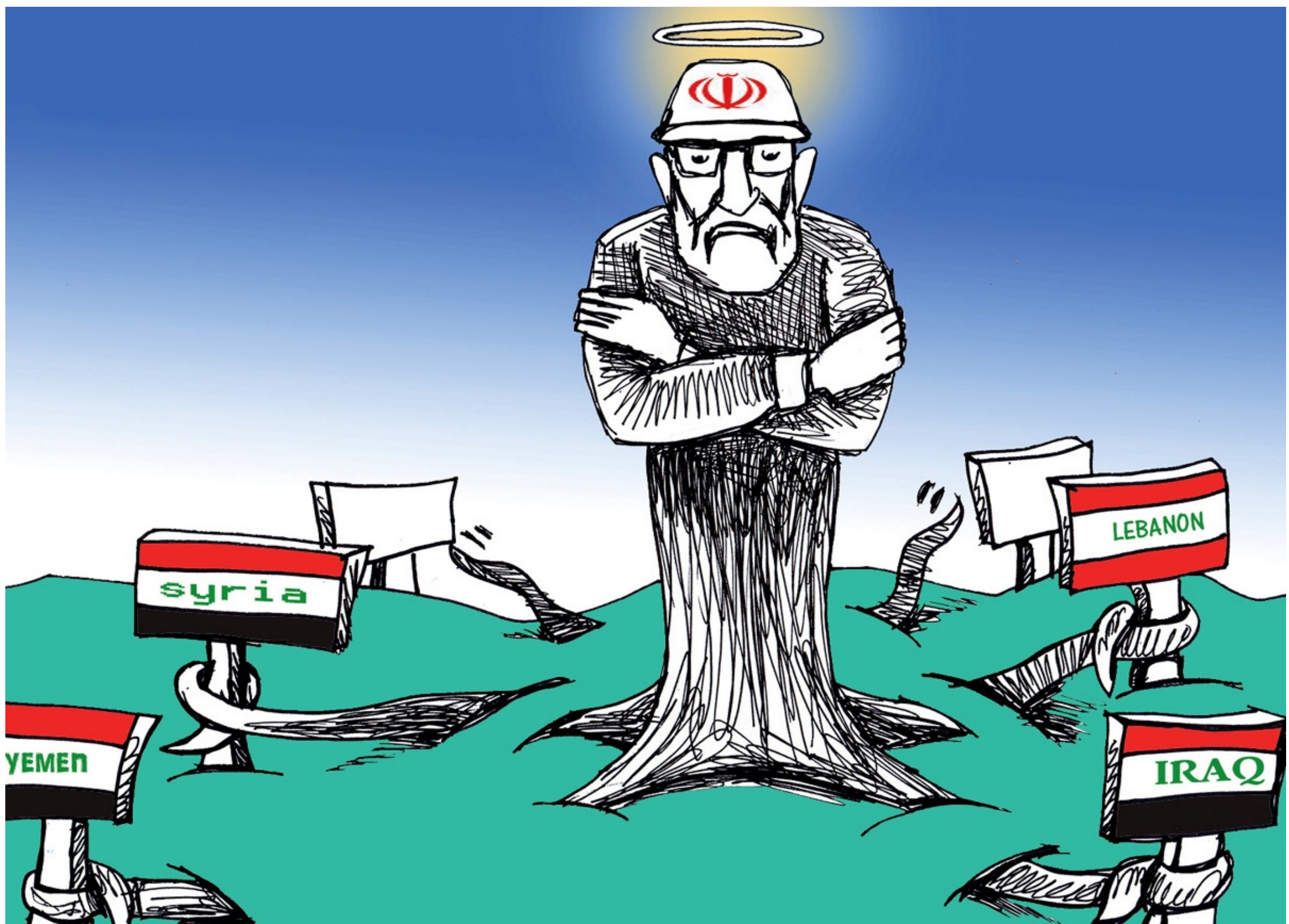
Le prestige de Gorbatchev, chef d'un État réhabilité après son élection à la présidence de l'URSS en 1990 après l'introduction du multipartisme et la fin de la censure, décroît cependant en interne. Sa politique de

désarmement heurte de front un complexe militaro-industriel puissant et une partie de l’opinion vit comme une humiliation le suivisme à l’égard de Washington.

Courrier international
MOYEN-ORIENT

Téhéran a-t-il les moyens de ses ambitions ?

S'affirmer comme la première puissance au Moyen-Orient nécessite des moyens financiers, militaires, un soutien international et une adhésion des Iraniens. Aucune de ces conditions n'est réunie.



Dessin de **Bleibel** *paru dans le* **Daily Star,** *Beyrouth.*

—The Conversation (*extraits*) Melbourne

Dans le contexte du retrait américain de l'accord sur le nucléaire, parmi les critiques les plus fondamentales émises par l'administration Trump – mais aussi par les États européens – à l'encontre de la République islamique figure la politique régionale expansionniste que Téhéran mènerait au Moyen-Orient. Quelles sont les origines de cette politique ? Quelles en sont aussi les limites ?

"La poursuite de la révolution dans le pays et à l'étranger" est clairement annoncée dans le préambule de la Constitution de la République islamique, et – comme le souligne son article 154 – le régime iranien, *"tout en s'abstenant de la moindre intervention dans les affaires intérieures des autres nations, soutient la lutte des opprimés pour la conquête de leurs droits"*. La révolution islamique se rattache ainsi à la tradition des révolutions à vocation universelle, et il est évident que des considérations idéologiques sous-tendent cette politique.

En fait, Téhéran a souvent profité des occasions qui se sont présentées. Ainsi, les interventions américaines en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003, en éliminant les talibans et le régime de Saddam Hussein, ont non seulement mis un terme aux pressions que ces deux pouvoirs hostiles pouvaient exercer sur l'Iran, mais lui ont aussi ouvert de nouvelles possibilités d'influence dans ces deux pays voisins. Les divisions au sein du monde arabe et les conséquences des "printemps arabes" qui ont approfondi les lignes de fracture qui le traversent ont par ailleurs permis à Téhéran de conforter ses positions à la fois au Levant et dans la péninsule Arabique. La guerre civile en Syrie, déclenchée en 2011, et la prise de la ville de Mossoul en Irak par l'État islamique en 2014 ont contribué à la consolidation de la présence militaire iranienne dans les deux pays. Les troubles à Bahreïn et surtout la guerre civile au Yémen lui ont offert l'occasion d'accroître son influence indirecte dans le voisinage saoudien.

Le poids économique de l'Iran n'a cessé de diminuer depuis trente ans.

La République islamique est sans doute l'État du Moyen-Orient qui, à l'extérieur de ses frontières, dispose de la plus importante clientèle militante – les populations de confession chiite et les réseaux cléricaux chiites, mais pas uniquement – pour réaliser ses objectifs stratégiques. Le discours révolutionnaire ainsi que la propagande antiaméricaine et anti-israélienne du régime iranien ont pu également rencontrer un écho favorable dans les populations arabes d'autres confessions. C'est le cas du Djihad islamique palestinien ou du Hamas [sunnites].

Turbulences. Enfin, il y a le cas particulier du Liban, où la République islamique, plus rapidement que partout ailleurs, a commencé à exercer une influence prépondérante qui s'explique par les liens particuliers existant, avant même la révolution, entre les mouvements chiites libanais et le clergé iranien proche de Khomeyni. Téhéran a vite compris l'intérêt d'une présence au Liban par l'intermédiaire du Hezbollah pour toute sa politique régionale.

La première limite que rencontre la politique régionale de l'Iran est économique. Le poids économique du pays n'a cessé de diminuer depuis trente ans : en 1989, il était équivalent à celui de la Turquie. En 2017, il n'atteignait que 75 % de celui de son voisin turc, qui n'est pourtant pas doté d'hydrocarbures ! Depuis l'annonce du retrait américain de l'accord en mai 2018, l'économie iranienne traverse d'importantes turbulences. Il est plus que probable qu'avec les nouvelles sanctions de Washington les capacités économiques du pays vont se restreindre. Pour conduire sa politique régionale, la République ne dispose pas de moyens financiers comparables à ceux de son rival régional, l'Arabie saoudite.

La deuxième limite concerne les faiblesses militaires de Téhéran. Certes, en nombre d'hommes, il possède la force militaire la plus importante de la région (523 000 hommes, dont 350 000 dans l'armée et 125 000 gardiens de la révolution). Mais son budget de la Défense est de l'ordre de 16 milliards de dollars en 2017, contre 76,7 milliards pour l'Arabie

saoudite et 18,5 milliards pour Israël. Son matériel est généralement ancien et ses forces aériennes ne disposent que d'une trentaine d'avions en état de marche. Sa capacité offensive est formée uniquement par son arsenal balistique, avec des missiles de courte portée (moins de 500 kilomètres, une centaine de lanceurs) et de moyenne portée (de 1 800 à 2 000 km, moins de cinquante lanceurs et un nombre inconnu de missiles associés). L'Iran ne dispose de rien de comparable aux équipements ultramodernes de ses adversaires régionaux livrés par les États-Unis et les pays occidentaux. Dans cette situation, son choix ne peut se porter que sur une stratégie indirecte, asymétrique, évitant l'opposition frontale avec ses adversaires – ce qui ne l'empêche pas, cependant, de transférer des équipements utiles à ses relais (comme des missiles au Hezbollah).

Les forces aériennes iraniennes ne disposent que d'une trentaine d'avions en état de marche.

La troisième limite est d'ordre géopolitique. Téhéran n'a pas de véritables alliés étrangers qui puissent lui offrir aide militaire et assistance politique. La Chine est un partenaire commercial de premier plan, elle peut certes lui fournir un soutien diplomatique dans les instances internationales, et elle lui a vendu certains types d'armements, mais Pékin ne souhaite pas mettre en danger ses relations avec Washington ni avec ses autres partenaires moyen-orientaux. Il est, par ailleurs, indéniable que la République islamique s'est très fortement rapprochée de la Russie, en raison de leur implication commune en Syrie. Mais il s'agit d'une alliance de circonstance, fragile surtout du fait que, précisément en Syrie, et plus généralement au Moyen-Orient, les objectifs des deux pays ne coïncident pas toujours. La seule tentative de Téhéran de créer autour de lui une coalition régionale concerne l'"axe de la résistance", qui réunit théoriquement les chiites d'Irak et du Liban, ainsi que la Syrie et le Hamas. Mais cette coalition informelle lui coûte plus qu'elle ne lui rapporte.

La quatrième limite de la politique régionale du régime iranien est son

impopularité à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. En effet, durant les troubles de l'année 2018, comme d'ailleurs dans les mouvements de contestation populaire précédents, qui ont toujours été une occasion d'exprimer ce qu'en temps normal on tait, des slogans comme *"Ni Gaza ni Liban, je sacrifie ma vie pour l'Iran !"*, *"Laisse tomber la Syrie, occupe-toi de nos problèmes !"* ou *"Mort au Hezbollah !"* ont été scandés par les protestataires. Pour les Iraniens, la politique régionale interventionniste du régime ne constitue pas une cause nationale pour laquelle la population est prête à se mobiliser, comme cela fut le cas lors de la guerre Iran-Irak.

—Thierry Kellner
et Mohammad-Reza Djalili
Publié le 7 décembre 2018

La guerre du bitcoin

●●● *"Le bitcoin pourra-t-il aider l'Iran à contourner les sanctions américaines ?"* titre **The New York Times.** *"L'économie iranienne est entravée par des sanctions bancaires qui empêchent les entreprises étrangères de faire des affaires dans le pays. Mais les transactions en bitcoin, difficiles à suivre, pourraient permettre aux Iraniens d'effectuer des paiements internationaux tout en contournant les restrictions américaines imposées aux banques"*, affirme le quotidien. Au cours des années précédentes, la menace de sanctions par les États-Unis a suffi à bloquer la plupart des relations commerciales avec l'Iran. Aujourd'hui, le Trésor américain, conscient de cette nouvelle donne, voudrait durement sanctionner les transactions en bitcoins avec l'Iran.



THE CONVERSATION

Melbourne, Australie

theconversation.com/au

Lancé en 2011, ce magazine à but non lucratif couvre un large éventail

d’actualités : politique, économie, culture, environnement, sciences, arts… Il s’agit d’une plateforme participative qui invite toute personne issue de la communauté universitaire à devenir membre et à publier des contenus. *The Conversation* a rapidement fait des émules. Une édition britannique a été lancée en 2013, puis d’autres ont suivi : Canada, France, Indonésie, États-Unis, Afrique. Il existe aussi une édition “mondiale” : *The Conversation Global,* lancée en 2016.

franceinfo:

Sommes-nous de nouveau dans les années 1930 ?

Le vent mauvais qui a balayé la France des années 30 souffle-t-il à nouveau sur le pays ? Les maux de l'entre-deux-guerres paraissent résonner en 2019 : atonie démocratique, crise économique profonde et sans fin, montée irrépressible de la droite souverainiste, radicalisation d'une partie de la gauche, dénonciation des élites, rejet des étrangers…

Dès le 1er novembre dernier, Emmanuel Macron pointait « une Europe divisée par les peurs, le repli nationaliste, les conséquences de la crise économique. On voit presque méthodiquement se réarticuler tout ce qui a rythmé la vie de l'Europe de l'après-Première Guerre mondiale à la crise de 1929 ».

Une mise en garde sur « le retour des années 30 » réaffirmée il y a quelques jours par Nathalie Loiseau, la tête de liste de la majorité pour les Européennes. Le parallèle est établi par des historiens et des intellectuels, comme le philosophe Michaël Fœssel. Dans son dernier livre, *Récidive*, il souligne que : « La France de 1938 vit dans une sorte d'état d'urgence permanent, une situation qui fait écho à ce que nous vivons déjà depuis plusieurs décennies. »

« À bas les voleurs ! » En février 1934, les ligues composées d'anciens militaires, de militants royalistes et communistes, de Français écœurés par la « République des affaires », tentaient de prendre d'assaut l'Assemblée nationale. Depuis novembre 2018, chaque samedi, les gilets jaunes défilent. Cette fois, c'est l'Élysée le nouveau symbole du pouvoir à conquérir. À l'origine du mouvement des gilets jaunes, des sans voix, des « péri-urbains », des Français qui se jugent oubliés. Aucune similitude avec les Français en colère de l'entre-guerre, mais la violence constitue un trait d'union – en

marge des manifestations et sur les réseaux sociaux.
Et si aujourd'hui personne n'aspire plus à renverser la République, la démocratie représentative est cependant remise en question. Le dégagisme de la présidentielle constitue le lever de rideau. Lors des législatives suivantes, la spectaculaire montée de l'abstention et l'effondrement des partis classiques achèvent de planter le décor d'un nouveau système politique qui se caractérise d'abord par sa fragilité. Tous les corps intermédiaires sont décriés. L'affrontement politique n'est plus contraint par le vieux cadre de la Ve République. Marine Le Pen appelle les citoyens à renverser le gouvernement dans les urnes européennes, La France insoumise rêve d'une constituante et les gilets jaunes prônent le référendum permanent. La crise politique affleure mais elle est encore sous-jacente. Reste à savoir, pour reprendre un mot de Céline, si l'histoire repasse les plats.

Jean-Jérôme Bertolus,
chef du service politique



Marseille, France, 1er décembre 2018,
Manifestation de gilets jaunes protestant contre l'augmentation du prix du pétrole, le coût excessif de la vie et les taux élevés de taxes.



Kennedy et la Lune ou la foi du converti

« Nous choisissons d'aller sur la Lune, non parce que c'est facile, mais parce que c'est difficile. » C'est par ces mots prononcés le 12 mars 1961 à la Rice University de Houston que le président John Fitzgerald Kennedy a converti les Américains à la conquête spatiale et à son ambitieux objectif fixé l'année précédente : envoyer un Américain sur la Lune avant la fin de la décennie.

L'appel à l'idéal pionnier d'une nation qui se nourrit de défis et de frontières à conquérir pour rester unie avait atteint son but. Le budget de la NASA explosa, doublant entre 1962 et 1963, ouvrant la porte à l'un des plus grands exploits technologiques de l'humanité.

Et pourtant, JFK n'avait pas fait de la conquête spatiale le fer de lance de sa politique. Quand il parle de « nouvelle frontière » dans son discours d'acceptation de l'investiture du Parti démocrate le 15 juillet 1960, nulle trace de l'espace ou de la Lune. Les frontières à conquérir sont d'abord sociales pour le futur président américain.

Mais, face aux succès soviétiques qui, coup sur coup, envoient Spoutnik 1 en orbite en 1957, des sondes qui photographient le sol lunaire, y compris la face cachée, en 1959, et surtout Youri Gagarine le premier homme en orbite autour de la Terre en avril 1961, les États-Unis doivent réagir. Parce qu'au-delà des conséquences militaires possibles, c'est le signe d'un retard américain qui devient insupportable pour les Américains.

Héritier d'un formidable outil – l'agence nationale de l'espace (la NASA) créée en 1958 et dirigée par l'ancien nazi Wernher von Braun – JFK se prend de passion pour le projet spatial dont il découvre les installations pour la première fois au printemps 1962.

En septembre 1963, au cœur de la Détente, après la crise des missiles de Cuba, Kennedy va même jusqu'à proposer aux Soviétiques de mêler leurs efforts pour envoyer des Américains et des Soviétiques ensemble sur la Lune. Les Soviétiques ne donneront pas suite à ce projet, préférant poursuivre leur propre route, celle qui devait les conduire, en vain, sur la Lune grâce à la fusée N1.

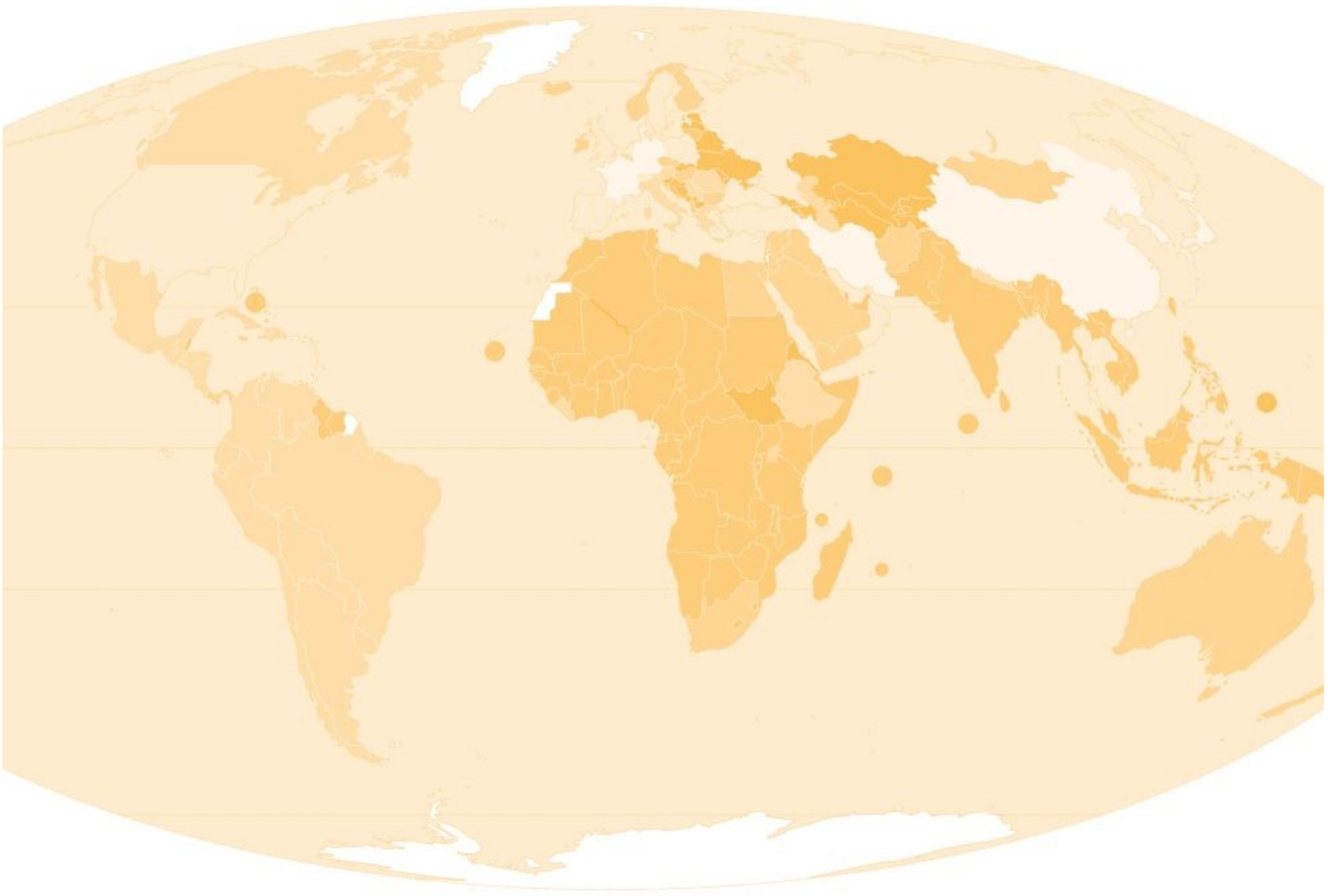
Kennedy fut le grand artisan politique d'un exploit qu'il ne verra

jamais.

Jean-Thomas Snégaroff,
historien et journaliste



Astronaute survolant les États-Unis de nuit.



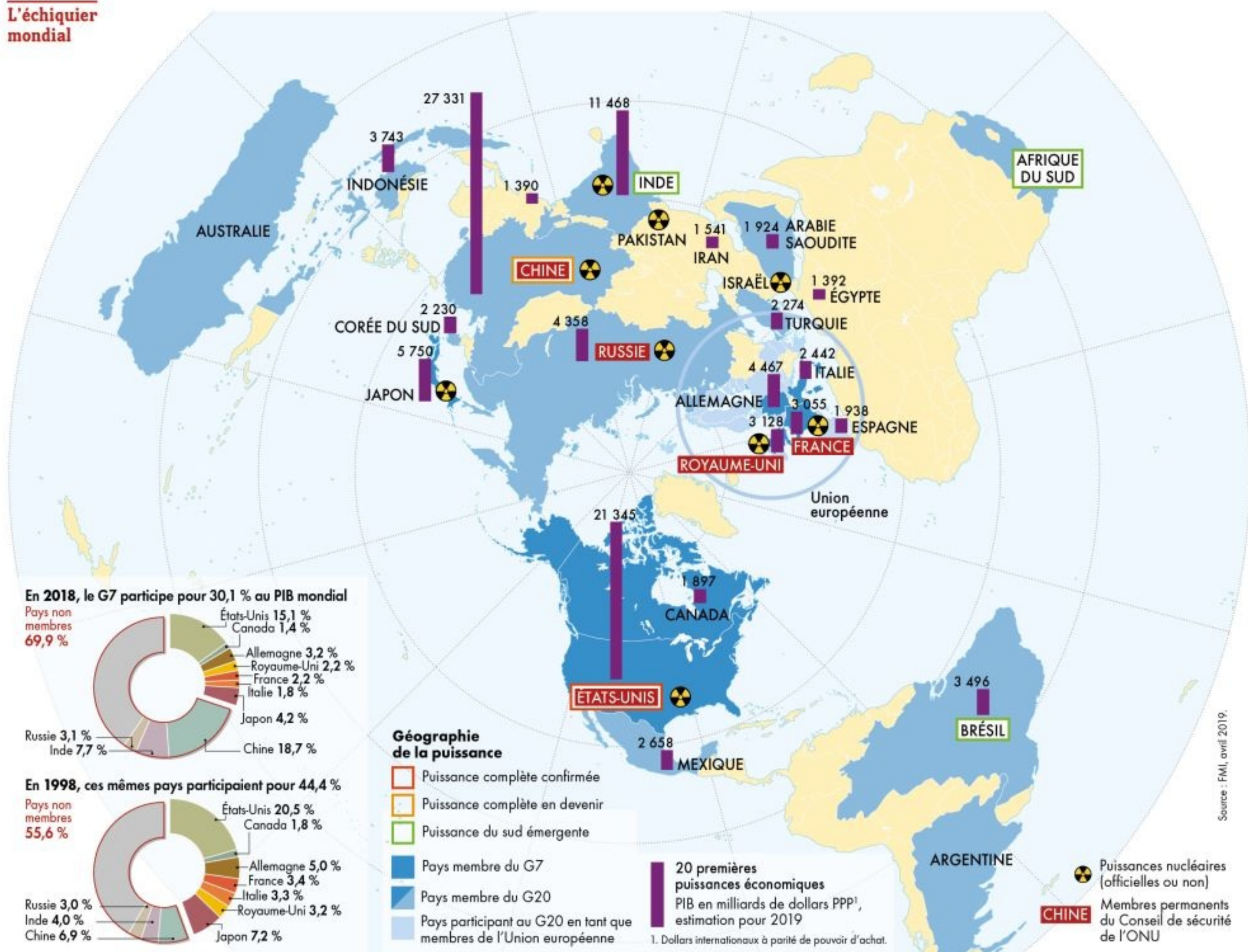
Tensions, crises et conflits

Vers la compétition des grandes puissances ?
Tensions sur les terres et sur l'eau
Cyberattaques et cyberconflits
La menace nucléaire nord-coréenne
D'un Printemps arabe à l'autre
Afrique : entre djihadisme et violence intranationale
Les conflits à l'origine des famines
La CPI : vers une justice pénale internationale ?

Courrier International
« Acheter » les militaires pour sortir Maduro
franceinfo
L'amitié improbable de Donald Trump et Kim Jong-un

Vers la compétition des grandes puissances ?

Face à une Chine présente aux quatre coins de la planète, les États-Unis sont en train de faire évoluer leur rapport au reste du monde. Le système de gouvernance mondiale mis en place par leurs soins après 1945 est aujourd'hui remis en cause par le président américain lui-même. Après s'être retiré de plusieurs accords internationaux, Donald Trump s'est dissocié de ses principaux alliés et affronte la Chine sur le terrain économique et commercial.



Fin du multilatéralisme ?

Les premières institutions de gouvernance mondiale sont nées à partir de 1944 de la volonté des États-Unis de garantir la liberté de commerce et la paix mondiale dans le cadre du multilatéralisme. La Conférence de San Francisco en 1944 met en place la future Organisation des Nations unies visant à régler les conflits par un système de sécurité collective, tandis que le Fonds monétaire internationale (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD qui deviendra la Banque mondiale) en 1945 sont chargés de la régulation des changes et le financement des États dans le nouveau système monétaire international élaboré à Bretton Woods. Ce système reconnaît la suprématie du dollar comme monnaie d'échange internationale et la suprématie économique des États-Unis et de son modèle libéral bientôt étendu à la planète entière grâce aux cycles de négociations du GATT, un accord dont l'objectif est la réduction des droits de douane et taxes commerciales, puis à la faveur de la fin du communisme en 1991.

La crise économique mondiale des années 1970 à la suite du premier choc pétrolier conduit à des réunions informelles entre les ministres des Finances des économies industrialisées dans le but de coordonner leurs politiques commerciales et monétaires. C'est la naissance du Groupe des Six, bientôt abrégé G6, créé à l'instigation de la France, et qui regroupe les États-Unis, le Japon, la RFA, le Royaume-Uni et l'Italie avant d'intégrer le Canada, et de devenir le G7.

La poussée des émergents

De 1990 à 2015, la contribution des pays du G7 au PIB mondial est passée de 68,8 % à 47,2 %, en raison du poids croissant des pays émergents, en tête la Chine, dans les affaires du monde. Politiquement, cela s'est traduit par la constitution du groupe des 20 plus grandes économies mondiales (G20), lors d'une réunion *ad hoc* des ministres des Finances en 1999. Ce forum de coopération entre les 20 États les plus riches du monde qui représentent 90 % du PIB mondial, rassemble, outre les membres du G7, l'Union européenne, première puissance commerciale du monde et un aréopage de puissances économiques très diverses, dont les fameux BRICS. Ce concept mis en avant en 2003 par la banque d'affaires Goldman Sachs désigne les pays émergents ayant un certain poids démographique et territorial, d'abondantes ressources naturelles et, surtout, de forts taux de croissance économique : à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde et Chine,

auxquels s'est adjointe diplomatiquement l'Afrique du Sud.
Désormais, l'économie mondiale ne dépend donc plus seulement des trois pôles de la Triade (États-Unis, Japon et Europe occidentale), mais de plus en plus des pays émergents avec à leur tête la Chine, devenue en 2014 selon le FMI, qui s'appuie sur le PIB calculé en parité de pouvoir d'achat, la première puissance économique mondiale. L'empire du Milieu représente en effet 17,3 % de l'économie mondiale en 2016, devançant de peu les États-Unis (15,8 %).

Compétition et guerre économique ?

Dans ce contexte de concurrence internationale accrue, le nouveau président américain a passé au crible depuis son élection tous les accords commerciaux conclus avec les États-Unis. Après s'être désengagé du Traité de partenariat transpacifique, il s'est lancé dans une guerre commerciale avec ses partenaires commerciaux (Japon, Union européenne, Canada) et son rival chinois. Cette politique à visée protectionniste pourrait à court terme ralentir la croissance économique mondiale, tandis que la compétition avec la Chine s'étend au domaine stratégique. Washington assiste à la montée en puissance de Pékin dans la région Indo-Pacifique, zone couvrant les deux grands océans Indien et Pacifique, et cherche à éviter d'y être supplanté (stratégie du pivot asiatique lancée par Obama), contribuant à la multiplication des tensions et au rapprochement entre Pékin et Moscou.
Mais l'interdépendance entre les deux premières économies mondiales, notamment par la détention par la Chine de plus d'un trillion de dollars de la dette américaine, relativise l'idée d'une nouvelle guerre froide.

> **« Un rêve chinois conquérant [s'oppose] à un rêve américain désenchanté ».**
> **Pierre Mélandrin**, à propos de la compétition croissante entre États-Unis et Chine

Tensions sur les terres et sur l'eau

Au cours des cinq dernières décennies, les superficies occupées par les terres cultivées ont assez peu progressé sur notre planète : leur croissance a été dix fois moins rapide que celle de la population mondiale. Pour l'accès à l'eau, la compétition est devenue de plus en plus vive entre villes et campagnes.

Une progression limitée des terres cultivées

Les défrichements importants d'espaces forestiers qui ont été enregistrés dans le monde tropical en Amérique latine, en Afrique et en Asie se sont trouvés pour une bonne part compensés par des reculs de terres agricoles. Ceux-ci ont été engendrés par l'érosion et la dégradation des sols et également par des étalements urbains (« *urban sprawls* ») conquérants.

À l'échelle du monde, les terres cultivées couvrent un peu plus de 1 500 millions d'hectares, soit 10 % des terres émergées. Selon la FAO, elles ont progressé de 250 millions d'hectares depuis le début des années 1960, ce qui correspond à une moyenne de 4,5 millions d'hectares par an, mais actuellement les défrichements d'espaces forestiers se seraient ralentis et leur progression ne serait plus que de 2 à 3 millions d'hectares par an. Si les défrichements qui se poursuivent en Indonésie, dans les « campos cerrados » du Brésil ou en Afrique subsaharienne portent sur 12 à 13 millions d'hectares par an, dans le même temps de 9 à 10 millions d'hectares sont perdus chaque année en différents points de la planète. En cause l'érosion, la salinisation ou l'épuisement des sols ainsi que les étalements urbains accompagnant la métropolisation croissante de la planète.

Ce contexte de croissance très modérée contribue à expliquer que l'on relève une nette croissance des prix des terres agricoles dans bien des régions du monde. Il pose aussi la question des « réserves » de terres cultivables, c'est-à-dire de l'importance effective des terres qui ne sont pas encore cultivées, mais qui seraient susceptibles de l'être. Certaines estimations les situent entre 500 millions et un milliard d'hectares, ce qui semble très optimiste compte tenu de protections désormais mieux assurées des espaces forestiers et des sérieux problèmes écologiques induits par la mise en culture d'anciens terrains de parcours, en particulier dans un contexte de réchauffement climatique. En outre, ces estimations qui reposent

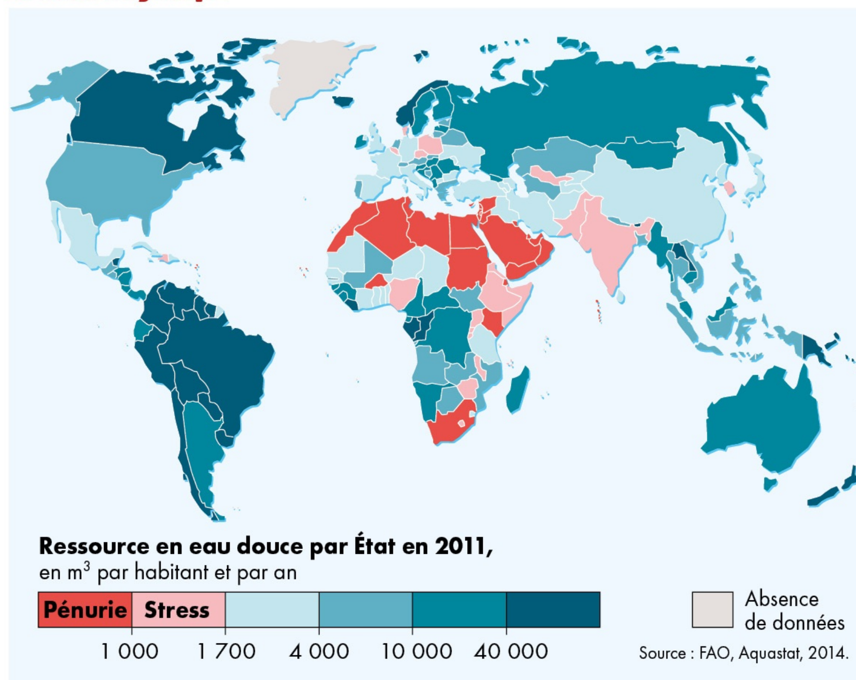
principalement sur l'analyse d'images satellitaires demeurent insuffisantes pour renseigner sur les conditions techniques, économiques et sociales dans lesquelles pourraient se développer de nouveaux « fronts pionniers » agricoles.

Dans ce contexte de pénuries de terres arables, certains États cherchent à assurer la sécurité alimentaire de leur population en acquérant des terres à l'étranger. Depuis 2006-2007, les ventes ou locations de terres agricoles par des étrangers (États, agro-holdings) auraient porté sur une vingtaine de millions d'hectares principalement dans les pays du Sud (Birmanie, Philippines, Pakistan, Ouganda, Tanzanie, Cameroun, Madagascar, pays du MERCOSUR…). Les États acheteurs sont avant tout originaires des pays pétroliers du Golfe et d'Asie orientale (Chine, Japon, Corée du Sud). Cet « accaparement des terres » (*Landgrabing*) soulève la question de la perte de maîtrise du foncier par les sociétés locales sous une forme néocoloniale plutôt qu'un véritable transfert technologique.

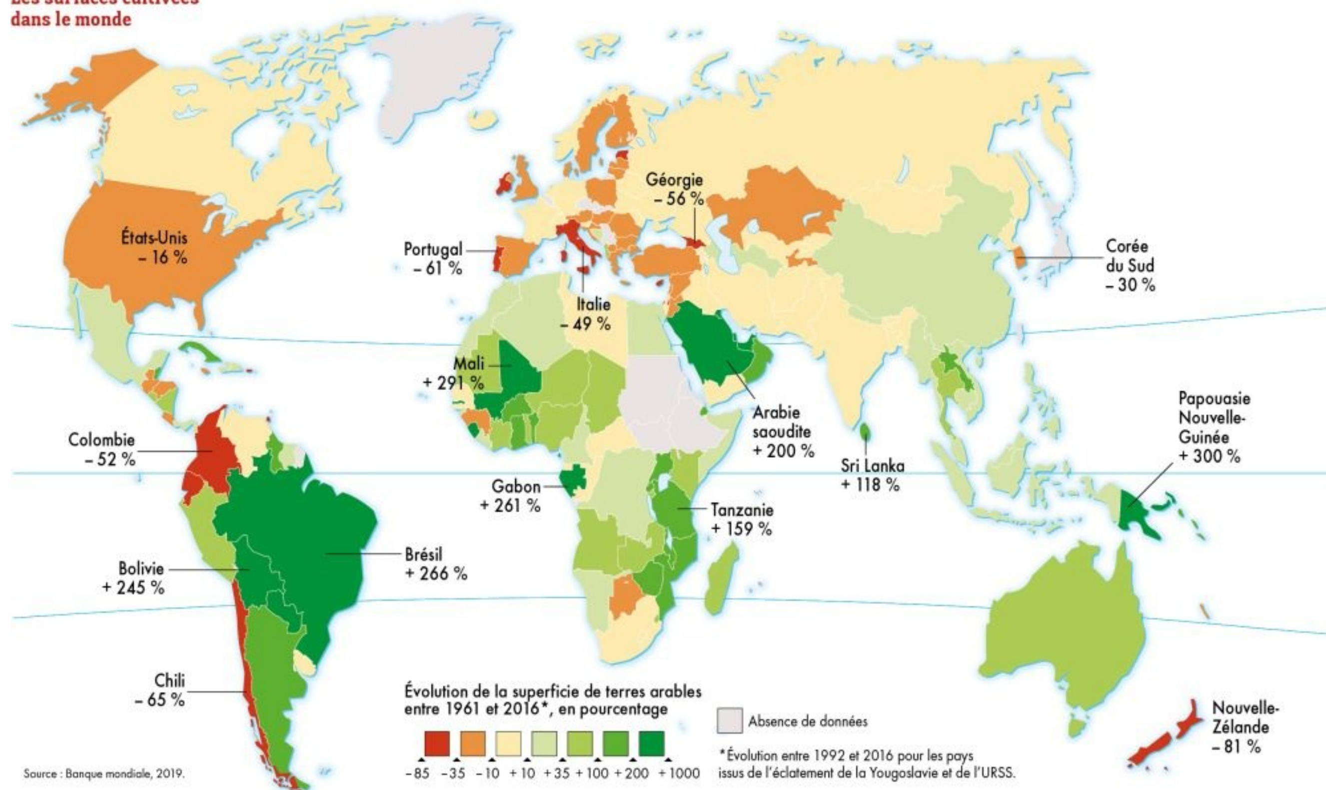
La raréfaction des ressources en eau

La carte des pays qui se trouvent en situation de stress, voire de pénurie hydrique coïncide très largement avec celle des régions arides et semi-arides de la planète. Toutefois, même dans les pays où la moyenne nationale apparaît de niveau suffisant, existent de vastes régions où les déficits en eau sont très marqués. C'est en particulier le cas en Australie, dans le nord-est du Brésil, dans les régions de Chine du Nord ou dans l'Ouest américain. Des techniques sophistiquées, dont l'irrigation au goutte-à-goutte largement utilisée en Israël, permettent de réaliser des économies d'eau très sensibles, mais elles impliquent des investissements importants. L'eau peut être considérée comme un don du ciel et devrait être gratuite. Cependant, son accès et son utilisation correspondent à des services de plus en plus complexes et onéreux, alors que les citadins disposent de façon générale de moyens bien plus importants que les agriculteurs pour financer leurs consommations d'eau.

Le stress hydrique



Les surfaces cultivées dans le monde



0,25 hectare

En 2000, la nourriture du Terrien « moyen » est produite sur 0,25 hectare contre 0,45 hectare en 1960. En 2050, il faudra pouvoir le faire sur 0,15 hectare, soit 1 500 m^2.

Cyberattaques et cyberconflits

Le cyberespace, s'il n'est pas un lieu de guerre à proprement parler, est néanmoins devenu ces dernières années l'un des principaux espaces de conflit. En mai 2019, Israël a pour la première fois de l'histoire riposté à une attaque virtuelle orchestrée par le Hamas par une frappe militaire contre un site à Gaza.

Les trois couches du cyberespace

En 2019, avec 4,4 milliards d'internautes dans le monde, 57 % de la population planétaire est connectée. Espace de liberté et d'expression publique, Internet favorise donc la diffusion d'informations et de nouvelles idées, comme ce fut le cas des réseaux sociaux lors du Printemps arabe ou d'« hacktivistes » comme le mouvement Anonymous, luttant pour une cause précise. Cependant, Internet, en permettant l'anonymat, présente l'inconvénient d'être difficilement contrôlable. Cette situation favorise le développement de nouvelles formes de criminalité : les cyberattaques.

Les attaques menées au sein du cyberespace peuvent cibler une ou plusieurs des trois couches qui forment ce dernier. La première est dite matérielle qui regroupe l'ensemble des infrastructures physiques (câbles, routeurs, serveurs, etc.) concourant à l'interconnexion. La deuxième couche dite « logique » comprend l'ensemble des logiciels et protocoles permettant de faire dialoguer les matériels entre eux et avec les humains. Au-delà de ces deux couches, formant l'architecture technique du cyberespace, se trouve la couche « sémantique » qui est formée de l'ensemble des informations qui y circulent. Les différences dans l'appréhension du cyberespace par les États sont tant un héritage culturel qu'une présence plus ou moins grande sur telle ou telle couche. La prégnance des États-Unis et, de manière secondaire, des pays d'Europe et du Japon dans l'architecture fondamentale du cyberespace – en particulier les serveurs DNS racine d'Internet et les câbles sous-marins – oriente ceux-ci vers une approche technique. D'autres, en revanche, ont des stratégies davantage fondées sur une combinaison des aspects techniques et informationnels (Chine) ou plus directement sur l'information (Russie).

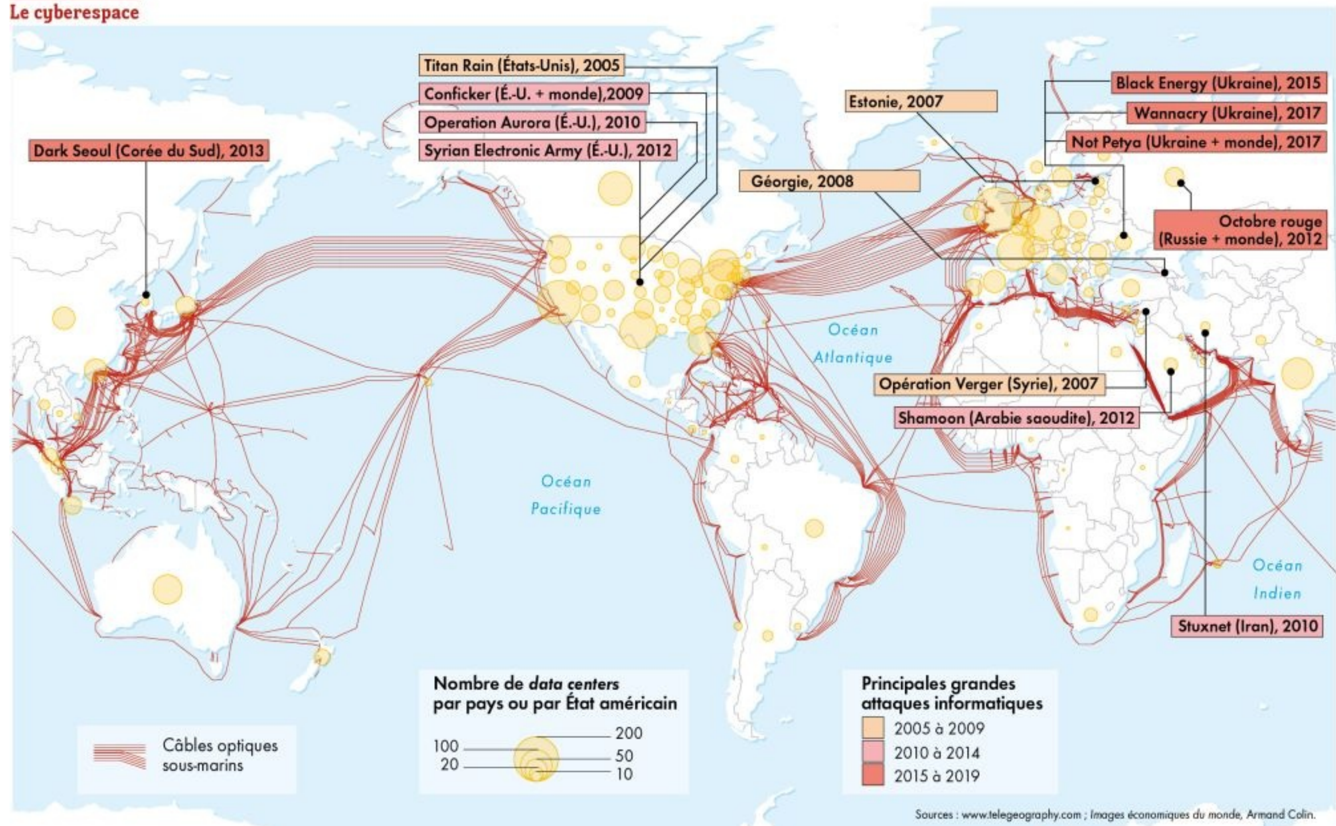
Les modalités des cyberattaques

Trois types d'attaques sont possibles. D'une part les attaques de sabotage, dont le but est d'empêcher un système de fonctionner. Le sabotage est une attaque brutale, visible et rapide. Il peut prendre plusieurs formes : le piratage (*hacking*), l'attaque des systèmes (*cracking*), l'introduction illicite dans des sites ou ordinateurs pour en prendre le contrôle, les saboter, à l'aide de *malwares* (logiciels espions) ou de *botnet*s (un réseau d'ordinateurs infectés et commandés à distance) ; ou plus récemment pour prendre en otage des données personnelles (*ransomware*, « rançongiciel » en français).
Ensuite les attaques d'espionnage dont le but est de s'introduire dans un système afin d'y dérober des données. L'espionnage est par nature de temps long et discret. Enfin les attaques de subversion qui visent soit à ridiculiser l'adversaire, soit à rallier des gens à sa cause par ses exploits ou la dénonciation des méfaits de l'autre. Il peut s'agir également de tentative de déstabilisation de processus démocratique, comme en témoignent les dernières campagnes présidentielles américaine et française en 2016 et 2017.
On ne compte plus les entreprises ni les États touchés quotidiennement par des cyberattaques, à des fins d'espionnage, de sabotage ou de subversion. Fin décembre 2017, l'entreprise 4IQ a révélé que le *darknet* disposerait d'une base de données libre d'accès recensant 1,4 milliard de données et mots de passe.

Actions et effet réel

La multiplication des cyberattaques partout sur la planète impose une prise en compte de plus en plus importante de la cybersécurité au niveau des États. L'OTAN a aussi mis en place un Centre d'excellence pour la coopération en matière de cyberespace à Tallinn en Estonie, tandis que l'Union européenne a fondé en 2004 l'European Union Agency for Network and Information Security (ENISA). Le niveau de prise en compte de la menace et celui des réponses qui y sont apportées, en termes autant de doctrines que d'outils de gestion des crises est particulièrement hétérogène. Les principales puissances sont ainsi celles qui apparaissent les mieux préparées face aux agressions. En revanche, il est également patent que ce sont ces pays qui sont les cibles principales des cyberattaques.
La dissimulation créée par des conditions techniques (impossibilité d'attribuer juridiquement) ou organiques (utilisation de faux-nez) offre aux États et les organisations non étatiques les plus agressives une liberté de manœuvre incomparable. Toutefois il faut souligner que les cyberattaques créent avant tout un effet perceptuel plus qu'une violence réelle ; aucune

cyberattaque n’a à ce jour causé de morts directs. En ce sens, les actions qui se déroulent dans le cyberespace s’adressent avant tout au cerveau humain.



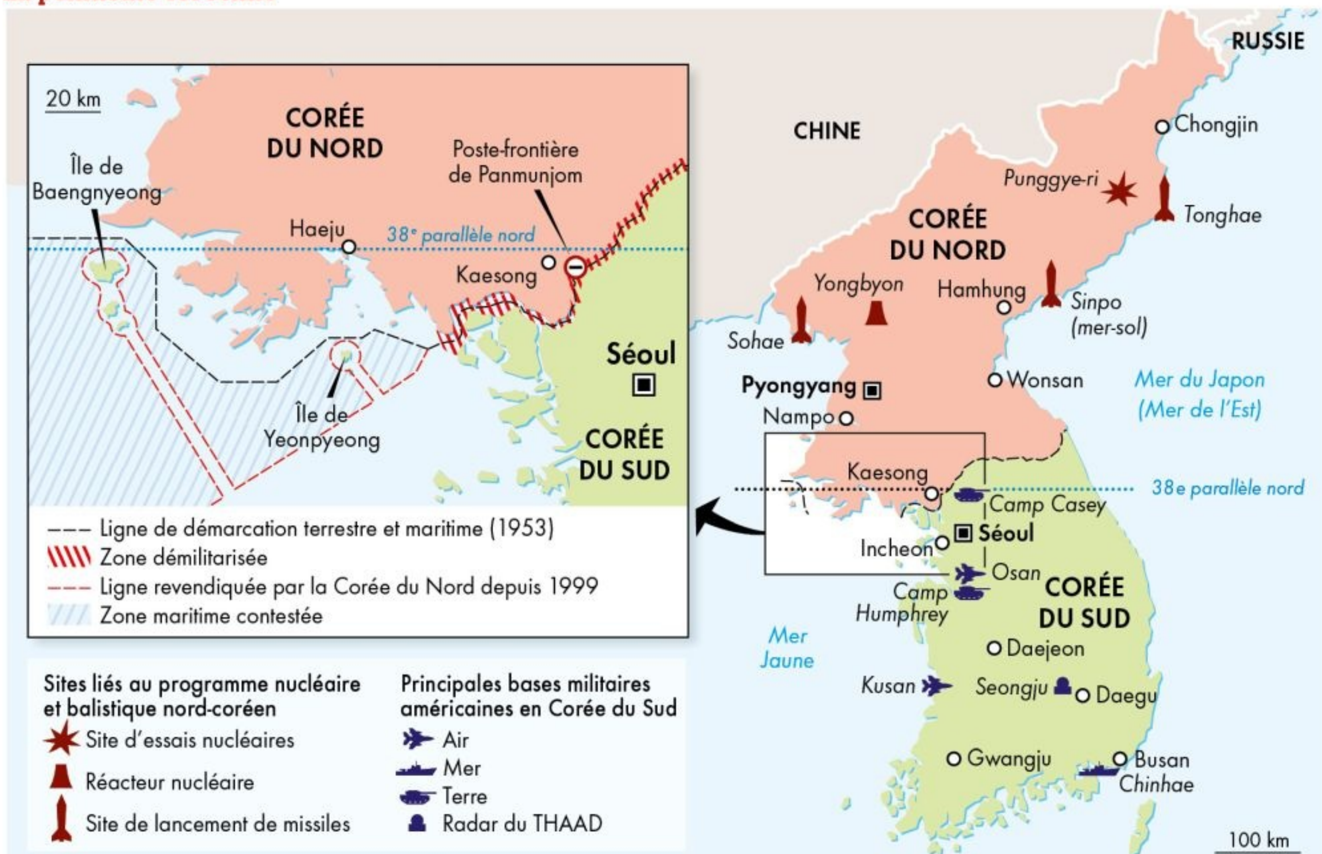
LES CYBERATTAQUES, 5e PLUS GROS RISQUE MONDIAL EN 2019

C’est ce que révèle le sondage « Global Risks Perception Survey » qui dresse la liste des principaux risques mondiaux et de leur impact respectif sur l’humanité. 82 % des sondés estiment que le risque de cyberattaques entraînant des vols d’argent ou de données va encore augmenter en 2019.

La menace nucléaire nord-coréenne

Protéiforme, la « crise nord-coréenne » a commencé dès la guerre de Corée (1950-1953). Depuis 2006, date du premier essai nucléaire, la menace militaire nord-coréenne n'a cessé de s'accroître. La multiplication des essais nucléaires et balistiques depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-un fin 2011, et ce malgré l'apparent calme au premier semestre 2018, a considérablement renforcé cette menace.

La péninsule coréenne



La crise nucléaire n'est qu'une des crises nord-coréennes

La crise nord-coréenne prend naissance lors de la création des deux Corées en 1948. La guerre de Corée, provoquée par la tentative de réunification par la force du sud par le nord, est temporairement interrompue par l'armistice de Panmunjom, signé en juillet 1953. Aucun traité de paix n'a pour l'instant

mis fin juridiquement à ce conflit armé ayant directement opposé la Chine aux États-Unis.
Depuis, les incidents se sont multipliés de part et d'autre et le long de la zone démilitarisée, longue de 250 kilomètres et large de 4 kilomètres, mais aussi au niveau de la zone de démarcation maritime septentrionale. En 1968, un commando nord-coréen tentait d'assassiner le président sud-coréen en s'infiltrant au siège de l'exécutif. Plus récemment, en mars 2010, la Corée du Nord torpillait une corvette sud-coréenne, le *Cheonan*, causant 46 morts, puis en novembre 2010 bombardait l'île sud-coréenne de Yeonpyeong, faisant 4 morts dont deux civils. Les capacités militaires nord-coréennes incluent un large arsenal d'armes conventionnelles et chimiques. De nombreuses pièces d'artillerie mettent Séoul, capitale de Corée du Sud située à quelques dizaines de kilomètres de la frontière, à portée de tir. Surtout, la menace militaire s'est considérablement renforcée avec le développement du programme nucléaire et balistique.

Radicalisation nucléaire sous Kim Jong-un

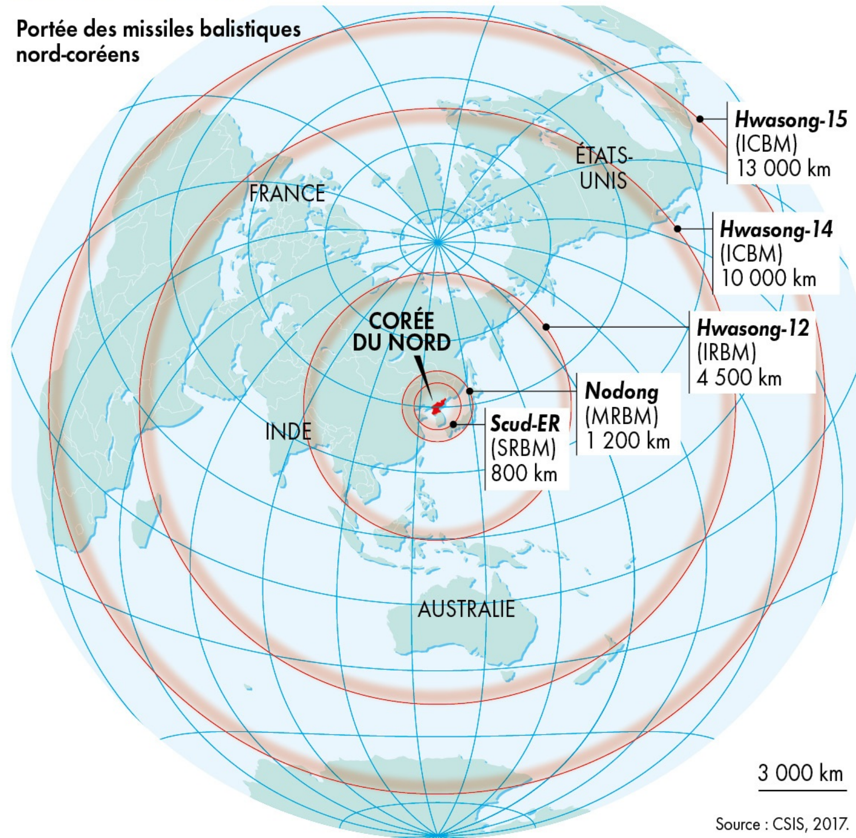
Malgré des accords internationaux (bilatéraux avec les États-Unis en 1994 ou multilatéraux avec ses voisins en 2005), la Corée du Nord a procédé à son premier essai nucléaire en 2006, devenant de fait une puissance nucléaire. Six tests ont été réalisés entre 2006 et 2017, le tout dernier étant probablement celui d'une bombe à hydrogène, près de dix fois plus puissante que la bombe américaine lancée sur Hiroshima le 6 août 1945.
Surtout le dirigeant a radicalisé la position du pays sur les armes nucléaires. En 2012, le régime nord-coréen a été le premier à réviser sa Constitution pour y désigner le pays comme un État doté d'armes nucléaires. En novembre 2017, Kim Jong-un annonçait même que son régime avait « finalement réalisé la grande cause historique de l'achèvement d'une force nucléaire d'État » à la suite de l'essai d'un missile d'une portée sans précédent. En effet, depuis l'arrivée du dirigeant au pouvoir, fin 2011, les essais de missiles balistiques, vecteurs indispensables pour crédibiliser la possession d'armes nucléaires, se sont multipliés tout comme les sites de lancement. Kim Jong-un a ordonné 85 essais balistiques, contre 30 pour son père entre 1994 et 2011. Surtout, la Corée du Nord a diversifié ses vecteurs, testant pour la première fois en 2017 des missiles à portée intermédiaire (Hwasong-12) et des missiles à portée intercontinentale (Hwasong-14 et Hwasong-15) qui pourraient théoriquement atteindre les territoires américains dans le Pacifique, comme Guam et Hawaï, et même le continent, mais aussi l'Europe.

Réaction internationale face à cette menace accrue

Les quelque 28 000 soldats américains stationnés en Corée du Sud font eux l'objet d'une menace nord-coréenne depuis déjà plusieurs décennies. Cependant, les essais récents ont conduit au déploiement d'un système de défense antimissile américain THAAD en Corée du Sud. Le Japon quant à lui est menacé par les missiles à portée moyenne de Corée du Nord, une menace renforcée par le survol à deux reprises en 2017 de missiles nord-coréens.

Cette multiplication des essais, nucléaires et balistiques, a conduit à un renforcement sans précédent des sanctions internationales contre la Corée du Nord, adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Après plus de dix ans de sanctions sectorielles visant à empêcher le régime d'acquérir des technologies sensibles, les sanctions visent désormais l'économie du pays, dont son commerce avec le voisin chinois, et les rentrées de devises étrangères obtenues grâce à l'envoi de travailleurs à l'étranger. La crise nucléaire nord-coréenne est ainsi devenue la principale crise de prolifération de ces dernières décennies, mettant en danger l'avenir du traité de non-prolifération adopté en 1968. En effet, le pays a ratifié le traité en 1985 avant de s'en retirer en 2003 après les révélations américaines d'un programme d'enrichissement violant un accord bilatéral de 1994. Légitimer le statut de puissance nucléaire de la Corée du Nord pourrait donc conduire à un effondrement de ce traité qui demeure la pierre angulaire de la non-prolifération nucléaire.

Malgré l'arrêt des essais nord-coréens depuis novembre 2017 et l'engagement pris par le président Kim Jong-un en janvier 2019 de ne « jamais développer et tester des armes nucléaires, ni de les utiliser ou les faire proliférer », rien ne garantit une résolution à court terme de la crise nucléaire et balistique nord-coréenne. Si l'amélioration des relations coréennes contribue à un apaisement des tensions, l'évolution de la relation bilatérale entre la Corée du Nord et les États-Unis semble la clé de la résolution de la crise. La solution à cette crise nucléaire ne peut ainsi être que diplomatique, une intervention militaire pouvant conduire à une nouvelle guerre dans la péninsule, aux conséquences dramatiques pour la région mais aussi pour le monde. C'est l'approche favorisée par le président Trump, qui s'est concrétisée par le sommet historique de Singapour avec le dirigeant nord-coréen en juin 2018 et la rencontre de Hanoï en février 2019. Sans être un succès, elle a permis d'établir un dialogue dans un processus qui promet d'être long.



6 ESSAIS NUCLÉAIRES ET 85 TESTS BALISTIQUES

ont été réalisés depuis 2006 par la Corée du Nord.

D’un Printemps arabe à l’autre

Début 2011, la « révolution » tunisienne a pris tout le monde de court. Personne ne s’attendait à voir tomber, grâce des mobilisations populaires, les régimes autoritaires des présidents Ben Ali en Tunisie, puis ceux de Hosni Moubarak en Égypte et d’Ali Abdallah Saleh au Yémen. En revanche en Syrie, le soulèvement contre Bachar el-Assad est devenu l’épicentre d’un conflit où s’expriment rapports de force régionaux et internationaux. En 2019, c’est au tour de l’Algérie et du Soudan de s’embraser pour contester les pouvoirs en place.

Le printemps algérien



Les causes de la révolte algérienne

Rien ne laissait envisager que les manifestations du 22 février 2019 en Algérie contre un 5e mandat d’Abdelaziz Bouteflika allaient conduire à

l'annulation des élections présidentielles et à sa démission le 2 avril. Déclenché par la mobilisation massive d'étudiants, journalistes, syndicalistes et militants des droits de l'homme, ce soulèvement est d'abord celui de la jeunesse algérienne. Alors que le pays est entre les mains d'une gérontocratie qui s'accroche au pouvoir (Bouteflika a 82 ans), il compte une majorité de moins de 30 ans sur ses 42 millions d'habitants, qui bien éduquée est pourtant souvent confrontée au chômage, comme en Tunisie voisine. Les manifestants qui continuent de se rassembler chaque vendredi depuis février réclament désormais la fin de ce système basé sur l'armée et une élite accusée de contrôler tous les rouages de l'État et de l'économie au détriment des Algériens. Ils attendent l'organisation d'élections transparentes et démocratiques au dehors du « système habituel », alors que les élections présidentielles ont été reportées *sine die*. En raison de la guerre civile des années 1990, chaque camp cherche à éviter une montée de violence et jusqu'à ce jour, c'est de manière pacifiste que s'est déroulé l'ensemble des manifestations.
Ce n'est pas le cas au Soudan, où la contestation organisée initialement dans plusieurs villes du pays à la mi-décembre 2018 contre la hausse du prix du pain, qui a conduit au départ du président Omar el-Béchir au pouvoir depuis trois décennies, a été émaillée de violences dues à la répression sanglante de l'armée censée assurer la transition politique.

La Syrie du local au global

Dans la crise syrienne, le régime de Bachar el-Assad est très tôt soutenu militairement sur le terrain par l'Iran, le Hezbollah et d'autres milices chiites, ainsi que par la Russie, intervenue directement à partir de septembre 2015. Du côté de l'opposition, on trouve le soutien, plus diffus, des pays occidentaux, des États du Golfe et de la Turquie. Si les uns souhaitent sauver le régime et les autres promouvoir une transition démocratique, les rapports de force évoluent rapidement. En effet, l'engagement croissant des alliés du régime va de pair avec un retrait progressif des partenaires de l'opposition – symbolisé par la décision de Donald Trump de cesser le soutien aux groupes de l'opposition puis, en décembre 2018, de retirer les troupes américaines de Syrie.
Quant aux négociations politiques, elles sont pilotées à Genève dès 2012 par l'ONU, avant de se dérouler à Astana ou Sotchi sur un mode tripartite entre Russes, Iraniens et Turcs. Ce nouveau format de discussions, permis par un rapprochement russo-turc, atteste de la fluidité des alliances, chaque pays mettant en place une stratégie pour le contrôle de zones d'influence en Syrie.

Finalement, le seul dénominateur commun entre les puissances internationales a été la proclamation de la lutte contre le terrorisme. L'apparition de l'État islamique en 2014 et les premiers attentats en France en 2015 ont abouti à la mise en place d'une vaste coalition internationale. Mais cette intervention justifiée pour le maintien de la sécurité internationale reste déconnectée des origines de la crise.

Le printemps syrien dans les rapports de force régionaux



Enjeux économiques

Gisements d'hydrocarbures

Production (en millions de t/an, en 2017)

de pétrole | de gaz

Détroits stratégiques

Concurrence religieuse

Régions où l'islam sunnite prédomine

Régions à prédominance ou à forte minorité chiite

Foyers du wahhabisme

Principaux lieux saints de l'islam

Concurrence politique et militaire

Pays visant un leadership régional

Populations kurdes aspirant à un État

Conflit en cours

Base militaire utilisée par les États-Unis

Principales rivalités

« Croissant chiite »

Conflit pour la souveraineté sur la Palestine et le plateau du Golan

Flotte américaine

Source : *BP Statistical Review of World Energy*, 2018.

« La synchronicité de cette nouvelle révolution algérienne avec la

révolution en cours au Soudan ne laisse guère de place au doute : huit ans après les printemps arabes, les demandes de démocratie et de justice sociale demeurent pressantes dans le monde arabe. »

Thomas Serres, spécialiste de l'Algérie.

Afrique : entre djihadisme et violence intranationale

Si le Moyen-Orient fait le plus souvent la « une » de l'actualité, il convient de souligner que l'Afrique subsaharienne est la région du monde dans laquelle les guerres ont été – et sont encore – les plus nombreuses, et souvent les plus meurtrières. Il s'agit principalement de conflits internes, parfois « internationalisés ». La faiblesse des États, le manque de gouvernance efficace et la prédation des ressources sont au nombre des facteurs qui expliquent cette situation.

Guerres en cascades

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (à laquelle les Africains prirent part à leur corps défendant), l'Afrique a été parcourue de violents conflits. Les guerres de décolonisation d'abord, notamment en Algérie, Angola, Mozambique, Rhodésie, Congo belge, puis de violentes confrontations armées entre des pays souvent neufs aux nationalités sourcilleuses et parfois aux velléités expansionnistes. Mais la structure superficielle des États créés par la colonisation engendra aussi des violences intranationales entre groupes ethniques pour la conquête du pouvoir ou régions désireuses d'une indépendance totale du pays auquel elles avaient été rattachées par le seul hasard des marches et contremarches coloniales. Ainsi peut-on distinguer :

– Des guerres « sécessionnistes » : Nigeria-Biafra ; Congo belge-Katanga, Soudan. Éthiopie-Tigré-Ogaden, Mali-Touaregs, Niger-Touaregs…

– Des guerres « de puissance » : Maroc-Algérie (1963) et Sahara occidental (1975-1984), affrontement égypto-libyen (1977) ; guerres tchado-libyenne et libyco-ougandaise (1979) ; Afrique du Sud-Angola (1975-1994) ; Éthiopie-Érythrée (1998-2001) ; Zaïre-Rwanda (1996-1997) ; etc.

Guerres civiles et génocides

Liberia, Sierra Leone se sont déchirés dans des violences sans limites faisant intervenir des enfants soldats et financées par le trafic illicite de diamants (les « diamants du sang »). Dans la région des Grands Lacs, le génocide rwandais qui voit les Hutus au pouvoir exterminer la partie tutsie de la population

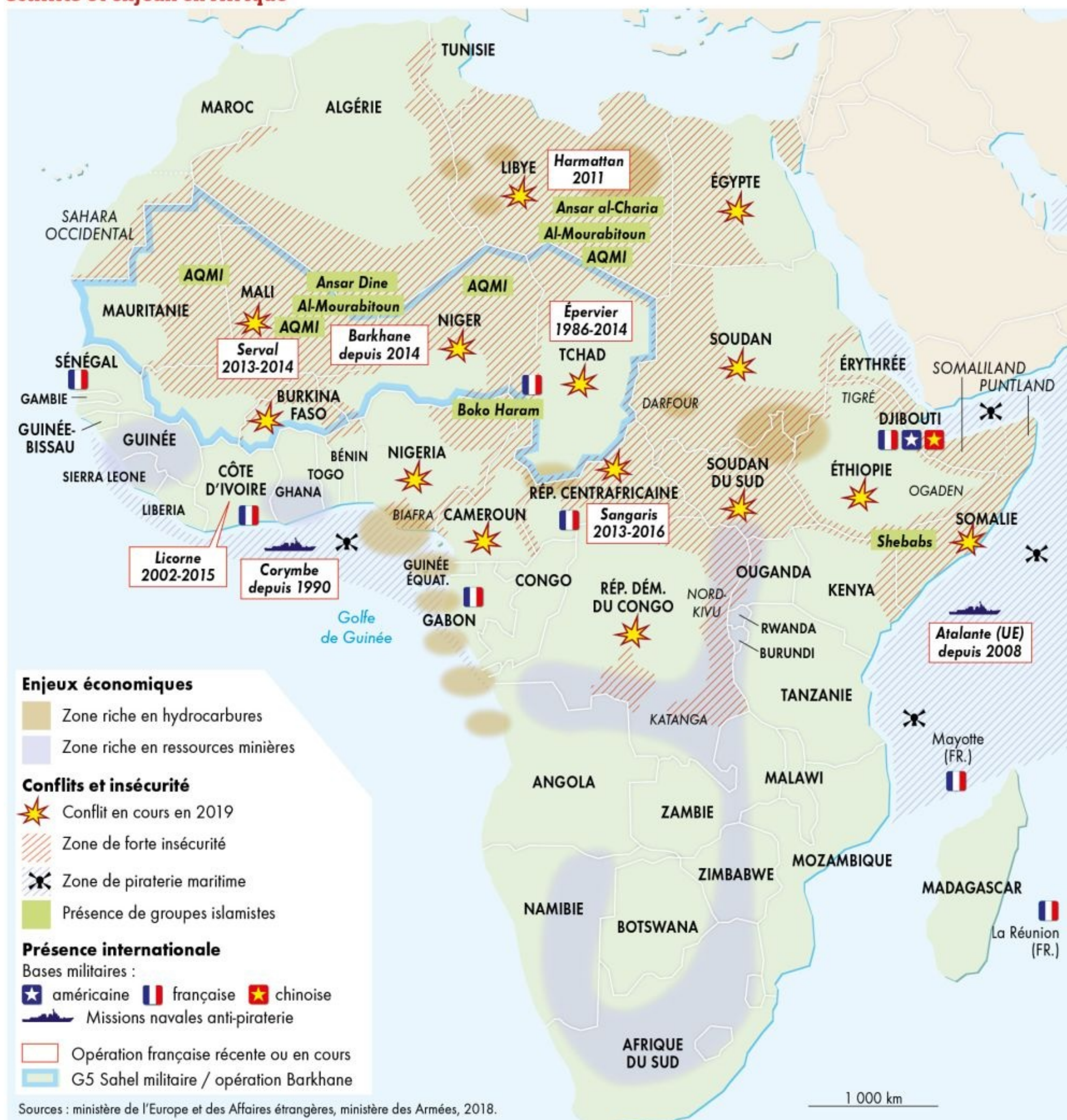
(800 000 morts au moins) demeure une des grandes hontes et un des scandales de la géopolitique de la deuxième moitié du XXe siècle. Au Burundi voisin les violences interethniques entre mêmes ethnies reviennent de façon sporadique. Au Nigeria, le groupe djihadiste Boko Haram du prédicateur Mohamed Yusuf poursuit une guerre mortifère sans fin contre l'État fédéral dont les effets se font sentir jusqu'aux pays voisins du Cameroun et du Tchad. La guerre civile du Soudan qui conduira à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 a été remplacée par une autre guerre civile dans ce nouveau pays entre factions et ethnies rivales ayant fait selon une ONG britannique 380 000 victimes (violences, famine, déplacements forcés, etc.). Triste record en si peu de temps mais incapable d'égaler celui des 5 millions de victimes de la RDC (morts des mêmes causes). La Côte d'Ivoire, longtemps considérée comme un modèle politique, a été le lieu d'une guerre civile brutale entre communautés et forces musulmanes du nord liées au Burkina Faso et forces et groupes chrétiens du sud. La France, présente en tampon, sera brutalement prise à partie et se verra contrainte d'intervenir militairement pour sauver ses ressortissants (opération Licorne). La Libye, après l'intervention internationale qui fit tomber le colonel Kadhafi, est engagée dans une inextricable lutte de clans, de villes concurrentes, de djihadistes (EI et AQMI), de seigneurs de la guerre soutenus les uns ou les autres par des gouvernements étrangers dont au premier chef, la France, l'Italie et l'Égypte. En République centrafricaine, les violences intercommunautaires entre musulmans et chrétiens ont fait de nombreuses victimes, entraînant l'intervention de l'armée française puis de contingents africains dont ceux du Tchad qui est désormais un acteur au milieu des groupes locaux.
Aujourd'hui, il est difficile de faire une typologie entre guerre externe et violence interne. Des guerres hybrides mélangent les genres, comme le pillage d'une partie de la RDC par le Rwanda, sans que l'on soit à proprement parler dans une guerre de conquête. Les interventions extérieures sous couvert de rétablissement de la paix et de l'ordre ou pour faciliter des changements de régime sont nombreuses. En dehors de l'exemple libyen, on peut notamment citer l'installation de Désiré Kabila en RDC par les armées rwandaises et ougandaises (1997). Ce pays fera l'objet d'une deuxième guerre civile internationalisée où les anciens alliés du nouveau président se déchirent (1998-2002). Il souffrira également d'une rébellion congolaise/tutsi du Nord-Kivu (2004-2006 et 2013). On notera aussi les incursions de l'Éthiopie en Somalie pour lutter contre les Shebabs, mouvement djihadiste qui sème la terreur en Somalie et autour.

Le djihad au Sahel : cancer régional ?

Enfin, le Sahel est devenu la grande zone conflictuelle de l'Afrique. Après la chute du dictateur libyen Kadhafi, de nombreux membres de l'armée africaine libyenne appointée par le dictateur et largement formée de Touaregs décidèrent de porter le fer sur le ventre mou du Mali : le nord et le pays touareg, dont les velléités d'indépendance, ou tout du moins d'autonomie, avaient été brisées plusieurs fois depuis 1964. Reprenant la bannière du djihad, ces groupes motivés et bien armés balayèrent les forces gouvernementales incompétentes et détestées de la population. Les victoires successives et faciles des djihadistes (un ensemble composite d'Al-Qaida au Maghreb islamique, d'autres mouvements religio-ethniques et d'anciens groupes combattants touaregs) remontèrent vers Bamako, entraînant la réaction française de l'opération Serval qui détruisit les colonnes rebelles, reprit les villes et le territoire malien et poursuivit les djihadistes jusque dans leurs repaires les plus inaccessibles.

Aujourd'hui la violence sporadique se poursuit et la France tente de juguler le phénomène djihadiste qui fonctionne en tache d'huile avec l'opération Barkhane (3 000 soldats en opération permanente), et la création récente d'un G-5 Sahel militaire devrait faciliter le déploiement des forces du Tchad, Mali, Niger, Cameroun et Mauritanie devant se substituer progressivement à l'armée française. La stabilisation et la sécurité tant prônée du continent sont loin d'être atteintes à court et moyen terme.

Conflits et enjeux en Afrique

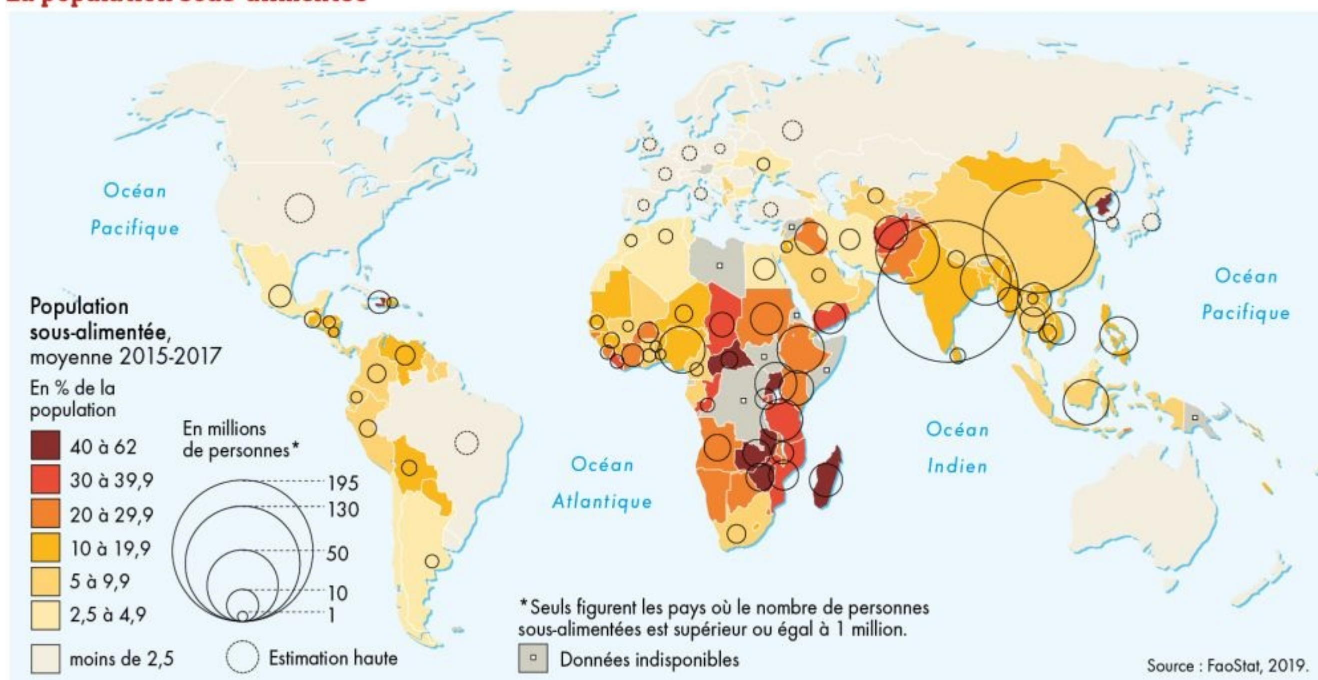


5 millions

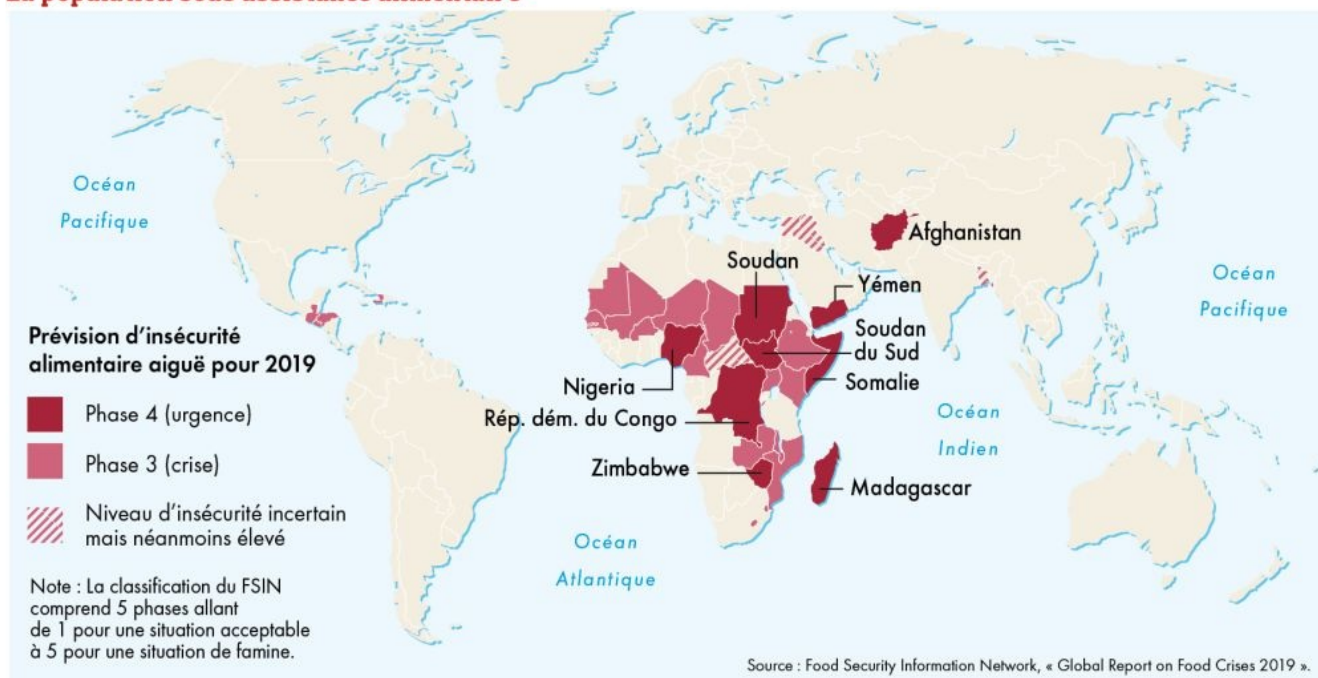
C'est le nombre de morts causés depuis la fin des années 1990 par la guerre civile en République démocratique du Congo (RDC).

Les conflits à l'origine des famines

La pauvreté engendre la faim chronique, celle essentiellement des ruraux pauvres, mais ce sont les conflits qui créent les famines. Alors que les disponibilités alimentaires mondiales sont largement suffisantes pour nourrir l'humanité, les famines politiques affectent plus de 100 millions de personnes chaque année.



La population sous assistance alimentaire



Toutes les famines sont politiques

Les révolutions vertes engagées dans les années 1960 ont fait passer la faim chronique d'un tiers de la population mondiale (3,3 milliards de personnes) en 1960, à moins de 11 % aujourd'hui (7,5 milliards), soit 815 millions de personnes selon la FAO. La faim touche massivement les pays les plus pauvres, les moins développés et en crise, avant tout en Afrique subsaharienne et en Asie centrale (Soudan du Sud, Zambie, Tchad, Centrafrique, Tadjikistan, Afghanistan…) Cette malnutrition de la pauvreté, qui se traduit chez les enfants (principaux groupes à risque) par des retards de croissance, persiste au sein même de l'abondance chez ceux qui n'ont pas de pouvoir d'achat, pour les deux tiers des ruraux pauvres, qui vivent à la merci des fluctuations climatiques. Les disponibilités alimentaires mondiales sont pourtant largement suffisantes pour nourrir la totalité de l'humanité, même en tenant compte des pertes et de la part consacrée à l'alimentation animale.

Si le végétarisme ou le flexitarisme progressent dans les pays riches, qui ont oublié la peur de manquer, les classes moyennes émergentes sont avides de viande et de produits laitiers. La sécurité alimentaire y est considérée comme stratégique. De nombreux pays achètent des terres à l'étranger : d'ici 2050, il faudra produire un milliard de tonnes de céréales en plus pour nourrir environ 10 milliards d'hommes. La paix, un pouvoir d'achat, une disponibilité en eau, des agriculteurs bien formés et bien rémunérés permettent d'éviter la faim.

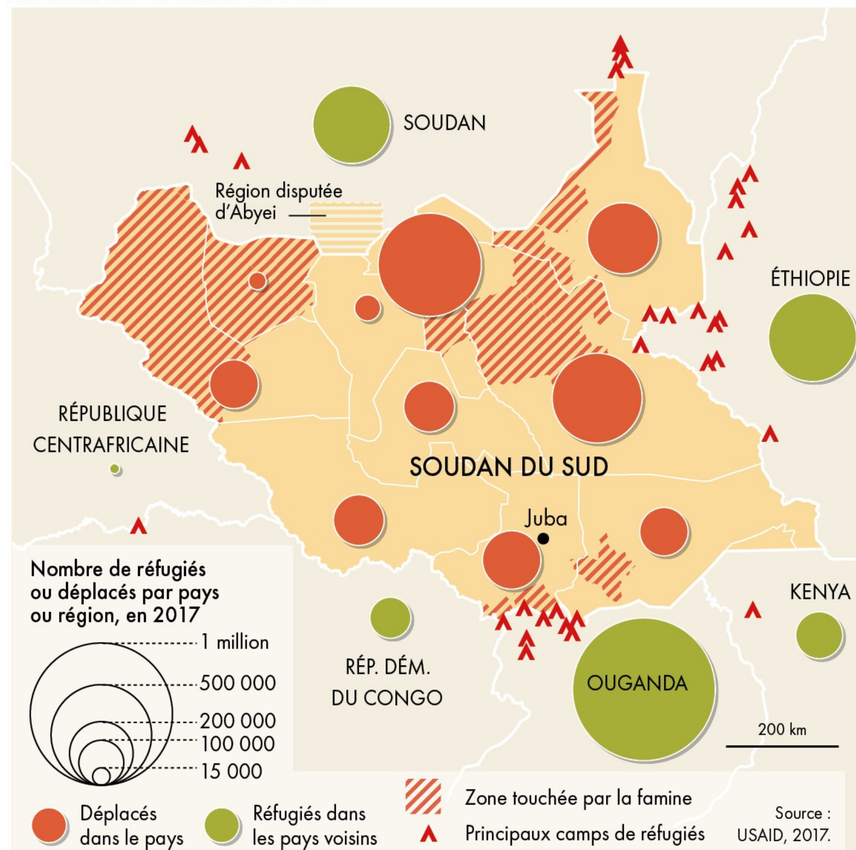
Les systèmes de prévention des crises alimentaires permettent d'acheminer de la nourriture dans les zones à risque. En cas de pénurie annoncée, toutes les famines peuvent ainsi être évitées grâce à l'action de gouvernements prévoyants, qui lâchent des stocks de sécurité pour faire baisser le prix de la nourriture et alertent les institutions internationales et les ONG. Si le climat peut être un élément déclencheur, la pénurie ne se transforme en famine, rupture absolue de nourriture pour des populations entières, que lorsque le processus d'assistance a été enrayé.
Toutes les famines sont politiques, la faim a toujours été une arme pour éliminer, déplacer ou soumettre.

Trois sortes de famines

On peut distinguer les famines modernes en fonction de leur degré d'instrumentalisation :

- *Famines créées* : c'est la tactique ancienne du siège (Syrie, Yémen), ou de la terre brûlée (Darfour, Soudan du Sud). Les populations visées ne sont pas pauvres, mais privées délibérément de nourriture.
- *Famines exposées* : les pouvoirs en place ne donnent pas l'alerte à temps, souvent parce que les populations affectées par la pénurie alimentaire appartiennent à des minorités religieuses ou politiques, en situation périphérique. L'exposition médiatique tardive du drame, et notamment la figure tragique de l'enfant affamé, permet d'obtenir en l'espace de quelques semaines des moyens considérables, qui sont rarement affectés aux victimes, mais détournés à d'autres fins.
- *Famines niées* : il s'agit d'interdire l'intervention des organisations d'aide en niant l'existence de la famine pour éliminer un peuple indésirable. Les famines créées sont souvent niées dans un premier temps, avant d'être exposées (et imputées à la surpopulation ou au climat) quand le drame devient impossible à masquer pour cause de réfugiés.

Pour éviter la famine, il faut un régime démocratique, la liberté de la presse, la mobilité des populations – migrer, c'est échapper à la faim. Les sanctions internationales (intervention armée, ingérence humanitaire, arrestation et jugements des affameurs) interviennent souvent trop tard. Le prétendu « droit à l'alimentation » reste encore aujourd'hui purement théorique.

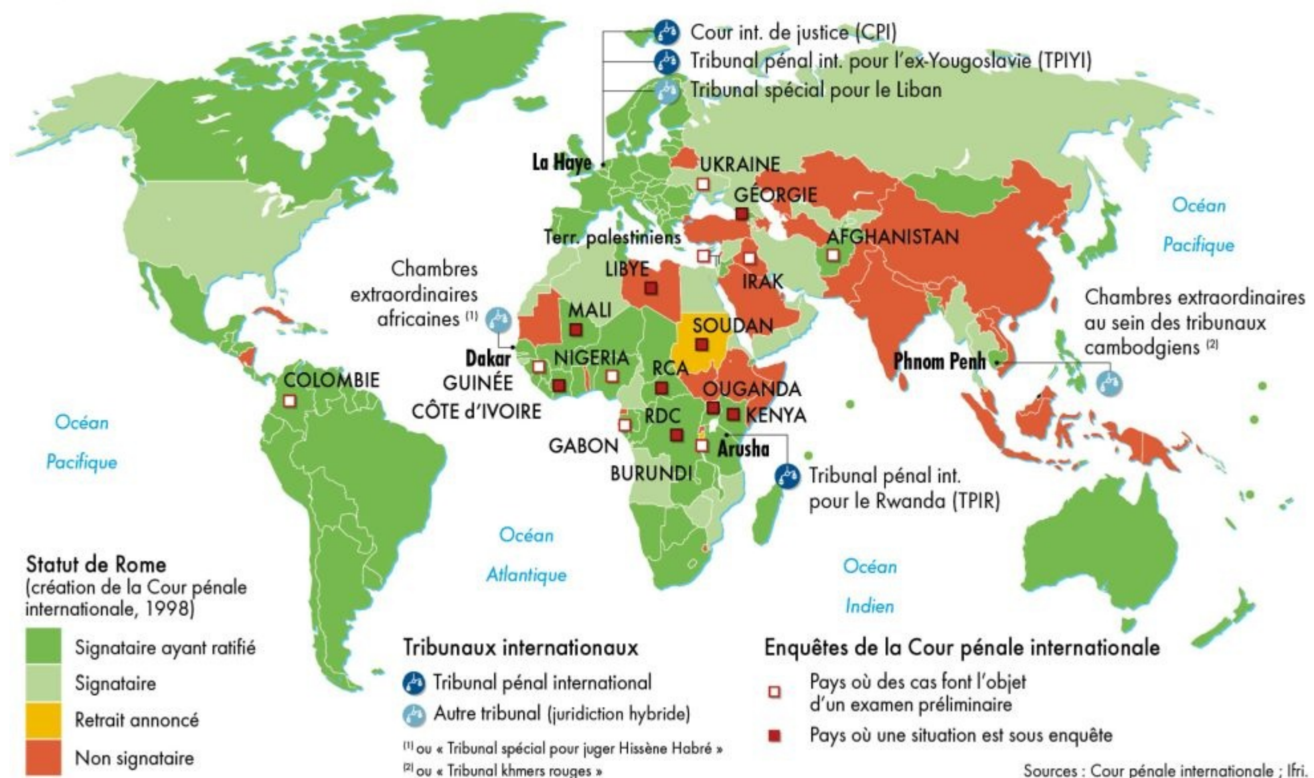


LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

C'est avoir accès, en tous lieux et à tout moment, à une nourriture saine, suffisante et appropriée.

La CPI : vers une justice pénale internationale ?

Le traité créant la Cour pénale internationale (CPI) en 1998 est entré en application dès 2002. Cet événement n'allait pas de soi dans un contexte mondial chaotique ponctué par les attentats du 11 septembre 2001, et alors que beaucoup de grands pays, membres du Conseil de sécurité et disposant de l'arme atomique, ne l'ont pas signé. Même la France, pourtant ardent protagoniste, avait assorti sa propre ratification de restrictions provoquant les protestations de nombreuses ONG.



Juger les guerres et les génocides

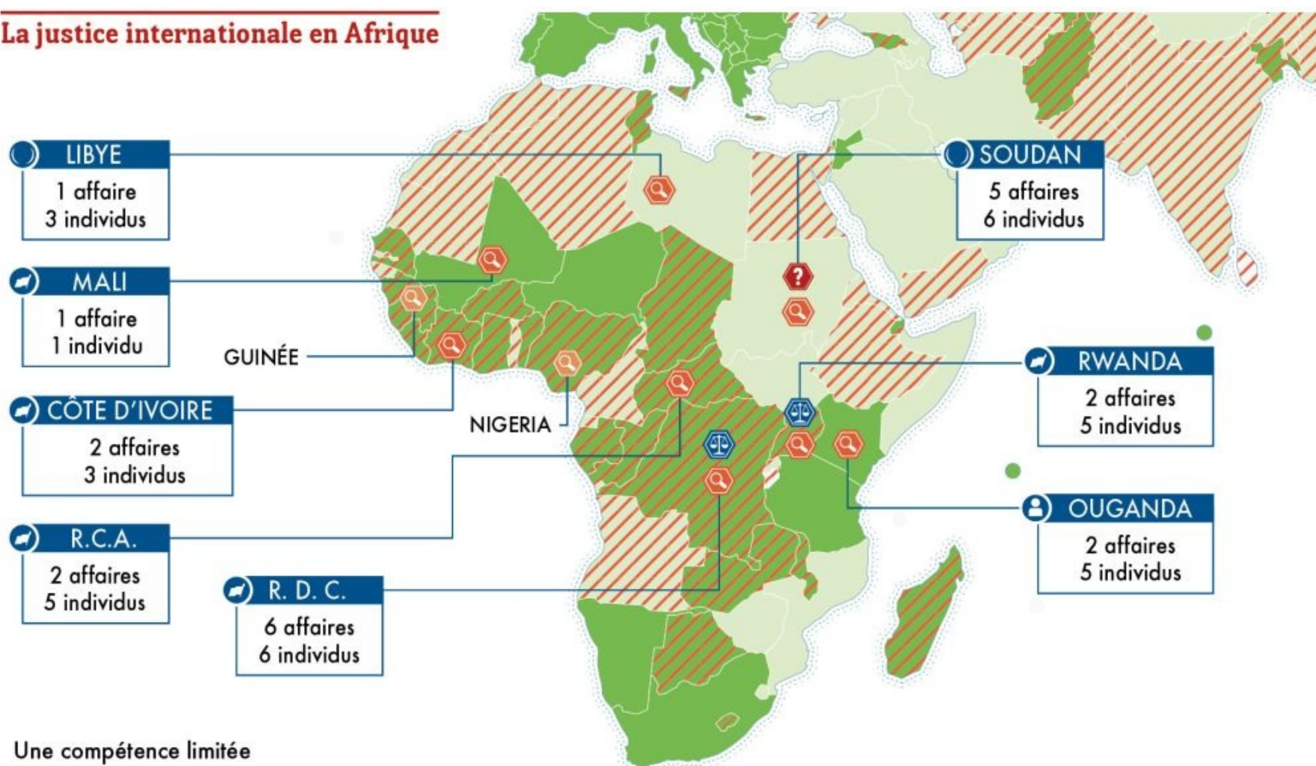
Du second conflit mondial, caractérisé par des génocides à grande échelle, le monde sort défiguré et divisé. En 1946, la Cour internationale de justice

(CIJ) est créée par l'ONU et siège à La Haye. Elle peut trancher sur toutes les questions de droit international et a joué depuis un rôle stabilisateur important. Mais seuls les États y ont accès. En 1948, l'ONU vote une Déclaration universelle des droits de l'homme, mais la mise en œuvre de la protection de ces droits se heurte aux conflits de la guerre froide. La confusion règne aussi pour le droit international pénal après la capitulation allemande. Hitler disparu, que faire des hiérarques de son régime ? Churchill et Staline optent pour des exécutions de masse sans procès ; Truman et de Gaulle refusent, d'où la création le 8 août 1945 du tribunal militaire de Nuremberg, imposé à l'Allemagne pour juger ses dirigeants. En Asie, le Japon accepte, dans son acte de capitulation, le tribunal de Tokyo. Les infractions retenues qualifiées de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et contre la paix sont imputées aux responsables ayant participé à l'élaboration de ces crimes.
Reste qu'une fois les coupables sanctionnés, les leçons du passé sont vite oubliées. À l'issue de la guerre en Yougoslavie est créé par l'ONU en 1993 le tribunal pénal international pour la Yougoslavie (TPIY), pour juger les crimes commis. L'année suivante, l'ONU crée une juridiction jumelle pour le Rwanda. Ces deux juridictions ont été très actives. Le TPIR a prononcé environ 80 décisions. Le TPIY a jugé plus de 100 personnes, dont des responsables militaires et politiques, parfois dans des procès collectifs. Ces juridictions ont jeté les bases d'un véritable droit pénal international.

La création de la CPI

La CPI a été formellement mise sur pied par une conférence internationale tenue à Rome en 1998 qui rassemblait les 160 États. 124 États ont aujourd'hui ratifié le traité. Mais ni la Russie, la Chine ou l'Iran n'ont adhéré. Aucun État arabe sauf la Jordanie, la Tunisie ou la Palestine. La Cour est ainsi plus fortement implantée en Europe, en Afrique et en Amérique.
À la suite des attentats de New York, les États-Unis qui avaient adhéré au traité s'en sont retiré. Ils ont même fait voter le 12 juillet 2002 par l'ONU le principe de l'immunité des Américains face à la CPI et ont utilisé massivement une possibilité du traité de Rome pour formaliser des accords bilatéraux les protégeant encore davantage. Quelques autres pays ont usé de leur droit de retrait comme les Philippines (2018) ou plusieurs pays africains reprochant à la Cour son « racisme » pour avoir surtout poursuivi, en effet, des Africains.
Néanmoins la CPI fonctionne. Elle siège à La Haye et dans des pays où elle enquête. Elle a d'ores et déjà enrichi la procédure pénale internationale

d'importants progrès, notamment en ce qui concerne les victimes. Plus classique est sa compétence matérielle : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes de génocide commis après juillet 2002 ou après une ratification postérieure. La compétence territoriale est celle des États ayant ratifié ou, de façon ponctuelle le territoire d'États qui ont accepté l'intervention de la CPI. La compétence est personnelle quand sont poursuivis des individus pénalement responsables. La procédure a encore ceci de particulier qu'elle est dite « complémentaire » de la compétence de l'État où a eu lieu le fait poursuivi. C'est cet État qui aurait pu ou dû enclencher la poursuite devant ses propres juridictions. La CPI peut donc être saisie par l'État concerné qui s'adresse au procureur, qui est de fait le maître d'œuvre au sein du dispositif puisqu'il peut se saisir de lui-même et ordonner des enquêtes. La procédure est ensuite validée par une formation de juges. Innovation majeure du traité de Rome : en cas de « crise grave », la CPI peut être saisie par le Conseil de sécurité, avec l'accord d'au moins neuf membres de ce Conseil sans vote négatif d'un membre permanent.



LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

En 1949, dix pays européens, dont la France, le Royaume-Uni et l'Italie, s'entendent pour créer le Conseil de l'Europe qui adopte une Convention des droits de l'homme, créant la Cour européenne des droits de l'homme en 1959. Installée à Strasbourg, elle comporte un organe unique avec le droit pour toute personne de la saisir : elle est d'ailleurs encombrée de près de 90 000 requêtes en attente.



Courrier international

VENEZUELA

“Acheter” les militaires pour sortir Maduro

Une transition démocratique pacifique ne pourra être garantie que par la préservation des énormes intérêts économiques des généraux, selon cet expert américain.



Dessin de **Horsch** *paru dans* **Handelsblatt,** *Düsseldorf.*

—**The New York Times** (*extraits*) *New* York

Ce n’est sans doute pas un hasard si, le 23 janvier dernier, le chef de file de l’opposition vénézuélienne, Juan Guaidó, s’est autoproclamé président légitime du pays. Pour lancer son défi au président, Nicolás Maduro, il a choisi l’anniversaire d’un coup d’État militaire qui avait mis fin à une décennie de dictature et permis au Venezuela d’entrer dans une ère de démocratie et de progrès économique. Dans les moments clés de l’histoire du pays, l’armée a toujours joué les faiseurs de rois. Outre le putsch de 1958, elle avait aidé à placer aux commandes un fervent défenseur de la démocratie vénézuélienne, Rómulo Betancourt, à la présidence en 1945, et a joué un rôle capital dans le retour au pouvoir d’Hugo Chávez, qui en avait été chassé par un coup d’État en 2002. On comprend mieux pourquoi Guaidó en a donc appelé à l’armée en persuadant par exemple l’Assemblée nationale de voter une loi d’amnistie pour quiconque agirait *“en faveur du rétablissement de la démocratie au Venezuela”*. Le Venezuela n’est pas une exception.

Dans les moments clés de l’histoire du pays, l’armée a toujours joué les faiseurs de rois.

Dans bien des pays, l’armée a joué un rôle de premier plan dans l’avènement de la démocratie. Certes, le prix à payer en cours de route est souvent élevé, imposant des distorsions économiques et institutionnelles à la démocratie qui freinent ensuite sa capacité à répondre aux aspirations de la majorité. Dans des pays comme le Chili, l’Indonésie, la Birmanie et le Pakistan, pour convaincre des militaires puissants et indéboulonnables de céder le pouvoir, il a fallu non seulement leur garantir l’amnistie, mais aussi les laisser se tailler des fiefs économiques qu’ils gèrent de façon autonome, et leur accorder des profits directement, sans que le législatif ait son mot à dire. Souvent, ces privilèges sont ensuite protégés au niveau politique par des amendements constitutionnels qui cèdent aux généraux sortants un pouvoir politique disproportionné, ou qui font qu’il est presque

impossible de revenir sur l'accord de transition.

Au Venezuela, les premières tentatives de Guaidó pour tendre la main aux militaires ont échoué. Le ministre de la Défense, Vladimir Padrino López, flanqué des plus hauts gradés de l'armée, a publiquement annoncé que ses forces resteraient fidèles à Maduro. Il a indiqué que la déclaration de Guaidó représentait un grave danger pour la souveraineté nationale et l'ordre public et que l'armée respecterait la Constitution. Mais l'histoire ne s'arrête peut-être pas là. À huis clos, les militaires attendent peut-être qu'on leur fasse une meilleure offre. Sous Hugo Chávez puis Maduro, l'armée vénézuélienne a mis la main sur un grand nombre d'activités économiques lucratives. Maduro lui a confié les rênes du joyau de l'économie du pays, PDVSA, la compagnie pétrolière nationale. L'armée contrôle les ports, donc les importations et les exportations, les contrats de construction de logements sociaux, les concessions minières et pétrolières. Et elle contrôlerait des filières de trafic de drogue, de blanchiment d'argent et d'autres commerces illicites. Les hauts responsables des forces armées ont grâce à cela engrangé des bénéfices colossaux, alors même que les simples soldats meurent de faim et sont nombreux à avoir déserté. Si Maduro s'en va, la position économique de l'armée s'en trouvera menacée. De nouvelles élections pourraient amener au pouvoir une opposition qui s'efforcera de limiter le pouvoir des militaires. Dans un contexte aussi complexe que dangereux, la promesse d'amnistie de Guaidó est loin de suffire.

Un modèle peu reluisant. Il a fallu bien plus qu'une amnistie pour que l'armée cède les commandes au Chili, une transition justement évoquée par Guaidó. La Constitution de 1980 mise en place par le général Augusto Pinochet, qui a encadré la transition démocratique du Chili en 1989 – et fonctionne toujours aujourd'hui sous une forme amendée –, offrait aux commandants en chef des forces armées et de la police nationale des postes permanents dont ils ne pouvaient être démis que par le président avec l'accord du Conseil de sécurité nationale, lui-même dominé par l'armée. Dix pour cent des revenus de l'exploitation du cuivre, une des exportations les plus rentables du Chili, étaient alloués automatiquement

au budget de la défense. À cela s'ajoutaient des amnisties garanties par la Constitution, des sièges au Sénat, un système électoral avantageux et des seuils de majorité qualifiée pour tout amendement constitutionnel.

L'armée pourrait appeler l'Assemblée constituante à rédiger des clauses qui la protégeront.

En Birmanie, juste avant la démocratisation, les militaires ont mis en place une Constitution qui leur est favorable, puis ont fait voter une série de lois qui protègent leurs intérêts. Cela inclut le transfert de sites de production du ministère de l'Industrie à celui de la Défense. On retrouve un arrangement comparable au Pakistan. Ces dernières années, les généraux ont mis la main sur des terres, des exploitations agricoles, des projets immobiliers, des industries, le tout étant regroupé sous la férule du ministère de la Défense. L'armée pakistanaise est aujourd'hui la plus grande entreprise commerciale du pays.

Le modèle qui consiste à assurer à l'armée des fiefs économiques et des garanties de protection politique afin de la persuader de quitter le pouvoir n'est pas sans risque, comme le démontrent la Birmanie et le Pakistan. Une armée puissante et autonome que la démocratie irrite est davantage susceptible de quitter le banc de touche pour rétablir la dictature. Et en menaçant simplement de le faire, elle peut aussi plus facilement obtenir ce qu'elle veut. Si ce modèle paraît peu reluisant compte tenu du récent passé des forces armées vénézuéliennes, il représente peut-être la façon la plus raisonnable de parvenir à la démocratie en l'absence d'une intervention extérieure. De plus, bien des pays – comme le Portugal, l'Espagne, la Corée du Sud et Taïwan – ont emprunté cette voie pour accomplir pleinement leur transition démocratique. La marche à suivre est évidente. L'armée n'a pas encore arrêté Guaidó. Et Vladimir Padrino López a déclaré que les militaires respecteraient la Constitution. Il se trouve que le Venezuela dispose d'une Assemblée constituante en exercice, convoquée par Maduro pour neutraliser l'Assemblée nationale dominée par l'opposition. Par conséquent, l'armée pourrait destituer Maduro et appeler l'Assemblée

constituante à rédiger des clauses qui la protégeront tout en convoquant de nouvelles élections. Un accord qui pourrait être passé, et même mis au vote, par l'Assemblée nationale parallèle. Ainsi la démocratie retrouverait-elle ses droits au Venezuela. L'opposition n'obtiendrait certes pas tout ce qu'elle réclame, mais la démocratie lui accorderait une nouvelle place à la table des négociations, et lui offrirait la possibilité de bâtir un futur plus juste et équitable – une solution aujourd'hui compromise par Maduro.

—*Michael Albertus**

Publié le 30 janvier

---

* Michael Albertus est professeur de sciences politiques à l'université de Chicago.

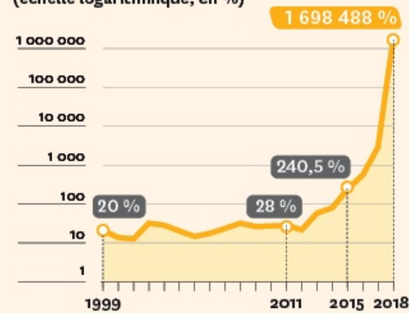
À la une



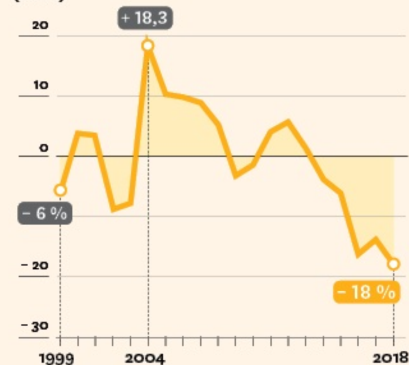
"La bataille pour l'avenir du Venezuela" est lancée, pour **The Economist.** Et l'hebdomadaire britannique a choisi son camp. Sans surprise, celui de Juan Guaidó, *"un leader qui paraît enfin en mesure d'unir une opposition divisée"*. Il ne s'agit plus désormais de savoir si le monde doit soutenir le président autoproclamé, mais comment, s'interroge le magazine libéral.

Une économie à la dérive

Taux annuel d'inflation
(échelle logarithmique, en %)



Variation annuelle du PIB
(en %)



Production de pétrole
(en millions de barils par jour)



SOURCES : "PRODAVINCI", FMI, BANQUE MONDIALE, ASSEMBLÉE NATIONALE DU VENEZUELA, BANQUE CENTRALE DU VENEZUELA, OPEP

SOURCE



THE NEW YORK TIMES

New York, États-Unis

Quotidien, 570 000 ex.

nytimes.com

Avec 1 300 journalistes, 13 bureaux à l'étranger et 125 prix Pulitzer, *The*

New York Times est de loin le premier quotidien du pays, dans lequel on peut lire “all the news that’s fit to print” (“toute l’information digne d’être publiée”). C’est le journal de référence des États-Unis. Son édition dominicale (1,1 million d’exemplaires) est distribuée dans l’ensemble du pays.

franceinfo:



© Pegasus Pics / Shutterstock
Caricature de la rencontre de Donald Trump et Kim Jung un.

L'amitié improbable de Donald Trump et Kim Jong-un

Hier encore il était « rocket-man », l'homme missile, le dirigeant d'un pays voyou que Donald Trump promettait en septembre

2017 à la tribune des Nations unies de « détruire complètement ». Aujourd'hui Kim Jong-un est un interlocuteur du président chinois Xi Jinping, du russe Poutine, et bien sûr du président américain qu'il a rencontré deux fois en huit mois : à Singapour au printemps 2018 pour un premier sommet historique, puis à Hanoï l'année suivante. « Ces derniers mois, Kim a marqué énormément de points, constate Jung H. Pak, chercheuse à l'institut Brookings de Washington. Alors que son pays était isolé il y a moins de deux ans, le jeune dirigeant (il aura 36 ans en début d'année prochaine) discute avec les chefs d'État les plus puissants de la planète. Tout en continuant à développer son arsenal nucléaire. »

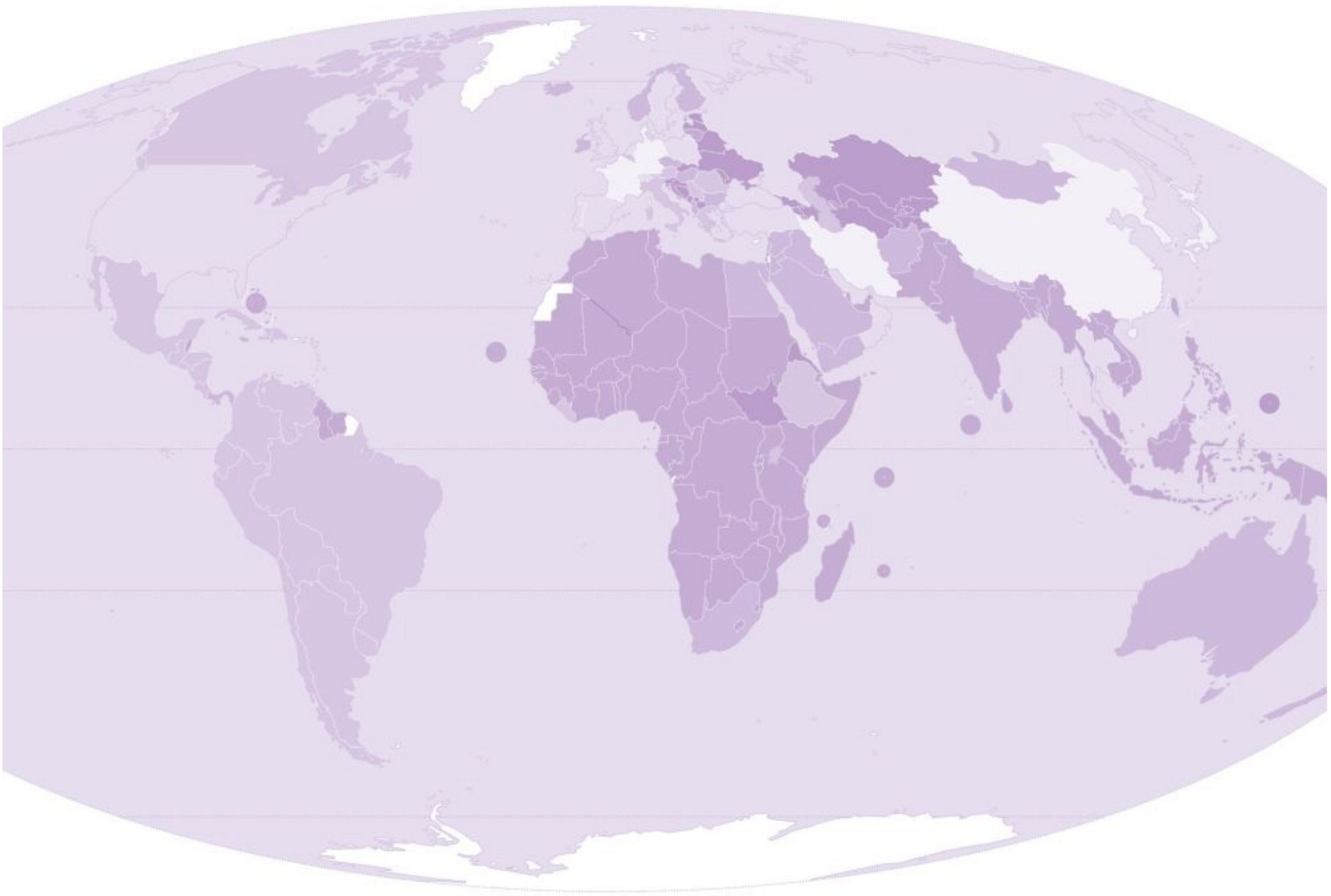
Malgré les sommets de Singapour et d'Hanoï (ce dernier a été un échec par manque de préparation), le régime nord-coréen n'a pas encore renoncé à son programme nucléaire et balistique. Quand Donald Trump exige une dénucléarisation complète de la péninsule Coréenne, Kim Jong-un répond qu'il veut d'abord une levée des sanctions qui pèsent sur l'économie de son pays. « Kim n'acceptera aucun compromis tant que les sanctions principales seront maintenues, dit Quentin Lopinot, chercheur associé au CSIS (Center for Strategic and International Studies) à Washington. Et les tests de missile à courte portée que le régime nord-coréen pratique encore sont là pour le rappeler aux Américains. »

Pourtant, la relation entre le locataire de la Maison-Blanche et le maître de Pyongyang reste bonne. « La stratégie de Trump, analyse Jung H. Pak, c'est de trouver un accord direct, personnel et politique avec Kim Jong-un. Le président des États-Unis ne veut pas faire la même erreur que les administrations précédentes : à savoir assouplir trop tôt les sanctions, sans rien avoir en contrepartie. » Pour Kim Jong-un, le seul interlocuteur au sein de l'administration américaine reste d'ailleurs… Donald Trump. Les négociateurs dépêchés par Washington sont parfois remis à leur place ou décrédibilisés par leurs homologues coréens. Dans cette discussion, seules semblent compter les paroles et les positions des deux dirigeants. « Nous sommes tombés amoureux l'un de l'autre », s'amusait le locataire de

la Maison-Blanche après Singapour. Tant que Trump et Kim affichent cette entente, les risques d'escalade militaire entre les deux pays semblent s'éloigner. Et des deux côtés – américain et coréen –, on continue de privilégier la diplomatie et la négociation. Pour l'instant en tout cas.

Grégory Phillips,
correspondant de Radio France aux États-Unis





Les défis de la mondialisation

L’esclavage persiste illégalement dans le monde

Courrier International

L’Europe doit défendre ses intérêts

franceinfo

GAFA1 : ces géants numériques devenus aussi indispensables qu’incontrôlables

Un monde de richesses et d'inégalités

Si notre monde n'a jamais été aussi riche, il a rarement été aussi dual et polarisé en raison de l'explosion des inégalités. Non durable et non solidaire, ce modèle de croissance est un facteur majeur de tensions et de crises à toutes les échelles. La création de richesses reste pourtant un enjeu de civilisation, afin de répondre aux immenses besoins sociaux, économiques et culturels des sociétés humaines.

Jamais les hommes n'ont produit autant de richesses

En 25 ans, si la population mondiale a augmenté de 38 %, le PIB mondial a doublé. Réalisant presque la moitié de la croissance économique mondiale, les Suds représentent aujourd'hui 32 % du PIB mondial (contre 20 % dans les années 1990) alors que les Nords reculent de 80 % à 68 %. Mais la Terre demeure une mosaïque de systèmes très hétérogènes : un Norvégien produit 470 fois plus de richesses par an qu'un habitant du Burundi.

Avec 78 % de la richesse mondiale, les Nords restent par conséquent très largement dominants du fait du poids des héritages géo-historiques fondés sur le triptyque accumulation/développement/domination ; et ce, malgré l'essor des pays émergents, la Chine rejoignant ainsi le stock de richesses du Japon. Celui des seuls États-Unis est ainsi 27 fois supérieur à celui de l'ensemble de l'Afrique.

Les inégalités se creusent

Au total, ce sont les catégories sociales déjà les plus aisées qui profitent en premier lieu de la libération croissante des échanges et des mouvements de capitaux. Selon le Crédit suisse, quelque 400 millions de personnes, soit seulement 8 % de la population mondiale, disposent de 86 % de la richesse mondiale, et en son sein une super-élite (0,7 % de la population) de 45,6 %. À l'opposé, 73 % de la population mondiale se contente des miettes (2,4 %).

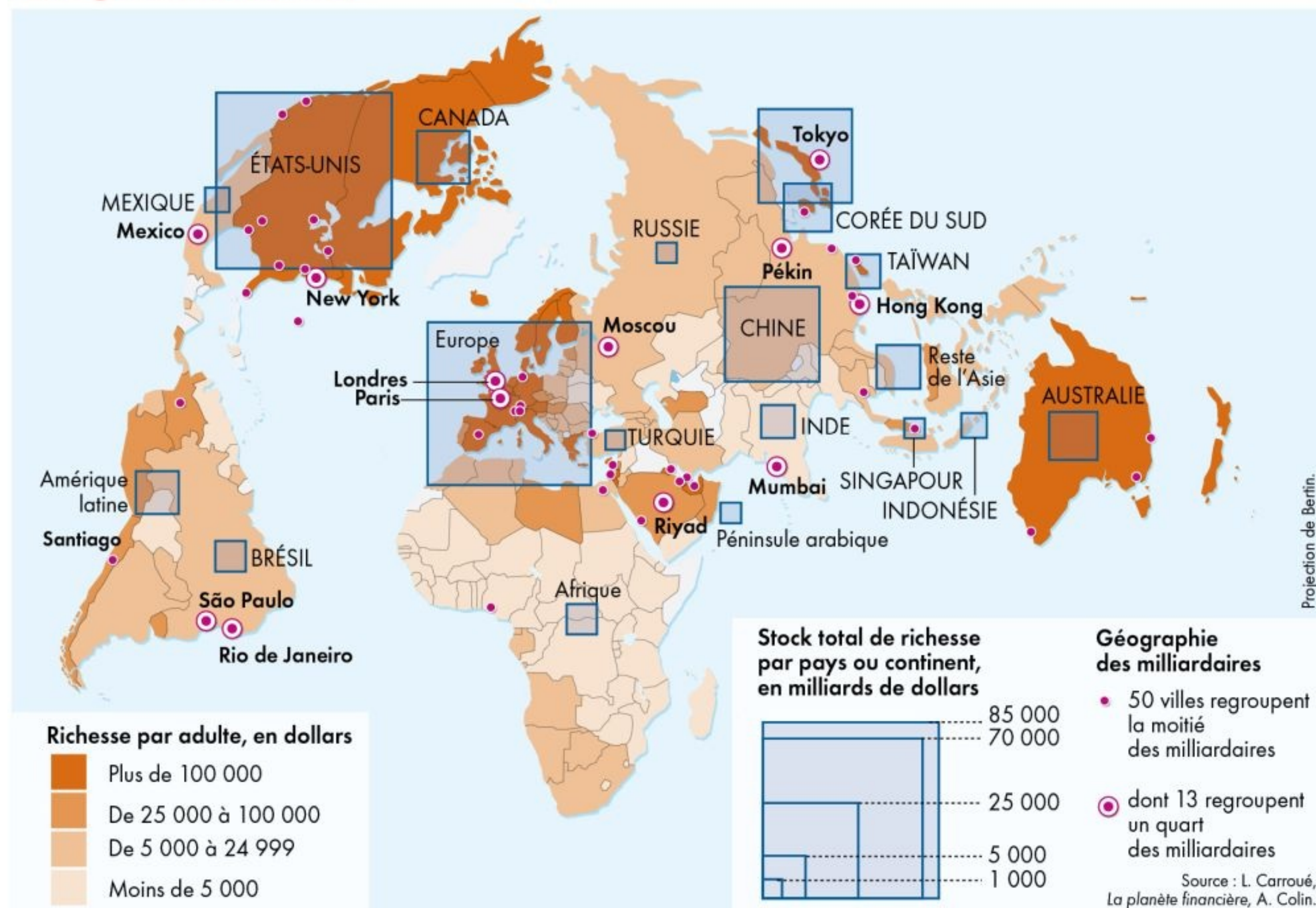
Dans ces conditions, les classes dites moyennes demeurent limitées, malgré leur essor récent dans certains pays émergents : elles représentent moins de 20 % de la population du monde, mais ne disposent que de 11,4 % de la richesse. Ces structures inégalitaires sont largement liées au développement depuis les années 1980-1990 du nouveau régime d'accumulation financière.

Alors que la valeur des actifs financiers bat des records historiques en atteignant 128 500 milliards d'euros en décembre 2016, les 10 % des personnes les plus riches en détiennent 79 %, contre 1 % pour les 50 % les plus pauvres.
En ce début de XXIe siècle, notre globe a donc des structures archaïques d'Ancien Régime. Comment s'étonner dans ces conditions des énormes tensions sociales, migratoires et politiques qui structurent l'espace mondial ? Cet accaparement est non seulement moralement choquant mais économiquement et socialement inefficace. Malgré le recul réel de l'extrême pauvreté, qui concerne encore plus de 850 millions de personnes, l'objectif de l'ONU d'éradiquer celle-ci d'ici 2030 paraît intenable.

Le dualisme des territoires

Ces inégalités de richesses sont des facteurs majeurs d'organisation des territoires et des sociétés à toutes les échelles géographiques. Comme l'illustre la géographie des très grandes fortunes, seulement 13 métropoles accueillent un quart des milliardaires du monde et 50 métropoles la moitié. Par leurs pouvoirs économiques, financiers et politiques et leurs stratégies résidentielles, elles jouent un rôle central dans la reconfiguration des espaces urbains des grandes métropoles mondiales. Dans de nombreuses métropoles des Nords mais surtout des Suds (Mexico, Rio, São Paulo, Lagos, Shanghai…), ces oligarchies tendent parfois à faire sécession face à la montée des tensions et des violences sociales en s'enfermant dans l'entre-soi des ghettos résidentiels (les « *gated communities* ») gardés par des milices privées.
Dans les Îles britanniques, le Grand Londres polarise 56 % de la fortune des 1 000 résidents les plus riches, que ce soit de très vieilles fortunes, comme le duc de Westminster, ou des nouveaux milliardaires du monde, comme l'indien Lakshmi Mittal. Les vieilles régions industrielles (Midlands, Yorkshire, Nord-Est…) sont largement déclassées, témoignant des profondes transformations structurelles du Royaume-Uni en un siècle.

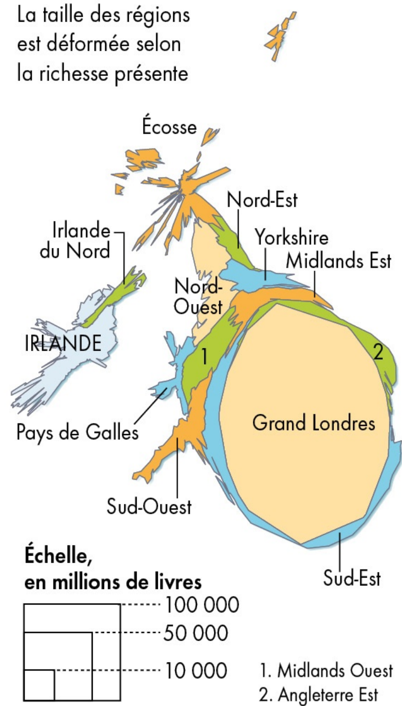
Les inégalités dans le monde



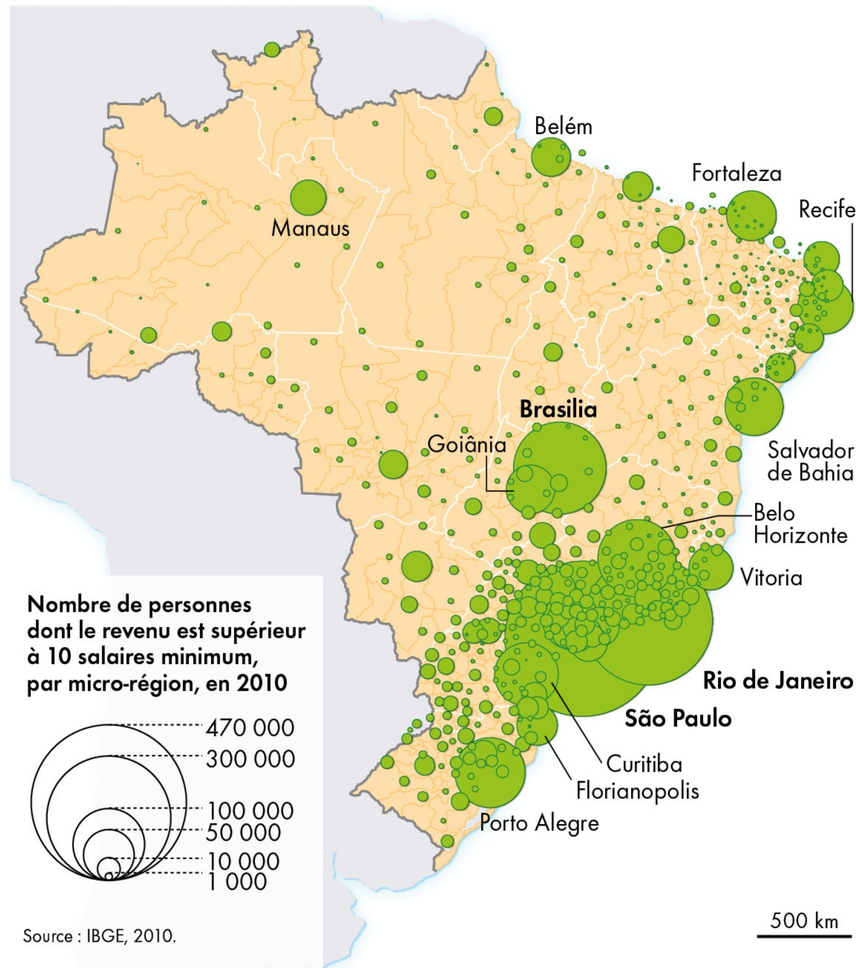
Source : L. Carroué, *La planète financière*, A. Colin.

Les riches britanniques

Fortune des 1 000 personnes les plus riches du Royaume-Uni et d'Irlande, répartie par grande région



Sources : Viewsoftheworld.net ;
The Sunday Times Rich List 2014.



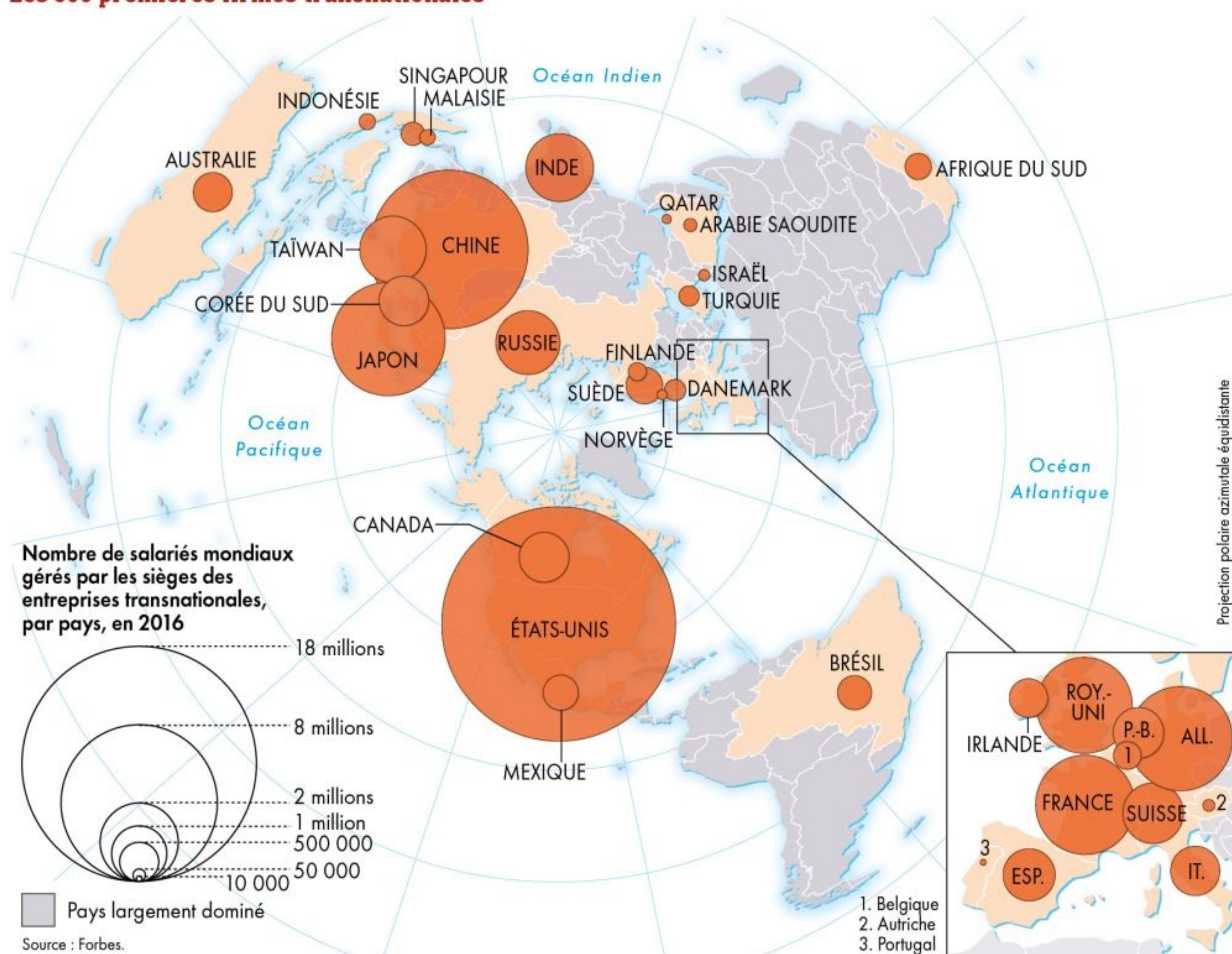
LE MOYEN-ORIENT, LA RÉGION LA PLUS INÉGALITAIRE DU MONDE

Selon le rapport sur les inégalités mondiales publié en 2018 par le World Inequality Lab, la part du revenu national allant aux seuls 10 % des plus gros revenus était en 2016 de 37 % en Europe, de 41 % en Chine, de 46 % en Russie, de 47 % aux États-Unis et autour de 55 % en Afrique subsaharienne, au Brésil et en Inde. Au Moyen-Orient, elle atteignait 61 % du revenu national, faisant de cette région la plus inégalitaire du monde.

Les firmes transnationales, maîtres du monde ?

Nées au XIXe siècle avec la deuxième mondialisation, les firmes transnationales (FTN) sont aujourd'hui tant adulées que brocardées, traduisant leur rôle central dans la mondialisation tant économique, financière que culturelle. Toutefois, la véritable *world company* n'existe pas tant la mainmise sur l'espace mondial dans sa globalité demeure une gageure alors que l'hégémonie occidentale est aujourd'hui battue en brèche par l'essor des Suds.

Les 500 premières firmes transnationales



Des acteurs majeurs de la mondialisation

Originaires de seulement 34 États, les 560 premières FTN mondiales sont des acteurs majeurs de la mondialisation, réalisant une part notable du commerce mondial et des IDE. Les 427 firmes des Nords gardent un rôle central avec 77 % des ventes et 73 % des emplois et des actifs. Les États-Unis sont en tête avec 176 firmes, 21 % des emplois et surtout 37 % des ventes, suivis par le Royaume-Uni, le Japon, la France, l'Allemagne, la Suisse et le Canada. Pour autant, ces dernières décennies se caractérisent par un essor sans précédent des firmes des Suds avec 129 FTN qui emploient quelque 14 millions de salariés, réalisent 23 % des ventes et contrôlent un quart des actifs. Avec 60 FTN, soit presque autant que le Royaume-Uni, la Chine est devenue incontournable, largement devant l'Inde (17 firmes), la Russie (6) ou le Brésil (4). La Chine compte ainsi 7 des 20 premières FTN mondiales, contre 10 aux États-Unis. Dans de nombreux secteurs et dans de larges parties du monde (Afrique, Amérique latine…), elles sont devenues de redoutables concurrentes. Ce processus de rééquilibrage devrait s'accélérer dans les décennies qui viennent.

Jeux de pouvoirs et de territoires

Il existe des liens étroits entre une FTN et son pays d'origine qui est souvent son premier marché et son premier pôle d'investissement, de production et de recherche. Surtout, aucun État, aussi libéral soit-il, ne se désintéresse de ces acteurs majeurs pour des raisons géoéconomiques et géopolitiques. Partout, les dirigeants politiques et économiques entretiennent entre eux des liens symbiotiques. Partout, les politiques étrangères et les stratégies diplomatiques des États intègrent la défense ou la promotion des intérêts de leurs FTN. Enfin, loin de déboucher sur une uniformisation du monde parfois fantasmée, les stratégies des FTN cherchent au contraire à valoriser au mieux leurs intérêts et les différences structurelles entre territoires : taille du marché, cultures politiques et juridiques, structures économiques, coûts salariaux et habitudes de travail, goûts des consommateurs, moyens et compétences disponibles, niveaux d'infrastructures…

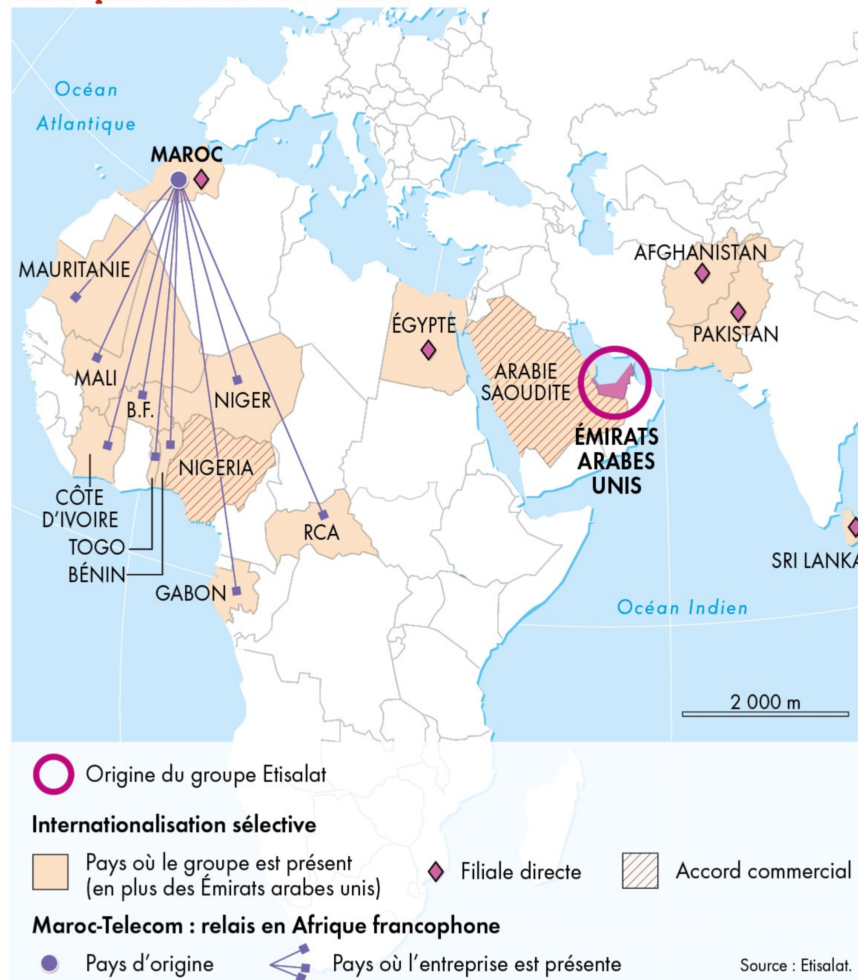
Face aux dérives ou abus les plus flagrants, les sociétés civiles (syndicats, associations, ONG…) sont souvent des contre-pouvoirs démocratiques. L'internationalisation d'une FTN n'est d'ailleurs jamais définitive, car instable, comme en témoigne ces dernières années la multiplication des retraits de certains marchés : la vente d'Opel par General Motors en Europe à PSA, par exemple.

Après la crise de 2007, de nombreuses banques occidentales se sont ainsi totalement ou en partie « démondialisées » pour survivre.

Des stratégies Sud/Sud

Etisalat est un exemple intéressant de FTN venues du Sud. Née en 1976, cette entreprise d'Abu Dhabi, un des sept émirats pétroliers qui forment la fédération des Émirats arabes unis (ÉAU), a accompagné le boom des télécommunications dans le pays (téléphones fixes et mobiles, Internet haut débit…) avant de s'internationaliser pour compenser la saturation de son étroit marché national, qui représente encore 58 % de ses ventes. Etisalat est désormais présente dans 17 pays et compte au total 162 millions d'abonnés.
Elle organise son internationalisation autour de trois pôles : le Moyen-Orient (Arabie saoudite et Égypte), l'Asie du Sud (Pakistan, Afghanistan, Sri Lanka) et l'Afrique (Nigeria, Maroc). Surtout, en reprenant Maroc-Telecom, qui est très dynamique et réalise un quart de ses ventes avec 54 millions d'abonnés, elle s'assure un relais sous-continental vers l'Afrique subsaharienne francophone. Sa filiale Maroc-Télécom, sous sa propre marque et de manière autonome, est en effet présente dans neuf États : Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Centrafrique et Gabon.
Ce dynamisme s'inscrit plus globalement dans la nouvelle stratégie de puissance régionale que cherche à jouer aujourd'hui Rabat dans cette zone (accords techniques et commerciaux, gestion migratoire…), tout en multipliant les accords avec les pays du golfe Persique. Comme toutes les FTN, elle est confrontée au risque-pays lié à l'instabilité géopolitique de certains États : elle s'est ainsi retirée en 2015 du Soudan et de Tanzanie.
L'exemple d'Etisalat permet de décentrer notre regard. Il témoigne du déploiement des firmes du Golfe vers de nouveaux marchés et des nouvelles stratégies Sud/Sud qui participent du nouveau polycentrisme qui organise désormais l'architecture mondiale.

L'entreprise de télécoms Etisalat



30 000

MILLIARDS DE DOLLARS

C'est le chiffre d'affaires réalisé par les 500 premières FTN mondiales, selon la dernière étude Global 500 du magazine *Fortune*.

La finance globalisée

Les dérégulations et déréglementations des marchés, lancées lors de la construction d'un nouveau régime d'accumulation financière dans les décennies 1980-1990 au profit d'une étroite oligarchie, ont débouché en 2007 sur une crise mondiale sans précédent depuis 1929. C'est que le système financier mondial, conçu pour financer les besoins économiques, sociaux et territoriaux des entreprises et États, est devenu hypertrophié et surtout très spéculatif. La planète financière marche sur la tête.

Financement ou spéculation ?

Loin d'être hors-sol, les marchés financiers (actions, dettes, monnaies, matières premières…) sont des constructions politiques, juridiques, techniques et sociales ancrées dans les territoires. Ils représentent des enjeux d'influences géoéconomiques et géopolitiques majeurs. Ainsi, le seul stock mondial de dettes publiques et privées dépasse les 160 000 milliards de dollars en 2016 (235 % du PIB mondial), une montagne prête à s'effondrer au moindre doute sur la solvabilité de ses propriétaires. Ces marchés sont organisés par des acteurs publics (États, régulateurs, banques centrales…) et privés (banques, assurances, fonds de pension, fonds spéculatifs…) dont les stratégies et les objectifs ont une influence immédiate sur la vie quotidienne de milliards d'individus. Le marché mondial des actions est organisé par une soixantaine de bourses, mais seulement dix d'entre elles polarisent 80 % de la capitalisation boursière mondiale, dont 41 % pour les seuls NYSE et NASDAQ new-yorkais. Avec 40 % de la capitalisation mondiale, les places financières des Suds ont cependant connu ces dernières décennies une croissance fulgurante (Chine, Inde, Brésil…).

Des marchés interconnectés

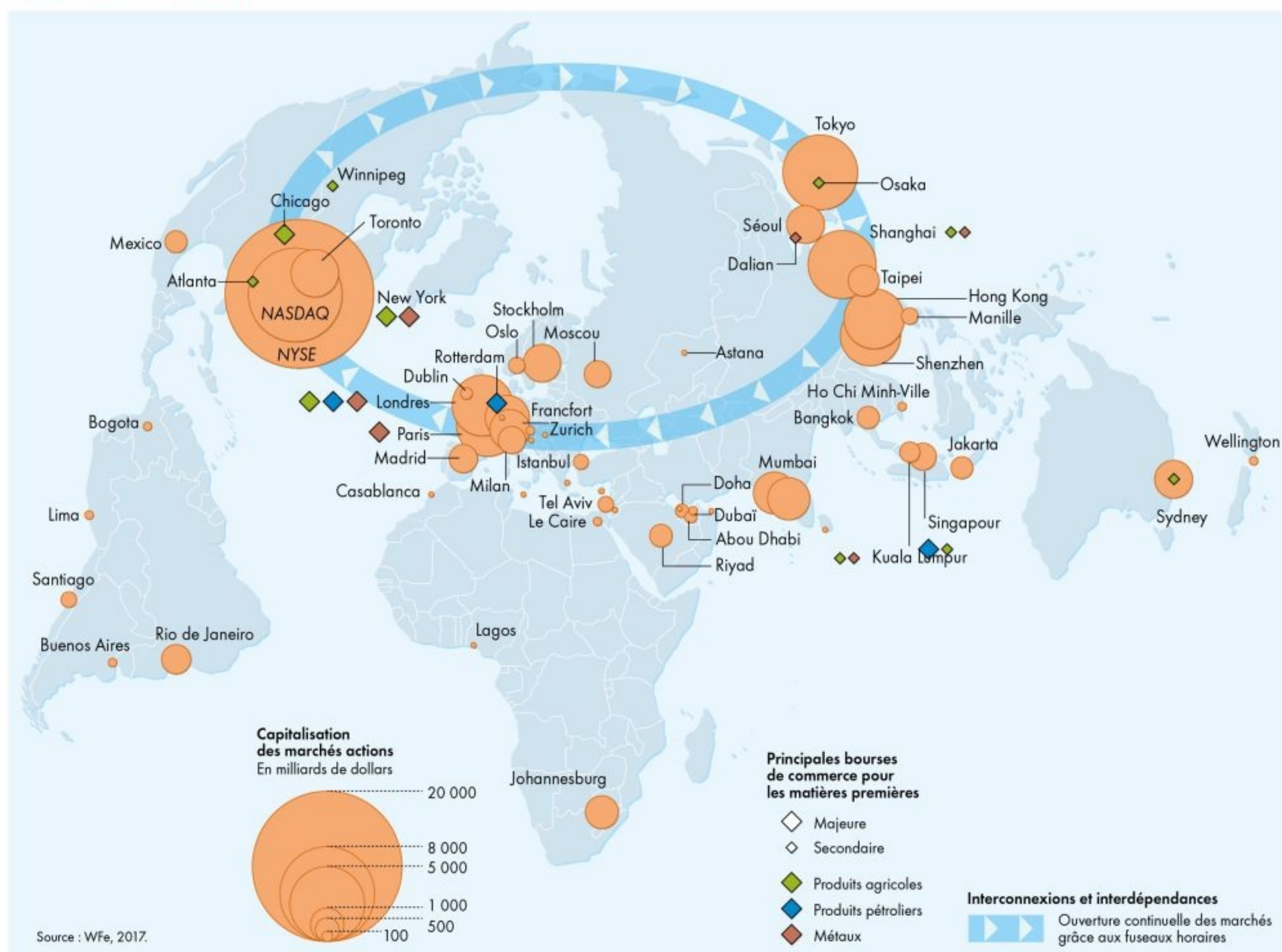
Dans les matières premières agricoles, pétrolières ou minières, les places occidentales gardent un rôle prépondérant (Londres, New York, Chicago, Paris, Rotterdam) malgré la multiplication de places secondaires spécialisées sur un continent et sur un produit (Kuala Lumpur, Singapour, Sydney, Winnipeg…). Dans des marchés interconnectés et interdépendants, les acteurs jouent sur les heures d'ouverture en lien avec les fuseaux horaires,

car le monde ne vit pas à la même heure. D'autant que « *Time is money* » : en 2017, l'Intercontinental Exchange londonien (ICE) se connecte à l'horloge atomique britannique pour pouvoir dater et tracer à 100 microsecondes près chaque transaction informatique des traders haute fréquence. Alors que 63 % du marché mondial des devises est détenu par dix banques occidentales (Citi, JP Morgan…), Washington utilise le dollar comme instrument de puissance au service de ses intérêts en imposant depuis 1977 l'extraterritorialité des lois étatsuniennes. Toute firme ou tout État qui utilise le dollar dans ses transactions, y compris au fin fond d'une jungle asiatique, est soumis aux diktats étatsuniens et à d'éventuelles poursuites et amendes (Siemens, Alstom, Total, BNP Paribas…). L'embargo américain sur l'Iran en témoigne et la récente remise en cause de l'accord sur le nucléaire de 2015 empêche dès lors les Européens d'investir dans le pays.

La City de Londres

En Europe, c'est Londres le cœur financier. S'étendant sur 2,9 km^2, la Cité de Londres (*the City*) est un comté au cœur historique de la ville de Londres qui dispose d'un statut administratif et fiscal privilégié en accueillant la place financière de l'Empire britannique puis du Royaume-Uni. En perte de vitesse dans les années 1970, le « Big Bang » de 1986 initié par M. Thatcher y relance les fonctions financières en attirant en particulier les banques, assurances, banques d'investissements, fonds de pension et les fonds spéculatifs. Aujourd'hui, le Brexit repose la question de l'avenir d'une partie des fonctions financières de la City. Sur un espace très restreint, elle accueille à la fois les infrastructures de marché (banque d'Angleterre, cinq bourses, chambres de compensation, autorités régulatrices…), les établissements financiers proprement dits, les grandes agences (agences de notation…), les cabinets d'audit et de droit des affaires et les associations professionnelles. Elle fonctionne comme un socio-pôle de 455 000 salariés – jeunes (20-40 ans : 62 %), diplômés, pour un tiers étrangers et très bien payés – favorisant de puissants liens interpersonnels qui facilitent les échanges d'informations et les prises de décisions stratégiques.
Géographiquement, une certaine spécialisation fonctionnelle se dessine : les services financiers sont au centre, le droit des affaires à l'ouest et les assurances et fonds de pension à l'est. Face à sa saturation et à des prix immobiliers exorbitants, une partie des groupes financiers transfère dans les années 1990 leurs sièges plus à l'est dans le nouveau quartier de Canary Wharf dans les anciens Docklands.

Le système financier mondial



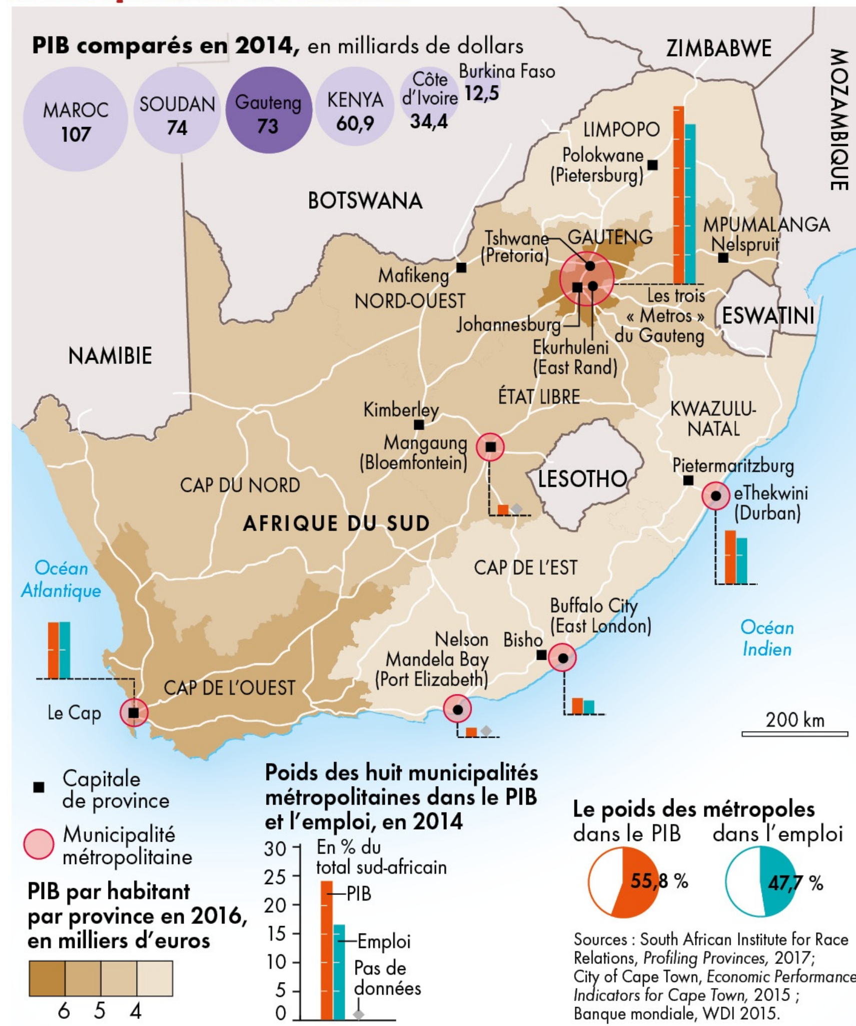
4 SUR 5

Aujourd'hui, quatre des cinq premières banques mondiales sont chinoises, dont l'Industrial and Commercial Bank of China (ICBC), numéro un mondial.
Basée à Pékin, elle est détenue à 78 % par l'État chinois.

L'Afrique du Sud, une puissance mondiale ?

Depuis la fin de la fin de l'apartheid au début des années 1990, l'Afrique du Sud est passée de l'exclusion économique et politique à une situation de leadership en Afrique australe et à l'échelle du continent. Elle joue également un rôle politique et diplomatique sur l'échiquier mondial et fait partie du club des pays émergents, les BRICS, qu'elle a rejoints en 2011.

La métropolisation de l'économie



La 2e puissance du continent

L'Afrique du Sud est un pays de 1,2 million de km^2, soit plus de 2 fois la France. Sa capitale administrative est Pretoria, rebaptisée depuis 2004 Tshwane, ce qui traduit la volonté de changement du pays depuis la fin de l'apartheid, un système politique qui imposait jusqu'au début des années 1990 la séparation des populations selon leurs couleurs de peau, tant à l'échelle nationale que locale.
Bien que le pays ne regroupe que 5 % de la population du continent, il concentre 15 % de son PIB et 25 % de celui de l'Afrique subsaharienne. Il se positionne au deuxième rang africain après le Nigeria, son économie est plus complète. Toutefois, depuis l'élection de Nelson Mandela en 1994, la diversification du tissu économique, fondé sur les mines, demeure lente et la question sociale reste brûlante.

Sur la voie de l'émergence

Jusqu'à la fin du régime d'apartheid, l'économie sud-africaine était structurée par le Complexe minéralo-énergétique (CME), dominé par quelques grands conglomérats. Ce complexe combinant extraction de ressources abondantes et variées, transport ferroviaire et services bancaires, marque encore aujourd'hui l'économie du pays. Le secteur minier fournit en effet 9 % du PIB et surtout plus de 50 % des exportations en valeur.
Depuis le début des années 1990, l'économie est tournée vers les services (68 % du PIB) de plus en plus financiarisés et mondialisés : l'ensemble finance-assurance-immobilier représente 24 % du PIB, et la Bourse de Johannesburg est la première du continent. La croissance est donc polarisée sur les huit villes à statut métropolitain. En 2014, elles concentraient près de 60 % du PIB national et 48 % des emplois ; respectivement 31 % et 28 % pour les trois *Metros* du Gauteng (Pretoria, Johannesburg et Ekurhuleni). Les dynamiques territoriales résultent de cette polarisation. Les provinces du Gauteng, du Cap de l'Ouest et du KwaZulu-Natal ont une croissance économique supérieure à la moyenne nationale et des soldes migratoires positifs. Seules les deux premières ont des revenus par ménage supérieurs à la moyenne. La pauvreté et le poids des populations rurales caractérisent le KwaZulu-Natal. Les autres provinces, hors des grandes villes, sont en marge.
La croissance reste dépendante de la demande extérieure (en particulier chinoise et indienne), et s'est affaiblie depuis 2012. La « réouverture compétitive » au monde n'a pas été synonyme de diversification industrielle, à l'exception de la construction automobile. Le passage à des formes

intensives de production a provoqué des crises sectorielles (textiles) et la « nouvelle croissance » est pauvre en création d'emplois, ce qui entrave l'intégration socio-économique de la majorité noire.

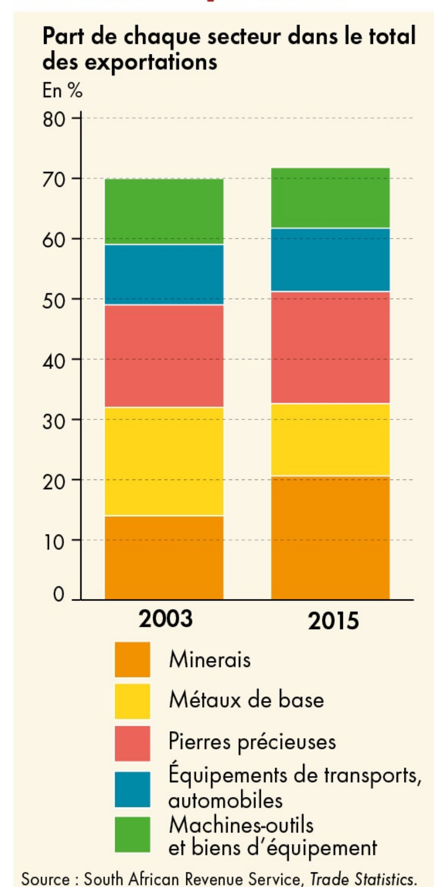
Un modèle de développement inégalitaire

Dans ce contexte, l'État tente de conjuguer croissance forte et redistribution équitable. Les politiques publiques ont abouti à des progrès certains : construction de 2,8 millions de logements subventionnés de 1994 à 2014, taux d'électrification atteignant 85 %, accès à l'eau potable pour 8 millions d'individus, aide sociale pour 16 millions de personnes, fourniture gratuite aux plus démunis de 6 m^3 d'eau et 50 kWh d'électricité par mois. Les actions en faveur des « non-Blancs » ont permis l'émergence de classes moyennes (12 millions d'individus) et la pauvreté absolue a régressé.

Néanmoins, la société sud-africaine reste l'une des plus inégalitaires du monde. En 2015, 25,2 % des Sud-Africains, soit 13,8 millions de personnes, vivaient avec moins de 31 euros par mois (seuil de pauvreté alimentaire) et 55,5 % avec moins de 70 euros (seuil haut de pauvreté monétaire). Cette pauvreté de masse résulte d'un taux de chômage élevé : s'il atteint 27 % en moyenne en 2017, il touche 41 % des Noirs. Ces derniers forment 80 % de la population totale et les deux tiers sont classés comme pauvres.

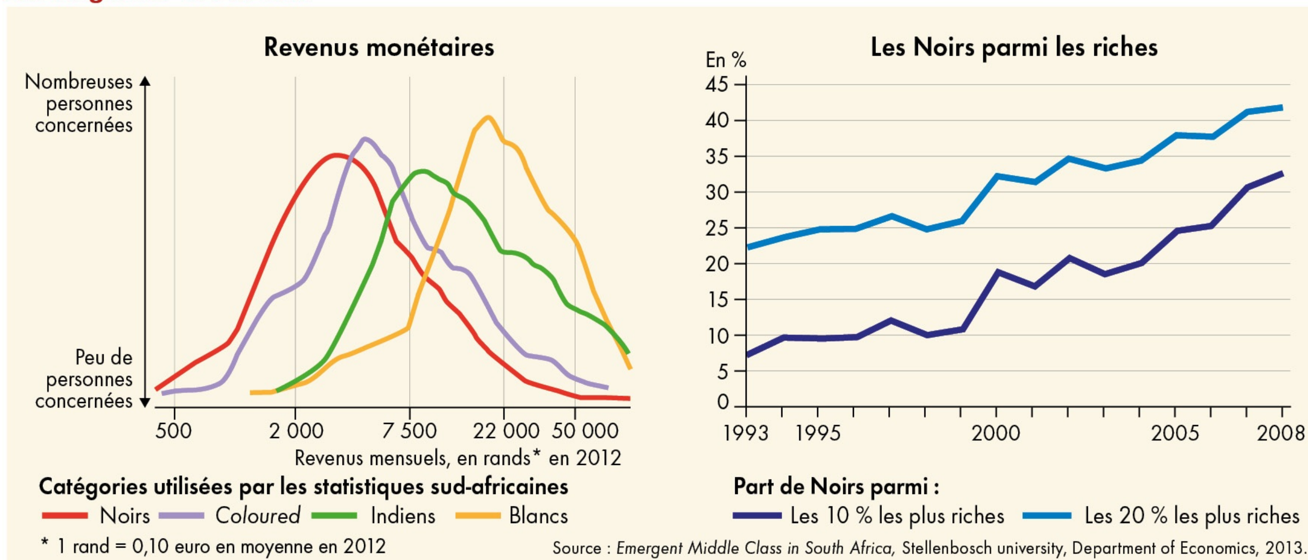
Les défis à relever pour le nouveau président, Cyril Ramaphosa, élu en mai 2019, après la décennie de dérives clientélistes de l'ex-président Jacob Zuma, restent majeurs, tant sur le terrain intérieur que sur la scène régionale et mondiale. Le pays dispose d'un certain « *soft power* » illustré par le rayonnement de ses universités et de ses think tanks, ainsi qu'un savoir-faire en matière électorale et démocratique. Il assumera en 2020 la présidence tournante de l'Union africaine, un moyen pour l'Afrique du Sud de conforter son influence sur le continent.

Les secteurs exportateurs



Source : South African Revenue Service, *Trade Statistics*.

Les inégalités de revenus



* 1 rand = 0,10 euro en moyenne en 2012

Source : *Emergent Middle Class in South Africa,* Stellenbosch university, Department of Economics, 2013.

« L'Afrique du Sud a besoin de l'Afrique pour s'affirmer politiquement, comme elle a besoin de l'Union européenne et des

pays du groupe des BRICS pour sa reconstruction économique. N'oublions pas que l'Union européenne et la Chine sont les principaux partenaires économiques et commerciaux de Pretoria. Les deux mouvements illustrent la volonté sud-africaine d'exister à la fois aux niveaux continental et global. »

Liesl Louw-Vaudran, consultante à l'Institute for Security Studies, (RFI, 7-5-2019)

L'automobile, un secteur très mondialisé

Dans le secteur automobile, les rapprochements d'entreprises d'origine géographique différentes leur ont permis de déployer une stratégie véritablement mondialisée. C'est le cas des deux grands constructeurs français PSA et Renault qui ont ainsi réussi à se hisser dans la liste des dix plus grands constructeurs mondiaux. Dans plusieurs pays émergents, dont la Chine, l'industrie automobile a aussi développé une stratégie de montée en gamme suffisamment solide pour prétendre à l'exportation.

La mondialisation des constructeurs français

Si PSA domine largement Renault en volume des ventes dans la région Asie-Pacifique où le groupe tire l'essentiel de ses revenus, Renault a une présence plus affirmée dans toutes les autres régions. Du point de vue de l'offre commerciale, les deux constructeurs proposent des positionnements différents. Dans le cas de la région Asie-Pacifique par exemple, le modèle le plus vendu par Renault est son SUV Koleos alors que le modèle le plus vendu par PSA est sa berline premium Citroën Élysée. Le groupe PSA s'est récemment structuré autour d'un partenariat avec Opel et le chinois Dongfeng. Sa stratégie est de consolider sa présence sur le marché européen et d'assurer un déploiement à l'international hors Europe. Le groupe a entrepris une montée en gamme qui est passée, entre autres, par la création de la marque DS, symboliquement inaugurée en Chine.

Le groupe Renault a associé son internationalisation à la valorisation de sa marque Dacia qu'il vend non seulement en Europe mais également dans les marchés émergents. Le rachat du constructeur russe Avtovaz confirme une stratégie d'acquisition de marques susceptibles de renforcer le marché du *low cost*. L'alliance constituée avec Nissan depuis 1999 et Mitsubishi depuis 2017 lui permet de s'affirmer sur le marché du véhicule électrique. Les groupes automobiles français ont lancé au début des années 2010 des stratégies pour renforcer leur internationalisation : « *Drive the Change* » pour Renault en 2011 et « *Back in the Race* » pour PSA en 2014.

Des stratégies proches ?

Renault et PSA sont des constructeurs généralistes, plutôt identifiés pour leurs véhicules de milieu de gamme. Le modèle le plus vendu dans le monde par chacun des deux constructeurs est une berline compacte : la Peugeot 308 pour PSA et la Renault Clio pour Renault.

Tous deux sont absents du marché nord-américain, et essentiellement tournés vers l'Europe et les pays émergents. L'Europe constitue leur principal marché ; leurs ventes se concentrent essentiellement au Portugal, en Belgique et en Espagne et dans quelques pays d'Europe de l'Est dont la Roumanie, la Bulgarie et la Slovénie.

Les marchés extra-européens prennent une place croissante dans leur activité. À titre d'illustration, les ventes de leurs voitures hors d'Europe sont passées d'environ 500 000 véhicules en 1996 à plus de 3 millions en 2016. Le monde émergent est devenu une nouvelle priorité. Au Maroc, ils se présentent comme les principaux partenaires du royaume pour assouvir les besoins en équipement des ménages mais aussi soutenir une stratégie de développement industriel. En Iran, ils sont tous les deux présents et jouent un rôle dans la restructuration de l'industrie locale. En Chine, ils possèdent le même partenaire industriel (Dongfeng) et leurs usines sont localisées dans la même ville (Wuhan). On pourrait multiplier les exemples qui attestent souvent de la proximité géographique des deux constructeurs. Pourtant, tous deux possèdent leur propre identité qui leur permet de se distinguer et de définir des stratégies différentes.

La mondialisation des constructeurs émergents

Plusieurs pays émergents ont su se doter d'une industrie automobile locale pour tirer profit de la mondialisation des années 1980 et exporter leur production. Le premier à le faire est la Malaisie avec le lancement de la marque Proton en 1983, et de son premier modèle, la Proton Saga, qu'elle commence à exporter en 1986 dans les pays de conduite à gauche, en particulier le Royaume-Uni où la marque connaît un grand succès jusqu'aux années 2000.

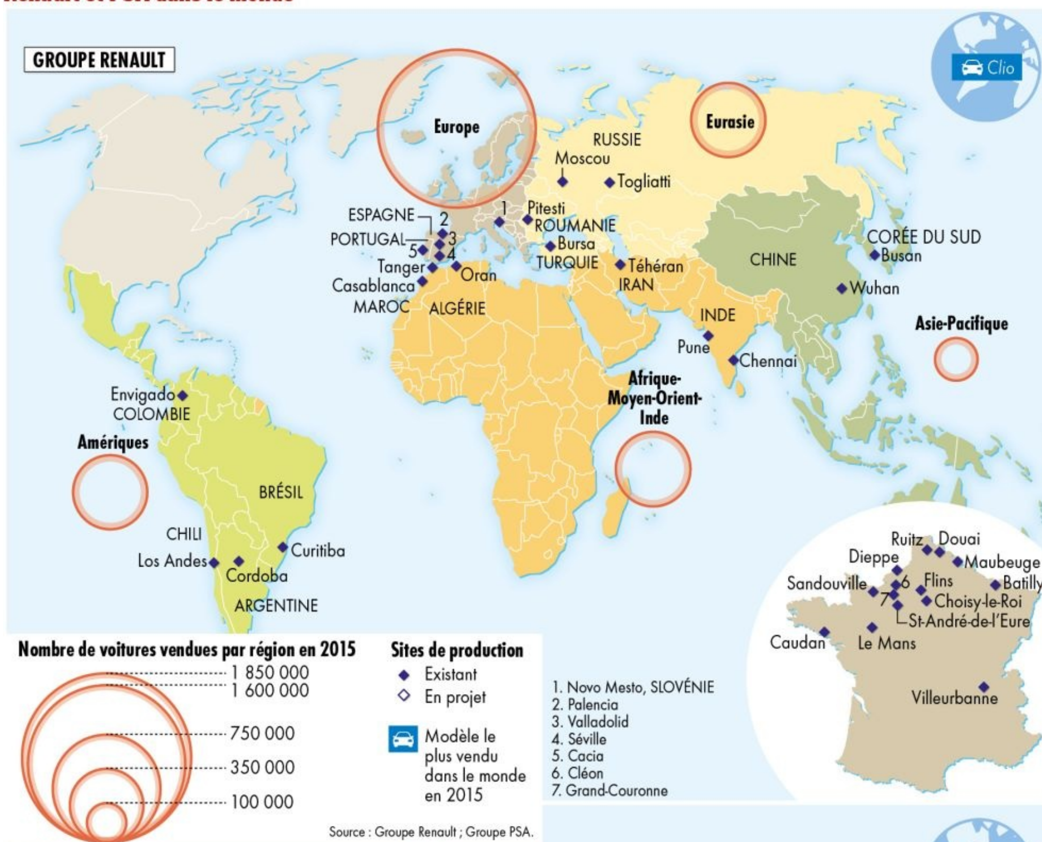
L'exemple historique malaisien trouve aujourd'hui un écho dans l'expansion des marques chinoises, réalisées grâce à des coopérations avec les grands constructeurs internationaux. Bénéficiant des effets indirects des transferts de technologie, des marques locales fleurissent et, dans les années 2010, développent des stratégies d'internationalisation avec le soutien du gouvernement. Ces marques s'exportent aujourd'hui dans plusieurs pays.

Parmi les marques présentes à l'export, Cherry et BYD se placent largement en tête, avec pour marchés cibles les pays en développement et, pour la plupart, des pays voisins de la Chine.

30 %

C'est la part de la production automobile mondiale réalisée par la Chine. Une proportion qui a plus que doublé en moins de dix ans.

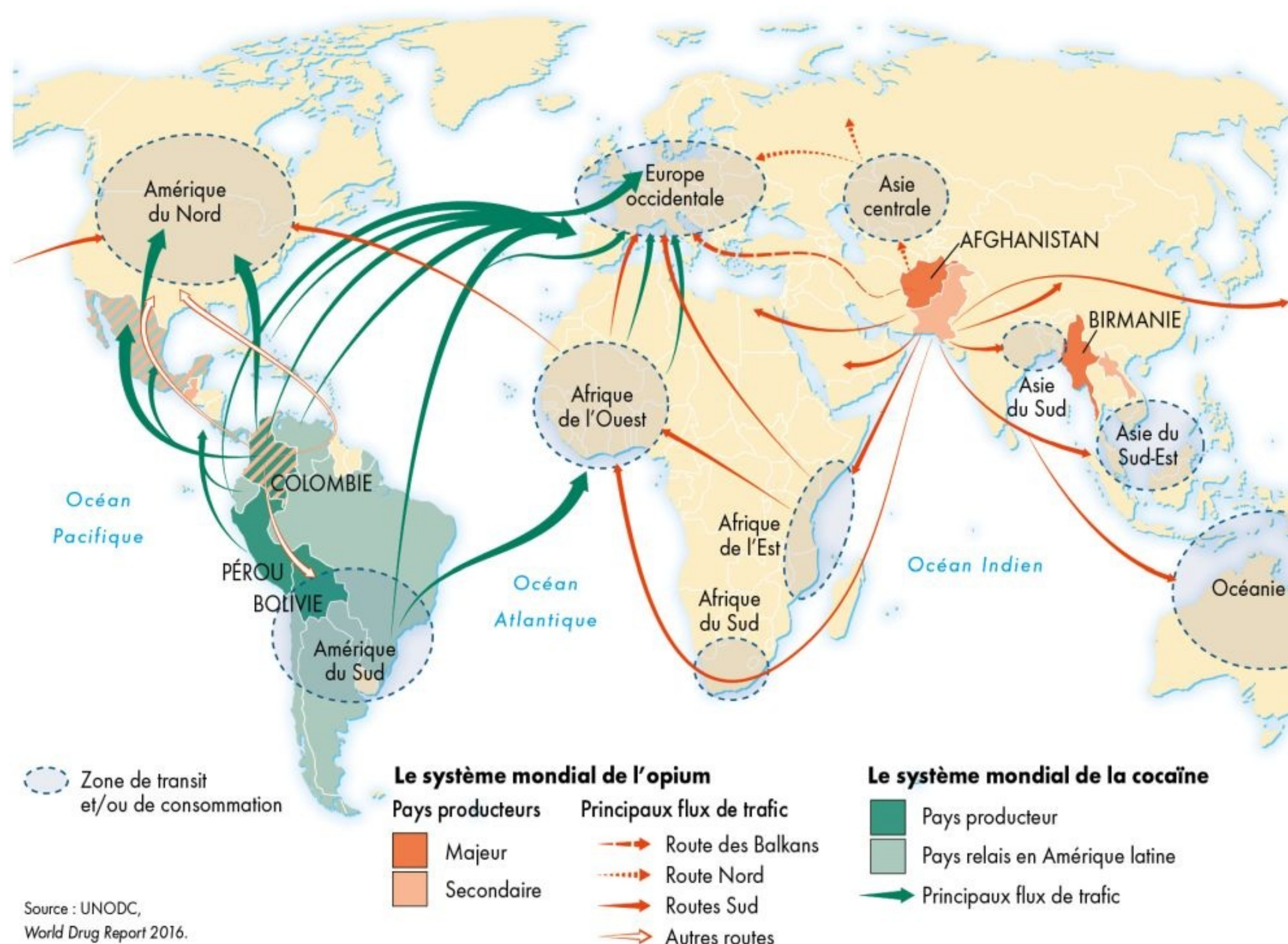
Renault et PSA dans le monde





La drogue : un marché hypermondialisé

La production et le trafic des drogues sont devenus en quelques décennies un enjeu géoéconomique, géopolitique et de santé publique. Loin d'être des « anti-mondes », les drogues sont pleinement insérées dans la mondialisation comme l'étudie le géographe Pierre-Arnaud Chouvy. Du fait de l'importance des capitaux en jeu, le trafic est aux mains de véritables organisations criminelles qui infiltrent de plus en plus certains milieux d'affaires, de la politique et des administrations publiques.



Un système mondial

En trente ans, la production mondiale de la drogue a explosé. Historiquement, les drogues traditionnelles (opium, héroïne, cocaïne, cannabis, qat) sont produites par les paysanneries des marges périphériques des Suds (Rif marocain, Colombie, Triangle d'or, Yémen…), car rémunératrices faute d'alternatives économiques crédibles, malgré les programmes de substitution. Si l'essentiel des 200 millions de consommateurs se trouve dans les pays du Nord (États-Unis, Europe…) l'usage s'en diffuse largement au Sud (Mexique, Afrique de l'Ouest, Inde) alors qu'apparaissent de nouvelles drogues de synthèse en laboratoire, telles les amphétamines.

Le trafic est contrôlé par de puissantes organisations criminelles aux alliances internationales : cartels latino-américains, triades chinoises, yakusa japonais, mafias américaine, italienne, russe ou albanaise. Si la majorité des États lutte officiellement contre le trafic et la vente de stupéfiants, les capitaux en jeu expliquent la corruption de certains États (douanes, polices, armées), parfois dans les plus hautes sphères (Mexique). Les pays aux structures fragiles (arc antillais, Panama, Mexique, Afrique de l'Ouest) deviennent alors de véritables narco-États à l'instar de la Guinée-Bissau. La lutte contre le blanchiment se heurte à l'opacité des systèmes financiers et au rôle des paradis fiscaux.

La cocaïne, produit mondialisé ?

Extraite de la feuille de coca et utilisée depuis des siècles par les paysanneries andines, la cocaïne est consommée par plus de 250 millions de personnes dans le monde. La Colombie, avec 69 000 hectares, suivie du Pérou et de la Bolivie sont les trois principaux producteurs. Le transport se traduit à chaque étape par une explosion des prix, une spécificité de la chaîne de valeur de cette « marchandise » hors normes. Ainsi, le kilo passe de 2 700 $ à la production en 2014, à 16 000 $ dans les pays de transit du Sahel et 25 000 $ dans les villes du Maghreb pour atteindre 50 000 $ en Europe, lieu de consommation, soit une hausse vertigineuse de 1 850 %.

Le contrôle des voies de transit est donc stratégique. Vers les États-Unis se déploient un axe terrestre à travers l'Amérique centrale et un axe insulaire à travers les micro-États de la Caraïbe. Le démantèlement des cartels colombiens dans les années 1980-1990 laisse le champ libre aux puissants cartels mexicains. Vers l'Europe, une partie croissante du trafic passe par l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le Sahara vers la Méditerranée. Aujourd'hui, le

trafic de drogue contribue à la déstabilisation géoéconomique et géopolitique de l'ensemble du Grand Bassin caraïbe et de l'espace saharo-sahélien.

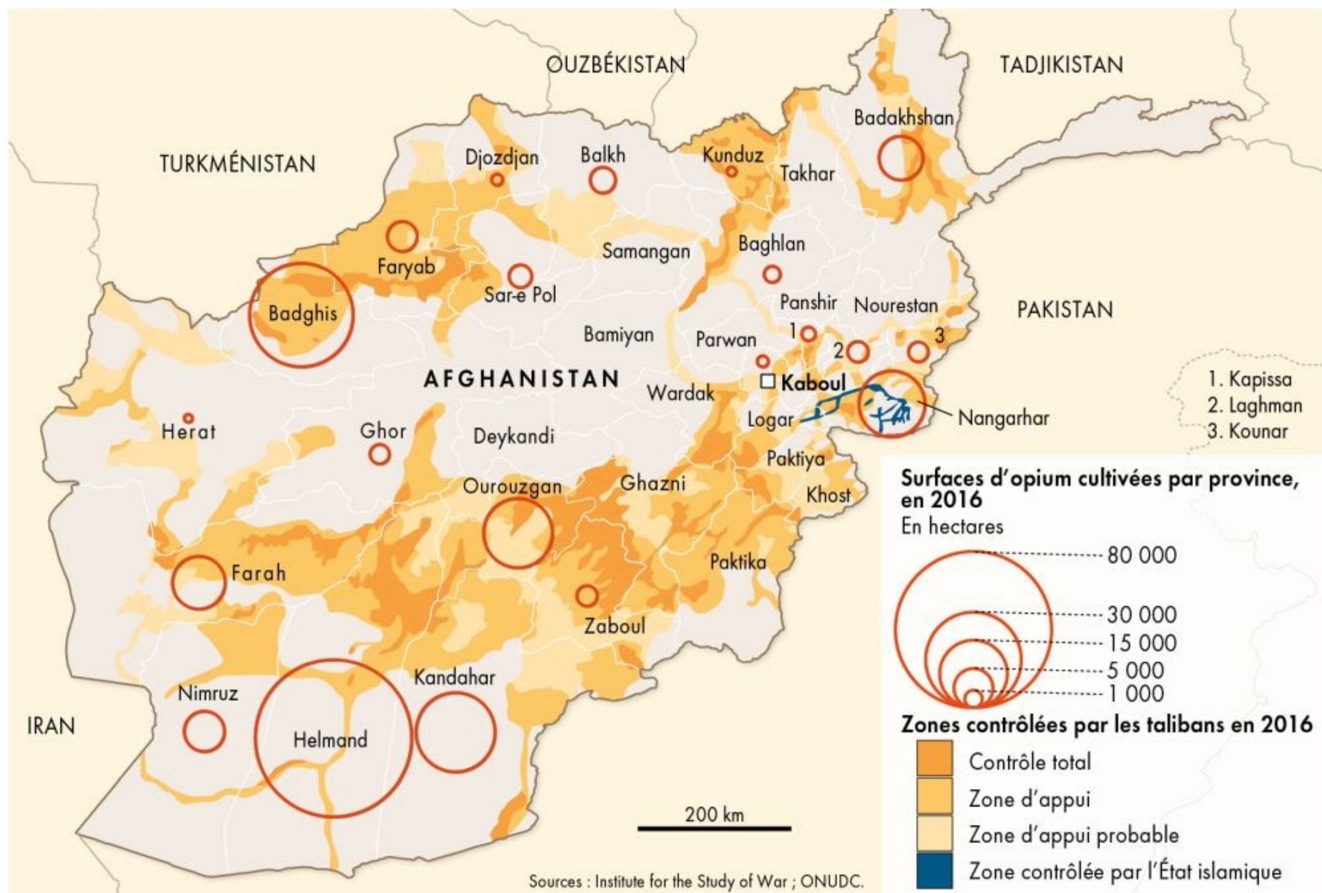
L'Afghanistan, l'opium du sous-développement

Le pavot à opium est cultivé dans 49 pays d'Asie et d'Amérique (Mexique surtout), mais l'Afghanistan polarise les deux tiers (200 000 ha) de la superficie mondiale.

À l'échelle locale, cette culture exigeante (bonnes terres, eau pour irriguer) nécessite une importante main-d'œuvre, en particulier féminine ou enfantine, pour inciser les bulbes et recueillir la gomme. Dans une structure foncière très inégalitaire, la rémunération du travail paysan est faible car les grands propriétaires terriens afghans indexent le prix des baux de location sur les évolutions des prix de l'héroïne.

À l'échelle nationale, les cultures sont polarisées dans trois provinces – Hilmand et Kandahar au sud, Badghis au nord-ouest – qui regroupent 68 % des cultures. Les surfaces mises en culture et les volumes produits varient en fonction de la conjoncture climatique, du contexte géopolitique et des rapports de force, du régime en place à Kaboul ainsi que des lois de l'offre et de la demande. Dans ce pays sous-développé et déchiré par la guerre depuis 1979, l'essentiel de la richesse ainsi produite bénéficie aux élites économiques et aux milices armées.

L'Afghanistan : premier producteur d'opium

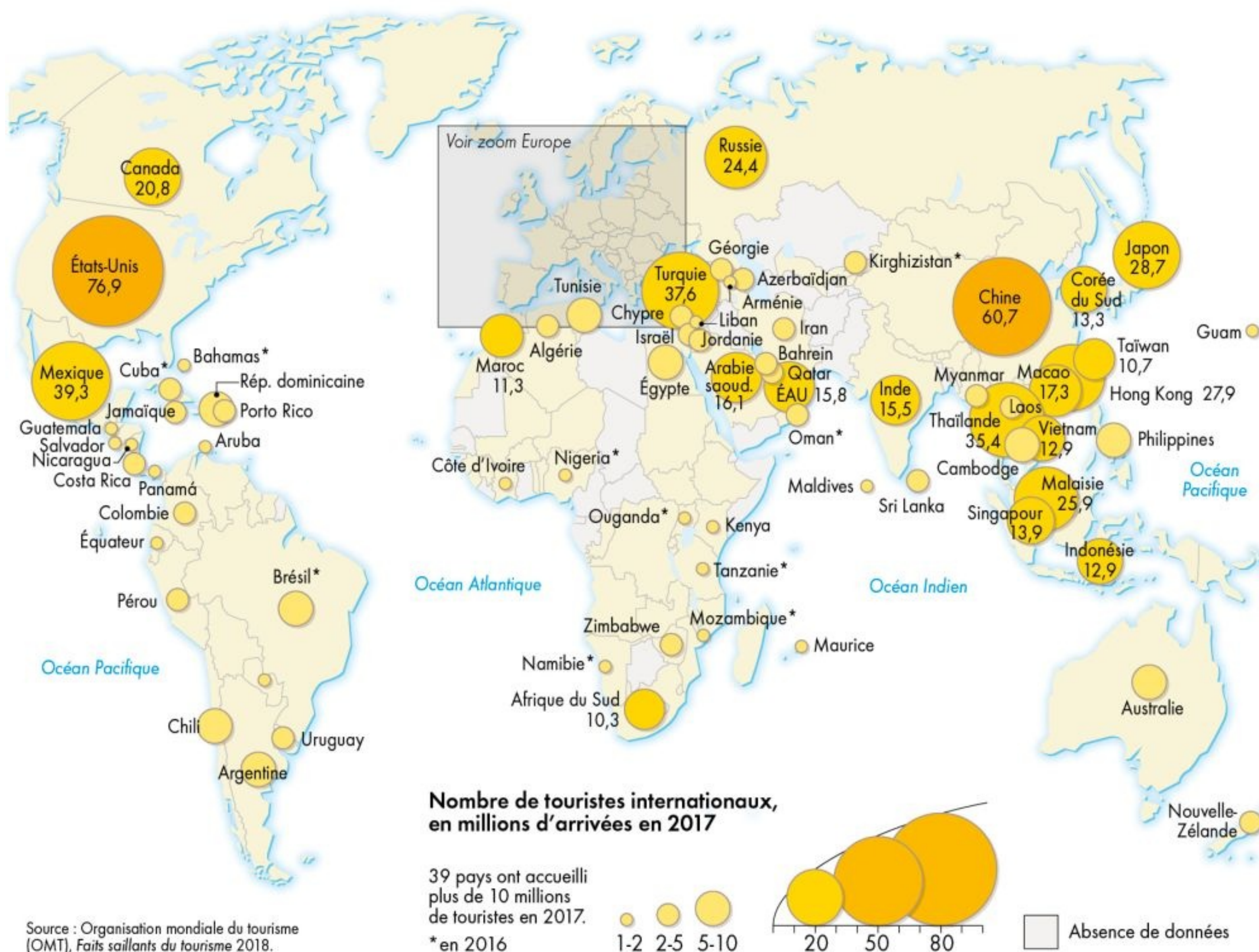


6,6 milliards

En 2017, la valeur de l'économie des opiacées en Afghanistan a été estimée par l'ONUDC entre 4,1 et 6,6 milliards de dollars, soit 20 à 32 % du PIB, et a largement dépassé la valeur des exportations licites de biens et de services du pays en 2016 (7 % du PIB).

La France, leader mondial du tourisme

Avec plus de 1,4 milliard de touristes dans le monde en 2017, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), soit une hausse de 6 % par rapport à l'année précédente, la croissance du tourisme est un important facteur de développement économique pour les pays d'accueil, dont la France, première destination touristique mondiale depuis les années 1980.



Le tourisme international

En 25 ans, le nombre de touristes internationaux est multiplié par trois, à un rythme plus rapide que prévu par l'OMT qui s'attendait à franchir le cap de 1,4 milliard de touristes en 2020. Les recettes touristiques ont quintuplé (1 300 milliards de $). D'après l'OMT, les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 6 % à l'échelle mondiale, soit plus que le taux de croissance de l'économie mondiale (3,7 %). Au niveau régional, ce sont le Moyen-Orient (+10 %), l'Afrique (+7 %) et l'Asie-Pacifique et l'Europe (+6 %) qui ont pris la tête de la croissance en 2018.

À l'échelle mondiale, les lieux privilégiés d'un tourisme mondialisé sont les trois grands bassins récepteurs (Euro-Méditerranée, Asie-Pacifique et Amérique du Nord/Caraïbes), les grandes métropoles et les grandes stations littorales ou de montagne. Ce secteur représente près de 300 millions d'emplois. On assiste cependant à une forte diversification des pratiques (croisières, trekking, etc.) et à une diffusion dans l'espace mondial, jusqu'à incorporer les marges de l'œkoumène tels le désert australien, l'Amazonie, l'Himalaya, les régions polaires.

La « touristification » du monde a un impact géographique majeur dans le dynamisme des territoires (Caraïbes, Alpes…) : bâtiment, travaux publics, transport, logement, restauration, artisanat. Mais elle pose aussi des problèmes environnementaux et d'aménagement : concurrences pour l'espace, les sols et l'eau. Enfin, certaines sociétés traditionnelles fragiles sont déstabilisées par l'intrusion brutale de nouveaux modes de vie et de consommation. Ce secteur est promu par les États, les collectivités et les acteurs privés dans un cadre de plus en plus concurrentiel. Il est souvent contrôlé par de puissants acteurs économiques, à l'instar des grandes chaînes hôtelières (Holidays Inn, Hilton, Accor), dont les cinq premières contrôlent 45 % des chambres. Mais il demeure une activité fragile soumise aux aléas économiques et géopolitiques, dont les attentats, et qui peut parfois connaître certaines dérives, en témoigne le « tourisme sexuel » en Asie.

Les atouts culturels et naturels de la France

Avec presque 90 millions de touristes en 2018, la France atteint un nouveau record de fréquentation touristique et confirme sa place de première destination touristique au monde qu'elle détient depuis plus de trois décennies.

Le pays offre en effet un patrimoine culturel et naturel très divers que l'État a

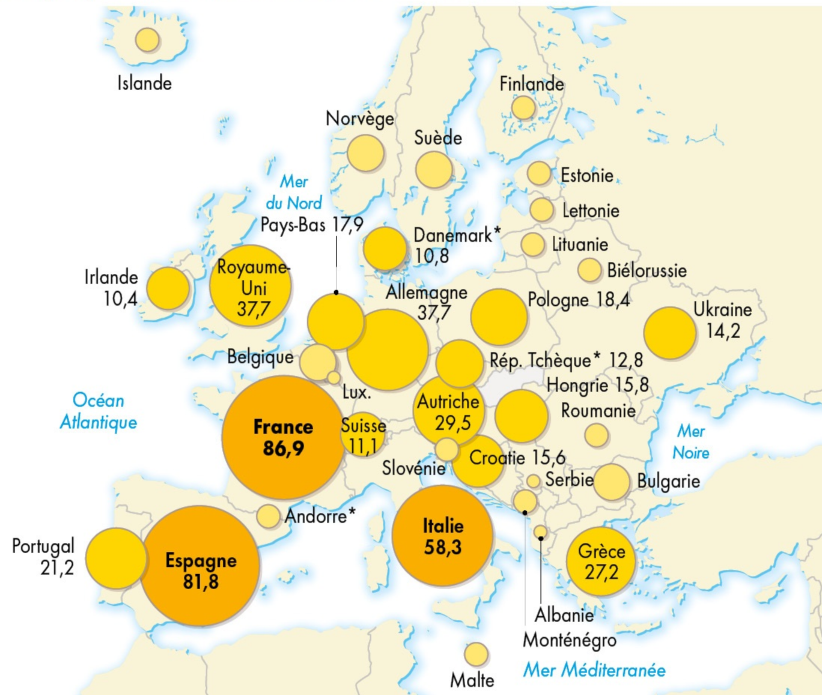
contribué à mettre en valeur par des programmes d'aménagement depuis les années 1960, aussi bien sur le littoral qu'à la montagne. Les grands monuments (tour Eiffel, Notre-Dame, Versailles) et musées parisiens (Louvre, Orsay, Centre Pompidou), ainsi que les parcs de loisirs (Disneyland Paris, Parc Astérix, Futuroscope) et les grands sites et lieux de mémoire (châteaux de la Loire, Mont-Saint-Michel, Côte d'Azur, plages du débarquement) attirent chaque année plus de 75 millions de visiteurs.

Le tourisme emploie plus de deux millions de personnes, et offre un potentiel de 5,7 millions de lits répartis dans 227 000 établissements touristiques, de la chambre d'hôtes à l'hôtel de luxe en passant par le camping. Cet important secteur économique est surtout l'un des axes de spécialisation de l'économie française dans la mondialisation. Il lui rapporte 53,7 milliards d'euros en 2017 et représente 7,2 % du PIB français, sans compter la consommation des touristes sur le territoire français estimée à 40 milliards. Toutefois, ces recettes sont trois fois moindres que celles générées par le secteur aux États-Unis (186,6 milliards d'Euros), le troisième pays le plus visité au monde en 2017, ou de l'Espagne qui avec 10 % de visiteurs en moins (81,9 millions), engrange 60,3 milliards de recettes. En cause, la durée de séjour qui est souvent plus courte en France que chez son voisin espagnol.

Par sa position géographique, la France est un pays de transit, étape dans les mobilités entre le nord et le sud du continent ou dans le cadre d'un circuit touristique plus long. La France est ainsi visitée en majorité par des touristes européens qui représentent 67 % des visiteurs de l'Hexagone. En moyenne, un Européen a séjourné 6,3 jours en France en 2015 et presque la moitié moins de trois nuits. Le reste des visiteurs est américain et asiatique. Parmi eux, la part des Chinois et des Indiens est en hausse constante, avec une croissance respective de 32,8 % et 45,4 % entre 2014 et 2015.

L'enjeu pour ce secteur est aujourd'hui sa compétitivité qui passe d'abord sur l'allongement de la durée de séjour des visiteurs étrangers. Le gouvernement mise sur la valorisation de l'attractivité des régions pour y parvenir et atteindre 100 millions de touristes d'ici à 2020, générer 50 milliards de revenus et créer 300 000 emplois. Il compte aussi sur les Jeux olympiques de 2024. S'y ajoute l'enjeu sécuritaire depuis les attentats de 2015 qui ont affecté la fréquentation touristique à Paris avec une baisse de 8,2 % des nuitées hôtelières en 2016, mais aussi sur la Côte d'Azur après l'attentat de Nice. Reste qu'en 2018, le mouvement des « gilets jaunes » n'a pas eu de répercussions sur la croissance de la fréquentation touristique, l'année ayant atteint un record en termes de nombre de visiteurs.

L'Europe, première destination du tourisme mondial



« La croissance du tourisme observée ces dernières années confirme que le secteur est, aujourd'hui, l'un des moteurs les plus puissants de la croissance économique et du développement. Il nous incombe de gérer cette croissance sur un mode durable et de la convertir en retombées concrètes pour tous les pays, en particulier pour toutes les populations locales, par des créations d'emploi et des possibilités d'entrepreneuriat, sans faire de laissés-pour-compte ».

Zurab Pololikashvili, secrétaire général de l'OMT.

Une opinion publique mondialisée ?

En 2011, *Time magazine* désigne le « manifestant » comme « homme de l'année ». Ce choix célèbre l'impact historique d'une série d'occupations contestataires dans l'espace public pour faire prévaloir une aspiration aux droits et à la liberté. Cette distinction médiatique survient dans le contexte du Printemps arabe, des Indignés espagnols, des Américains de *Occupy Wall Street* ainsi que des manifestations en Grèce, en Inde et en Russie.

Mobilisations transnationales dans un espace mondialisé

Le choix d'un espace public, de préférence à lourde charge symbolique et fort potentiel médiatique pour exprimer une revendication de droits, démocratiques ou sociaux, relève d'un schéma qui naît avec la mondialisation industrielle. L'Association internationale des travailleurs – la première internationale – se manifeste ainsi par des rassemblements « tout contre » les Expositions universelles, exigeant notamment la journée de huit heures. Le 1er mai prendra le relais d'un rendez-vous international, sous d'autres formes, traduisant la cristallisation de la « question ouvrière » en acteur collectif.

Le « manifestant » de *Time* relève d'une autre ère de la mondialisation : plus globale, plus financière, plus rapide. Celle-ci suscite ses premières oppositions collectives à partir des années 1970. Elles traduisent une forte diversité, née de multiples variables, parmi lesquelles la relation aux pouvoirs mis en cause, leur nature nationale ou internationale, ces dimensions pouvant être plus ou moins liées. Ainsi, l'occupation de la place Tien'anmen, à Pékin, entre le 15 avril et le 5 juin 1989, exprime une revendication de liberté politique en République populaire de Chine. La stratégie des manifestants est de placer leur demande sous la protection de l'opinion publique mondiale, non sans succès. Mais confiné à l'espace national chinois, l'événement reste orphelin de relais à l'étranger. S'il impressionne par sa détermination et la répression qu'il subit, il reste sans lendemain.

L'altermondialisme : contestations nouvelles

Il en va tout autrement avec le processus altermondialiste ouvert en 1999 par

la « bataille de Seattle », à l'occasion du *round* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Venus du monde entier, les manifestants expriment des « causes » très diverses – financières, sociales, écologiques, féministes, démocratiques – détachées du territoire national et opposées à un ordre néo-libéral incarné par l'OMC, le FMI, la Banque centrale et le G7. Ce rassemblement mondial aboutit, pour la première fois dans l'histoire, à mettre un traité international en échec. Il illustre le rôle déterminant pris par Internet dans la mondialisation des mobilisations et constitue la « répétition générale » du Forum social mondial (FSM), inauguré en janvier 2001 à Porto Alegre (Brésil), né de la volonté de « faire pièce » au Forum économique mondial annuel de Davos (Suisse). Son succès relance un processus de rendez-vous mondiaux, visant à s'inscrire dans la durée. Il signe l'émergence d'une société civile mondialisée, dite « altermondialiste », porteuse d'une expertise alternative, d'un slogan « un autre monde est possible » et d'une démarche structurée par de grandes préoccupations autour d'« objets mondiaux » : dette et marchés financiers, gestion de l'eau, autosuffisance alimentaire, égalité femmes-hommes, services publics, exclusions sociales…
L'altermondialisme bénéficie alors d'une stratégie d'essaimage au sein de l'espace mondial, d'une « capitale », d'un étendard et d'une norme mondiale de rassemblement. Le succès bouscule également les hiérarchies traditionnelles dans les démocraties parlementaires entre sphère politique, syndicale et associative, ainsi que le rapport à la représentation politique, notamment en ciblant directement les entreprises multinationales et leur emprise via les accords de libre-échange. Le processus va se diversifier avec des forums polycentriques, thématiques, régionaux. Cette arborescence, autant voulue que subie, aura un double effet paradoxal d'enracinement et de dispersion dans un espace ainsi « altermondialisé ».
Pour des raisons multiples – attentats du 11 septembre 2001, militarisation des rapports diplomatiques, absence de relais politiques – la dynamique s'étiole, du moins en tant que telle. Mais d'autres expressions collectives protestataires surgissent, sur un mode de greffons, porteuses d'alternatives démocratiques ou de justice sociale. La révolution tunisienne puis le Printemps arabe résonnent ainsi avec le processus du FSM, lequel se tient d'ailleurs à Tunis en 2013 puis en 2015. En Égypte, l'occupation de la place Tahrir marque une volonté de rupture totale avec un régime injuste, brutal et corrompu. Confrontés à une escalade répressive policière et militaire, les manifestants lui opposent la construction d'une « commune » autonome, dévoilant une « contre-société » déjà présente. Aux États-Unis, après la crise financière de 2008, *Occupy Wall Street* se réfère directement au Printemps

arabe pour stigmatiser les expressions délinquantes du capitalisme : paradis fiscaux, crises financières, corruptions politiques. L'occupation adopte les formes d'habitat des *homeless* en installant des tentes dans le parc Zucotti. Basé à New York, le mouvement s'étend dans 70 villes et 600 communautés puis dans 1 500 villes de 82 pays. Cette dynamique très politique se retrouve chez les *Indignados* de la Puerta del Sol, à Madrid (Espagne), en Grèce, ou encore à Hong Kong en 2014 avec le mouvement démocratique des parapluies, ainsi qu'à Paris, en 2016, avec le mouvement Nuit debout. En revanche, dans le contexte politique très singulier d'Israël, la révolte des tentes se focalise sur la dénonciation de la crise du logement.
Si la dynamique de rassemblement continue de s'imposer, faisant toujours référence à la mondialisation, si elle continue de bénéficier d'une forte médiatisation, elle se heurte à un champ politique hautement hostile, en phase de repliement sur des considérations régionales, voire nationales quand elles ne sont pas carrément nationalistes et dont les priorités s'éloignent de l'idée même de droits universels.



« Le mouvement des "gilets jaunes" […] est le dernier avatar d'une série d'éruptions collectives dont les ressorts et les mobiles sont si complexes qu'ils engendrent une masse de commentaires […]. Et si, loin d'être une explosion engendrée par les renoncements de

l'État social qui fut au cœur des Trente Glorieuses, le mouvement des "gilets jaunes" était, au contraire, le résultat des impasses d'une spirale interventionniste et redistributrice, celle d'un État devenu obèse et impotent ? »

Jérôme Perrier, Historien au *Monde* (3/12/2018).

L’esclavage persiste illégalement dans le monde

Officiellement aboli dans tous les pays du monde, l’esclavage perdure pourtant encore sous différentes formes : travail forcé (mines, plantation), servitude pour dettes, exploitation sexuelle, servitude domestique, et il augmente même depuis quelques années. En 2018, on estime dans le monde à quelque 40 millions le nombre de personnes victimes de l’esclavage.

Une abolition universelle ?

Au regard du droit international, l’esclavage est illégal. Selon la Convention de Genève de 1926 : « L’esclavage est l’état ou condition d’un individu sur lequel s’exercent les attributs du droit de propriété ou certains d’entre eux. »
Bien que de nombreux traités internationaux, la charte des droits fondamentaux de l’Union européenne, ainsi que l’article 4 de la Déclaration des droits de l’homme de 1948 l’interdisent, il continue d’exister en divers lieux du monde et se renforce même à la faveur de la non-application des législations des États.

Des formes variables

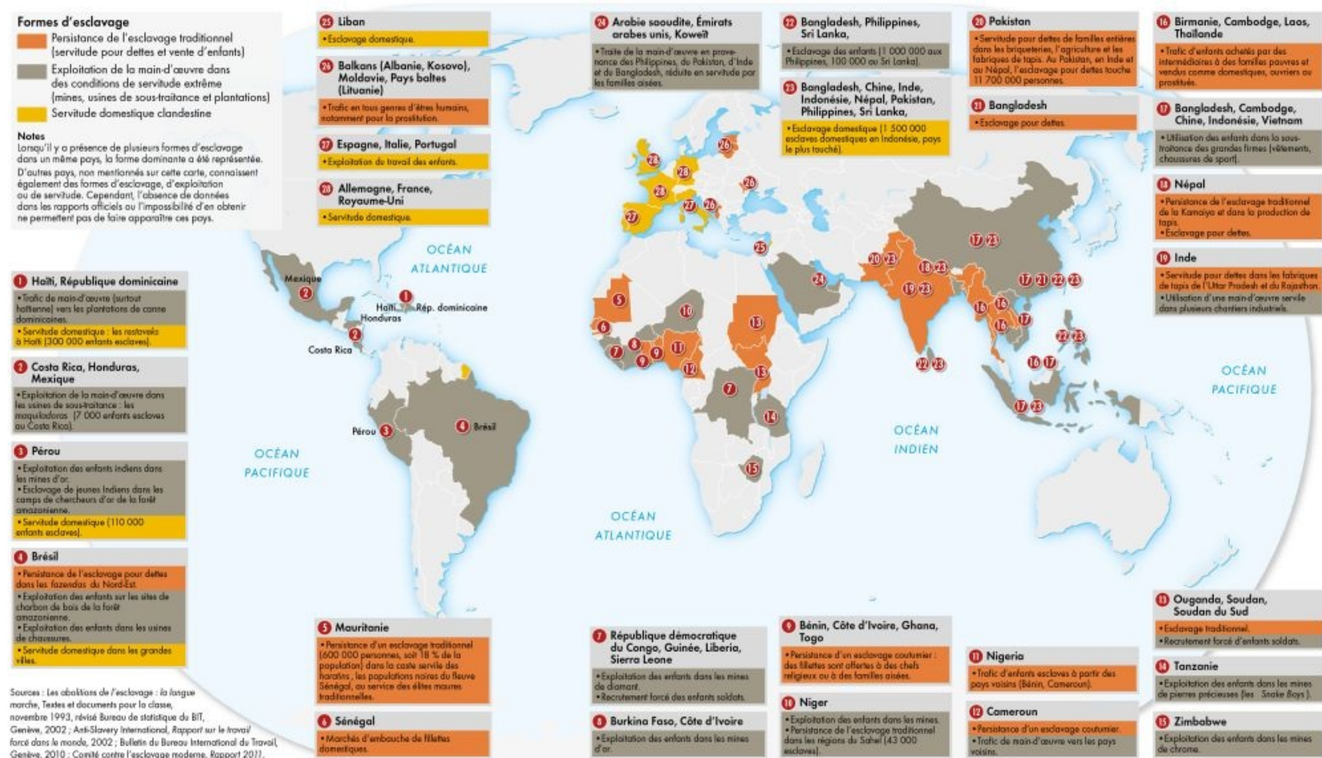
Il peut prendre la forme de la persistance d’un esclavage domestique traditionnel, d’un durcissement des rapports d’exploitation capitaliste (travail forcé, esclavage des enfants), de la traite d’êtres humains par des organisations criminelles mondialisées (esclavage sexuel, mendicité contrainte), ou être la conséquence de la répression politique menée par des États totalitaires (camps de concentration).
L’Organisation internationale du travail estime que 40,3 millions de personnes sont touchées à travers le monde : 24,9 millions de personnes victimes de travail forcé, 4,8 millions d’exploitation sexuelle. Une victime sur quatre est un enfant, les femmes et les filles représentent 71 % des victimes.
Les millions de travailleurs forcés, dans le cadre de la globalisation capitaliste, génèrent 150 milliards de dollars de profits illégaux par an. Il concerne des secteurs aussi variés que l’agriculture, le travail domestique, la construction ou le spectacle. Il peut être le fait de particuliers, d’entreprises

privées, d'États ou des groupes rebelles, les populations migrantes et indigènes étant les plus vulnérables, en particulier dans les pays du Golfe. Près du quart d'entre elles subissent d'ailleurs une exploitation sexuelle forcée. Il faut y ajouter l'exploitation des détenus par des régimes répressifs.

La forme d'esclavage aujourd'hui la plus commune est la servitude de dettes, c'est-à-dire la condition de dépendance et de vulnérabilité créée par une situation d'endettement. Près de 20 millions de personnes en sont victimes en Asie, avant tout dans le sous-continent indien.

Enfin, dans plusieurs régions du monde, essentiellement en Afrique et Asie, les pratiques d'asservissement sont liées aux mariages précoces ou forcés de jeunes femmes ou d'enfants, qui engendrent des situations de servitude. Elles peuvent aussi se transmettre « par héritage » : les victimes issues de familles asservies depuis des générations ne possédant aucun droit, ni sur leurs possessions, ni sur leur héritage, ni sur leur progéniture, continuent de pouvoir être vendues, louées ou échangées.

Les formes d'esclavage dans le monde



« Le commerce des esclaves a été aboli officiellement il y a 200 ans, mais cette violation flagrante des droits de l'homme persiste, alimentée par un manque de respect pour la dignité des

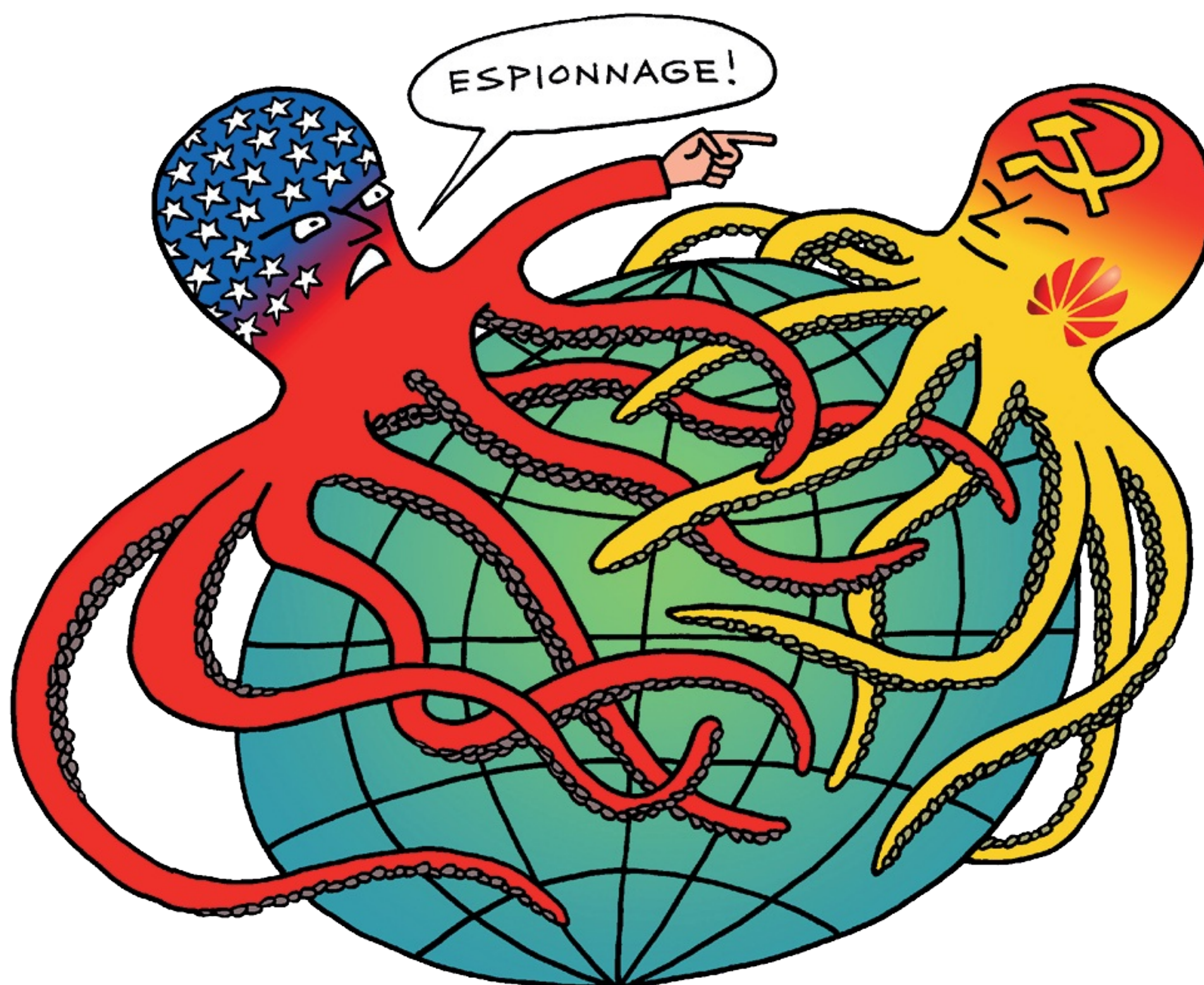
êtres humains, une négation de leur humanité et par la pauvreté. »

Ban Ki-moon, secrétaire général de l’ONU, 2008.

Courrier international
TECHNOLOGIE

L'Europe doit défendre ses intérêts

Menacés par la guerre froide numérique qui s'annonce entre la Chine et les États-Unis, les pays européens doivent faire bloc pour assurer leur indépendance et leur sécurité, estiment deux chercheurs suédois.



Dessin de **Lubomir Kotrha,** *Slovaquie.*

—**South China Morning Post** Hong Kong

Pour le géant chinois Huawei, l'année 2019 a commencé comme l'année 2018 s'était terminée : de manière cauchemardesque.

Un de ses directeurs a été arrêté et accusé d'espionnage en Pologne. Aux États-Unis, la société est poursuivie par le ministère de la Justice pour fraude financière, blanchiment d'argent et association de malfaiteurs. Le ministre norvégien de la Justice a annoncé que son pays songeait à l'exclure de la prochaine génération de son réseau sans fil, la 5G, pour des raisons de sécurité nationale. L'Allemagne envisage d'en faire autant, même si l'année dernière l'Office fédéral de la sécurité de l'information s'est dit opposé à cette décision.

Si la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis connaît actuellement une trêve [jusqu'au 1er mars], un nouveau champ de bataille concentre tous les regards, celui sur lequel États et géants technologiques s'affrontent quant à l'avenir de la 5G et de l'économie numérique. Huawei est en première ligne.

Brevets. Les agences de renseignement occidentales, en particulier les Five Eyes ["cinq yeux"] – l'alliance des services australiens, américains, canadiens, néo-zélandais et britanniques –, ne cessent d'émettre des avertissements relatifs aux activités du géant chinois et proposent de l'exclure de la 5G. D'autres bureaux de renseignement, notamment en République tchèque et au Danemark, ont également donné l'alerte. Les enjeux sont importants : à lui seul, l'Internet des objets [les objets connectés] ajoutera entre 2 700 et 6 200 milliards de dollars par an dans l'économie mondiale d'ici à 2025 et pénétrera toutes les sphères du développement technologique, estime le cabinet McKinsey.

La guerre commerciale et la question de Huawei ont beau être souvent traitées séparément, elles s'inscrivent toutes deux dans le conflit qui oppose les pays occidentaux et la Chine, et dont les conséquences seront commerciales et géopolitiques.

Les Chinois et les Occidentaux rivalisent en matière d'innovation afin

de pouvoir fixer les normes pour les systèmes qui régiront notre économie. Au premier abord, la question peut paraître purement technique, mais elle présente pourtant de forts enjeux économiques et politiques. Ces normes reposent en effet sur des technologies brevetées. Une entreprise qui parvient à imposer sa technologie comme une norme mondiale peut vendre ses équipements ou percevoir des redevances élevées. Les implications financières sont énormes. Ainsi, en 2014, le fabricant américain de puces Qualcomm, qui détient des brevets clés pour la 3G, la 4G et la LTE (Long Term Evolution), a perçu 8 milliards de dollars de royalties rien que d'entreprises chinoises.

En 2017, d'après une estimation, les sociétés chinoises détenaient environ 10 % des brevets essentiels de la 5G, alors qu'elles n'en avaient qu'une poignée pour la 4G. Huawei représentait à lui seul 28 % du marché des relais de téléphonie mobile, devant [le suédois] Ericsson (27 %), [le finlandais] Nokia (23 %) et [le chinois] ZTE (13 %).

Les agences de renseignement occidentales ont multiplié les mises en garde contre Huawei.

Le contrôle des infrastructures est source de pouvoir. La précédente génération de l'Internet mobile a façonné notre économie numérique et a entraîné des transferts de richesse entre les pays comme en leur sein. Ce sera encore plus net avec la 5G, qui fera fonctionner des systèmes vitaux : voitures autonomes, pacemakers, réseaux électriques, chaînes de fabrication industrielles… Les applications sont si nombreuses que d'aucuns craignent que cette infrastructure essentielle soit manipulée par des puissances étrangères pour déstabiliser les démocraties occidentales.

Pour les États-Unis et la Chine, l'affaire Huawei n'est pas uniquement un conflit économique ordinaire. C'est aussi une question de géopolitique et de sécurité, comme en témoignent les propos de Christopher Wray, le directeur du FBI [le 28 janvier] : *"Les entreprises comme Huawei constituent une double menace, pour notre sécurité économique et pour notre sécurité nationale."*

Pékin a réagi à l'arrestation au Canada de Meng Wanzhou [en

décembre], la directrice financière de Huawei, en emprisonnant trois ressortissants canadiens et en condamnant en appel à la peine de mort un Canadien pour trafic de drogue. Dans les cercles diplomatiques, les Chinois expliquent ouvertement à leurs homologues occidentaux que leur pays rendra coup pour coup.

L'Union européenne et ses membres doivent prendre conscience du potentiel économique et social de la 5G.

Pour l'Europe, la lutte de pouvoir autour de la 5G soulève trois questions stratégiques. D'abord, l'Union européenne et ses membres doivent prendre conscience du potentiel économique et social de la 5G. L'Europe est déjà en retard sur la Chine et les États-Unis dans l'attribution de fréquences à cette prochaine génération de téléphonie mobile ; il faut qu'elle s'engage davantage dans cette technologie. L'Allemagne, qui aspire au leadership numérique, ne sera probablement pas en mesure de déployer largement des services en 5G avant 2020. Tout en investissant dans la recherche, l'innovation et l'adaptation, il faut également que les pays de l'UE défendent le libre-échange et le régime de normes internationales qui ont si bien servi le continent. C'est en outre vital pour assurer la protection des données personnelles des citoyens, ce qui doit être une priorité européenne.

Ensuite, il faut que l'UE comprenne les implications pour sa sécurité de cette course à l'innovation. Les autorités doivent à tous les niveaux faire preuve d'une vigilance accrue quant aux infrastructures critiques et il est plus que temps qu'elles mettent en place le mécanisme de filtrage des investissements étrangers directs [en projet].

L'acquisition par des industriels chinois de fabricants suédois de semi-conducteurs – un secteur d'importance vitale pour la 5G, et dans lequel la Chine s'efforce de réduire sa dépendance vis-à-vis des États-Unis – illustre les répercussions que peuvent avoir les sanctions américaines et montre comment des affaires qui passent inaperçues dans un pays peuvent avoir des effets durables sur ses alliés comme sur ses concurrents. [En octobre 2018, Washington a interdit aux entreprises

américaines de vendre leurs produits au fabricant chinois de cartes mémoire Fujian Jinhua. La même sanction avait été infligée quelques mois plus tôt à ZTE, avant d'être levée par Donald Trump.]

Retard russe. Enfin, il faut que l'UE gère les turbulences géopolitiques provoquées par le conflit entre la Chine et les États-Unis. Vise-t-elle à se poser en troisième centre de gravité technologique et politique ou à s'aligner sur les États-Unis, ce qui était l'idée qui inspirait le traité de libre-échange transatlantique [qui n'a pas vu le jour] ? De plus, de grandes parties du monde sont complètement exclues de ce jeu, et il faut réfléchir à ce que cela implique. Comment un pays comme la Russie réagira-t-il, alors que son retard en matière d'innovation se creuse mais qu'il dispose encore d'une puissance militaire traditionnelle considérable ?

La 5G n'est que l'un des champs de bataille de la lutte géopolitique de l'innovation qui vient de commencer. Rien ne garantit que l'Europe pourra modifier la situation et empêcher une guerre froide technologique. Il faut donc qu'elle s'équipe pour préserver ses intérêts commerciaux et sa sécurité avant qu'il ne soit trop tard.

—Björn Fägersten et Tim Rühlig

Publié le 8 février 2019

Décryptage

Qu'est-ce que la 5G ?

●●● On appelle 5G la cinquième génération de communications mobiles. Il s'agit en fait d'un ensemble de technologies en réseau conçues pour fonctionner ensemble – sans être reliées par des câbles –, allant des appareils électroménagers aux voitures autonomes, en passant par les téléphones portables. La 5G promet des vitesses de téléchargement accrues, *"avec une bande passante allant jusqu'à 20 gigabits par seconde [contre maximum 1 Gbit/s pour la 4G] – assez pour télécharger des films en haute définition instantanément et utiliser la réalité virtuelle ou augmentée. Tout ça sur votre smartphone",*

explique la **MIT Technology Review.** Les premiers appareils utilisant la 5G et les infrastructures associées devraient apparaître dès cette année dans certains pays. Et, pour fonctionner, ils auront besoin de beaucoup plus d'antennes et de transmetteurs que ce qui existe pour les réseaux wifi et 4G.

"Le recours généralisé à la 5G représente en soi l'un de ses principaux problèmes en matière de sécurité", note le magazine. En effet, de très nombreux objets vont se retrouver connectés et mis à jour via Internet, impliquant une quantité de données phénoménale en circulation. *"Le risque de vol et de sabotage de données sera d'autant plus élevé"*, souligne encore le journal. En tant que premier fournisseur mondial d'équipements réseau, l'entreprise Huawei compte bien se tailler la part du lion dans le marché de la 5G. Pour certains, comme le gouvernement américain, laisser une entreprise chinoise contrôler l'essentiel des infrastructures 5G est tout bonnement trop risqué. *"Et au vu des comptes que les entreprises chinoises rendent à leur gouvernement, des liens présumés de Huawei avec l'armée chinoise et ses cyberopérations, il semble légitime de se soucier de ce point"*, écrit la *MIT Technology Review.* —

SOURCE 

SOUTH CHINA MORNING POST

Hong Kong

Quotidien, 100 000 ex.

scmp.com

Le grand quotidien de langue anglaise de Hong Kong est depuis avril 2016 la propriété de Jack Ma (Ma Yun), le patron du géant du commerce électronique chinois Alibaba. Depuis cette acquisition, la liberté de ton et la qualité journalistique de la publication se sont érodées.

franceinfo:



Long Island City, Queens, New York, 2018, Manifestation contre l'installation programmée d'Amazon dans l'immeuble HQ2 building du quartier d'affaires de New York.

GAFA[1] : ces géants numériques devenus aussi indispensables qu'incontrôlables

Ils sont au cœur de nos vies et nous ne pouvons plus nous en passer, mais ils sont devenus de dangereux monstres que les États semblent avoir le plus grand mal à maîtriser. 2020 sera-t-il l'an 1 de la régulation des géants du numérique ?
En 2019, le « continent » Facebook compte environ 2,3 milliards d'habitants virtuels, soit plus que la Chine et l'Inde réunies. Google monopolise 90 % des recherches en Europe et capte l'essentiel des revenus publicitaires en ligne. Amazon représente, à lui seul, la moitié du e-commerce mondial. Apple est l'une des plus grosses capitalisations boursières de tous les temps, aux alentours de 1000 milliards de dollars. Jusqu'où iront les GAFA[1] ?
En moins de 20 ans, ces jeunes entreprises ont acquis une position dominante dans de nombreux secteurs clés de l'économie tout en devenant indispensables à nos vies. Moteurs de recherche, réseaux sociaux, applis de services géolocalisés, assistants vocaux… Elles ont créé un nouveau monde connecté, rapide et amusant. Elles ont changé notre manière de communiquer, de commercer et de nous divertir. Elles nous ont rendus terriblement dépendants en exploitant l'économie de l'attention, c'est-à-dire le « temps de cerveau disponible ».
En échange des services rendus, elles n'hésitent pas à faire commerce, parfois abusivement, de nos données personnelles, comme on l'a vu, en 2018, avec le scandale Facebook-Cambridge Analytica, ou à se jouer des réglementations anticoncurrentielles et fiscales. Quel est le risque réel d'une telle domination ?
Sommes-nous esclaves de notre addiction à la commodité électronique ? L'Europe, dépourvue d'entreprises équivalentes, va-t-elle devenir une colonie numérique des États-Unis ou de la Chine ?
Ce n'est pas tout. Les nouveaux fléaux que sont les infox, la haine en ligne, le cyberharcèlement, la cybercriminalité ou encore le cyberterrorisme menacent aujourd'hui les démocraties en encourageant la montée des populismes.
Si personne n'a envie de revenir au monde analogique d'avant, il paraît cependant nécessaire de briser la spirale diabolique du

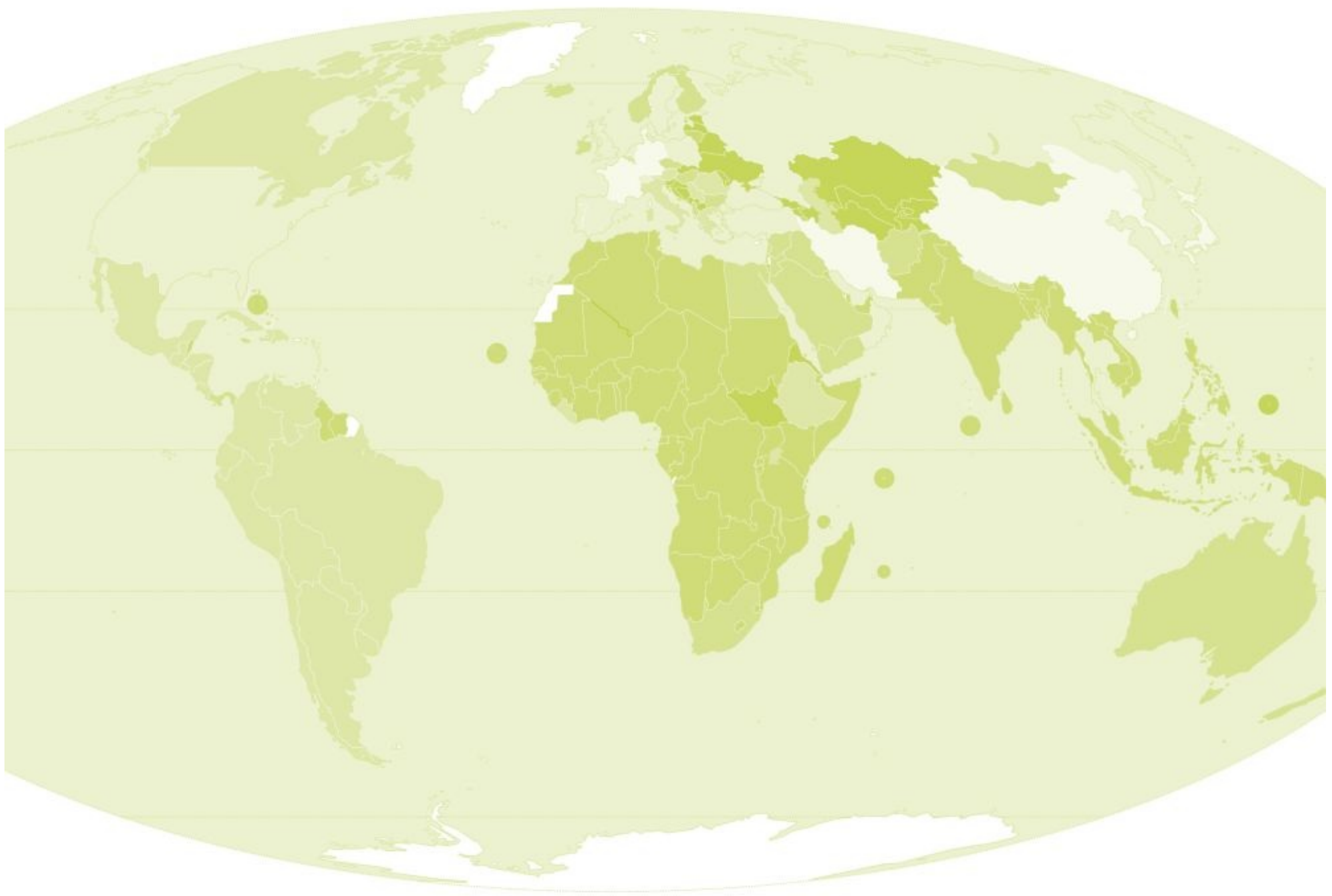
numérique. Entre un Internet chinois sous contrôle d'État et un Web américain *no limit*, une troisième voie est-elle possible pour l'Europe sur la base d'une corégulation avec les plateformes ? Les GAFA eux-mêmes n'y semblent pas opposés.

Jérôme Colombain,
journaliste spécialisé high-tech

---

1 L'acronyme GAFA désigne les firmes Google, Amazon, Facebook, Apple et, par extension, l'ensemble des géants américains du numérique. La Chine, de son côté, est dominée par les BATX, c'est-à-dire Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi.





Et demain ?

Allonger la vie encore plus...
Un monde toujours plus urbain
Demain, moins de voitures en ville ?
Quelles énergies, demain ?
Changer de modèle agricole
Vers une agriculture urbaine ?
Moins de neige, fonte des glaciers et de la banquise ?
Courrier International

Les scientifiques en émoi

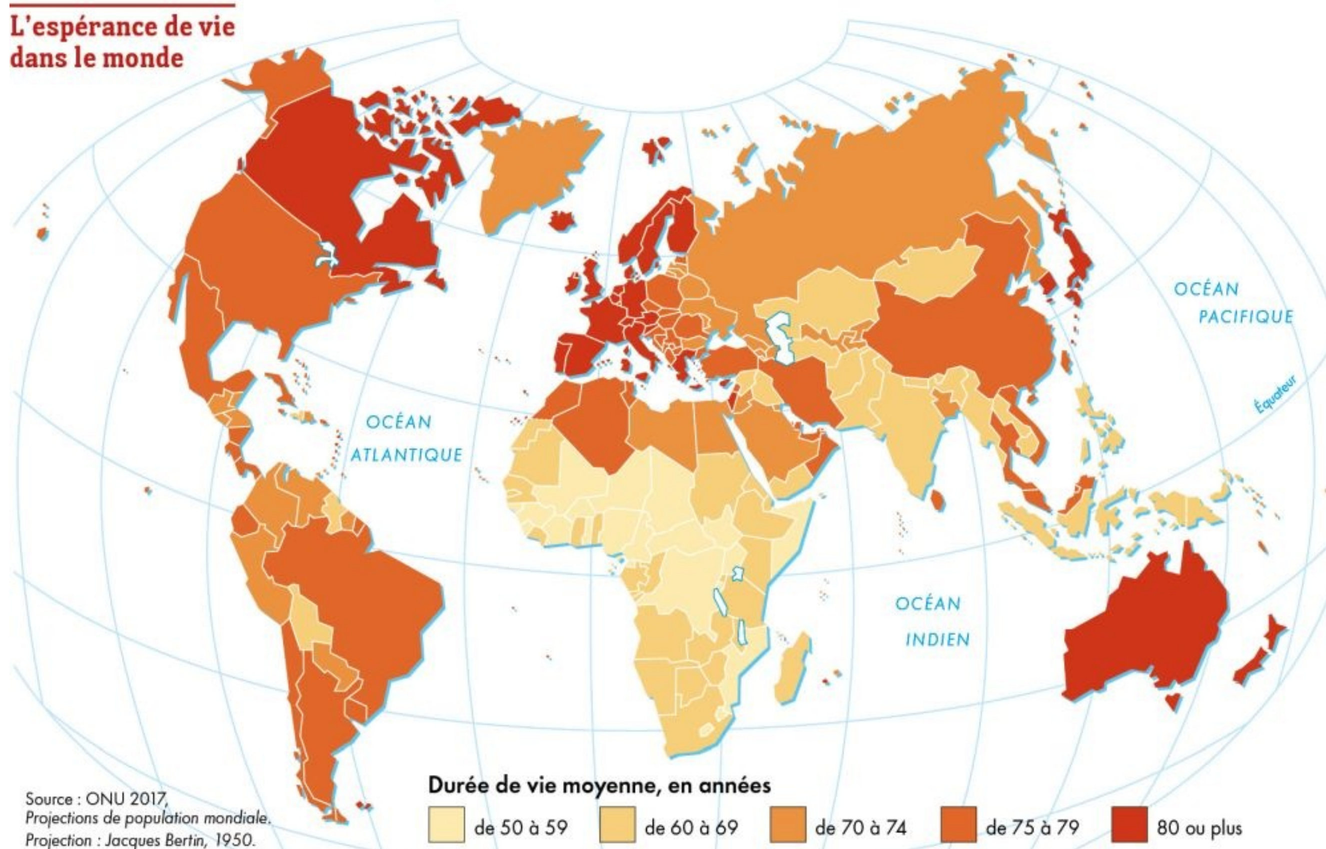
franceinfo

Les énergies renouvelables en perte de vitesse

L'irrésistible ascension numérique de la Chine

Allonger la vie encore plus…

Si l'espérance de vie à la naissance continue de progresser dans les pays développés, c'est grâce aux succès rencontrés dans la lutte contre la mortalité aux âges adultes, en particulier aux âges élevés où se concentrent de plus en plus les décès. Après la victoire sur la mort des enfants, se présente un nouveau défi pour demain : faire reculer la mort chez les adultes.



Lutter contre la mort des adultes

Chez les adultes, la mortalité ne recule que depuis peu. Le recul de la mortalité aux âges élevés est relativement récent, comme le montre l'évolution de l'espérance de vie à 60 ans en France. Ce n'est qu'après la fin de la Seconde Guerre mondiale que l'espérance de vie à 60 ans commence à augmenter chez les hommes, les progrès s'accélérant ensuite jusqu'à atteindre 23 ans en 2014, soit 7 ans de plus qu'en 1964. La progression a

commencé plus tôt chez les femmes, dès les premières décennies du XXe siècle, et elle s'est accélérée aussi après 1945 jusqu'à atteindre près de 28 ans en 2014, soit 8 ans de plus qu'en 1964.
Au milieu du XXe siècle, les maladies infectieuses étaient encore la cause d'une partie importante des décès d'adultes et de personnes âgées. Leur recul a entraîné une augmentation sensible de l'espérance de vie à 60 ans. Mais les gains à attendre de la poursuite de leur recul restent faibles. Les maladies cardiovasculaires et les cancers sont désormais les principales causes de décès à ces âges. Ce sont les succès rencontrés dans la lutte contre ces maladies qui ont fait reculer la mortalité des adultes et des personnes âgées à partir des années 1970 et entraîné la progression de l'espérance de vie. Les moyens déployés : la prévention, une hygiène de vie améliorée et des traitements plus performants ont permis de diminuer la mortalité due aux maladies du cœur et des vaisseaux ou par cancer, notamment grâce aux diagnostics plus précoces et au recul des comportements à risques comme le tabagisme et l'alcoolisme.

L'espérance de vie va-t-elle continuer à progresser ?

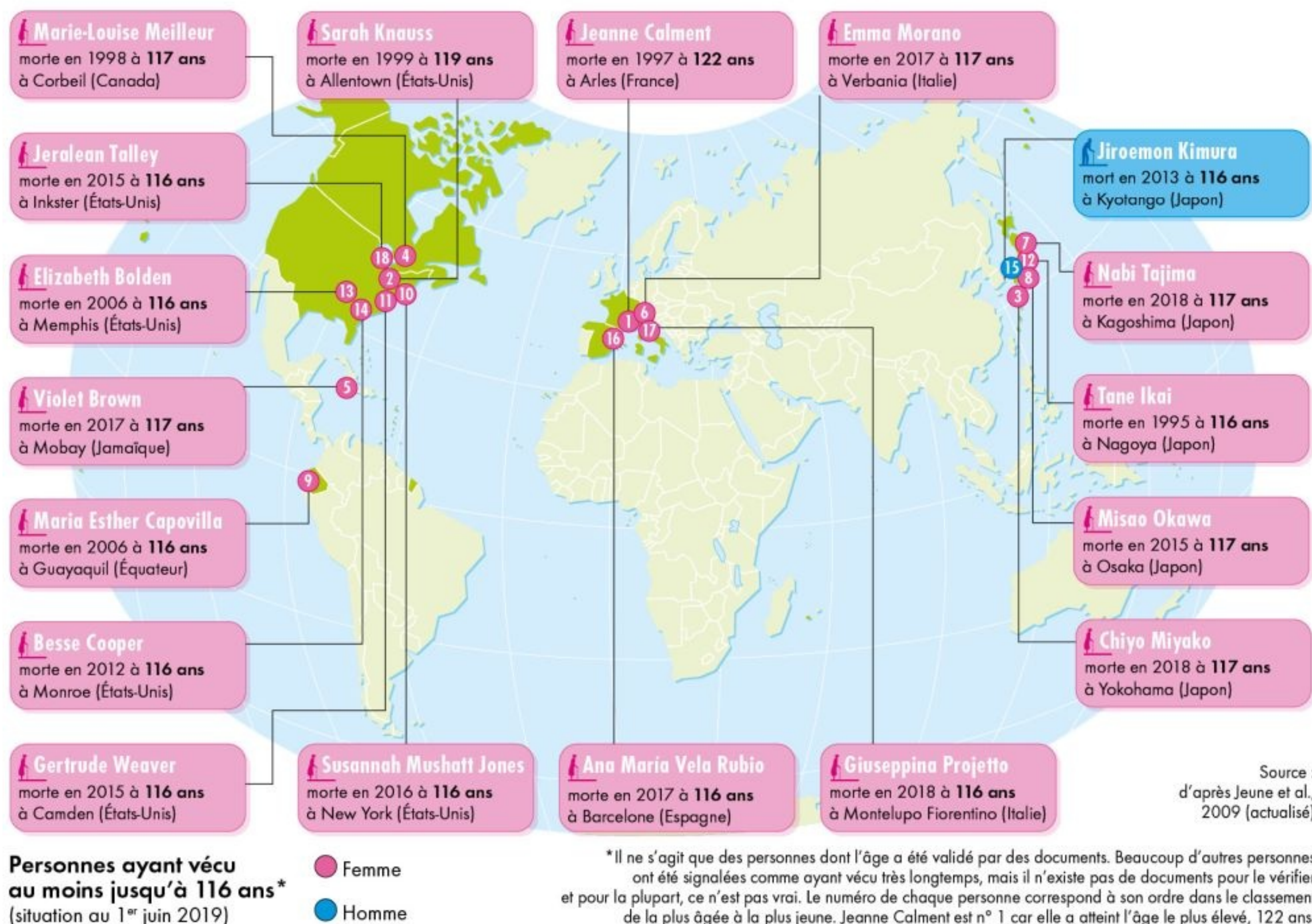
D'ailleurs, si l'augmentation de l'espérance de vie a ralenti dans les années 2010, c'est peut-être que les retombées de la révolution cardiovasculaire sont en voie d'épuisement. Les progrès futurs pourraient dépendre de plus en plus de la lutte contre les cancers. Elle engrange les succès, mais les retombées en termes d'espérance de vie ont été moins spectaculaires jusqu'ici que celles liées à la révolution cardiovasculaire.
À plus long terme, comme pour les avancées liées à la lutte contre les infections, celles liées à la lutte contre les maladies cardiovasculaires et les cancers devraient s'épuiser un jour. De nouveaux terrains de lutte concernant les maladies neurodégénératives (maladies d'Alzheimer, de Parkinson, etc.) et des innovations médicales et sociales pourraient alors prendre le relais et ouvrir une nouvelle phase de progrès sanitaire. Ce qui pourrait non pas conduire à l'immortalité, vieux rêve inaccessible, mais remettre à plus tard le calcul d'une limite à la progression de l'espérance de vie.

Tous centenaires en 2050 ?

Alors qu'il était encore exceptionnel il y a cinquante ans de fêter son centième anniversaire, cela devient presque courant : en France, par exemple, alors que le nombre des centenaires était estimé à 200 en 1950, l'Insee l'évalue à 23 518 au 1er janvier 2015, soit plus de 100 fois plus,

prévoyant qu'il pourrait atteindre 270 000 en 2070. À ces âges extrêmes, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes en raison des effets cumulés de la surmortalité de ces derniers à tous les âges de la vie : après 100 ans, il ne reste plus qu'un homme pour sept femmes en 2015.
Avec l'augmentation du nombre des centenaires, une nouvelle classe d'âge prend statistiquement réalité : les super-centenaires, ceux qui ont fêté leur 110e anniversaire. Il serait moins de vingt en France, et quelques centaines dans le monde, mais leur nombre devrait exploser à son tour dans les prochaines décennies. Enfin, un club très fermé a ouvert dans les années 1990, celui des personnes ayant jamais atteint 115 ans. Début 2019, il ne compte qu'une quarantaine de personnes à l'échelle mondiale, dont dix-huit ayant jamais atteint 116 ans.

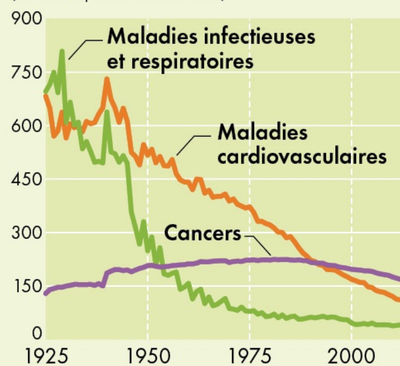
Les centenaires dans le monde



Les causes de décès

Évolution de la mortalité par cause de décès en France de 1925 à 2014

Nombre annuel de décès pour 100 000 habitants
(Taux comparatif de mortalité)



Source : Gilles Pison (à partir des données de l'Inserm, Meslé 2006 et Breton et al. 2017)

270 000 CENTENAIRES EN FRANCE EN 2070

C'est le chiffre donné par l'Insee dans ses projections publiées en 2016.

Un monde toujours plus urbain

Depuis 2008, la moitié de l'humanité vit en ville et cette progression devrait encore se poursuivre au cours du XXIe siècle. Pour l'ONU, ce siècle est le siècle des villes : on observe leur croissance dans les pays du Sud et une stagnation dans les pays industrialisés. Les pays en développement sont en effet responsables de 95 % de la croissance urbaine, avec des conséquences sur les modes de vie et l'environnement.

Les villes nées de la révolution industrielle

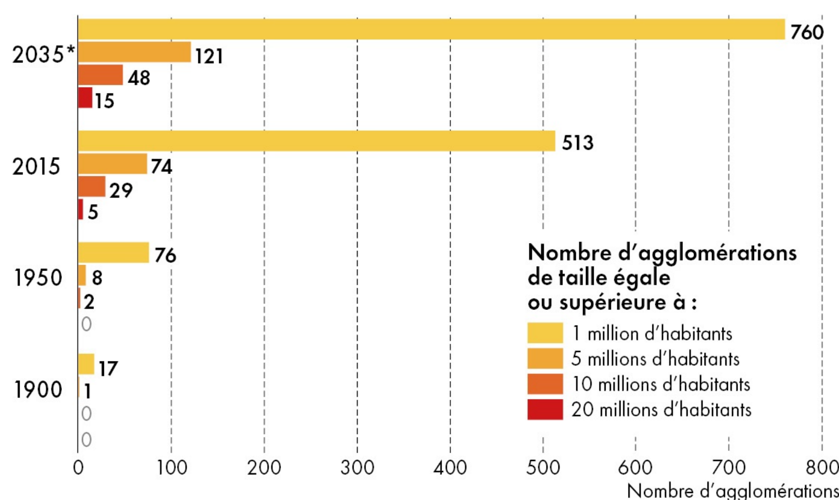
Jusqu'au XVIIIe siècle, aucune ville n'avait atteint le million d'habitants si ce n'est la Rome antique qui, à son apogée, en comptait 1,3 million. En 1900, 17 villes ont plus d'un million d'habitants, mais une seule dépasse les 5 millions d'habitants, Londres, qui en abrite 6,5 millions. En 1950, les villes de plus de 5 millions d'habitants sont au nombre de 8, dont 2 dépassent les 10 millions : New York et Tokyo. En 2015, les villes de plus de 5 millions d'habitants sont au nombre de 74 et 29 d'entre elles dépassent 10 millions. Les grandes métropoles ont longtemps appartenu au monde occidental et aux pays de vieille tradition asiatique (Chine, Inde, Japon). Les 17 villes de plus d'un million d'habitants en 1900 sont toutes situées en Europe (Londres, Paris, Berlin, Saint-Pétersbourg, Moscou) ou dans son prolongement nord-américain (New York, Chicago, Philadelphie), avec quelques exceptions isolées en Asie, dans les régions à forte densité et civilisation millénaire (Tokyo, Pékin, Calcutta). En 1950, la situation est en train de changer. Parmi les 8 villes de plus de 5 millions d'habitants, la moitié appartient certes encore au monde européen, mais Tokyo passe de la 9e à la 2e place alors que Berlin disparaît de la liste des 10 premières villes en reculant du 4e au 13e rang.

La montée des villes du Sud

En 2015, le paysage est presque entièrement renouvelé, la seule ville du monde occidental figurant encore parmi les 10 premières étant New York. De nouvelles venues dans la course au record font leur apparition dans le groupe des villes dépassant les 20 millions d'habitants : en Asie, Delhi (25,9 millions), en Amérique latine, Mexico (21,3) et São Paulo (20,9).

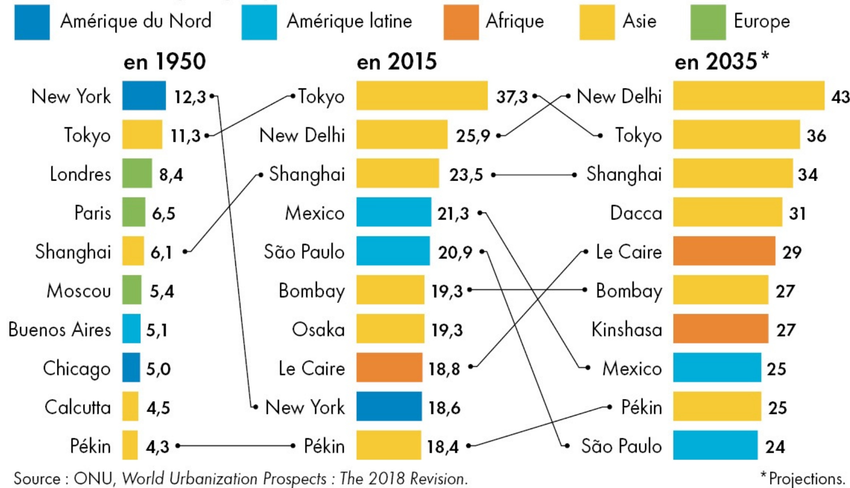
Il est difficile de prévoir la croissance des villes à long terme. En 2035, la planète pourrait compter plus de 120 villes de plus de 5 millions d'habitants, 48 dépassant les 10 millions et 15 les 20 millions. Les plus grandes mégapoles seront situées en Asie, en Amérique latine et en Afrique. La ville européenne la plus peuplée, Moscou (13 millions d'habitants), ne figurerait qu'à la 33e place, derrière les villes provinciales asiatiques de Lahore au Pakistan, Shenzhen en Chine et Hyderabad en Inde.

Cette croissance urbaine qui conduira à ce que plus des deux tiers de l'humanité vivent en villes en 2050 inquiète le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DESA) dans un rapport paru en 2018. Il n'est en effet pas certain que les États en développement seront aptes à accompagner les défis posés par cette urbanisation pour répondre aux besoins des populations, en termes de logement, d'infrastructures, de transports, d'alimentation en énergie, d'emplois, d'éducation et de santé.

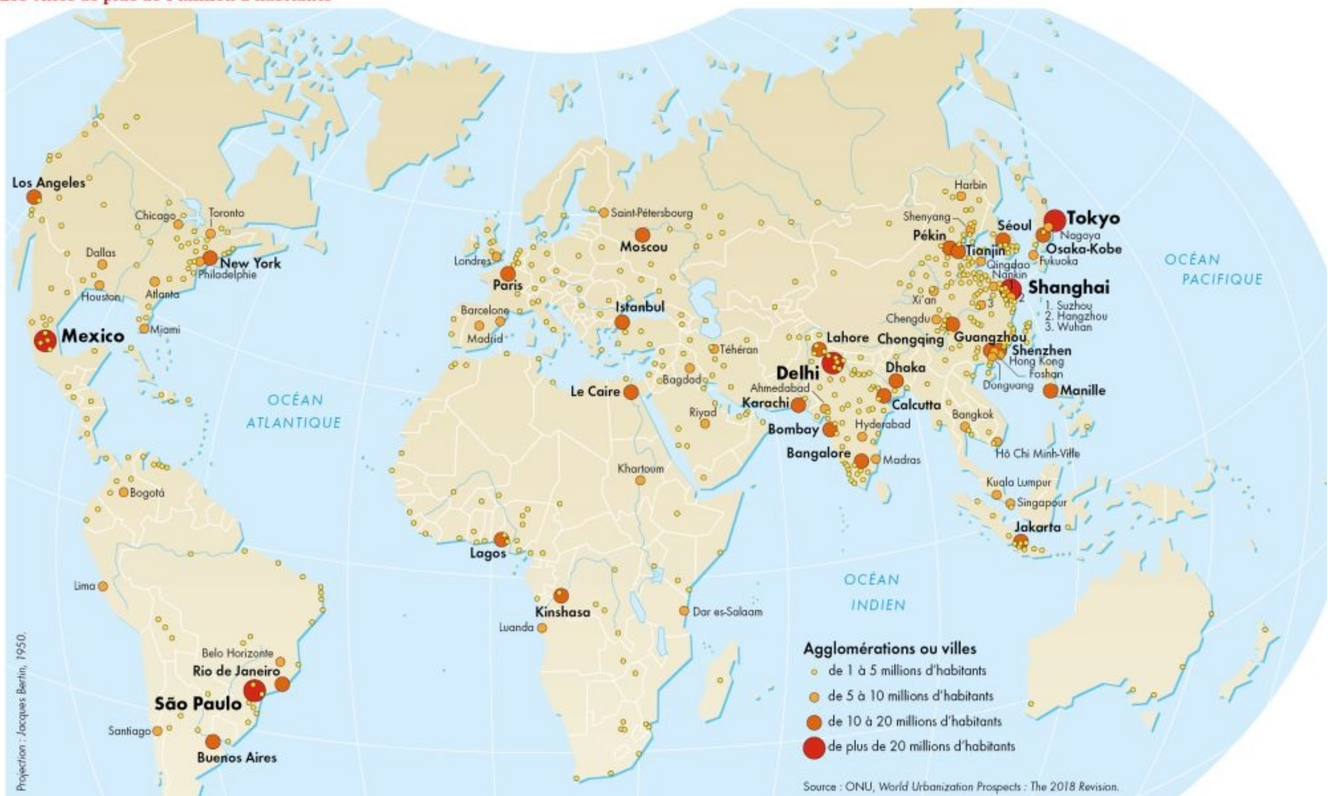


Dix villes les plus peuplées, hier, aujourd'hui, demain

Les dix villes les plus peuplées au monde, en millions d'habitants



Les villes de plus de 1 million d'habitants



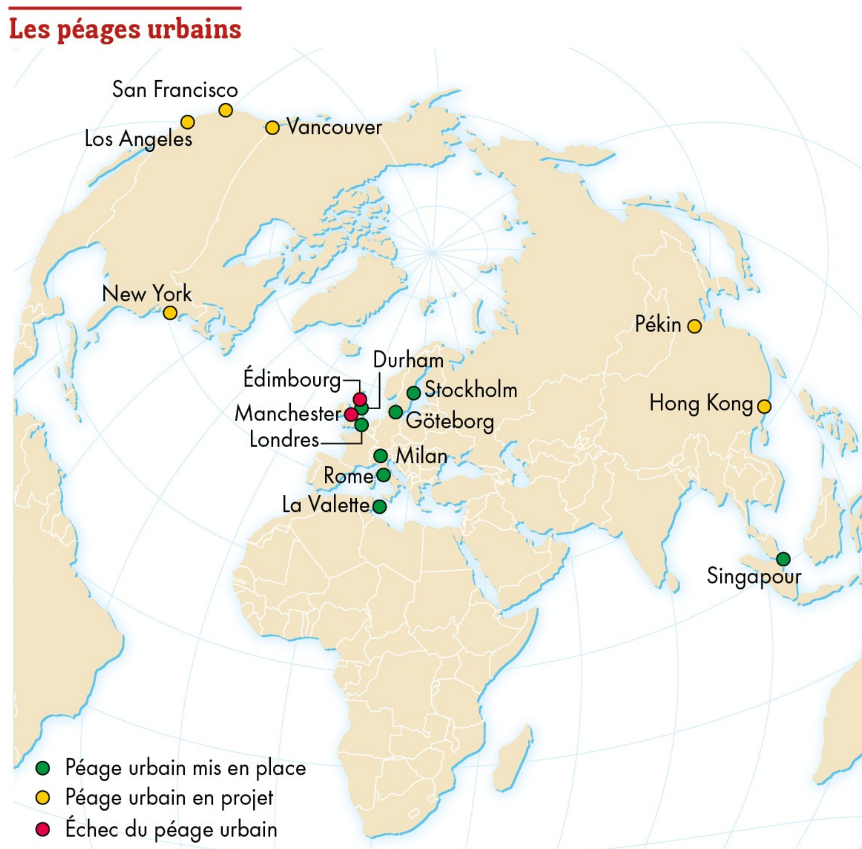
EN 2050, 68 % DE L'HUMANITÉ VIVRA EN VILLE

Contre 55 % aujourd'hui (à peine plus d'une personne sur deux). Soit 6,7 milliards d'habitants en 2050 contre 4,2 milliards en 2018.

Rapport de l’ONU, 2018.

Demain, moins de voitures en ville ?

Les villes de demain seront-elles encore dominées par la voiture ? Pour faire face à la pollution et la saturation du réseau routier, de nombreuses métropoles exercent depuis le début des années 2010 un fort contrôle sur l'usage de la voiture. L'objectif est d'infléchir les pratiques et de promouvoir des modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture. L'arrivée de voitures moins polluantes change-t-elle la donne ?



Restreindre l'accès au centre

Depuis les années 2010, plusieurs grandes villes ont annoncé qu'elles envisageaient d'interdire ou de contraindre fortement l'accès des véhicules les plus polluants à leur centre-ville. Ainsi, la ville de Paris a fixé à 2024 la fin des moteurs diesel et à 2030 celle des moteurs à essence. Pour assurer le succès de leurs ambitions, les villes se dotent de mesures de contrôle plus

sévères et, parfois, adoptent un changement profond dans la culture des politiques publiques.
La ville de Pékin est sur ce point un exemple intéressant, car elle a une longue tradition de laisser-faire dans la gestion du trafic automobile, en grande partie à cause des pressions exercées par l'État central, soucieux de promouvoir son industrie automobile. Jusqu'au début des années 2000, la circulation automobile a progressivement supplanté celle des vélos ; l'accès à l'automobile s'est généralisé chez les ménages pour atteindre l'un des niveaux les plus élevés du pays. Face aux problèmes liés à la congestion et à la pollution de l'air, les autorités de Pékin ont décidé en 2008 d'appliquer une circulation alternée à l'intérieur du cinquième périphérique (la ville en compte 6 !) et en 2011 de renforcer plus profondément les mesures de management de la mobilité. La principale mesure a consisté à limiter à 100 000 par an le nombre d'immatriculations, qui sont alors devenues rares et réservées à un petit nombre de chanceux. Aujourd'hui, Pékin souhaite se doter d'autres outils de contrôle : un péage urbain est en projet, il vise à contraindre l'accès des véhicules à l'intérieur du troisième périphérique.

Payer pour entrer en ville

Le péage urbain est l'une des dispositions les plus contraignantes utilisées pour limiter l'usage de l'automobile en centre-ville. Il s'agit de faire payer l'accès aux automobilistes pour compenser les effets des nuisances qu'ils engendrent (congestion, pollution, etc.). De plus en plus de villes dans le monde cherchent à s'en doter. Ville pionnière, Singapour impose depuis 1998 un péage de 25 euros par jour que les automobilistes peuvent diminuer en achetant à un prix très élevé une licence (Certificate of Entitlement) valable dix ans, et dont l'acquisition se fait par tirage au sort.
Depuis 2005, Transport for London, l'autorité organisatrice des transports de la capitale britannique, fait payer un forfait journalier à tout propriétaire de véhicule entrant dans la zone à péage. Mais, l'impopularité des péages urbains oblige certaines villes à adapter les mesures de contrôle, voire renoncer à l'appliquer : Manchester a dû y renoncer en 2008 à la suite d'un référendum et Paris semble laisser cette perspective en suspens.

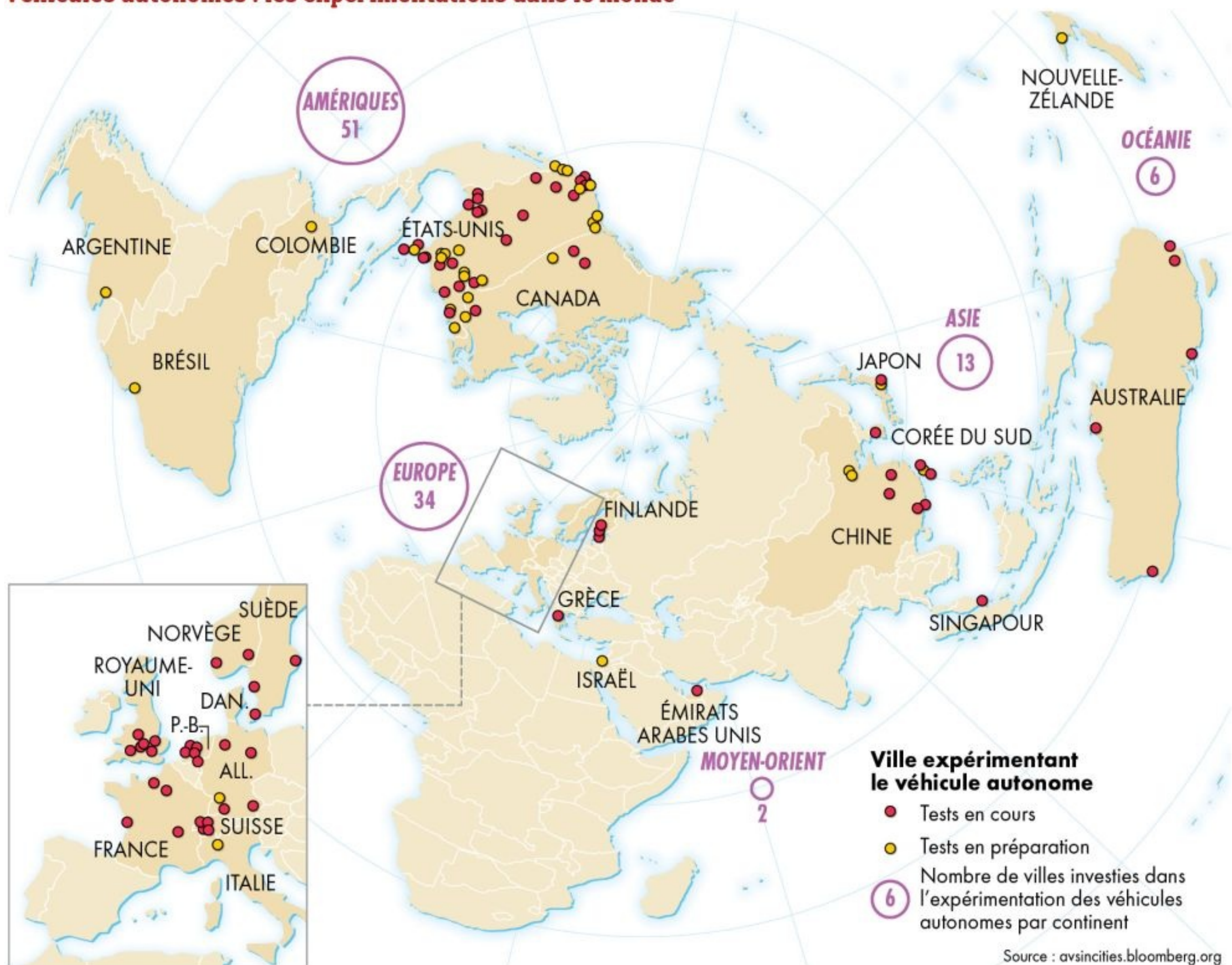
Définir des politiques de mobilité

Les politiques locales de mobilité reposent en grande partie sur des objectifs de réduction de la part modale de l'automobile. En France, les plans de déplacements urbains (PDU), rendus obligatoires pour les grandes villes en

1995, sont les principaux outils dont se dotent les collectivités locales. La plupart d'entre eux fixent des objectifs de report modal et anticipent de nouveaux comportements qui privilégient les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.
Un peu partout dans le monde, les villes transforment leur centre en restructurant leur espace viaire pour augmenter la place accordée aux modes doux (marche, vélos, tram, etc.). Les villes allemandes ou néerlandaises sont celles qui font le plus de place au vélo : 22 % à Amsterdam, 13 % à Berlin. Certaines actions consistent à dégrader les voies rapides réservées aux automobiles pour les adapter à d'autres usages. De nombreuses voies rapides traversantes ont été détruites, comme l'Interstate 93 à Boston ou l'autoroute urbaine sur le Cheonggyecheon à Séoul.

Favoriser les véhicules électriques

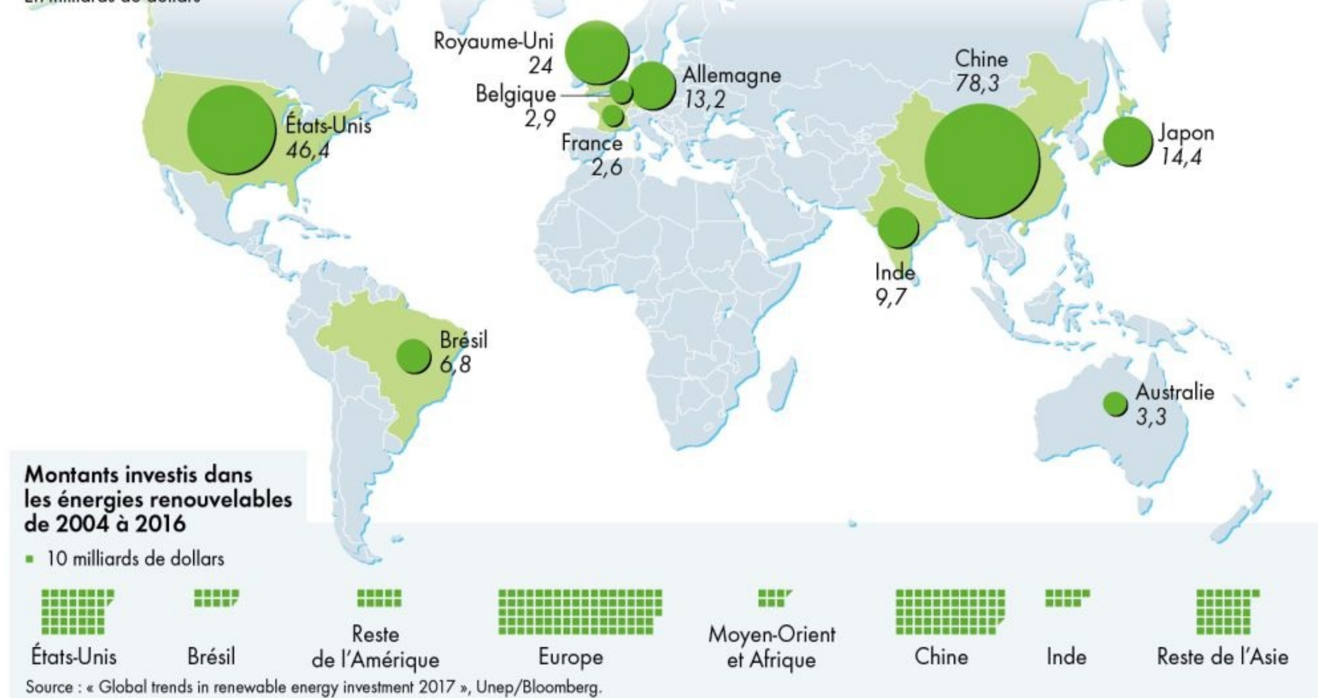
Si les voitures électriques ou hybrides ne représentent que 3 % du marché automobile mondial en 2018, elles représentent presque 30 % des immatriculations (record mondial) en Norvège, si bien qu'Oslo est considérée comme la capitale mondiale du véhicule électrique. Le pays s'est fixé l'objectif d'interdire la vente de voitures à essence à l'horizon 2025, et mise sur un parc alimenté par une énergie d'origine hydroélectrique. Ce développement est encouragé par l'État qui propose aux propriétaires de voitures électriques des exemptions fiscales, des places de stationnement gratuites et la possibilité de circuler dans les couloirs réservés au bus.
La ville de demain accueillera également des véhicules autonomes, c'est-à-dire sans chauffeur. Las Vegas fut la première ville à l'expérimenter en 2012. Depuis, ces expérimentations se multiplient dans le monde, notamment dans les grandes métropoles mondiales (Singapour, Paris, Shenzhen, Dubaï, San Francisco), mais aussi à Rouen, Hambourg ou la province de la Gueldre aux Pays-Bas.



EN 2025, SEULS DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ROULERONT EN NORVÈGE !

Quelles énergies, demain ?

La transition des énergies fossiles aux énergies renouvelables est une expérience inédite et planétaire, loin d'être simple. L'avenir s'ouvre donc sur de nombreuses découvertes, expérimentations, impasses et innovations. Derrière chacune d'elles se profilent aussi des visions politiques de la société et de son rapport à la science, et plus encore à ses applications.



Une transition énergétique nécessaire

Une évolution rapide des sources énergétiques est nécessaire, ce qui impose des choix engageants pour le futur. Quitter le fossile pour une énergie plus « propre » exige en effet de gérer la croissance de la consommation mondiale d'énergie et simultanément de développer des sources alternatives d'énergie. Il faut à la fois anticiper l'épuisement des ressources pétrolières et permettre à tous les pays d'accéder au niveau de vie des pays industrialisés ; l'objectif étant de diviser par deux les émissions mondiales de CO_2 avant

2050.
La transition énergétique ne se résume donc pas à la production d'électricité ni à la part d'énergies renouvelables que l'on y consacre : elle englobe la réduction de la consommation d'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique (des bâtiments, des moteurs, des machines…), la mise au point de motorisations alternatives dans les transports ainsi qu'une mutation de la chimie du pétrole. Chaque pays envisage cette transition en fonction de ses ressources renouvelables, de ses moyens technologiques, de l'acceptabilité par la population de telle ou telle source d'énergie, et de son évaluation des risques environnementaux (charbon et CO_2, nucléaire et radioactivité, éolien et avifaune, etc.). Les énergies alternatives aux hydrocarbures ont l'avantage pour la plupart d'être renouvelables à l'infini : éolien, solaire, hydraulique, géothermique, marémoteur, hydrolien. Elles offrent une grande souplesse d'installation, à l'exception des énergies marémotrices et géothermiques complètement attachées au lieu de production.

Énergie renouvelable ou nucléaire ?

Les partisans du maintien, voire du développement de l'énergie nucléaire, avancent sa propreté climatique (pas d'émission de CO_2) et son coût compétitif. Ils reprochent aux énergies renouvelables leur production intermittente et leur prix de revient. En outre, le nucléaire offre de l'énergie plus immédiatement disponible.
Les partisans des énergies renouvelables soulignent que l'intermittence n'est pas l'imprévisibilité et affirment résoudre cette question par le perfectionnement de la méthanation. Ce procédé de fabrication de méthane à partir d'eau et de gaz carbonique valut le prix Nobel de chimie au Français Paul Sabatier en 1912. Il permet de stocker de l'énergie sous forme de gaz, à même de faire tourner des turbines génératrices d'électricité avec un rendement d'environ 30 %. La question du coût des énergies renouvelables se règle, d'après ses défenseurs, avec leur industrialisation.
Les « nouvelles » énergies renouvelables (éolien et photovoltaïque essentiellement) se développent rapidement dans le monde. Cependant, leur contribution à l'approvisionnement énergétique mondial reste marginale. Quelques pays (Danemark, Espagne, Allemagne, États-Unis…) ont mis en œuvre des programmes ambitieux de développement de ces énergies, mais leur croissance reste insuffisante au regard de l'urgence du changement climatique. Le potentiel des énergies renouvelables issues des mers et océans aujourd'hui expérimentées – comme l'hydrolien qui vise à capter

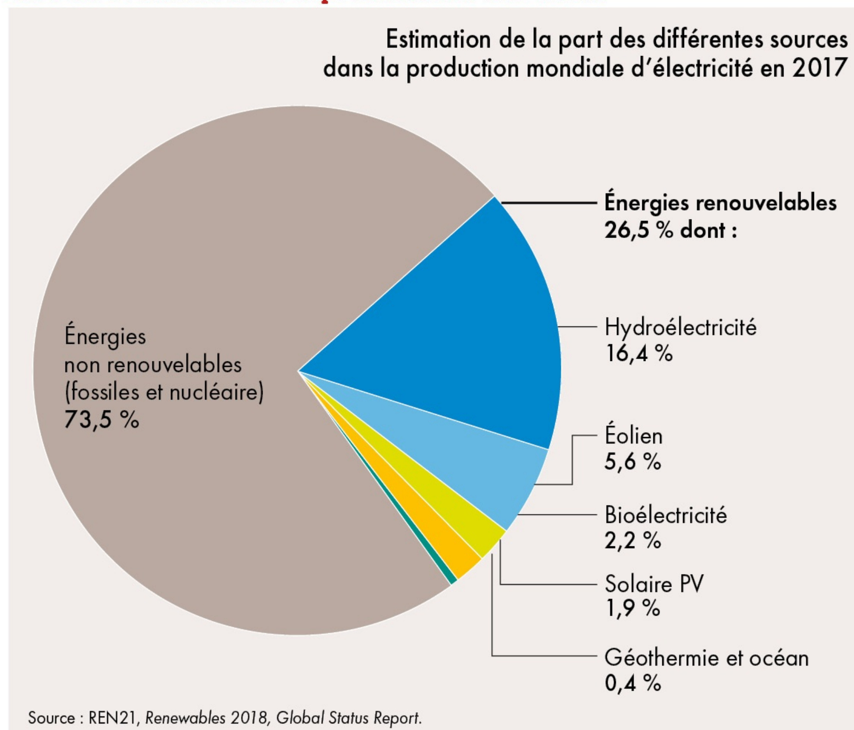
l'énergie des courants marins, les installations houlomotrices qui cherchent à capter l'énergie des vagues ou encore la biomasse marine qui exploite les algues et le phytoplancton par gazéification, fermentation ou combustion – soulève de nombreuses problématiques liées à leur exploitation, maintenance et acheminement, qui obère leur développement à grande échelle à court et moyen terme.

Si le nucléaire demeure indispensable dans la transition énergétique, en France notamment, il est toutefois loin d'être accessible à l'ensemble des pays du monde et reste dépendant des mines d'uranium et de la géopolitique qu'elles induisent, sans même évoquer les importants déchets qu'il produit qui sont difficiles à stocker.

Deux visions pour produire de l'énergie

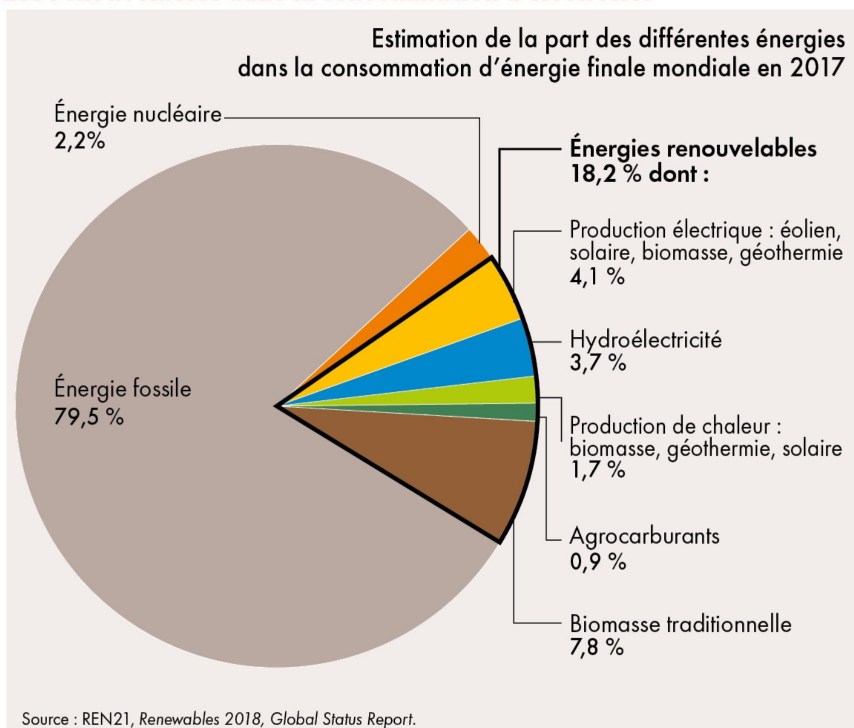
La composition des bouquets énergétiques traduit deux visions systémiques de la production-distribution d'énergie qui se répercutent dans les politiques de transition énergétique. L'une, centralisée, cloisonne la production par secteur d'approvisionnement (pétrole, gaz, nucléaire) et gère la production en fonction de la demande. L'autre, plus territorialisée, adaptée au potentiel de production locale (mix d'énergies renouvelables, distinction entre fourniture d'électricité et fourniture de chaleur), tente de maîtriser la demande par la pédagogie et la participation citoyenne (régies municipales, coopératives énergétiques).

Les renouvelables dans la production d'électricité



Source : REN21, *Renewables 2018, Global Status Report.*

Les renouvelables dans la consommation d'électricité



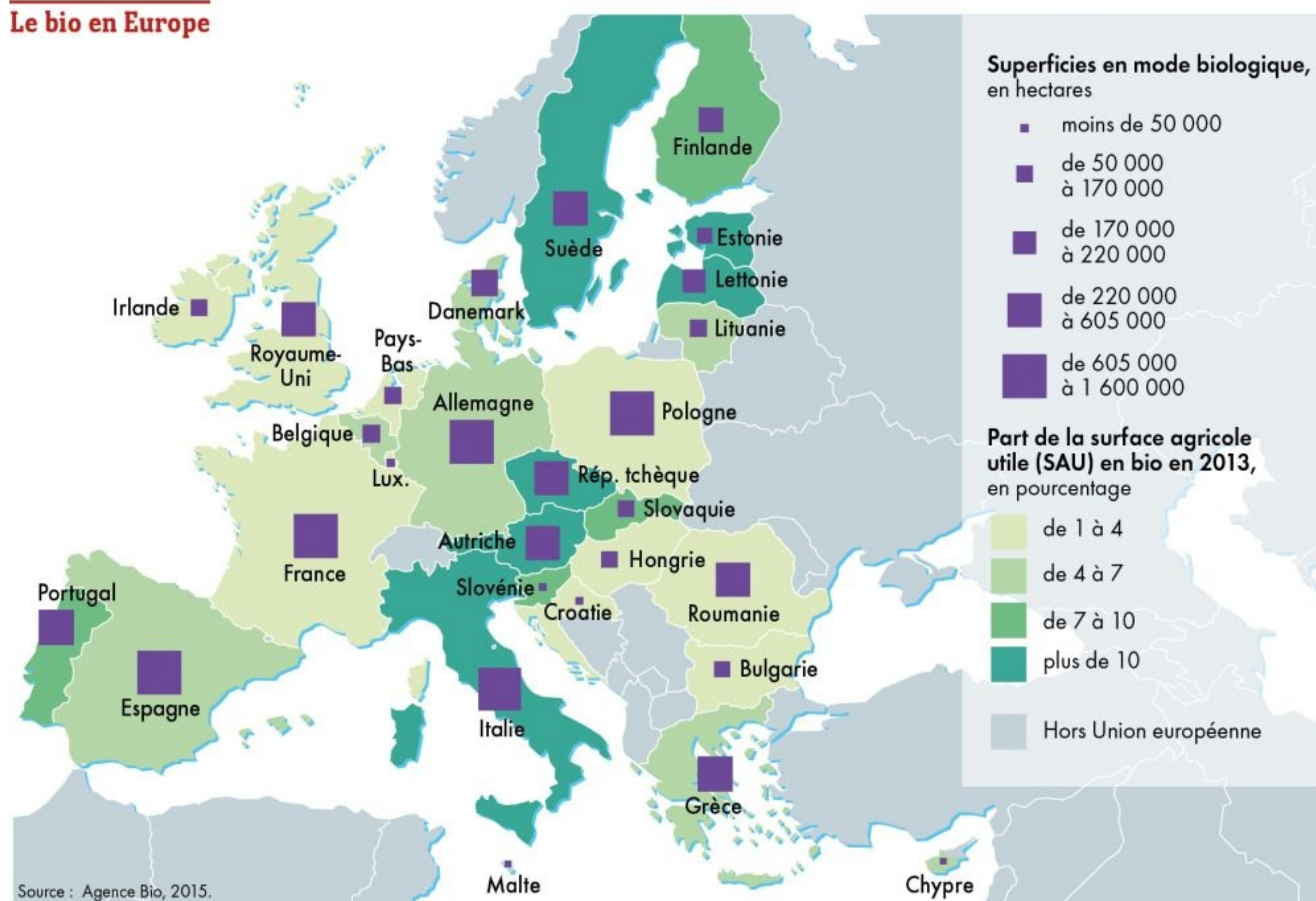
Source : REN21, *Renewables 2018, Global Status Report.*

19,2 %

C’est la part des énergies renouvelables dans la consommation d’énergie finale en 2016.
Elle dépasse les 23 % dans la production d’électricité.

Changer de modèle agricole

Peu importe son ampleur, le changement climatique oblige les agricultures du monde à s'adapter pour produire à la hauteur des besoins alimentaires de l'humanité. Il rend nécessaire la sortie du modèle agronomique de la « révolution verte », basé sur l'intensification de la production par les engrais de synthèse, la concentration des exploitations et la mécanisation. L'agriculture biologique est-elle le modèle à suivre ?



En finir avec un modèle agricole unique

Selon les scientifiques, l'agriculture mondiale émet en moyenne 14 % des GES dus aux activités humaines (30 % quand on prend en compte la déforestation). Les principaux postes en accusation sont les engrais et pesticides de synthèse, la consommation d'énergie fossile et les éructations

de méthane des ruminants. Le menu occidental, démesurément riche en viande d'animaux nourris aux céréales, pèse donc très lourd en GES. Variétés et races locales amènent le consommateur à redécouvrir la richesse de l'agriculture de proximité. En s'éloignant du modèle uniformisé de consommation alimentaire, on gagne en bilan carbone (ne serait-ce qu'en termes de transport) et la part de gaspillage due au circuit industriel diminue.
L'agriculture, l'élevage et la sylviculture sont aussi parmi les premières activités humaines à être touchées de plein fouet par le changement climatique, qui remet en cause les modèles agricoles traditionnels. La solution pour en sortir semble être de s'appuyer sur les écosystèmes locaux et régionaux, afin d'y puiser ressources et résistances indispensables pour s'adapter aux modifications des régimes de précipitations et de température.

Produire bio ?

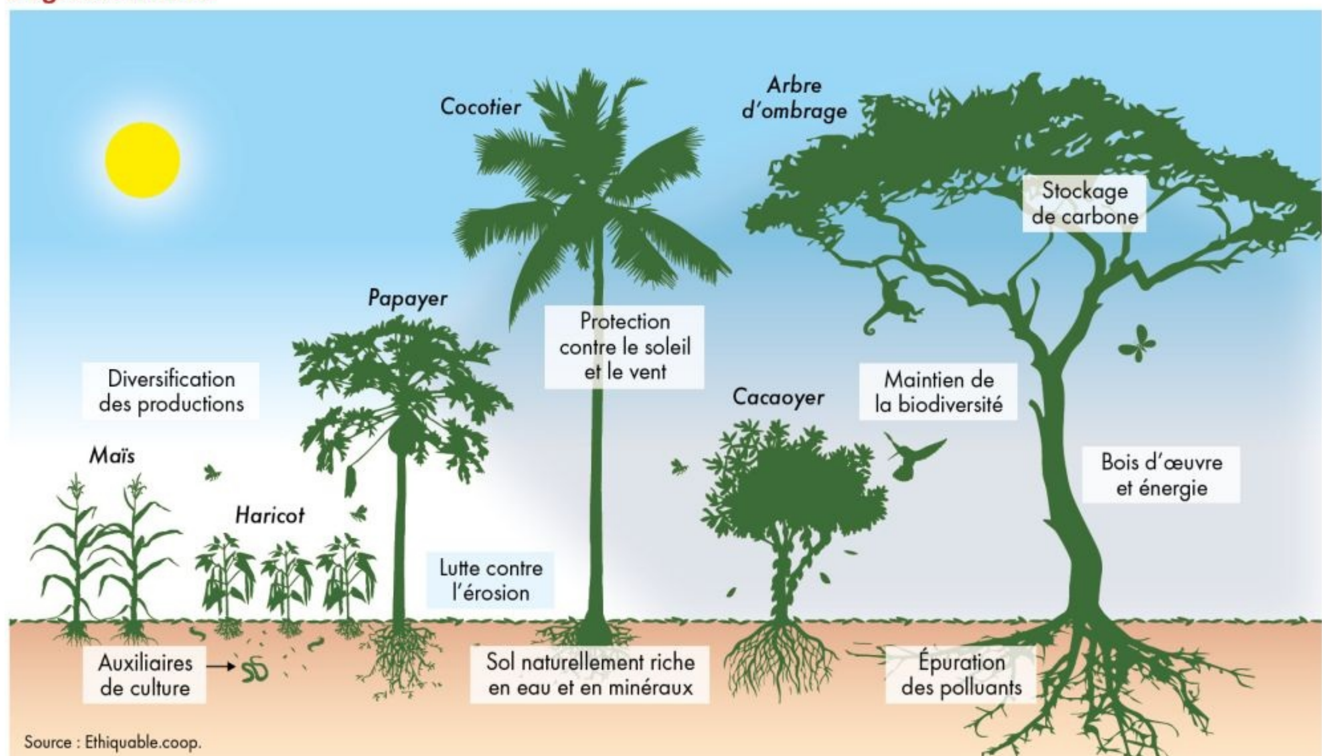
Contrairement à l'agriculture intensive, l'agrobiologie s'interdit tout recours aux engrais minéraux, aux pesticides de synthèse et aux OGM. Elle assure la fertilisation du sol et la protection contre les parasites par des processus biologiques et des cultures associées. En cultivant et multipliant les variétés locales, elle assure le brassage génétique nécessaire à l'adaptation des plantes au climat. Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, a présenté l'agrobiologie comme la meilleure solution pour nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050 et adapter l'agriculture au défi climatique, à condition de se donner les moyens de la développer à grande échelle. En 2015, la superficie en culture biologique certifiée ne représente que 1,1 % de la surface agricole utilisée dans le monde. C'est en Océanie et en Europe qu'elle occupe aujourd'hui le plus de place.

L'agroforesterie, une alternative ?

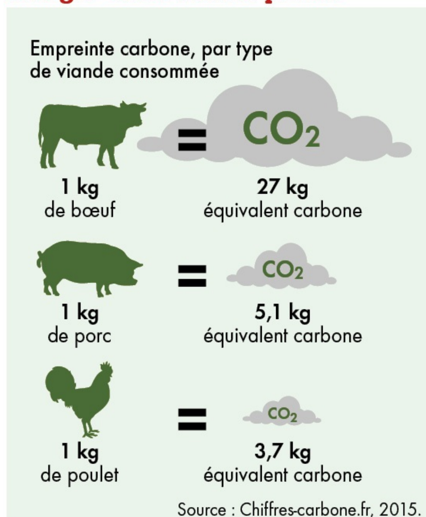
La FAO promeut l'agroforesterie, démarche proche de l'agrobiologie mais sans le refus des produits de synthèse. Elle associe sur une même parcelle des arbres et des cultures annuelles ou des pâturages. En zone tempérée, on redécouvre les vertus des « prés-vergers » et des bocages, et en zone tropicale les pratiques de culture sous couvert forestier.
Les arbres – fruitiers ou forestiers – plantés en lignes diminuent l'impact des aléas météorologiques extrêmes, et l'on cultive dans les allées. Par leur système racinaire, les arbres limitent l'érosion des sols, facilitent l'infiltration de l'eau en profondeur, altèrent la roche-mère riche en matière organique et

font remonter les nutriments vers les plantes cultivées. Les mêmes racines interceptent les excès d'azote des cultures et protègent ainsi la ressource en eau. Les rendements peuvent aller jusqu'à 60 % de gain de biomasse par rapport aux cultures seules. Le maillage forestier et les haies attirent les pollinisateurs, fixent les insectes ravageurs et ceux qui, rampants ou volants, les contrôlent, ce qui limite, voire supprime, l'usage de pesticides. Côté climat, tant qu'ils poussent, les arbres séquestrent du carbone (1 à 4 tonnes par hectare et par an).
L'agroforesterie comme l'agrobiologie sont deux méthodes moins mécanisées, ce qui permet une économie de carburant. Et l'agriculteur profite de deux revenus, agricole et forestier.

L'agroforesterie



Manger de la viande pollue



51 millions

C’est le nombre d’hectares cultivés dans le monde en 2015,

soit 1,1 %

DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU).

Vers une agriculture urbaine ?

Confrontées à de multiples défis, dont celui de leur approvisionnement alimentaire, les villes seront-elles demain aussi des lieux de production agricole ? Développer l'agriculture en ville pourrait permettre de nourrir au maximum 10 % de leur population, selon les scientifiques, mais l'agriculture urbaine contribue avant tout à recréer un lien entre les citadins et la production de leur alimentation.

Villes signataires du pacte de Milan dans le monde



Villes signataires du pacte de Milan en Europe



Pour un système alimentaire local

L’expression « agriculture urbaine » désigne, dans le monde des scientifiques, à la fois les agricultures pratiquées dans les villes denses et celles pratiquées dans les villes diffuses que constituent les aires périurbaines. Avec l’établissement – ou le rétablissement – de liens fonctionnels étroits entre la ville et ses campagnes proches, de nouvelles formes d’agricultures émergent et prennent de plus en plus d’importance.

Une manifestation emblématique de ces nouvelles demandes citadines a été la signature en 2015 du Pacte alimentaire de Milan par les représentants de plus d’une centaine de métropoles situées sur tous les continents, avec toutefois une participation plus importante de grandes villes européennes. Ces métropoles signataires avaient toutes pour projet de reprendre la main sur leurs gouvernances alimentaires à partir de la mise en place de systèmes alimentaires locaux et territorialisés aussi bien dans la ville « dense » que dans la ville « diffuse ». Les nouvelles demandes citadines apparaissent de plus en plus complexes et diversifiées : aux demandes alimentaires « traditionnelles » s’ajoutent désormais de plus en plus celles de services ou de « produits-services » très variés.

Toutes se rattachent toutefois aux modèles de développement durable (dans ses différentes composantes) et de « ville durable » à la fois verte et nourricière. L’agriculture urbaine participe en effet à la végétalisation des villes, favorisant rétention des eaux de pluie et séquestration du carbone, le

maintien de la biodiversité ordinaire et le recyclage des déchets organiques.

Les formes d'agricultures urbaines

Signe de leur dynamisme, ces nouvelles formes de l'agriculture urbaine se caractérisent par une très grande variété reposant sur différentes composantes.

Sur le plan technique, se démarquant des formes d'agricultures « conventionnelles », leur éventail va des agricultures raisonnées aux agricultures biologiques. Elles mobilisent, selon les cas, aussi bien du *low tech* que du *high tech*.

Sur le plan social, elles sont le fait aussi bien d'agriculteurs « traditionnels » que de néo-paysans urbains avec comme objectif commun de recréer des relations de confiance et du lien social entre citadins et ruraux.

Sur le plan économique, les financements nécessaires à la mise en place de ces nouvelles formes d'agricultures urbaines peuvent provenir aussi bien de banques investissant dans des start-up que d'associations de l'économie sociale et solidaire.

Sur le plan pédagogique, des jardins partagés établis par des associations dans différents quartiers urbains et des fermes pédagogiques implantées dans les aires périurbaines ont un rôle éducatif certain. L'agriculture urbaine peut également participer, dans un contexte élargi, à la réinsertion sociale de populations défavorisées.

Sur le plan commercial, les relations entre citadins et ruraux passent par la vente directe ou la cueillette à la ferme, par des circuits courts gérés par des associations de type AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), par des « paniers » proposés par des groupes d'agriculteurs…

Enfin, sur le plan territorial et environnemental, elles sont très attachées à la protection et à l'amélioration de l'environnement, voire à la patrimonialisation de certains espaces agricoles. Certaines mettent l'accent sur les aspects esthétiques de certains paysages et sur la mise en place de paysages « comestibles ».

Des initiatives citoyennes ?

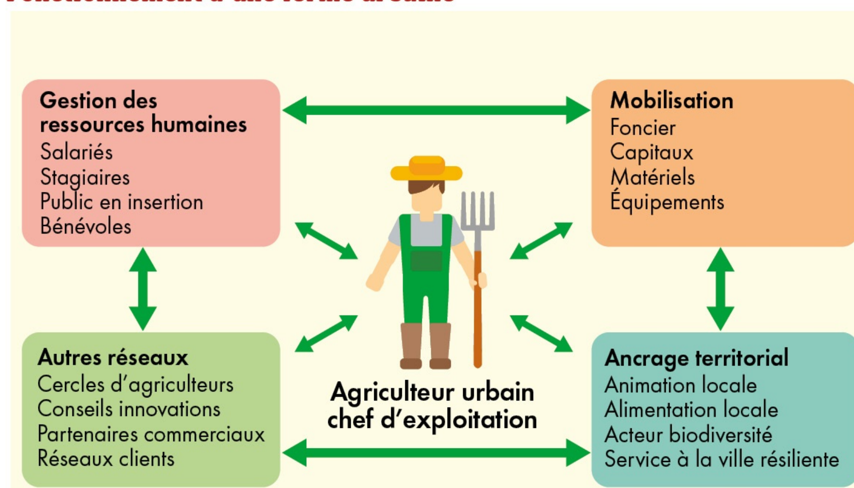
L'agriculture urbaine participe à reconnecter les villes à leur alimentation et aux campagnes environnantes périurbaines. Ces reconnexions s'opèrent au travers de trois grands types de processus.

Ces initiatives émanent le plus souvent des citoyens eux-mêmes et de leurs associations, selon des processus *bottom up* – c'est-à-dire à partir de la

base. Elles peuvent également être le fait des autorités politico-administratives urbaines ou métropolitaines selon des processus *top down*, c'est-à-dire imposés « du haut » par les autorités. Ce fut en particulier le cas dans la ville de Shanghai en Chine.

Le cas le plus fréquent est toutefois celui où des initiatives *top down* et *bottom up* se combinent et entrent en synergie. Les exemples sont nombreux : en France ceux de la région Île-de-France ou de l'agglomération nantaise ; en Italie du Nord ceux des aires urbaines de Turin ou de Milan…

Un obstacle commun à toutes les villes qui souhaitent développer leurs agricultures urbaines de façon durable est celui de la maîtrise du foncier agricole dans la durée, les prix des terres agricoles étant sans commune mesure avec ceux des terrains à bâtir.



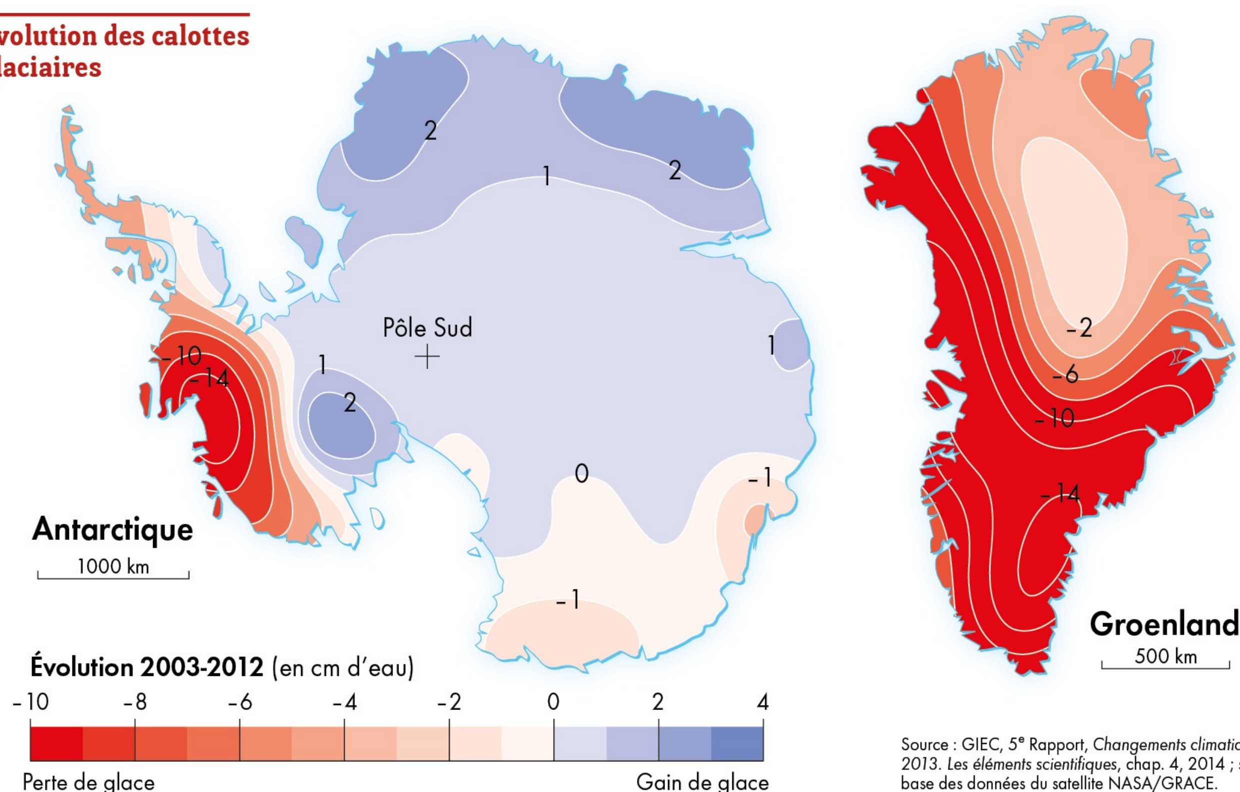
Plus de 30 hectares

C'est le nombre d'espaces d'agriculture urbaine que Paris devrait compter en 2020.

Cultiver Paris, c'est à la fois lutter pour le développement de la biodiversité et contre le dérèglement climatique en favorisant les circuits courts, selon la mairie de Paris.

Moins de neige, fonte des glaciers et de la banquise ?

Au cours des deux dernières décennies, la masse des calottes glaciaires du Groenland et de l’Antarctique a diminué, les glaciers de presque toutes les régions du globe ont continué à se réduire et l’étendue de la banquise arctique comme celle du manteau neigeux de l’hémisphère Nord au printemps a diminué. Quand bien même on arrêterait aujourd’hui toutes les émissions anthropiques de GES (ce qui paraît impossible), la glace continuera de fondre et le niveau de la mer de monter, car l’inertie générale du système climatique est forte.



Source : GIEC, 5e Rapport, *Changements climatiques 2013. Les éléments scientifiques*, chap. 4, 2014 ; sur la base des données du satellite NASA/GRACE.

Vers la fin des neiges éternelles

On distingue, d’une part, les glaces qui reposent sur la terre ferme – glaciers, calottes polaires – et, d’autre part, celles qui se forment sur l’eau, nommées

banquises (qui sont toujours d'eau douce, car l'eau de mer expulse son sel en gelant). L'étendue de glace, son épaisseur et sa masse sont observées et mesurées pour déterminer le sens et l'amplitude des variations, qui sont le plus souvent liées à une fonte.

De 1967 à 2012, l'étendue du manteau neigeux de l'hémisphère Nord a diminué en moyenne de 1,6 % par décennie pour mars et avril et de 12 % par décennie pour juin. Les glaciers des diverses régions du monde (à l'exception de ceux qui sont situés à la périphérie des calottes glaciaires) ont perdu en moyenne 226 milliards de tonnes (gigatonnes, abrégé Gt) de glace par an entre 1971 et 2009 (de 91 à 361 Gt maximum selon les années). Et cette tendance semble s'accélérer puisque si l'on considère une période plus récente, en l'occurrence 1993-2009, cette moyenne s'élève à 275 Gt/an. Symboliquement – et même si en réalité la banquise ne fond pas en hiver –, c'est comme si plus de 750 millions de tonnes de glace avaient fondu chaque jour en moyenne dans les montagnes sur les deux dernières décennies. Souvent, *de visu*, on ne se rend pas compte qu'à étendue égale la glace est de moins en moins épaisse. Parmi les cas les plus significatifs, la perte de glace au Groenland est passée de 34 Gt/an au cours de la période 1992-2001 à 215 Gt/an entre 2002 et 2011. En Antarctique, la calotte glaciaire, qui perdait en moyenne 30 Gt/an de 1992 à 2001, a réduit de 147 Gt/an entre 2002 et 2011, affectant principalement le nord de la péninsule Antarctique et le secteur de la mer d'Amundsen.

Pour mémoire, 100 Gt de fonte de glace conduit à une élévation d'environ 0,28 mm du niveau moyen de la mer. En France, un glacier emblématique comme la mer de Glace, dans le massif du Mont-Blanc, en Haute-Savoie, a perdu 120 mètres d'épaisseur en un siècle et 50 % de sa surface ces trente dernières années. De même, le glacier d'Ossoue dans les Hautes-Pyrénées s'est raccourci de 540 mètres depuis 1911.

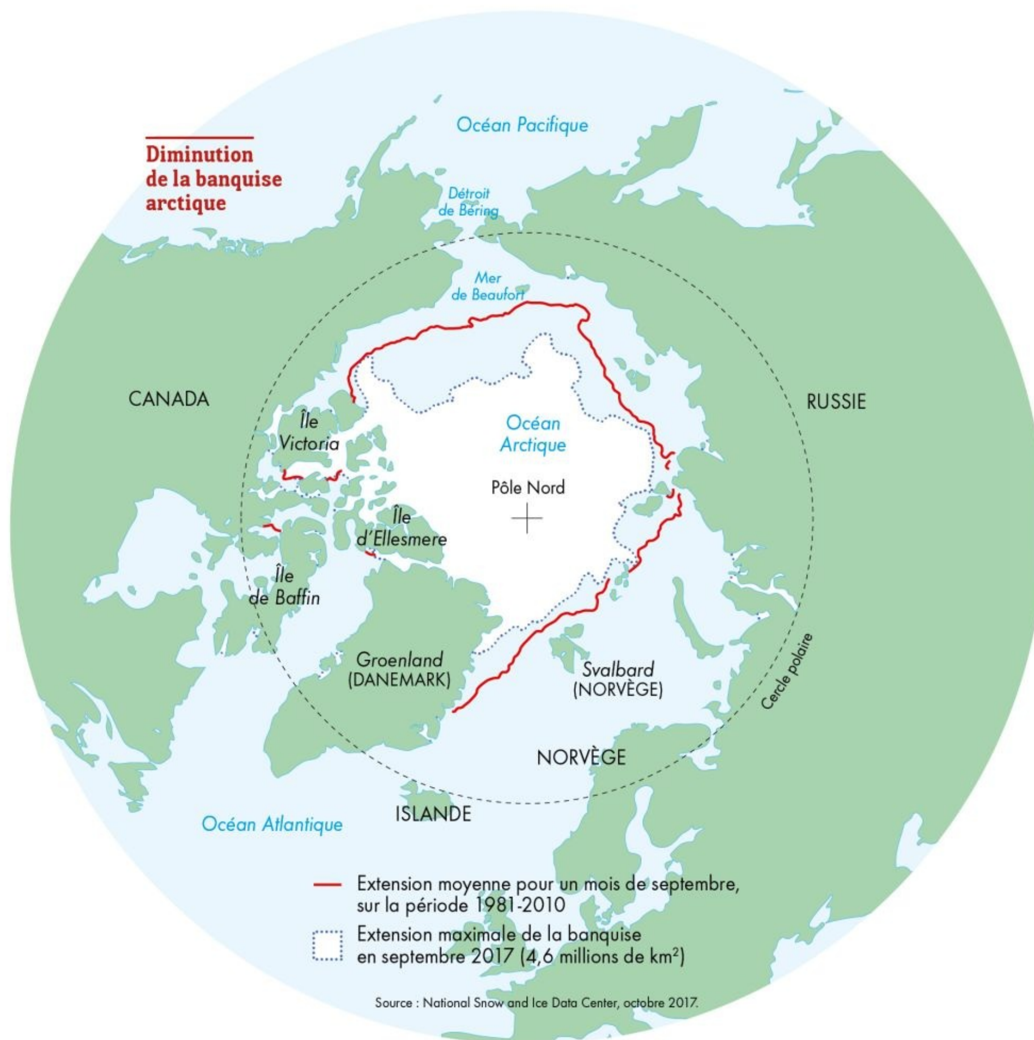
Un recul sans précédent de la banquise

En Arctique, l'étendue de la banquise s'est réduite chaque décennie davantage depuis 1979, un constat valable en toutes saisons. Dans cette région, en été, depuis trente ans, les températures de surface de la mer sont anormalement élevées, du moins en comparaison avec celles des 1 000 dernières années. Entre 1979 et 2017, l'étendue moyenne annuelle de la banquise arctique a diminué de 3,5 à 4,1 % par décennie, ce qui correspond à une perte de surface de 0,45 à 0,51 million de km^2 tous les dix ans. Le « minimum d'été » annuel montre une tendance à la baisse rapide : la perte s'élève de 9,4 à 13,6 % par décennie, ce qui découvre alors entre 0,73

et 1,07 million de km^2.
Cette fonte estivale rend de plus en plus aisément praticable « le passage maritime du Nord-Ouest », qui relie l'océan Atlantique à l'océan Pacifique en passant entre les îles arctiques du Grand Nord canadien. Outre les perspectives de route commerciale, ce passage ouvre des appétits de prospections de ressources fossiles et donne lieu à des controverses sur son statut géopolitique.
Globalement, une hausse des températures supérieure à deux degrés par rapport à aujourd'hui conduirait à une fonte totale de la banquise arctique estivale avant la fin du siècle.
En Antarctique en revanche, la surface de la banquise a montré une tendance à l'augmentation jusqu'en 2014, de 1,2 à 1,8 % par décennie. Les 3 dernières années ont montré une diminution très rapide, et la surface moyenne de 2016 était inférieure à celle des années 1980. Les chercheurs expliquent cette disparité d'évolution entre les banquises arctiques et antarctiques par une évolution des vents induite par le changement climatique mais aussi par l'évolution de l'ozone stratosphérique.

La fonte du pergélisol

Le pergélisol est un sol qui reste gelé pendant plus de deux ans consécutifs. Aujourd'hui, il représente près d'un quart de la surface des terres émergées de l'hémisphère Nord, principalement en Alaska, au Canada, au Groenland et en Sibérie.
Les températures dans les régions à pergélisol ont beaucoup augmenté depuis trente ans. On constate une hausse de 3 °C dans certaines régions du nord de l'Alaska et de 2 °C au nord de la Russie, où l'on observe également depuis 1975 une réduction considérable de l'étendue du pergélisol.
Ce dernier constitue une immense réserve de carbone organique neutralisé par le gel en sous-sol. Sa fonte accélérée peut conduire – via la décomposition par les micro-organismes – à des émissions importantes de deux gaz à effet de serre : du dioxyde de carbone et du méthane (dont l'impact sur le climat est considéré comme 20 à 25 fois supérieur à celui du CO_2 sur un cycle de 100 ans).
Cela aurait pour effet d'augmenter la température de surface, accélérant encore davantage le réchauffement du pergélisol… Celui-ci va donc continuer à fondre au cours des prochaines années, et ce quoi que l'on fasse pendant le XXIe siècle, du fait de l'inertie de la « machine climatique ».



« L'Arctique reste, dans ses métamorphoses et ses réponses aux transitions climatiques et aux injonctions de la mondialisation, un territoire vulnérable au dessein incertain. »

Éric Canobbio, *Atlas des pôles*, Autrement, 2007.

Courrier international

GÉNÉTIQUE

Les scientifiques en émoi

Des chercheurs craignent que l'annonce de la naissance de bébés dont l'ADN a été modifié ne conduise à un durcissement de la réglementation et n'entrave leurs recherches.



Dessin de **Balaban,** *Luxembourg.*

—Nature (*extraits*) *Londres*

Depuis qu'un scientifique chinois a affirmé avoir participé à la création des premiers enfants génétiquement modifiés, les chercheurs sont en émoi. Ils craignent que cette initiative étonnante n'entrave leurs travaux sur la mise au point en toute sécurité de traitements grâce aux outils d'édition génétique.

Lors du second Sommet international sur l'édition du génome humain à Hong Kong [qui s'est tenu du 27 au 29 novembre], c'était le sujet de

toutes les conversations. He Jiankui dit avoir implanté chez une femme des embryons dont l'ADN a été modifié afin de les rendre résistants au VIH – ce qui doit encore être vérifié de manière indépendante. La femme a mis au monde des jumelles en bonne santé en novembre, a annoncé He Jiankui, chercheur en édition du génome à l'université des sciences et technologie de Shenzhen, dans une vidéo postée sur YouTube [le 25 novembre].

Cette annonce a choqué certains scientifiques, qui se demandent comment He Jiankui peut justifier la mise en place d'une procédure aussi risquée, sans le moindre consensus international sur la manière de procéder à une expérience de ce genre. Même son université a pris ses distances avec lui.

L'opinion publique restera favorable à la modification de l'ADN des embryons.

Jin-Soo Kim, spécialiste en biologie moléculaire à l'université nationale de Séoul, et qui participe à la conférence, essaie actuellement de persuader le gouvernement sud-coréen d'assouplir sa réglementation sur la recherche embryonnaire. Le pays interdit toute recherche sur les embryons, y compris l'utilisation d'outils d'édition génétique comme Crispr-Cas9 [la technique utilisée par He Jiankui]. Kim redoute désormais que la Corée du Sud ne durcisse encore davantage ses restrictions.

Mêmes inquiétudes du côté chinois, où les scientifiques n'apprécient guère que leur pays soit considéré comme le Far West de la recherche biomédicale. La Société de génétique chinoise et la Société chinoise de la recherche sur les cellules-souches ont ainsi publié un communiqué conjoint le 27 novembre disant : *"Nous condamnons fermement* [*le travail de He Jiankui*] *que nous jugeons complètement irresponsable sur le plan aussi bien scientifique qu'éthique."* Les scientifiques chinois font également la distinction entre le travail de He Jiankui et la recherche dans leur pays, *"l'expérience menée par He est une initiative individuelle,* peut-on lire dans leur déclaration, et réclament une enquête du gouvernement.

Les personnes porteuses du virus du sida risquent d’être encore plus stigmatisées

Dès l’annonce, la Direction nationale de la santé chinoise a demandé à son équivalent du Guangdong (où se trouve l’université où travaille le chercheur) de mener l’enquête. Et le gouvernement de Shenzhen a annoncé qu’il allait enquêter sur les justifications éthiques faites en ligne par He Jiankui. [Le 29 novembre les autorités chinoises ont ordonné la suspension des activités de recherche des personnes impliquées dans les travaux ayant conduit à cette naissance, et, au début de décembre, des rumeurs couraient sur l’arrestation de He Jiankui.]

Selon Rosario Isasi, spécialiste du droit à l’université de Miami en Floride, les scientifiques en Chine n’apprécient guère que leur pays soit soupçonné de laxisme en matière de réglementation. Et l’initiative de He Jiankui ne va pas arranger leurs affaires, renchérit cette chercheuse, qui travaille pour l’Académie des sciences chinoises en tant qu’intervenante internationale.

Dangers. En 2015 une équipe de chercheurs chinois avait lancé le débat en publiant les résultats de travaux utilisant pour la première fois cette technique sur des embryons humains, même si dans ce cas les embryons n’avaient pas été implantés.

Pour Paula Cannon, spécialiste du VIH à l’université de Californie du Sud à Los Angeles, cette nouvelle va également encore aggraver la stigmatisation des personnes porteuses du virus du sida. Cette initiative, selon elle, montre qu’être séropositif est la pire chose qui puisse arriver à un être humain puisque certains sont prêts à être génétiquement modifiés pour être immunisés contre la maladie. “*Les dégâts infligés à la recherche sur l’édition des gènes, aux séropositifs et à leurs soutiens, ainsi qu’aux scientifiques chinois sont considérables. C’est lamentable*”, déplore-t-elle.

D’autres chercheurs pensent qu’il est encore trop tôt pour dire si le soutien à la recherche concernant l’édition du génome va en subir les conséquences.

Les scientifiques présents lors de ce sommet veulent voir des preuves de ce que He Jiankui avance, notamment les données sur le séquençage des parents et des jumelles montrant que le génome a bien été édité. Ils veulent également des preuves qu'il n'y a pas eu de mutations dangereuses non désirées et des informations indiquant si les deux filles possèdent un mosaïcisme génétique – un état dans lequel des populations de cellules avec des génotypes différents coexistent dans un individu.

Quand on lui demande à quel genre de données elle s'attend, Jennifer Doudna, biochimiste à l'université de Berkeley en Californie et pionnière de Crispr-Cas9, s'écrie : *"Je m'attends à tout."* La réputation de Crispr pourrait pâtir des travaux de He Jiankui si les jumelles se révélaient être en mauvaise santé, s'inquiète-t-elle.

Mais elle pense que l'opinion publique restera favorable à la modification de l'ADN des embryons dans le domaine de la reproduction. Les sondages montrent que beaucoup de gens sont ouverts à l'édition des cellules germinales humaines [les cellules susceptibles de former des spermatozoïdes ou des ovocytes], assure-t-elle.

Les révélations sur les bébés édités ont contraint Jennifer Doudna et d'autres scientifiques à revoir la nécessité de définir un ensemble de critères détaillés pour une édition "responsable" du génome, concernant les embryons, les spermatozoïdes et les ovocytes. Et à déterminer quel niveau d'incertitude dans le processus d'édition est envisageable pour valider une procédure.

La rencontre internationale, parrainée par l'Académie des sciences de Hong Kong, la Royal Society de Londres, l'Académie des sciences américaine et l'Académie de médecine américaine, a publié une déclaration réservée sur le travail de He Jiankui [le 27 novembre]. *"Nous espérons que le dialogue lors de notre sommet permettra de mieux faire comprendre au public les enjeux de l'édition du génome humain,* est-il écrit. *Notre objectif est d'assurer que la recherche sur la correction du génome peut être poursuivie de manière responsable, pour le bien de toute la société."*

—David Cyranoski et Heidi Ledford

Publié le 27 novembre 2018

Repères

●●● Le 25 novembre, He Jiankui a posté une vidéo sur YouTube déclarant qu'il avait participé à l'édition des gènes de plusieurs embryons humains. Deux d'entre eux ont conduit à la naissance, en novembre, de deux fillettes, des jumelles *"en bonne santé"*, selon le chercheur chinois. La technique qu'il dit avoir utilisée est connue sous le nom Crispr-Cas9. Crispr – qui se prononce "crispeur" –, acronyme de Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats ; Cas9 est l'enzyme spécialisée pour couper des bouts d'ADN. Depuis son développement en 2012, Crispr-Cas9 a bouleversé le monde de la biologie et le nombre de recherches l'exploitant pour de multiples applications ne cesse de croître. En 2015 déjà, des Chinois avaient employé Crispr-Cas9 pour modifier l'ADN d'embryons (non viables), suscitant une vague d'indignation dans la communauté scientifique. Dans la plupart des pays, l'édition de gènes de cellules humaines est extrêmement réglementée. Mais les réflexions évoluent. En octobre, le Japon s'est dit prêt à autoriser l'édition d'embryons humains pour la recherche.

SOURCE 

NATURE

Londres, Royaume-Uni

Hebdomadaire, 53 000 ex.

nature.com

Depuis 1869, cette revue scientifique au prestige mérité accueille – après plusieurs mois de vérifications – les comptes rendus des innovations majeures dans tous les domaines : de la biologie à la physique en passant par l'astronomie. Son âge ne l'empêche pas de rester d'un étonnant dynamisme. Outre les articles destinés aux chercheurs et aux scientifiques, la revue propose également des pages d'actualités, de débats et de dossiers accessibles au grand public. *Nature* propose des archives remontant à 1987.

franceinfo:

Les énergies renouvelables en perte de vitesse

Pour la première fois, les énergies renouvelables ont connu un coup de frein dans leur ascension en 2018. Pourtant, depuis 2001, le nombre d'installations n'a cessé d'augmenter partout dans le monde, et notamment en Chine qui détient un quart des capacités mondiales et fabrique la moitié des panneaux solaires. Désormais l'Agence internationale de l'énergie (AIE) s'inquiète de leur stagnation. À titre indicatif en 2018, 177 gigawatts d'énergie solaire ont été produits dans le monde, c'est autant qu'en 2017. Cette stagnation est liée au ralentissement de l'installation des panneaux solaires en Chine, mais aussi au fait que d'autres zones du globe – comme l'Europe ou l'Inde – n'ont pas permis d'enrayer cette baisse.

Pourquoi la Chine a-t-elle ralenti son rythme solaire ? Notamment parce que le gouvernement a pris conscience de l'enjeu du recyclage qui découle de ces installations. D'ici 30 ans, Pékin aura à gérer 13 millions et demi de tonnes de déchets issus de ces panneaux, selon l'IRENA, l'Agence internationale des énergies renouvelables. Or aucune réglementation n'a été prévue pour collecter et recycler ces déchets.

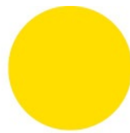
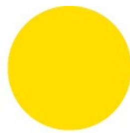
Il n'y a pas que le solaire qui a atteint son seuil maximum. L'éolien a connu une timide poussée entre 2017 et 2018 d'à peine deux gigawatts et les énergies marines sont même en recul. Plus chères que les énergies fossiles ou les vieilles installations nucléaires, elles sont aussi très contestées par des habitants qui ne veulent pas voir leur paysage défiguré par les éoliennes. Il faut dire que leur mise en place très rapide depuis 2010 n'a pas toujours été bien vécue par

des riverains qui ont été mis devant le fait accompli. Les défenseurs de l'environnement qui sont pourtant favorables à l'éolien pour le bien du climat estiment qu'il ne faut pas non plus placer les éoliennes n'importe où – notamment sur les couloirs des oiseaux migrateurs – au risque d'accélérer le déclin de la biodiversité. Avec des prix du pétrole qui jouent au yoyo et sans soutien public, les énergies renouvelables ne sont pas toujours compétitives. Pourtant l'Agence internationale de l'énergie rappelle qu'il faut doubler notre part d'énergies renouvelables pour atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris pour le climat. L'autre solution serait de faire encore plus d'économies d'énergie.

Anne-Laure Barral,
journaliste, spécialiste environnement



© Naruden Boonareesirichai / Shutterstock
Paysage d'éoliennes : l'énergie renouvelable de demain.

L'irrésistible ascension numérique de la Chine

Les chiffres donnent le vertige : 800 millions d'internautes, 40 % du commerce électronique mondial, un milliard d'utilisateurs pour l'application WeChat, 100 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour le géant des télécoms Huawei. L'inventaire des statistiques est interminable : en dix ans, la Chine est devenue le géant mondial de l'économie numérique.

La chaîne numérique de A à Z

Le développement s'est opéré tous azimuts et dans tous les domaines technologiques : les infrastructures de télécommunications, la construction d'ordinateurs (Lenovo est le numéro un mondial), les smartphones (Huawei là encore, nouveau numéro deux mondial derrière Samsung), les géants du commerce en ligne (Alibaba), les applications pour smartphone (TikTok est l'application la plus téléchargée au monde), les start-up par dizaines de milliers, l'intelligence artificielle. Les investissements sont colossaux, portés directement par l'État ou par des banques très liées au pouvoir central. Et les budgets de recherche sont tels (Huawei est de très loin l'entreprise qui dépose le plus de brevets au monde, 5 400 en 2018) que cette domination va certainement s'accroître dans les années à venir.

La surveillance généralisée

Cette puissance exponentielle se double d'une stratégie de contrôle sans précédent. L'objectif est d'abord intérieur et relève de la censure. L'Internet chinois est en fait un Intranet, un circuit en vase clos coupé du monde extérieur : logiciels de contrôle des fournisseurs d'accès, nettoyage permanent des réseaux par des robots et des

dizaines de milliers de cyber policiers. Il est par exemple impossible sur l'Internet chinois de trouver des informations sur la répression de la place Tiananmen en 1989. Le contrôle numérique s'exerce aussi à travers le projet gigantesque de surveillance généralisée par la reconnaissance faciale, qui doit aboutir d'ici un an au fichage de 1 milliard 400 millions de Chinois. L'objectif ? Gérer leur compte de crédit social : 1 000 points par personne, avec des retraits de points à la moindre infraction. La volonté de contrôle s'exerce aussi à l'extérieur du pays : les logiciels de surveillance chinois sont déjà vendus dans une quinzaine de pays dans le monde. Les infrastructures de téléphonie 5G de Huawei sont soupçonnées de pouvoir servir à capter les informations sensibles. Enfin l'unité 61398 de l'armée chinoise est spécialisée dans le cyber-espionnage.

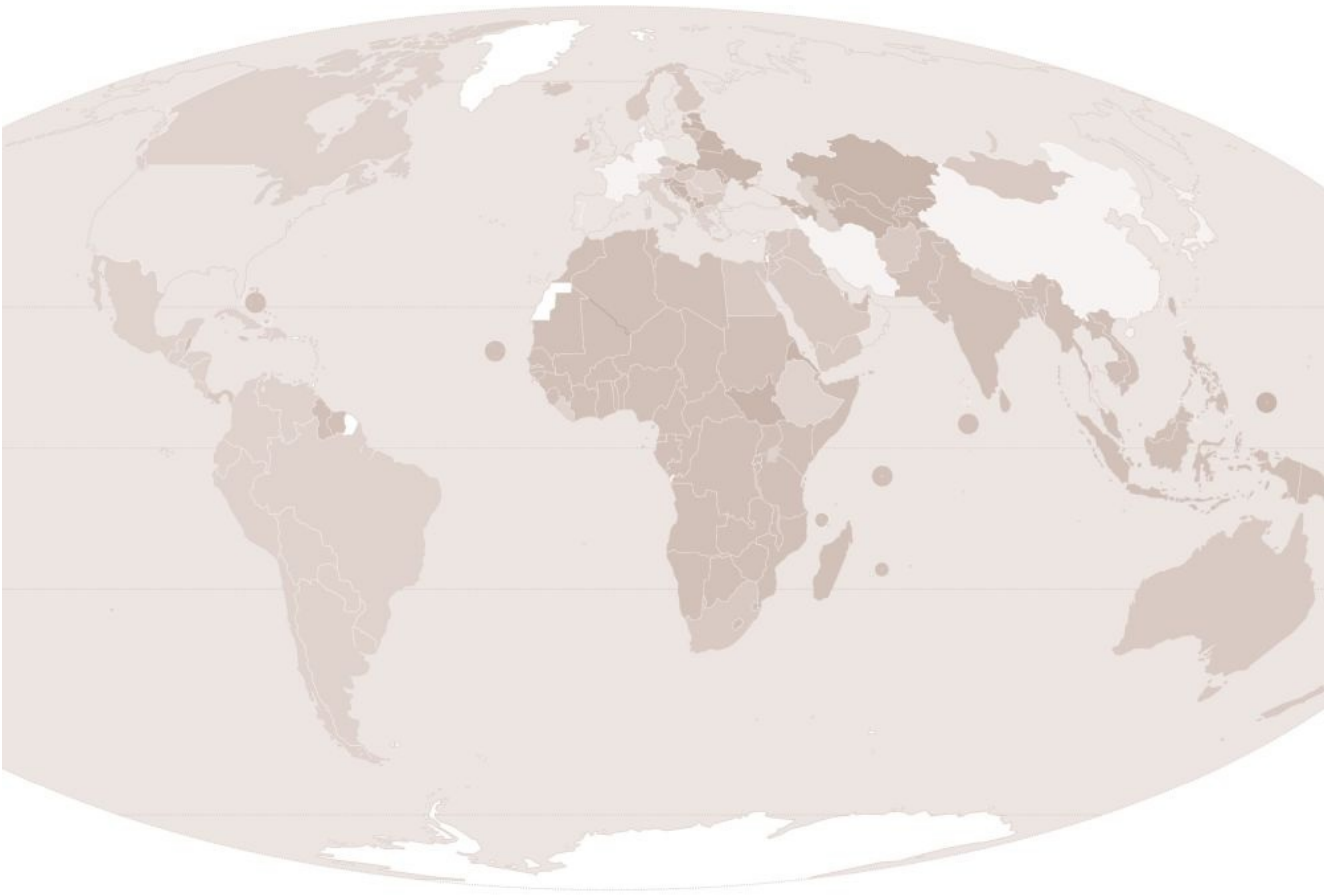
Des risques économiques et sociaux

Cela dit, comme l'impact de cette numérisation sur les emplois industriels en Chine va aller croissant, les risques financiers d'une bulle sont non négligeables. Le risque social est également bien réel puisque les Chinois se servent des réseaux sociaux pour faire valoir leurs revendications ou leurs droits que ce soit sur les questions d'environnement ou de temps de travail. Le site 996.ICU a permis en avril 2019 à de nombreux Chinois de manifester leur opposition à une semaine de travail de 72 heures, telle que la préconisent les géants du numérique comme Alibaba.

Jean-Marc Four,
directeur de l'information internationale à Radio France



Pékin, Chine, 19 mai 2018, les passagers du métro concentrés sur leurs téléphones portables.



Faut-il avoir peur de la Chine ?

Chine, géant démographique
La Chine globalisée et connectée
Les trois Chines
Le Xinjiang, front pionnier de l'Ouest
Que fait la Chine en Afrique ?
La Chine : puissance militaire ?
Le face-à-face Chine-Inde
Taïwan, l'autre Chine ?

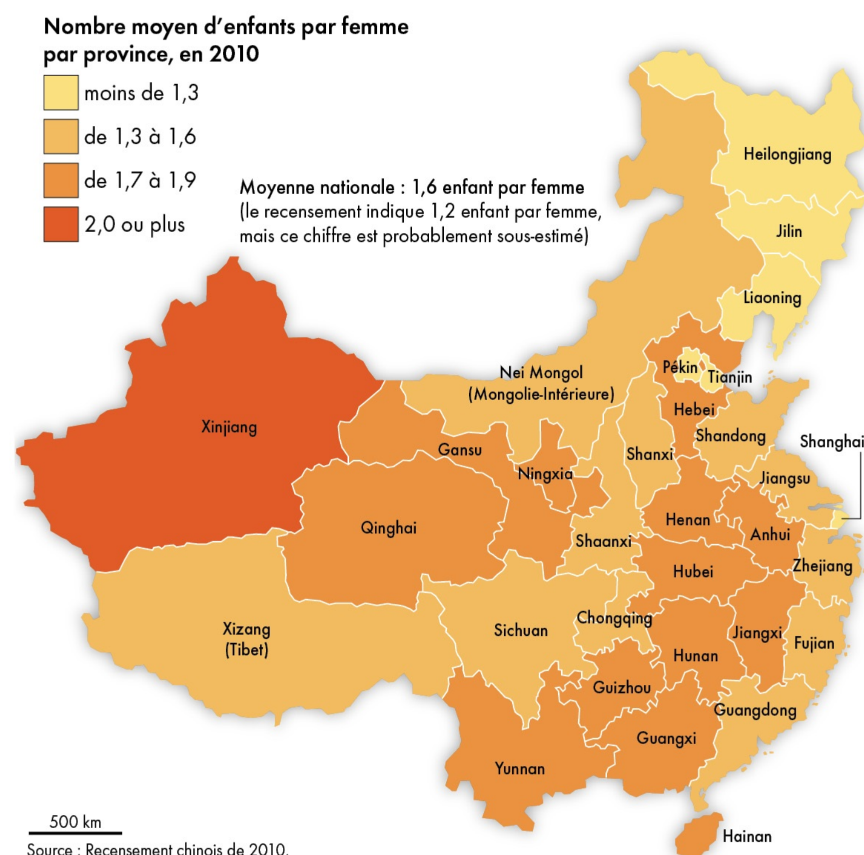
Postface

franceinfo

2019, un nouveau cycle pour l'information

Chine, géant démographique

La Chine compte 1,4 milliard d'habitants en 2019, soit près d'un cinquième de la population mondiale. Or, ce que l'on oublie souvent, c'est qu'elle est un géant démographique depuis presque les débuts de l'ère chrétienne, concentrant entre 12 % et 30 % de l'humanité et même plus d'un tiers en 1850. Mais cette suprématie du nombre devrait s'achever à la fin de la prochaine décennie, l'Inde dépassera la Chine avant 2030 pour devenir le pays le plus peuplé du monde.



Les raisons de ce dépassement tiennent aux histoires démographiques chinoise et indienne des cinquante dernières années. En 1950, la Chine et l'Inde comptaient respectivement 550 et 380 millions d'habitants et la

population augmentait rapidement dans les deux pays en raison d'une fécondité élevée, en moyenne six enfants par femme. Le gouvernement indien, qui jugeait déjà que la croissance démographique était trop rapide pour un bon développement du pays, a mis en place dès cette époque un programme de planification familiale visant à rendre les contraceptifs accessibles à tous. Il a aussi cherché à élever l'âge du mariage des filles, très précoce dans ce pays, puis pris ultérieurement des mesures en faveur de la stérilisation et de l'avortement.

Une politique coercitive

Le gouvernement chinois s'est préoccupé bien plus tardivement de la croissance démographique rapide de sa population. Dans les années 1960, Mao Zedong en était encore à souhaiter une population toujours plus nombreuse. Mais le revirement n'a pas tardé, le gouvernement chinois mettant en place une politique de limitation des naissances au début des années 1970, puis la renforçant ensuite à plusieurs reprises, notamment en 1979 avec la politique de l'enfant unique. La fécondité chinoise a baissé très rapidement, passant de 5,7 enfants en moyenne par femme en 1970 à moins de 3 en 1980. La baisse a continué ensuite jusqu'à 1,6 enfant au début des années 2000. La politique de l'enfant unique a été efficace, mais il ne faudrait cependant pas lui attribuer tout le mérite de la baisse. Des baisses de fécondité aussi rapides que la baisse chinoise des années 1970 ont été observées dans d'autres pays comme la Thaïlande ou l'Iran, qui n'ont pourtant pas connu de politique coercitive. Les politiques de contrôle des naissances jouent certes un rôle, mais elles ne sont efficaces que si elles rencontrent le souhait des couples d'avoir moins d'enfants.

Le désir d'avoir moins d'enfants

Si la fécondité chinoise a baissé si vite dans les années 1970, c'est parce que la politique officielle rencontrait le désir des familles d'avoir moins d'enfants. Et si les premières politiques indiennes de contrôle des naissances, dans les années 1950, 1960 et 1970, ont été un échec, c'est en partie parce que les familles n'étaient pas prêtes au changement à l'époque. Mais cette politique n'a pas eu d'effet sur la croissance démographique qui a plutôt augmenté. C'est qu'il ne suffit pas de proposer des contraceptifs pour que la fécondité baisse. Le gouvernement a alors décrété l'état d'urgence en 1975 et organisé des campagnes de stérilisation dont certaines étaient forcées. Mal acceptées, elles ont entraîné la chute du gouvernement. Malgré

ces premiers échecs, la limitation des naissances a cependant fini par se diffuser en Inde, mais de façon progressive et inégale. En 2015, 60 % des couples d'âge fertile étaient stérilisés ou pratiquaient une méthode contraceptive, et les femmes mettaient au monde 2,3 enfants chacune en moyenne au lieu de 6. Toutefois, l'Inde devrait dépasser la Chine et atteindre 1,6 milliard d'habitants en 2050, tandis que la Chine verra sa population se stabiliser à 1,4 milliard d'habitants.

Chinois hors de Chine

Hors de Chine, vivent quelque 50 millions de personnes d'ascendance chinoise que Pékin désigne sous le nom de « Chinois d'outre-mer » (Huaqiao). Ils forment une diaspora, terme issu du grec *spiro*, « je sème », évoquant, outre la dispersion à partir d'un territoire, l'organisation à distance d'une communauté vivant dans plusieurs pays et maintenant des liens. L'existence d'une identité collective et de recompositions identitaires se réalise dans les diasporas autour de la mémoire de l'exil et d'un héritage culturel ou religieux, mais aussi d'un sentiment d'appartenance détaché ou non d'un espace de référence.

La diaspora chinoise est l'une des plus nombreuses au monde. Son implantation est ancienne, remontant essentiellement au XIXe siècle, au moment où l'abolition de l'esclavage a suscité des besoins de main-d'œuvre dans les colonies européennes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Les diasporas commerçantes sont beaucoup plus anciennes : les migrants chinois originaires des provinces littorales du sud (Guangdong, Fujian, Zhejiang) ont essaimé des régions du monde relativement proches de leur lieu de départ, principalement l'Asie du Sud-Est dès la dynastie des Song (960-1279).

La globalisation a entraîné de nouveaux redéploiements de ces diasporas économiques vers l'Europe, les États-Unis, le Canada et aujourd'hui l'Afrique. Majoritairement originaires du sud-est de la Chine, les migrants chinois entretiennent des liens puissants avec cette région, mais également avec Hong Kong et Taïwan. L'on comprend dès lors pourquoi ces populations d'outre-mer sont depuis une vingtaine d'années l'objet d'une politique spécifique de la part de Pékin, afin d'en faire des moteurs de son ouverture économique et de son développement à l'international.

La diaspora chinoise

Communautés chinoises par pays d'accueil
en milliers de personnes, au-delà de 30
10 000
5 000
1 000
100
30
● Principaux quartiers chinois

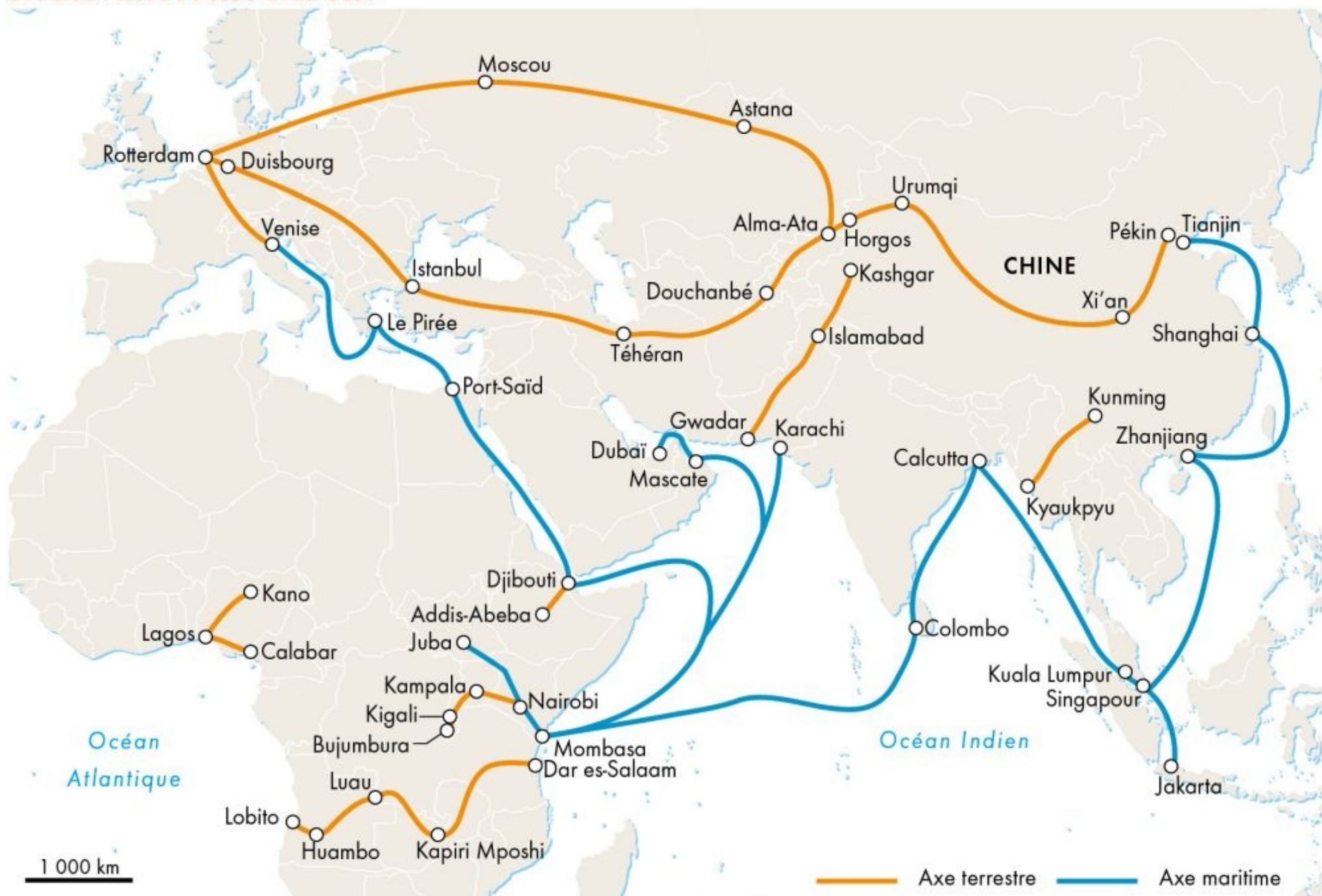
En 1200, LA CHINE DÉPASSAIT DÉJÀ LES 120 millions d'habitants.

En 1850, sa population atteint 435 millions et dépasse le milliard au début des années 1980.

La Chine globalisée et connectée

Selon le Fonds monétaire international, la Chine représente 17,3 % du PIB mondial exprimé en parité de pouvoir d'achat, contre 15,8 % pour les États-Unis. Depuis son entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, le pays s'est affirmé comme l'un des pôles majeurs du commerce international. Il compte aujourd'hui sur la « nouvelle route de la soie » pour dynamiser son commerce avec l'Europe et l'Afrique.

Les nouvelles routes de la soie



L'ouverture au monde

Débutées en 1978, après la mort de Mao en 1976, et vigoureusement relancées en 1992 après l'implosion de l'URSS, les réformes que connaît la Chine visent un triple objectif : maintenir le Parti communiste au pouvoir,

moderniser et développer le pays en répondant aux immenses besoins de sa population et défendre ses intérêts, qu'ils soient politiques (récupération de Hong Kong en 1997 et de Macao en 1999), ou géopolitiques (projection en mer de Chine méridionale…). Cette politique volontariste en fait aujourd'hui le premier exportateur mondial, la deuxième puissance économique (ou la première en parité de pouvoir d'achat), la première puissance industrielle et le premier déposant de brevets, alors que sa consommation d'énergie a dépassé celle des États-Unis. Sur le plan financier, elle devrait être la première puissance bancaire d'ici 2020 alors qu'elle dispose des premières réserves de change (40 % du total mondial) et est le premier créancier des États-Unis. Malgré de très fortes inégalités sociales et régionales et d'importants déséquilibres (bulles spéculatives…), sa croissance économique a permis une amélioration sensible du niveau de vie de sa population et l'essor d'une importante classe moyenne urbaine.

L'émergence de la Chine sur la scène mondiale

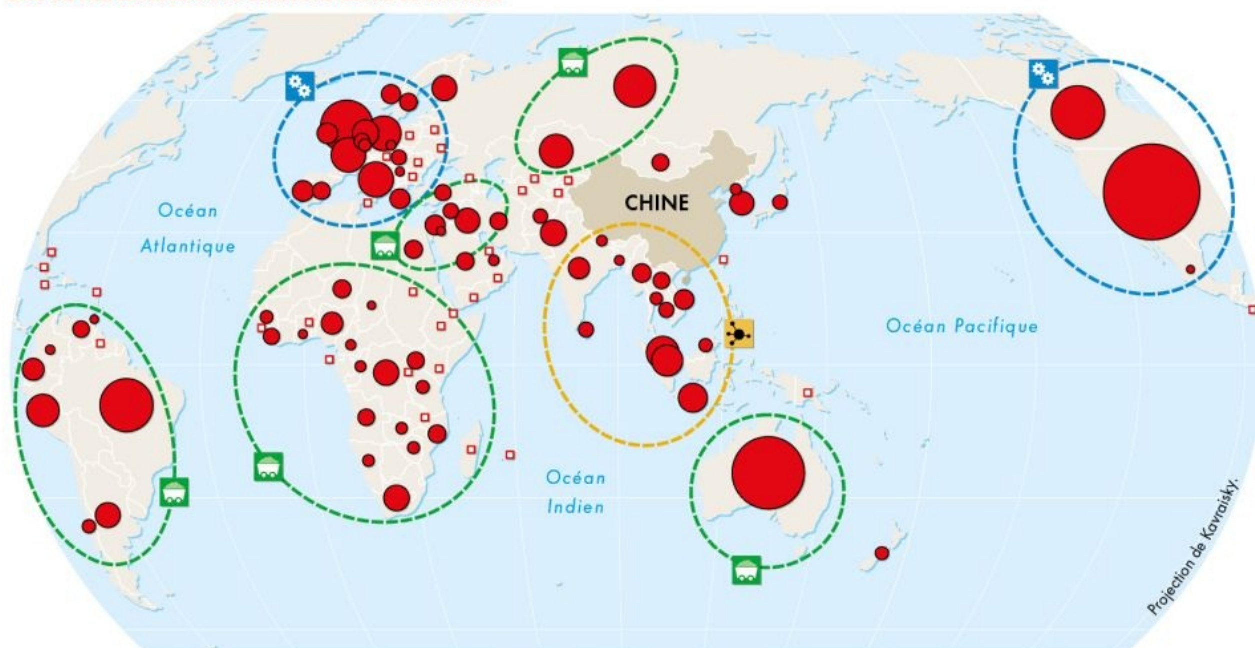
À partir du contrôle de son marché intérieur, elle s'est progressivement dotée de très grandes entreprises étroitement liées au pouvoir qui partent à la conquête du monde. Elle compte 60 des 500 premières firmes transnationales (FTN) mondiales, soit plus que le Japon et autant que le Royaume-Uni, employant plus de 8 millions de salariés. Parmi celles-ci, l'on trouve de très grandes banques (ICBC, Bank of China…), des groupes énergétiques ou miniers (PetroChina, Sinopec…), des firmes industrielles (SAIC Motor…), des télécommunications ou des services. Ces FTN ont investi 835 milliards de dollars à l'étranger en dix ans. La répartition de ces IDE dans 110 États témoigne d'une stratégie tous azimuts. La moitié se trouve dans les pays développés (Syngenta, Volvo, Pirelli, Club Med…) afin d'y capter technologies et savoir-faire pour monter en gamme et promouvoir un modèle de croissance plus efficace. L'autre moitié est localisée dans les Suds afin de s'approvisionner en matières premières agricoles, minérales ou énergétiques. Si l'énergie est une priorité (40 % des IDE) pour assurer la sécurité de ses approvisionnements, l'industrie est importante (33 %) se plaçant devant l'immobilier, la finance, les transports ou le tourisme.

Une puissance continentale et mondiale

En 2013, Pékin lance son grand projet de « nouvelles routes de la soie » financé par un fonds spécifique alimenté par ses grandes banques et ses fonds souverains. Ce projet consiste à moderniser ou à construire de grands

corridors logistiques terrestres (routes, chemins de fer, pipelines) et maritimes dans plus de 60 pays.
L’objectif est triple : sécuriser ses exportations et approvisionnements en amarrant à son vaste hinterland l’Asie, le golfe Persique, la Russie, l’Europe et l’Afrique de l’Est tout en contrant un éventuel blocus maritime étatsunien ; créer des couloirs économiques dynamiques stimulant sa croissance et nouer des alliances politiques et diplomatiques durables avec les États bénéficiaires. Ainsi, en Afrique de l’Est, les ports de Djibouti, Mombasa et Dar es-Salaam drainent l’Éthiopie, le Kenya, l’Ouganda, le Soudan du Sud, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie.
Cette stratégie vise aussi à s’affirmer comme une puissance continentale et mondiale. Après avoir fait « profil bas », Pékin décide depuis 2012 d’afficher clairement son objectif de modifier l’ordre mondial en défendant ses intérêts, et en devenant de manière pragmatique un des leaders du monde non occidental. Elle mobilise pour cela toute une gamme de leviers d’influence. Sur le plan régional, elle a ainsi constitué, en 2001 avec la Russie, l’Organisation de coopération de Shanghai qui regroupe huit États asiatiques. En 2014, elle crée l’AIIB, la Banque asiatique d’investissement pour les infrastructures, qui compte 57 membres, dans le but de contester l’emprise des États-Unis sur la Banque asiatique de développement, le FMI et la Banque mondiale. Elle cherche aussi à accélérer l’internationalisation de sa monnaie, le yuan.

Les investissements chinois dans le monde



Flux d'investissements depuis la Chine de 2005 à 2016
En milliards de dollars



Inférieur à 1 milliard

Des logiques d'investissement différenciées

- Accès aux technologies et aux marchés des pays hautement développés
- Accès aux matières premières minérales et végétales
- Intégration régionale complexe

DJIBOUTI

C'est dans ce pays que la Chine a ouvert en 2016 sa première base militaire à l'étranger afin d'assurer une présence stratégique dans un espace maritime vital.

Les trois Chines

Les stratégies d'insertion de la Chine dans la mondialisation lui ont permis de devenir une puissance mondiale, au prix, cependant, d'une explosion des inégalités sociales et territoriales au profit des régions littorales. Alors que le maintien de la cohésion nationale est un enjeu géopolitique interne majeur, Pékin cherche aujourd'hui à promouvoir un nouveau modèle de croissance économique et d'aménagement du territoire plus équilibré, efficace et durable.

Des territoires contrastés

Depuis les années 1980, l'insertion de la Chine dans la mondialisation s'est construite sur un double processus de littoralisation et de maritimisation qui constitue un tournant géo-historique majeur pour le pays depuis le XVIIe siècle : elle passe par la mise en place de zones économiques spéciales (ZES) en 1980, puis de « villes littorales ouvertes » en 1984… Les provinces littorales captent alors l'essentiel de la croissance. Il faut attendre les années 2010 pour que cette dynamique se diffuse dans les provinces intérieures, puis l'ouest du pays (Tibet, Xinjiang). En privilégiant le littoral et plus particulièrement les trois grandes métropoles (Shanghai, Pékin et Tianjin), ainsi que les provinces les plus précocement lancées dans les réformes économiques et l'ouverture (Jiangsu, Guangdong et Zhejiang), l'intégration de la Chine au système économique mondial a favorisé les inégalités régionales entre schématiquement « trois Chines » (littorale, intérieure et ouest).

Aujourd'hui, les oppositions entre ces « trois Chines » demeurent considérables. Les provinces littorales polarisent 14 % du territoire, 45 % de la population, 58 % du PIB, 82 % des IDE et 84 % des exportations. À l'opposé, le cœur de la Chine, c'est-à-dire les provinces intérieures, regroupe sur 30 % du pays 44 % de la population mais seulement 34 % du PIB, 16 % des IDE (Investissements directs à l'étranger) et 13 % des exportations. Du fait de leur poids démographique, il faut absolument les ancrer à la nouvelle dynamique sous peine de graves crises internes. Enfin, l'ouest (Mongolie-Intérieure, Yunnan, Tibet, Xinjiang…) – qui sur 56 % du pays regroupe 11 % de la population et 8 % du PIB – pose des questions spécifiques, à la fois

géopolitiques et géostratégiques : cet immense espace périphérique ne peut être laissé en déshérence, alors que le peuplement han y est parfois minoritaire et qu'il ouvre sur l'Asie du Sud et l'Asie centrale riches en ressources naturelles. C'est pourquoi Pékin engage à partir des années 2000 une vaste stratégie d'aménagement du territoire. L'objectif est de réarticuler de manière solidaire les trois Chines, tout en prenant soin de ne pas briser l'essor des régions littorales qui servent de locomotives. Une stratégie métropolitaine vise à favoriser la construction de vastes aires d'influence autour des pôles de Pékin au nord, Shanghai au centre et Canton au sud alors que les villes-relais secondaires de l'intérieur du pays sont renforcées. Enfin, une stratégie d'équipement (réseaux TGV et autoroutiers…) vient en appui afin de favoriser les mobilités et les intégrations au marché national et mondial.

L'explosion des inégalités

L'autre grand défi politique de la Chine est de répondre aux frustrations nées de l'explosion des inégalités sociales dans un des États les plus inégalitaires du monde. En effet, alors que la richesse nationale est multipliée par quatre en quinze ans pour dépasser les 23 400 milliards de dollars, une petite oligarchie (10 % de la population), étroitement liée au pouvoir, accapare 73 % de la richesse (1 % de la population possède 44 % des richesses), alors que 68 % de la population demeure largement à l'écart et que les 22 % restant appartiennent aux nouvelles couches moyennes.

Ces inégalités sociales sont aussi territoriales. La césure entre revenus urbains et ruraux est spectaculaire, les urbains passant par exemple de 40 % à 78 % des dépenses totales de consommation en 40 ans. Au sein des villes, les inégalités explosent : les différences de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres passent de 3,6 à 5 en quinze ans. Dans les campagnes, le revenu rural des zones littorales est tiré à la fois par la demande des marchés urbains en produits agricoles et par le dynamisme des industries rurales. Ces différences de revenus ont un impact immédiat sur les types de consommation et les niveaux de développement : un rural du Tibet consacre 71 yuans par an à sa santé et 64 yuans à l'éducation contre respectivement 1 991 yuans et 964 yuans pour un rural de Shanghai.

Sortir du mal développement

Finalement, la lutte contre les inégalités est un défi d'avenir, tout comme la mise en place d'un système de retraite et de protection sociale généralisé.

Aujourd’hui, la fracture Nord/Sud passe entre la majorité han et les minorités périphériques, entre les villes plus riches et les campagnes, au sein des campagnes entre celles qui se modernisent et celles qui stagnent voire régressent et, enfin, entre les Chinois qui profitent des réformes et ceux laissés sur le bas-côté.

Le pays doit donc lutter contre les inégalités régionales, qui, malgré un développement global, n’arrivent pas à être réduites. Pour ce faire, il doit affronter de nombreux défis territoriaux et sociaux qui résultent de trente ans de réformes : en particulier la crise des infrastructures publiques dans les domaines de la santé et de l’enseignement primaire ; la montée du chômage ; les inégalités croissantes entre les revenus ; les mécontentements et les revendications grandissantes contre la corruption, les spoliations foncières, les conditions salariales faites aux emplois les plus modestes, les scandales liés aux pollutions industrielles.

Dans ce contexte, Xi Jinping, le secrétaire général du PCC, proclame lors du XIXe congrès de 2017 une double ambition : que la Chine « prenne une place encore plus centrale sur la scène internationale » et que le pays devienne en 2020 une « société de petite prospérité » ayant éradiqué la pauvreté.



LA CHINE LITTORALE, C’EST :

58 % du PIB,

82 % des IDE et

84 % des exportations sur seulement 14 % du territoire et pour 45 % de la population.

Le Xinjiang, front pionnier de l'Ouest

Conquis par les Qing au milieu du XVIIIe siècle, le Xinjiang, qui signifie « nouvelle frontière » en mandarin, est un vaste territoire essentiellement désertique, qui abrite des populations à dominantes turcophones et musulmanes. Cette question ethnique intérieure se conjugue à des défis externes, dans les liens avec les États d'Asie centrale et la Russie.

La partie orientale de l'Asie centrale

La province du Xinjiang s'étend sur 1 600 000 km^2, soit 1/6e du territoire chinois. Elle comprend deux grands bassins, entre 800 et 1 300 m d'altitude, séparés par les monts Tianshan d'orientation ouest-est entre 3 000 et 5 000 m : au sud, le bassin du Tarim, situé entre les Kunlun et les Tianshan, avec en son sein le désert du Taklamakan (331 000 km^2), que contournent au sud et au nord les routes terrestres historiques de la soie ; au nord, la dépression de la Dzoungarie entre les Tianshan et l'axe montagneux de l'Altaï, d'une altitude de 3 000 m. Le Xinjiang est enfin fermé à l'ouest par le Pamir, et à l'est par la fosse de Turfan, dont les altitudes descendent à moins 154 m. Par leur altitude et leur orientation, les Tianshan sont la région la mieux arrosée du Xinjiang, avec 400 à 800 mm annuels, et qui porte près de 10 000 km^2 de glaciers. Les Tianshan forment non seulement le château d'eau des déserts qui les entourent mais introduisent aussi, dans ce monde aride, une azonalité montagnarde où, succédant à la steppe à partir de 1 800 m, se déploie la forêt de conifères, qui laisse ensuite la place au-delà de 2 500 m à la prairie alpine.

Dès 1949, le Xinjiang est incorporé à la République populaire et devient une priorité de la colonisation des marges frontalières chinoises, avec l'Armée populaire de libération pour acteur majeur. Une immigration han massive est en partie dirigée vers les colonies semi-militaires des Corps de production et de construction du Xinjiang. La mise en valeur de la région autonome se fonde sur l'extraction des ressources naturelles (pétrole, gaz, minerais), le développement de complexes d'industries lourdes et de pôles urbains, en lien avec les foyers économiques littoraux. La sinisation du Xinjiang est très forte dans le bassin de la Dzoungarie, avec des villes comme Urumqi et Karamay, et cette sous-région sert de fenêtre sur l'Asie centrale et ses

ressources, notamment les hydrocarbures du Kazakhstan.

La question ouïgoure

Les populations du Xinjiang sont très variées : parmi les quelque 22 millions d'habitants en 2010, 45 % sont des Ouïgours, 41 % des Han, 7 % des Kazakhs, 5 % des Hui, 1 % des Mongols et des Kirghizes. Les Ouïgours sont des Turco-Mongols venus du Nord qui se sont initialement installés dans les oasis cernant le désert du Taklamakan. Ils se sont convertis à l'islam sunnite dès le Xe siècle et sont de langue turque tchagataï. Leur localisation géographique, au carrefour des empires chinois, russe et britannique, en a fait un peuple très courtisé au cours du XXe siècle. La région a connu deux périodes d'indépendance sous le nom de République du Turkestan oriental entre 1933 et 1934, et entre 1944 et 1949.

Les populations ouïgoures contestent l'occupation han, la confiscation de leurs terres au profit des colons chinois, le durcissement actuel des politiques démographiques, linguistiques et culturelles à leur égard, et le détournement des ressources locales vers la Chine littorale. Des révoltes urbaines ont eu lieu notamment à Yining, puis à Urumqi en 1997, et les manifestants ont revendiqué la formation d'un État islamique indépendant. Une manifestation initialement pacifique a été durement réprimée en 2009. Des attentats sont attribués aux séparatistes ouïgours. Depuis, la police armée chinoise applique une sévère politique répressive au Xinjiang qui s'accompagne d'arrestations et d'une surveillance accrue des populations (caméras dans toute la ville de Kashgar et aux abords des mosquées, entravant la pratique religieuse). De plus, la Chine collabore avec les autres États d'Asie centrale et la Russie dans une lutte « antiterroriste » dans le cadre de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Un développement pour qui ?

Le projet de développement de l'Ouest, lancé en 2000, entend mieux intégrer les régions occidentales du pays au territoire national et améliorer le niveau de vie des populations locales. La région autonome du Xinjiang, notamment dans sa partie nord, a été favorisée par les investissements d'État, en raison des enjeux géopolitiques qu'elle représente dans le cadre des nouvelles routes de la soie. Des politiques préférentielles ont été octroyées par le gouvernement chinois pour y attirer des investisseurs depuis les provinces orientales et l'étranger et établir avec eux des coopérations économiques et techniques.

Tibet et Xinjiang : les territoires de l'Ouest

- Frontière de la RPC
- Territoire administré par la Chine, revendiqué par l'Inde
- Territoire revendiqué par la Chine
- Limite de région autonome ou de province
- Capitale de région autonome ou de province
- Route importante
- Voie ferrée
- Golmud-Lhassa : construction 2001-2005
- Col stratégique

Le Xinjiang, ses nationalités et ses enjeux

Localisation des principaux groupes ethnolinguistiques

- Ouïgour
- Kazakh
- Mongol
- Kirghiz
- Han
- Hui
- Tatar

Richesses énergétiques et minières

- Pétrole et gaz naturel
- Charbon
- Autres ressources minières : cuivre, fer, plomb, or, uranium...

Zone stratégique

- Polygone nucléaire : centre d'essais

L'espace tibétain morcelé

- Espace tibétain originel
- *KHAM* Région tibétaine
- Limite du Tibet indépendant (1912-1950)
- Limite de la région autonome du Tibet
- Siège du gouvernement tibétain en exil
- Grand monastère
- Pèlerinage au mont Kailas



1 600 000 km²

C'est la superficie du Xinjiang, soit 1/6 du territoire chinois et trois fois la France.

Que fait la Chine en Afrique ?

L'émergence chinoise en Afrique frappe par son ubiquité – tous les pays sont concernés –, sa rapidité, son ampleur et la diversité de ses formes. Elle suscite des discours tranchés, enthousiastes ou critiques : l'enjeu principal est de savoir si elle cantonne l'Afrique dans son rôle d'exportateur vulnérable de matières premières ou si elle facilite sa mutation économique.

Un phénomène massif et multiforme

L'essor chinois en Afrique est un retour historique : la Chine avait mené sous Mao Zedong une géopolitique africaine fondée sur l'aide à l'indépendance puis au développement. Depuis l'an 2000, le commerce et les investissements chinois en Afrique ont explosé. La diplomatie chinoise en a été le catalyseur, associant aides et prêts publics en faveur de projets d'infrastructures, ces derniers étant confiés à de grandes entreprises publiques. Ces montages financiers ont pris parfois la forme de *package deals* prévoyant de rémunérer le partenaire chinois en matières premières. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale chinoise de sécurisation de ses approvisionnements. Dans un second temps, des entreprises chinoises confrontées à un marché intérieur très concurrentiel sont venues chercher de nouveaux débouchés.

Les 2 000 entreprises chinoises recensées en 2013 en Afrique sont très diverses : firmes d'État, grandes entreprises privées et PME. Les premières sont surtout actives dans le BTP (infrastructures urbaines, routes, chemins de fer, barrages, hydroélectricité), l'exploitation forestière, l'extraction minière et pétrolière.

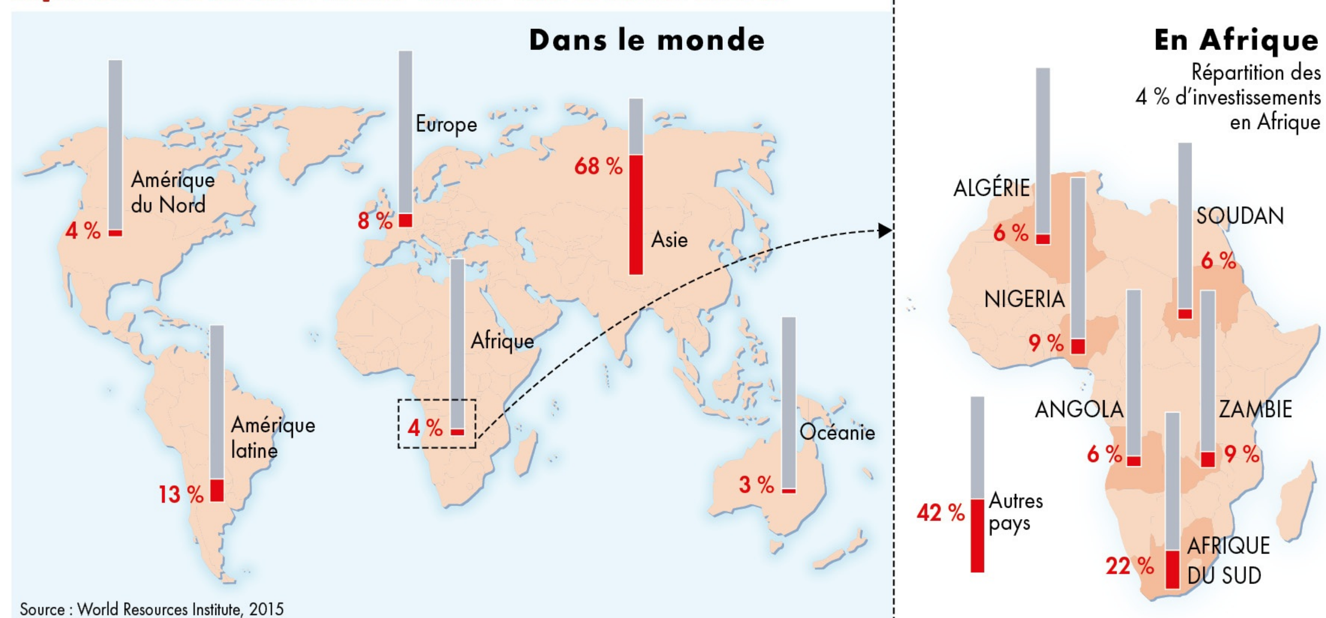
Les investissements se concentrent dans les pays les mieux dotés en matières premières (Angola, Algérie, RDC) et ceux ayant un grand marché intérieur (Nigeria, Éthiopie, Afrique du Sud). Ils sont portés par environ 1 million de Chinois, parmi lesquels de nombreux migrants individuels qui travaillent dans les grands projets et dans les services (import-export, commerce de détail, hôtellerie, restauration, médecine chinoise).

Une présence ambivalente

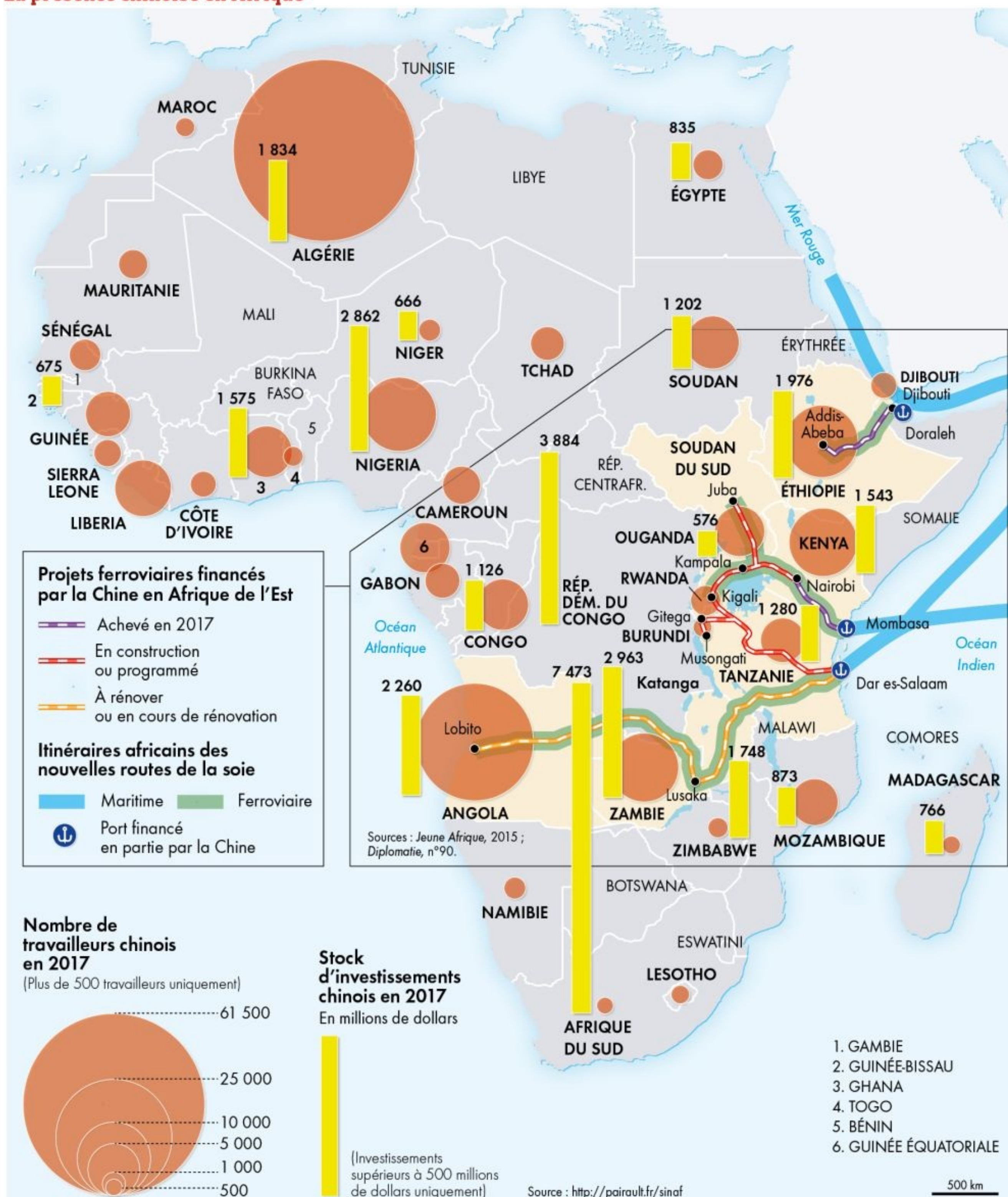
Les conséquences de la présence chinoise pour l'Afrique sont discutées. Les

contrats opaques, voire léonins, qui président aux *package deals*, sont de plus en plus dénoncés par les oppositions, mais aussi par les partenaires occidentaux traditionnels, inquiets de l'irruption d'un nouveau concurrent redoutable. Le recours fréquent à la main-d'œuvre chinoise sur les chantiers d'infrastructures est très impopulaire sur un continent où sévit le sous-emploi. De même, des ONG critiquent le dumping social et environnemental qui présiderait aux investissements chinois, fuyant parfois en Afrique le renforcement des contraintes en Chine.
Cependant, l'aide chinoise a opportunément relayé l'aide occidentale déclinante pour financer les nécessaires infrastructures. Elle a contribué au regain des politiques publiques territoriales (équipements urbains, aménagement du territoire). L'exemple des récents investissements chinois dans le secteur manufacturier, en Éthiopie – où la main-d'œuvre est nombreuse, l'électricité bon marché et le pouvoir fort –, pourrait augurer un déplacement industriel vers l'Afrique, en réponse au renchérissement du coût de la main-d'œuvre en Asie.

Répartition des investissements chinois dans le monde en 2013



La présence chinoise en Afrique



« La Chine a permis de générer une croissance endogène des pays africains. Grâce à elle, l'Afrique s'est sortie de sa trop forte

dépendance à ses matières premières. »

Jean-Joseph Boillot, chercheur associé à l'IRIS.

121,6 milliards

Entre 2000 et 2014 les financements chinois en faveur de l'Afrique ont atteint, selon AidData, 121,6 milliards de dollars – contre une aide américaine de 106,7 milliards de dollars.

Les Échos, 19 février 2019.

La Chine : puissance militaire ?

Avec un budget de 175 milliards de dollars en 2018, la République populaire de Chine est aujourd'hui la deuxième puissance militaire dans le monde derrière les États-Unis. Ce budget est en augmentation constante depuis 1989 en dépit de la fin de la guerre froide et du conflit sino-soviétique. En termes d'effectifs, l'armée chinoise occupe la première place avec un effectif de 2 millions d'hommes, après les réductions annoncées par le président chinois en 2015.

Tensions autour de la Chine



Des capacités militaires en progression

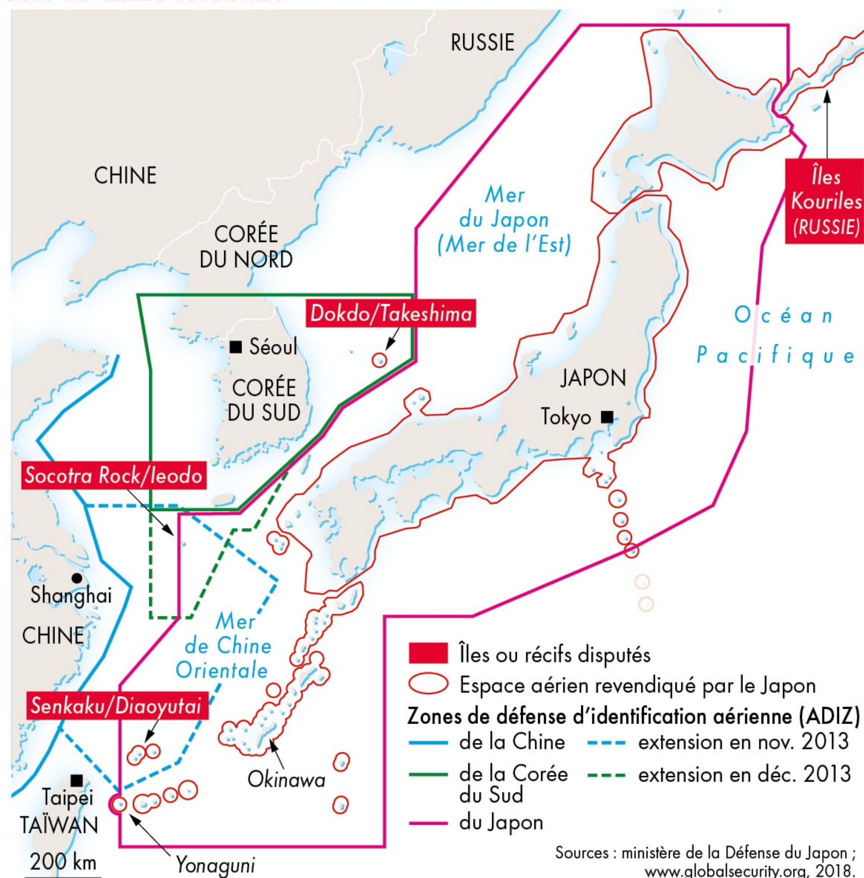
Selon les livres blancs de la défense publiés depuis 1998, la Chine reste

fidèle à une stratégie de défense strictement défensive, et se réfère, en tant que puissance nucléaire depuis 1964, au principe de non-usage en premier qui la distingue des autres grandes puissances nucléaires. Dans ce contexte, le développement de capacités militaires répond à plusieurs objectifs découlant d'une double motivation stratégique et idéologique. L'APL est composée de quatre forces, la force terrestre, historiquement la plus importante, les forces aérienne et navale, dont les capacités de projection se sont considérablement renforcées depuis 2000, et la force des lanceurs qui intègre l'arme nucléaire et l'ensemble des capacités balistiques. Dans une stratégie qui vise à minorer la dimension « militaire » de ses actions extérieures, l'APL s'appuie également sur les forces « civiles » de maintien de l'ordre, avec une flotte de garde-côtes de plus de 200 bâtiments, la plus importante au monde, et la « milice populaire », dont la traduction navale mobilise plusieurs milliers de bateaux de pêche en mer de Chine orientale et méridionale. L'APL fonctionne sous un système de double commandement du parti communiste et de la hiérarchie militaire.

Des missions de plus en plus diversifiées

La première mission de l'armée chinoise est d'assurer la survie du régime. Le maintien de la stabilité interne, en appui des forces de police, est au cœur de cette mission. Au-delà, l'APL doit garantir l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale, dans un espace géographique revendiqué qui dépasse les frontières internationalement reconnues de la RPC. La lutte contre le « séparatisme » dans la province occidentale du Xinjiang, le possible recours à la force pour imposer la réunification avec Taïwan, font partie de ces missions.
L'affirmation de puissance en mer de Chine méridionale fait également partie des « enjeux cardinaux » pris en compte par l'armée chinoise. Au-delà, l'APL, et notamment la marine, dont le développement constitue une priorité symbolisée par le premier porte-avions chinois lancé en 2012, doit protéger les intérêts de la Chine au service de son développement économique, et participer au maintien de la paix dans le monde. La Chine est aujourd'hui en effectifs le plus important contributeur aux forces de maintien de la paix de l'ONU.
Pour renforcer l'efficacité de l'APL, la Chine cible depuis 2013 le développement des capacités de projection navales et aériennes, et de toutes les dimensions de la guerre de l'information, notamment spatiales et cybernétiques. Elle poursuit également le développement quantitatif et qualitatif de ses moyens nucléaires et balistiques, afin d'accroître la capacité

d'interdiction dans un espace géographique situé à l'intérieur d'une première chaîne d'îles allant des Kouriles aux Philippines, notamment pour contrer une puissance américaine garante de la stabilité stratégique en Asie.



Mer de Chine méridionale



L'ARMÉE POPULAIRE DE LIBÉRATION

L'APL, fondée le 1er août 1927, demeure l'armée du Parti communiste, sous l'autorité de la commission militaire centrale du Parti communiste ayant à sa tête le commandant en chef, secrétaire général du Parti communiste, Xi Jinping.

Le face-à-face Chine-Inde

Même si les liens bilatéraux se sont diversifiés entre l'Inde et la Chine, en particulier au niveau économique, le vieux conflit frontalier continue de fragiliser leurs relations. Les zones frontalières ont même connu un regain de tensions depuis 2006, renforçant d'autant les suspicions indiennes à l'égard de la Chine. Les perspectives de normalisation paraissent lointaines, d'autant qu'en mer les ambitions indiennes se heurtent à la présence grandissante de la Chine dans la région.

Un triple conflit frontalier

L'Inde et la Chine ont longtemps coexisté sans vraie frontière. C'est leur émergence en tant qu'État-nation indépendant à la fin des années 1940 qui les oblige à en déterminer une. Mais l'occupation du Tibet par la Chine en 1950 et les troubles qui s'ensuivent localement brouillent vite leurs relations. La décision indienne d'accorder l'asile politique au dalaï-lama, en 1959, marque un point de non-retour. La spirale du conflit s'accélère et débouche sur la guerre éclair d'octobre 1962.

Le conflit territorial prend alors la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Dans le secteur ouest, l'Inde revendique le haut plateau de l'Aksai Chin (38 000 km^2) au nom de l'intégrité territoriale du Cachemire. Elle réclame aussi la vallée de Shaksgam (5 000 km^2), cédée par le Pakistan à la Chine dans le cadre de leur normalisation frontalière de 1963. Dans le secteur est, c'est la Chine qui revendique l'essentiel de l'Arunachal Pradesh (90 000 km^2) au nom de l'intégrité territoriale du Tibet.

Quant au secteur central, une ligne de contrôle réel (Line of Actual Control – LAC) sépare les deux États à défaut de frontière. Mais son tracé ne faisant l'objet d'aucun accord, la situation sur le terrain est sujette à interprétations divergentes de part et d'autre.

L'impossible normalisation ?

Malgré leur forte militarisation, les zones frontalières restent assez calmes jusqu'aux années 1980. Deux accords majeurs en 1993 puis 1996 permettent de limiter les déploiements et mouvements de troupes le long de la LAC. L'Inde et la Chine peuvent alors se consacrer au développement des

échanges économiques bilatéraux, tout en progressant un peu sur le dossier frontalier notamment par la reconnaissance informelle par la Chine de la souveraineté indienne sur le Sikkim. Mais cette dynamique s'étiole à partir de 2006.

À l'est, la Chine durcit ses revendications : dénonçant vivement les déplacements de dirigeants indiens en Arunachal Pradesh, elle se met aussi à réclamer Tawang, l'un des plus grands monastères du monde tibétain. Dans le secteur ouest, ses troupes commettent des transgressions récurrentes de la LAC. Les Indiens renforçant en retour leurs patrouilles, les incidents gagnent en ampleur, sans jamais dégénérer toutefois.

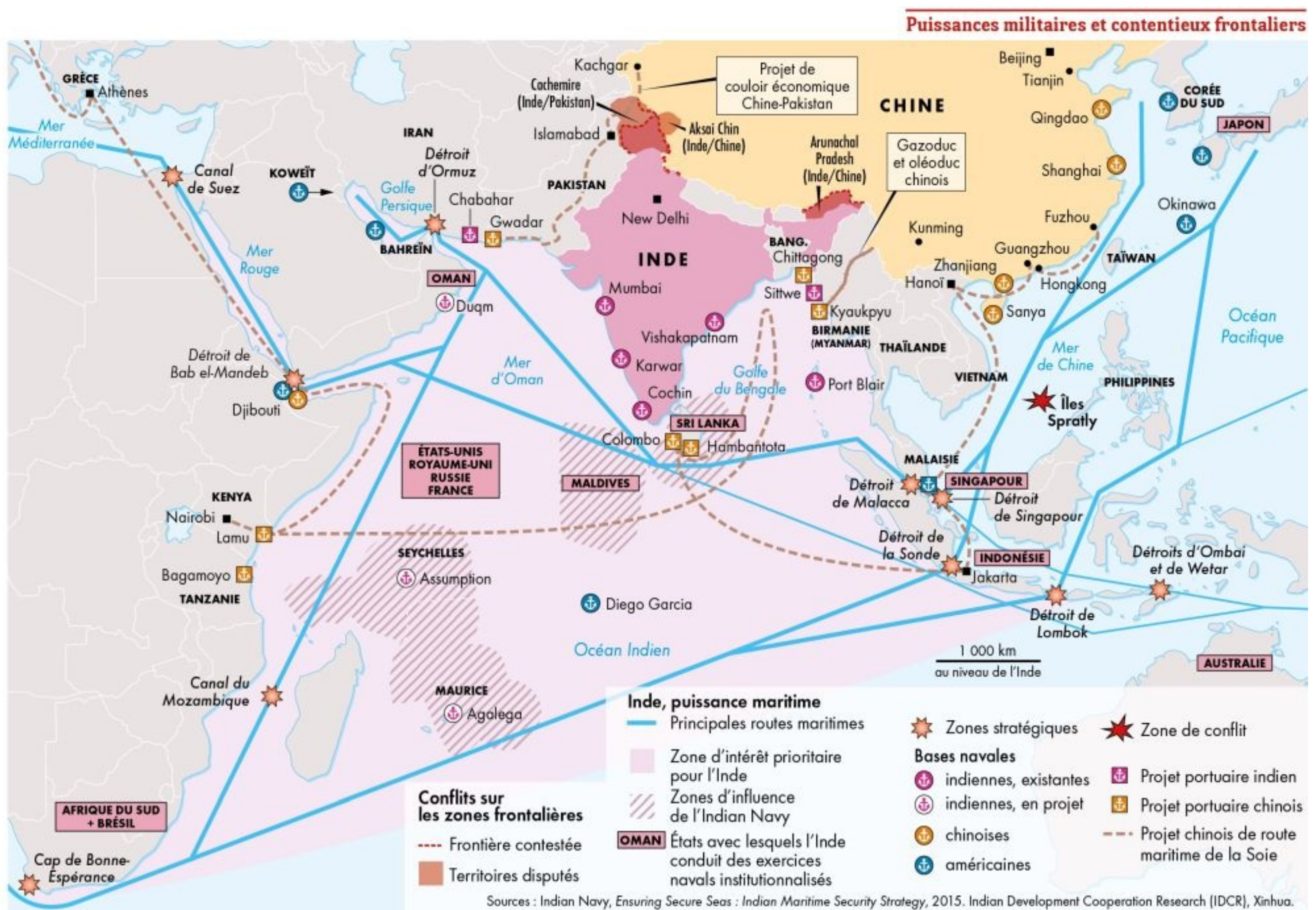
De chaque côté de la LAC, la tendance est au renforcement des capacités de surveillance et des infrastructures de transports. La Chine, bien plus avancée, a une présence grandissante aux abords de la LAC. L'Inde, de son côté, a remis en activité des terrains d'aviation et édifié des postes de surveillance tous très proches des zones disputées. L'Inde redoute par ailleurs un renforcement de la présence chinoise au Cachemire sous contrôle pakistanais, un territoire qu'elle revendique. Le projet de Corridor économique Chine-Pakistan lancé par le président Xi Jinping en avril 2014 n'est à ce titre guère rassurant.

Rivalités maritimes

L'influence grandissante de la Chine dans l'océan Indien, notamment par l'intermédiaire de ses projets portuaires, pose problème à New Delhi. Les autorités indiennes qui considèrent l'océan Indien de quasi « *mare nostrum* » craignent que ces infrastructures civiles servent de points d'appui futurs pour les forces de l'Armée populaire de libération. Ces infrastructures ont de surcroît vocation à se multiplier dans le cadre de la nouvelle route maritime de la soie, projet promu par le président Xi Jinping depuis 2013, mais que l'Inde n'est guère encline à encourager. New Delhi préfère en la matière développer ses propres infrastructures dans l'océan Indien et investit notamment dans le port iranien de Chabahar pour concurrencer le projet sino-pakistanais de Gwadar, après avoir renforcé ses installations militaires sur les Andamans et Nicobar, un archipel stratégiquement situé à l'entrée du détroit de Malacca.

L'Inde surveille aussi de près les déploiements de la marine chinoise dans le golfe d'Aden au titre de la lutte contre la piraterie. Mais ce qui l'inquiète plus que tout, ce sont les incursions récurrentes des sous-marins chinois dans l'océan Indien. En contrepoint à la présence chinoise dans son voisinage, l'Inde déploie régulièrement ses bâtiments de guerre à l'est du détroit de

Malacca, notamment en mer de Chine, grâce à ses proches relations avec le Vietnam et Singapour, ainsi que dans l'océan Pacifique grâce à ses partenariats avec le Japon, les États-Unis et l'Australie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- En moins de deux décennies, la Chine est devenue le 1er partenaire commercial de l'Inde (avec 85 milliards de dollars échangés en 2017).
- L'Inde et la Chine ont longtemps coexisté sans vraie frontière.

Taïwan, l'autre Chine ?

Le 2 janvier 2019, pour célébrer le quarantième anniversaire du « Message aux compatriotes de Taïwan » de Mao, le président chinois Xi Jinping a rappelé son objectif de réunifier l'île et la République populaire, si nécessaire par la force. Un discours qui a suscité l'ire de la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen, favorable à l'indépendance de l'île, dans un contexte de tensions croissantes avec les États-Unis, principal allié de Taïwan.

Les chiffres clés

en 2016	Taïwan…	et la Chine continentale
Superficie (km²)	36 008	9 603 648
Population (millions)	23,5	1 382,7
Natalité	8,9 ‰	13 ‰
Mortalité	7,3 ‰	7,1 ‰
% des moins de 15 ans	13,3 %	16,7 %
% des 15-64 ans	73,5 %	72,5 %
% des plus de 64 ans	13,2 %	10,8 %
PIB (milliards de dollars de Taïwan)	17 111	
Secteur primaire	1,8 % du PIB	8,6 %
Secteur secondaire	35 %	39,8 %
Secteur tertiaire	63,1 %	51,6 %
Importations (milliards de dollars américains)	230,6	1 587,4
Exportations (milliards de dollars américains)	280,3	2 098,2

Une île convoitée

Par sa position géographique au carrefour des mers de Chine orientale et méridionale, Taïwan a été au cœur des convoitises étrangères. Colonisée par des Hans sous la dynastie les Ming au XVIe siècle, l'île est découverte par les Portugais, puis occupée par les Espagnols et les Hollandais. Les Qing doivent céder Taïwan au Japon en 1895. Une période s'ouvre, qui apporte un embryon d'autonomie locale et une modernisation des infrastructures économiques et éducatives. Le retour à la souveraineté chinoise après 1945 ne dure que quatre ans : en 1949, l'île devient le lieu de refuge des nationalistes et le siège provisoire de la République de Chine. Cette situation

impose une prédominance des « continentaux » sur les Taïwanais.
La guerre froide conduit parallèlement les États-Unis et la plupart de leurs alliés à maintenir leur soutien au gouvernement nationaliste. Taipei conserve son siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU jusqu'en 1971.

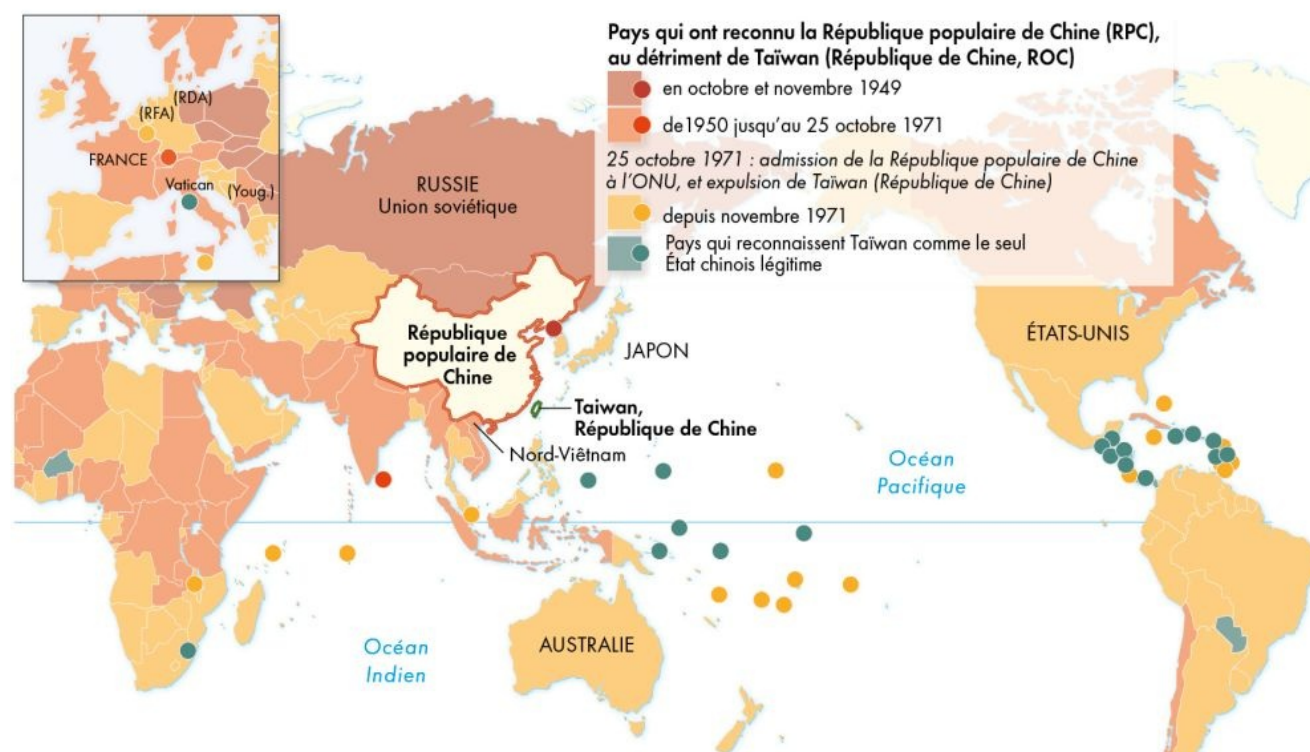
L'émergence du petit dragon

Dès son arrivée sur l'île, le pouvoir nationaliste entreprend une réforme agraire. Il développe l'agriculture et les besoins alimentaires sont rapidement couverts. Les capitaux issus du secteur primaire sont alors réinvestis dans l'industrie. Dans les années 1960 et 1970, les industries légères de main-d'œuvre se développent, notamment en milieu rural : agroalimentaire, textile, confection, industries du cuir, du bambou et du bois. Elles sont suivies par les équipements électriques et électroniques, l'informatique et les produits de communication. Les profits que les exportations dégagent sont utilisés par le gouvernement pour la création d'industries lourdes.
À partir des années 1980, les délocalisations d'industries de main-d'œuvre se multiplient vers la Chine continentale – l'île est à 130 kilomètres du Fujian –, puis l'Asie du Sud-Est. La main-d'œuvre taïwanaise est devenue chère, exigeante et trop peu abondante et l'opinion se préoccupe d'une pollution excessive. Se maintiennent toutefois les industries de nouvelles technologies. Depuis les années 1990, les services dépassent le secteur industriel, avec l'objectif de développer le tertiaire supérieur notamment grâce à la construction d'un centre régional de services pour l'Asie-Pacifique. Taïwan profite en cela d'un encadrement de haut niveau formé au Japon et aux États-Unis.

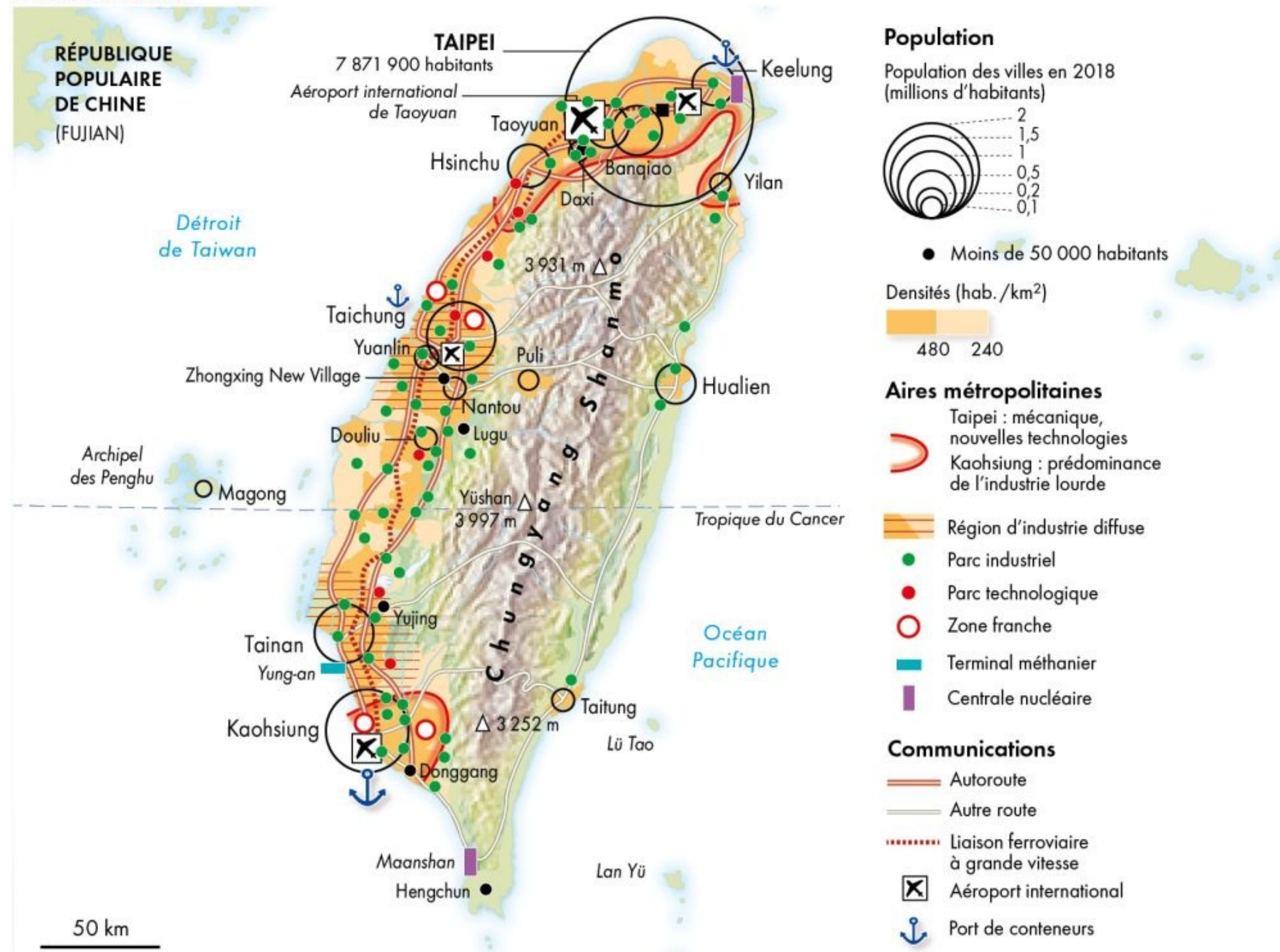
Le défi indépendantiste

Après la levée de la loi martiale en 1987, la démocratisation de l'île s'accompagne d'une taïwanisation du débat public. Cette évolution oppose les « continentaux », réfugiés en 1949, aux Taïwanais, qui sont des Minnan issus du sud du Fujian ou des Hakka venus du Guangdong. La question taïwanaise instrumentalise enfin les aborigènes présents sur l'île. L'opposition au Kuomintang se fait jour avec des candidats hors parti, dont la mouvance se constitue en Parti démocrate progressiste dès 1986. Ce parti, qui rejette la politique d'« une seule Chine » de Pékin, remporte les élections présidentielles, organisées depuis 1996 au suffrage universel, pour la première fois en 2000. Il cède la place entre 2008 et 2016, à Ma Ying-jeou,

l’ancien maire de Taipei et l’ancien président du Kuomintang, qui mène une politique de rapprochement avec Pékin, autorisant ainsi des liaisons directes avec le continent et la venue de touristes chinois. Mais le nouveau président taïwanais s’est heurté à une opposition d’une partie de la population à son projet d’accord commercial visant à ouvrir une grande partie du secteur des services taïwanais aux investisseurs chinois. Lors des élections de 2016, la présidence passe à l’indépendantiste Tsai Ing-wen, contribuant à la rupture diplomatique avec Pékin.
La question de Taïwan étant pour Pékin un outil de sa légitimité de puissance à l’échelle internationale, une déclaration d’indépendance unilatérale pourrait aujourd’hui avoir des conséquences militaires.



L'île de Taïwan



EN 2019, SEULS 17 ÉTATS RECONNAISSENT ENCORE TAÏWAN

L'île a perdu cinq alliés depuis 2016, à mesure que la Chine multiplie ses efforts pour l'isoler.



POSTFACE

2019, un nouveau cycle pour l'information

Une crise sans précédent de l'information fait peser un danger majeur sur nos démocraties. Celles du Sud comme celles du Nord. Des élections majeures aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Brésil, en Inde ont été affectées ces deux dernières années par des campagnes massives de désinformation, menées à grande échelle sur les réseaux sociaux. En France, l'irruption des « gilets jaunes » fut à la fois le révélateur et l'amplificateur de cette crise ; toute proportion gardée, elle constitue pour la France, le même choc qu'a provoqué, aux États-Unis, la dernière campagne présidentielle et la victoire de Trump. Un flot continu d'intox et d'infox, de manipulations et de théories complotistes, doublé d'une défiance radicale à l'égard des médias et de violences verbales et physiques, inédites à ce degré, à l'égard des journalistes.

Cette crise s'est là aussi massivement propagée via les réseaux sociaux pour la première fois avec une intensité et une efficacité diaboliques. Elle marque la consécration de ces réseaux numériques comme instruments majeurs de mobilisation et de désinformation massive. Les observateurs les plus scrupuleux ont aussi noté l'intrusion certaine d'acteurs extérieurs, officines de l'extrême droite américaine et sites pro-russes notamment. Comme lors de l'élection présidentielle américaine. Une digue a cédé. Il y aura un avant et un après.

Dans cette tempête, c'est un cycle nouveau qui s'ouvre. Nous devons l'aborder avec quelques convictions fortes. L'information est un bien commun, l'une des ressources vitales de l'espace et du débat publics en démocratie. Cette crise concerne évidemment les journalistes et leur manière de travailler. Elle leur impose une éthique impeccable, une vigilance accrue en termes de collecte et de certification de l'information, ainsi qu'un engagement de tous les instants pour reconstruire des digues de confiance.

Mais elle dépasse le seul horizon des journalistes. Elle engage chacun des acteurs de la société civile : citoyens, élus, associations, syndicats, tous ont une responsabilité dans la bonne tenue d'un débat public civilisé et dans le respect des faits.
La crise multiforme de l'information concerne chacun d'entre nous, et elle sera un défi de longue haleine pour nos démocraties.

Vincent Giret,
directeur de franceinfo

Annexes

Sources et crédits

Le Grand Atlas a été conçu, édité et coordonné par Frank Tétart. Les pages de ce livre sont pour la plupart extraites de la collection « Atlas » des éditions Autrement, dont les données ont été mises à jour et adaptées.

Cartes des rabats

Trame des États souverains : Cyrille Suss
Les conflits : Cécile Marin
Inégalités de revenus : Alexandre Nicolas
Population en 2015 et 2050 : Guillaume Balavoine

Voir ici

Texte : François-Marie Bréon et Gilles Luneau, *Atlas du climat*.
Carte : création Cécile Marin

Voir ici

Texte : Frank Tétart
Carte : Cyrille Suss, *Atlas des États-Unis*.

Voir ici

Texte : Olivier Dabène et Frédéric Louault, *Atlas de l'Amérique latine* et Frank Tétart
Carte : Cécile Marin

Voir ici

Texte : Olivier Dabène et Frédéric Louault, *Atlas de l'Amérique latine* et Frank Tétart
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de l'Amérique latine* et création Cécile Marin.

Voir ici

Texte : Frank Tétart
Carte : Cécile Marin

Voir ici

Texte : Gilles Pison, *Atlas de la population*.
Cartes : Guillaume Balavoine, *Atlas de la population* et création Cécile Marin.

Voir ici

Texte : Frank Tétart
Carte : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation*.

Voir ici
Texte : Aurélia Dusserre et Arnaud-Dominique Houte, *Atlas de la France au XXᵉ siècle* et Frank Tétart.
Cartes : Cécile Marin

Voir ici
Texte : Frédéric Tiberghien, in Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Atlas des droits de l'homme*.
Carte : Madeleine Benoit-Guyod, *Atlas des migrations*.

Voir ici
Texte : Isabelle Falque-Pierrotin et Maryse Artiguelong, in Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Atlas des droits de l'homme*.
Cartes : Alexandre Nicolas, *Atlas des droits de l'homme*.

Voir ici
Texte : Jean-Paul Charvet, *Atlas de l'agriculture*.
Carte : Claire Levasseur, *Atlas de l'agriculture*.

Voir ici
Texte : Aurélia Dusserre et Arnaud-Dominique Houte, *Atlas de la France au XXᵉ siècle*
Carte : Fabrice Le Goff, *Atlas de la Première Guerre mondiale*.

Voir ici
Texte : Aurélia Dusserre et Arnaud-Dominique Houte, *Atlas de la France au XXᵉ siècle*.
Cartes : Guillaume Balavoine, *Atlas de la France au XXᵉ siècle*.

Voir ici
Texte : Stéphane Simonnet et Christophe Prime, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale*.
Cartes : Pierre Gay, *Atlas historique des États-Unis* et Claire Levasseur, *Atlas de la Seconde Guerre mondiale*.

Voir ici
Texte : Sabine Dullin et Stanislas Jeannesson, *Atlas de la guerre froide*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de la guerre froide* et création Cécile Marin

Voir ici
Texte : Pierre Blanc et Jean-Paul Chagnollaud, *Atlas du Moyen-Orient*.
Cartes : Claire Levasseur, *Atlas du Moyen-Orient*.

Voir ici
Texte : Sabine Dullin et Stanislas Jeannesson, *Atlas de la guerre froide*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de la guerre froide*.

Voir ici
Texte : Sabine Dullin et Stanislas Jeannesson, *Atlas de la guerre froide*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de la guerre froide*.

Voir ici
Texte : Frank Tétart
Cartes : Cécile Marin d'après Claire Levasseur, *Grand Atlas 2014*.

Voir ici
Texte : Jean-Paul Charvet, *Atlas de l'agriculture*.
Cartes : Claire Levasseur, *Atlas de l'agriculture* et création Cécile Marin.

Voir ici
Texte : Nicolas Mazzucchi, in Bruno Tertrais (dir.), *Atlas militaire et stratégique*.
Carte : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation*.

Voir ici
Texte : Antoine Bondaz, in Bruno Tertrais (dir.), *Atlas militaire et stratégique*.
Cartes : Hugues Piolet, *Atlas militaire et stratégique*.

Voir ici
Texte : Manon-Nour Tannous, in Bruno Tertrais (dir.), *Atlas militaire et stratégique* et Frank Tétart.
Cartes : Hugues Piolet, *Atlas militaire et stratégique* et création Cécile Marin

Voir ici
Texte : Jean-François Daguzan, in Bruno Tertrais (dir.), *Atlas militaire et stratégique*.
Carte : Hugues Piolet, *Atlas militaire et stratégique*.

Voir ici
Textes : Sylvie Brunel, in Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Atlas des droits de l'homme*.
Cartes : Alexandre Nicolas, *Atlas des droits de l'homme*.

Voir ici
Texte : François Colcombet, in Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Atlas des droits de l'homme*.

Cartes : Alexandre Nicolas, *Atlas des droits de l’homme*.

Voir ici

Texte : Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation*.

Voir ici

Texte : Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation*.

Voir ici

Texte : Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*.
Carte : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation*.

Voir ici

Texte : Alain Dubresson, Géraud Magrin, Olivier Ninot, *Atlas de l’Afrique*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de l’Afrique*.

Voir ici

Texte : Jean-François Doulet, *Atlas de l’automobile*.
Carte : Aurélie Boissière, *Atlas de l’automobile*.

Voir ici

Texte : Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation*.

Voir ici

Texte : Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*.
Carte : Madeleine Benoit-Guyod, *Atlas des migrations*.

Voir ici

Texte : Pierre Tartakowsky, in Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Atlas des droits de l’homme*.
Carte : Alexandre Nicolas, *Atlas des droits de l’homme*.

Voir ici

Texte : Bernard Gainot, in Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Atlas des droits de l’homme*.
Carte : Fabrice Le Goff, *Atlas des esclavages*.

Voir ici

Texte : Gilles Pison, *Atlas de la population*.
Cartes : Guillaume Balavoine, *Atlas de la population*.

Voir ici

Texte : Gilles Pison, *Atlas de la population*.
Cartes : Guillaume Balavoine, *Atlas de la population*.

Voir ici

Texte : Jean-François Doulet, *Atlas de l'automobile*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de l'automobile*.

Voir ici

Texte : François-Marie Bréon et Gilles Luneau, *Atlas du climat*.
Cartes : Hugues Piolet, *Atlas du climat* et Anne Bailly, *Atlas des énergies mondiales*.

Voir ici

Texte : François-Marie Bréon et Gilles Luneau, *Atlas du climat*.
Cartes : Hugues Piolet, *Atlas du climat*.

Voir ici

Texte : Jean-Paul Charvet, *Atlas de l'agriculture*.
Cartes : Claire Levasseur, *Atlas de l'agriculture*.

Voir ici

Texte : François-Marie Bréon et Gilles Luneau, *Atlas du climat*.
Cartes : Hugues Piolet, *Atlas du climat*.

Voir ici

Texte : Gilles Pison, *Atlas de la population*.
Cartes : Guillaume Balavoine, *Atlas de la population*.

Voir ici

Texte : Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*.
Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation*.

Voir ici

Texte : Laurent Carroué, *Atlas de la mondialisation*.
Carte : Aurélie Boissière, *Atlas de la mondialisation* et Madeleine Benoit-Guyod, *Atlas de la Chine*.

Voir ici

Texte : Thierry Sanjuan, *Atlas de la Chine*.
Carte : Madeleine Benoit-Guyod, *Atlas de la Chine*.

Voir ici

Texte : Alain Dubresson, Géraud Magrin, Olivier Ninot, *Atlas de l'Afrique*.

Cartes : Aurélie Boissière, *Atlas de l'Afrique*.

Voir ici

Texte : Valérie Niquet, in Bruno Tertrais (dir.), *Atlas militaire et stratégique*.
Cartes : Hugues Piolet, *Atlas militaire et stratégique*.

Voir ici

Texte : Isabelle Saint-Mézard, *Atlas de l'Inde*.
Carte : Hugues Piolet, *Atlas de l'Inde*.

Voir ici

Texte : Thierry Sanjuan, *Atlas de la Chine*.
Carte : Madeleine Benoit-Guyod, *Atlas de la Chine*.

LES 10 ÉVÉNEMENTS À SUIVRE EN 2020

- **Sommet du G20.** Comme tous les ans, les responsables politiques de 19 pays et de l'Union européenne se réunissent pour favoriser la concertation internationale en matière d'économie.
- **COP26** en Belgique (prévue en nov.).
- **Le 12e Sommet des BRICS** (prévu en nov.) réunira Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

Mars

- Élections municipales en France. Les 36 000 maires sont élus pour une période de 6 ans.

Juin

- Euro 2020 de football. Les matchs se dérouleront dans 12 pays différents, de l'Irlande à l'Azerbaïdjan.
- UN2020. Sommet pour fêter l'anniversaire des 75 ans de l'ONU.

Juillet-Août

- Jeux Olympiques d'été à Tokyo. 33 sports représentés à travers 321 épreuves.

Octobre

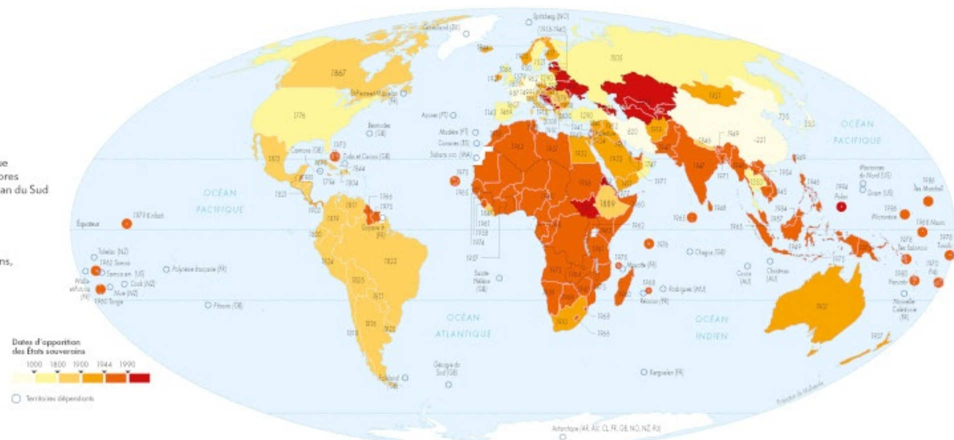
- Conférence internationale sur le climat et la biodiversité à Kunming (Guizhou) en Chine, qui devrait fixer des objectifs mesurables comme lors de la COP21 de Paris.
- Exposition universelle à Dubaï. Première exposition organisée par un pays du Moyen-Orient.

Novembre

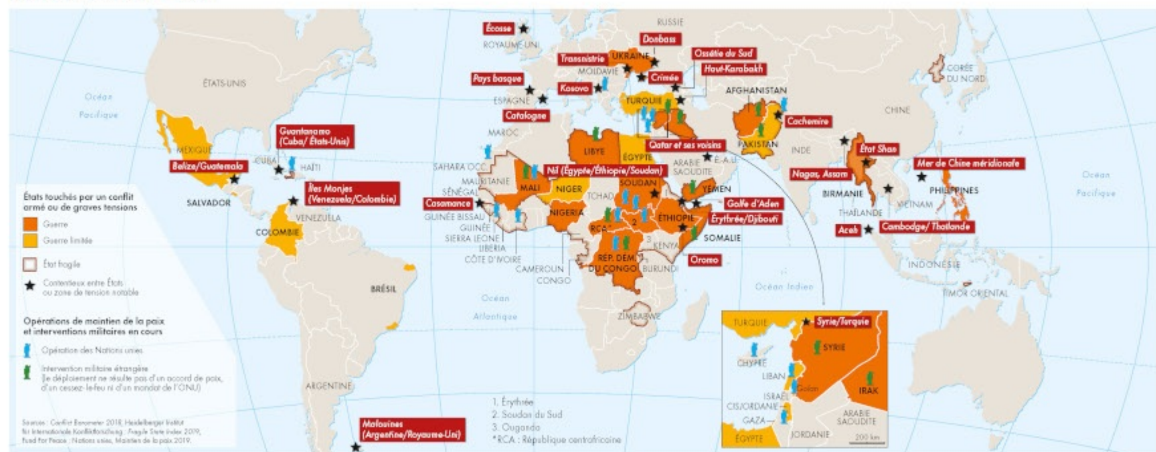
- Élections présidentielles aux États-Unis. Les citoyens américains voteront pour le successeur de Donald Trump par le biais de 538 grands électeurs.

Le monde politique

- En 2019, le monde se divise en quelque 200 États souverains, dont 193 membres de l'ONU, depuis l'accession du Soudan du Sud à l'indépendance en 2011.
- Ce découpage est le fruit d'évolutions historiques, mais ne reflète pas toutes les communautés sociétales vivantes : Palestiniens, Kurdes, Basques, Catalans, Tibétains…



Guerres et conflits en 2019



- 80 % des conflits se déroulent à l'intérieur de frontières étatiques.
- C'est l'Afrique qui concentre le plus de conflits en 2019.

GRAND ATLAS autrement 2020

UN OUVRAGE INDISPENSABLE
POUR COMPRENDRE
LE MONDE

- Plus de **100 cartes** inédites et mises à jour
- Un tour d'horizon complet des **grands enjeux internationaux**
- En partenariat avec *Courrier international* et franceinfo



SOUS LA DIRECTION DE FRANK TÉTART

Docteur en géopolitique et diplômé en relations internationales, **Frank Tétart** est aujourd'hui enseignant dans le secondaire, ainsi qu'à Paris Sorbonne Abou Dhabi (PSUAD), Paris 1 et Paris Sud. Il est aussi l'un des co-auteurs de l'émission *Le Dessous des Cartes* depuis ses débuts et a participé au lancement en tant que rédacteur en chef des revues *Moyen-Orient* et *Carto* (2009 à 2011).
Chez Autrement, il dirige depuis 2013 l'édition annuelle du *Grand Atlas* et a publié l'*Atlas des religions : Passions identitaires et tensions géopolitiques* en 2015.

AUTEURS

Maryse Artiguelong, Pierre Blanc, Antoine Bondaz, François-Marie Bréon, Sylvie Brunel, Laurent Carroué, Jean-Paul Chagnollaud, Jean-Paul Charvet, François Colcombet, Olivier Dabène, Jean-François Daguzan, Jean-François Doulet, Alain Dubresson, Sabine Dullin, Aurélia Dusserre, Isabelle Falque-Pierrotin, Bernard Gainot, Arnaud-Dominique Houte, Stanislas Jeannesson, Frédéric Louault, Gilles Luneau, Géraud Magrin, Nicolas Mazzucchi, Olivier Ninot, Valérie Niquet, Gilles Pison, Christophe Prime, Isabelle Saint-Mézard, Thierry Sanjuan, Stéphane Simonnet, Pierre Tartakowsky, Manon-Nour Tannous et Frédéric Tiberghien.

CARTOGRAPHES

Cartographie adaptée par Cécile Marin, d'après les cartes de Anne Bailly, Guillaume Balavoine, Madeleine Benoit-Guyod, Aurélie Boissière, Pierre Gay, Fabrice Le Goff, Claire Levasseur, Alexandre Nicolas, Hugues Piolet et Cyrille Suss.

autrement
www.autrement.com

Conception graphique : Studio Flammarion
Illustration : © Toria / Shutterstock